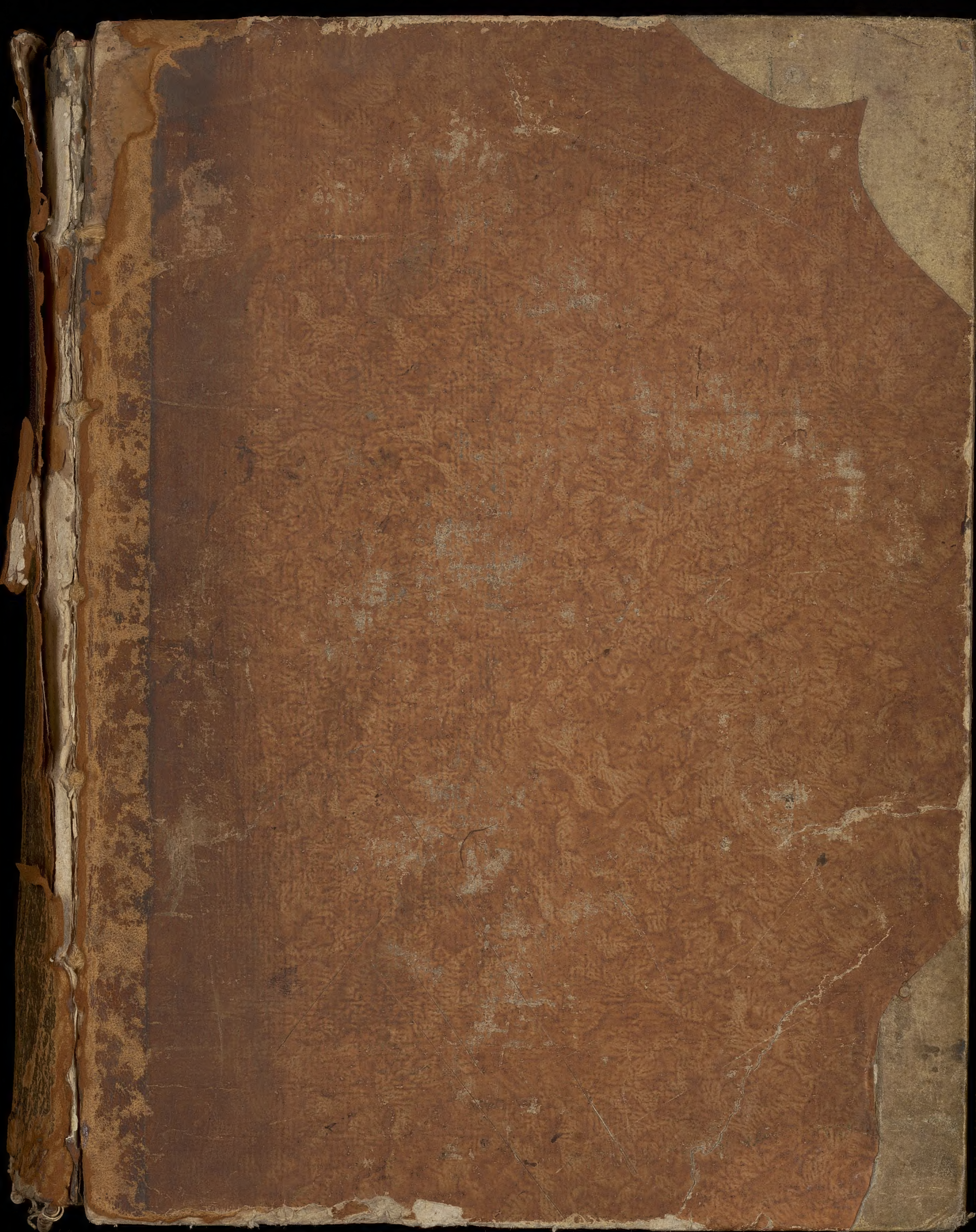


29 ff. eR

Courtaud

3 Nov. 1636 (87)
5 nov. — (88)
9 nov. — (89)
2 fevr. 1637 — (91)
7 avril — (92)
28 avril — (94)
18 mai — (95)
1 sept. — (99)
27 sept. — (100)
6 avril 1638 — (103)
13 Dec. 1639 — (105)
2 janv. 1640 (107)
16 Janv. — (109)
20 fevr. — (110)
27 mars — (114)
16 avril — (116)
24 avril — (118)
15 mai — (119)
29 mai — (121)
27 Juin — (124)
9 Juillet — (125)
sept. — (232)
oct. — (128)
4 Dec. — (130)
13 Dec. — (131)
1 Janv. 1641 — (133)
15 Janv. — (135)
19 fevr. — (137)
30 avril — (139)
22 avril — (140)
28 mai — (144)
2 sept. — (148)
31 Dec. — (149)
21 mars 1645 — (156)
27 mars — (158)
4 Juillet — (160)
4 Juillet — (162)
16 avril 1647 (163)
8 Janv. 1648 (168)
24 avril — (171)
30 nov. 1650 (174)
31 Janv. 1651 (179)
8 aout 1652 (182)
10 sept. — (185)
30 sept. — (187)
8 Janv. 1653 (189)
25 fevr. — (191)
14 oct. — (194)
1 mai 1654 (196)
20 Juin — (198)
17 nov. — (200)
27 mai 1655 (207)
11 Juin — (209
12 sept. 1658 (212)
11 nov. — (213)
7 oct 1659 (217)
15 Juin 1660 (219
29 oct. 1662 (222)
(58)

Michel

16 mai — 1635 (227)
Nov. 1636 (231)

Duprat

29 mai 1647 — (235)
26 oct. — (238)
4 fevr. 1650 — (242)
24 mars — (248)
16 avril — (250)
3 mai — (252)
2 oct. — (258)
4 mai 1651 (257)
23 fevr. 1652 (259)
11 mars 1654 (263)
11 sept. — (267)
6 oct. — (277)
13 nov. — (287)
13 aout 1655 (296)
21 sept. — (304)
21 nov. — (311)
22 Juil. 1656 — (316)
15 Dec. — (319)
29 Dec. — (322)
3 Janv. 1657 (323)

Lemery

1 aout ~~1668~~ 1668 (415)
reponse de Spon (418)
reponse de Lemery (403)

Lyonnet

24 oct. 1646 — (325)
13 Dec. — (328)
15 Dec. — (330)
29 Dec. — (331)
10 Janv. 1647 (335
16 Janv. — (337)
14 fevr. — (340)
24 mars — (343)
1er avril — (346)
16 mai — (349)
11 sept. — (350)
13 sept. — (352)
Janv. 1648 — (353)
23 mars — (355)
21 Juin — (361)
7 oct. — (362)
25 fevr. 1649 (366)
10 mars — (369)
27 avril — (372)
17 avril — (378)
19 sept. — (381)
12 mars 1652 (383)
27 avril — (386)
26 mai — (388)
28 Juill. — (389)
9 sept. — (391)
16 sept. — (392)
16 Dec. — (398)
27 Janv. 1653 — (400)
10 fevr. — (402)
18 avril 1658 (406)
3 avril 1659 (413)

Cortaud — 58 lettres (3 nov. 1636 = 29 oct. 1662)
Michel = 2 lettres (16 mai 1635 = nov. 1636)
Duprat — 20 lettres (29 mai 1647 = 3 Janv. 1657)
Lyonnet = 32 lettres (24 oct. 1646 = 3 avr. 1659)
Lemery — 1 lettre
103

Ce volume a été acquis par Mr Henri Bordier à la vente de la bibliothèque de Mr De Monmerqué (Voy: Catalogue de la bibliothèque de Mr De Monmerqué – Paris; Techner, 1861; no 4083; p. 436)

Copie du Privilege accordé à René Chartier, qui se trouve à la fin du tome 13 de son hippocrate

Louis par la grace de dieu Roi de france et de navarre, dauphin de Viennois, Comte de Valentinois et dyois, et de provence, forcalquier et terres adjacentes, seigneur souverain de béarn, a nos amez et féaux Conseillers, les gens tenants nos Cours de parlements, ess.rs des Requestes ordinaires de nostre hostel, baillifs sénéchaux, prévosts, leurs lieutenants et a tous autres nos officiers, et justiciers qu'il appartiendra : Salut ; sçavoir faisons que nostre Cher et bien aimé ess.r René Chartier docteur régent en la faculté de médecine de nostre Ville de paris, nostre Conseiller médecin et professeur ordinaire, nous a humblement proposé et Remonstré que Combien qu'hippocrate et galien aient esté Recognus de tout temps premiers autheurs de la vraye médecine Rationelle, et princes de tous les médecins, et que sans la lecture de leurs oeuvres et la doctrine de leurs escrits et préceptes, aucune personne ne puisse bien sçavoir ny heureusement pratiquer la médecine : ieux oeuvres néantmoins n'ont encore jusques à présent estez tous ensemble imprimez, in folio è Regione, grecs et latins, et par ceste négligence des siecles précédens, plusieurs ont esté perdus au détriment commun de la doctrine, santé et Vie de tous les hommes. toutes lesquelles Raisons et autres ont meu cy devant le sieur Chartier à Rechercher et tenter tous moyens de poursuivre, et produire une nouvelle parfaicte et glorieuse édition de tous les oeuvres d'hippocrate et galien, distribuez par luy selon l'ordre de médecine en treize tomes, de les Coucher en la plus belle et grande forme, in folio è Regione, grecs et latins, de les imprimer en Caracteres Royaux ; d'en avoir et proposer ses desseins à nostre très Celebre faculté de médecine de paris, qui luy en a donné son approbation avec action de

graces



Seb. le Clerc invenit — Cl. Duflos Sculpsit

Tibi se mortalia sæpe
Corpora debebunt; animas tibi reddere ademtas
Fas erit. — Metamorph. L. 2. Fab. 10.

1703. — 1748

Table sommaire et générale

Table Particuliere des 115 letres.

De Cortaud à Spon.

Letres de michel à Spon

Letres de du Prat de Saumur à Spon.

Letres de R. Lyonnet de Valence à Spon

letres de Lémery à Spon





Epitaphe de jacq; guillemeau

Recueil d'épitaphes tom. 2 pag. 973. mais il faut voir la date du privilege et l'époque de l'ouvrage imprimé. il faut voir aussi l'édition in fol. des oeuvres de jac. guillemeau 1612.

Cy gist noble homme jacques guillemeau, en son vivant chirurgien et valet de chambre du roi lequel décéda le   jour de mars 1612.
et honorable femme marguérite —
mallarbu sa femme qui décéda le.....

elle décéda probablement vers 1652, et naquit vers 1562. ainsi guillemeau avoit douze ans plus que sa femme

Charles guillemeau dit in defensione altera que sa mere a vécu 90 ans.

La fille ainée de jacques, et soeur de Charles, étoit mariée dès 1599. en lui supposant alors 19 ans, elle seroit née en 1580. en supposant que sa mere n'eût eu à sa naissance que 18 ans, elle seroit venue au monde en 1562. et seroit morte en 1562.

M. Goulin médecin de Rheims vivant à Paris, voulant faire l'épitaphe de M. Guillemeau de Fréval Conseiller écrivit à M. guillemeau médecin à niort, et en reçut les réponses suivantes.

Monsieur

Votre lettre du 15 du présent mois m'est parvenue, et je me vois avec chagrin dans l'impossibilité de répondre exactement à votre demande. Ç'a été dans ma famille une tradition que nous étions originaires d'orléans et descendans du fameux Chirurgien des Rois Charles IX. henri III et henri IV. mais mes auteurs ne m'ont rien laissé de positif à ce sujet. la même tradition m'a appris que jean guillemeau mon grand pere mort à St maixant, il y a 57 ans, âgé de plus de 80 ans, aiant eu quelques démêlés avec les Commis aux aydes, avoit emploié une sienne parente de son nom abbesse d'un Couvent de paris, qui lui avoit beaucoup servi et procuré le gain de son procès; que cette même parente lui avoit demandé avec instance une de ses filles pour lui faire du bien; mais qu'aucune n'avoit voulu accepter crainte d'être obligée de se faire Religieuse. mes auteurs m'ont aussi dit que de deux guillemeau freres, l'un demeuroit à St maixant, l'autre nommé de bois vert, suivoit la Cour où il étoit bien venu: que ce dernier aiant appris qu'un jeune homme de St maixant voioit sa maitresse, demanda au Roi un congé pour deux fois vingt quatre

heures, qui lui fut accordé, et qu'arrivé à St maixant, il attaqua son Rival qu'il laissa sur le Carreau: et Repreant aussitôt la poste, étant arrivé au tours fixé, il se jetta aux pieds du Roi qui lui accorda son pardon comme aux princes, sans entrer en prison, et des lettres de noblesse pour lui seul, n'aiant pas voulu les accepter pour sa famille. ce sont là, Monsieur, tous les éclaircissemens que j'ai pu avoir, qui ne font rien à ce que Vous me faites l'honneur de me demander: mais que j'ai cru pouvoir vous addresser en Répondant à Votre gracieuse lettre. j'ajouterai Cependant que je Vois par un petit enchiridion anatomic de jean Vigier médecin à Castres, en albigeois dédié à C. Guillemeau, Conseiller et médecin ordinaire du Roi, par guy Patin pour la seconde fois, que ce médecin vivoit le 20 mars 1630. et qu'il étoit bien estimé de guy Patin. (a)

Comme je Vois que les historiens, (Mr eloy principalement dans son dictionnaire) parlent de guillemeau Chirurgien fort avantageusement, que Celui que je Cite Rapporte un sonnet à sa louange gravé sur sa tombe à St jean de greve; je me serois imaginé que sur ce tombeau auroit été gravée selon la Coutume l'année de sa mort: mais votre lettre me fait foi que cela a été oublié.

ce n'est point moi, Monsieur, qui ai fourni au journal de médecine des mémoires; C'est mon fils médecin comme moi de l'Université de montpellier, et

Correspondant

(a) Charles guillemeau et guy patin étoient de la [tous deux doct. reg. de la fac. de paris] même faculté, guillemeau le premier de sa licence et patin le dernier. guillemeau Reçu doct. méd. de paris le 24 8bre 1626. avoit été d'abord chirurgien du Roi et fit sa Renonciation à la Chirurgie par serment du 18 juillet 1625. mon édition de jean vigier lyon et quintrer, la 1re de ce livre est de 1628 lui est addressée par long pré médecin celle qui lui est addressée par guy patin est sans doute posterieure à 1628.

Correspondant de l'académie de cette Ville et de celle d'agriculture de la Rochelle et paroit dans nôtre Ville avec assez d'honneur.

j'ai l'honneur d'être avec un sincere dévouement et la Consideration la plus parfaite

Monsieur

Votre très humble et obéissant Serviteur
Guillemeau d. m.

de niort le 21 juillet 1769.

Copie de La Seconde lettre.

Monsieur

si Comme vous, j'avois eu le Secret de vous faire parvenir mes lettres franches de port, j'aurois eu il y a longtems l'honneur de Répondre à Votre obligeante lettre, et vous aurois fait part de mes découvertes en ce que vous me demandez, mais cette difficulté m'a fait differer jusques à ce jour, et encore je suis peu avancé dans ce que j'aurois voulu vous marquer. j'ai bien découvert qu'avant 1500 il y avoit des guillemeau à St maixant, qu'ils étoient estimés, puisqu'ils contractoient mariage avec les premiers magistrats de La Ville, que vers l'an 1533 jeanne guillemeau épousa philippe masson dont le frere françois masson seigneur de la fogere massacre, avoit été e annobli par le Roi henry IV. et que jean, frere de jeanne guillemeau avoit aussi épousé demoiselle helie

masson soeur de philippe et de françois masson. mais de savoir une plus éloignée origine, d'où ils venoient, si c'étoit d'orléans lieu de la naissance du celebre chirurgien, ou si le pere de ce chirurgien etoit sorti de st maixant et s'etoit allé établir à orléans, c'est ce que me laisse ignorer tout ce que j'ai pu découvrir. j'ai encore à consulter plusieurs parens, s'ils me donnent plus de connoissances, j'aurai l'honneur de vous en faire part

L'abbesse dont je vous ai parlé l'étoit de St Cyr. avant que louis XIV et madame de maintenon l'eussent mis sur le pied qu'il est. c'est ce que quelqu'un de mes parens m'a appris.

Vous aurez la bonté, monsieur, de demander ce qui concerne mon fils et moi. je serois aussi stérile qu'au fait de généalogie. nous n'avons point enrichi la République litteraire. nous ne sommes cependant pas méprisés ici, et sans desirer la gloire de ce monde, nous pourrions dire avec sincérité que les grands et les petits nous honorent de leur bienveillance. mon fils est comme moi docteur de montpellier; lui, a joint dans ses lettres le titre de chirurgien à celui de médecin et on lui accorda aussitôt ~~le titre~~ la qualité de correspondant de l'académie des sciences de montpellier à laquelle il a fourni quelques mémoires; il est aussi de celle d'agriculture de la Rochelle..... étant né le 24 août 1709, je pris le bonnet de docteur le 2 avril 1732. et mon fils né le 1.er juillet 1736. se nomme jean jacques David. et prit le doctorat le 24 juillet 1758. il semble que le nom de jean, que je porte aussi, ait été

été un nom aimé et connu de Chirurgien dans ma famille, puisque je vois que tous les ainés, l'ont porté. mais c'est vous arrêter à des choses qui ne répondent pas à ce qui fait le premier objet de vos recherches. daignez donc m'excuser. mais vous m'y avez incité, et j'attens que vous me voudrez bien faire part des découvertes que vous ferez. cherchez je vous supplie, quelque occasion de vous prouver mon zèle à vous servir. je m'en acquitterai de tout mon pouvoir. heureux si je puis réussir à vous témoigner les sentimens de mon coeur et combien je me félicite de ce que cette occasion m'ait procuré l'honneur de me dire, ce que je suis très sincerement et avec respect

Monsieur

Votre très humble et obéissant serviteur

niort le 28 août 1769. Guillemeau D.M.

daignez Monsieur, recevoir de la part de mon fils des humbles remerciemens de votre souvenir et des assurances du profond respect dont il est pénétré à votre égard.

ici est placé l'arbre généalogique que M. Guillemeau a figuré dans sa lettre. je ne le mettrai que sur le feuillet suivant. il ajoute au revers de cet arbre:

Voici (a) les vers que guy patin ajouta le 20 mars 1630 à une épitre dédicatoire à Charles guillemeau &c. écrite par guy patin lui même, où après les louanges qu'il lui donne, il sembloit impossible qu'il le traitât comme il le fait dans quelques uns de ses ouvrages. mais c'étoit un critique mordant qui ne connoissoit point d'amis.

(a) dans l'enchiridion anatomic compilé et dressé par M. jean vigier médecin à castres en albigeois

ad Clariss.

notre médecin de niort auroit pu y joindre l'épitre et les vers qui se trouvent ensuite, l'une et les autres addressés au même Charles guillemeau, qui se trouve en tête de la 2e edition de la Conservation de la Santé que guy patin donna en 1632. edition qui se trouve à la suite du guybert de la même année. il y dit aussi qu'il en avoit addressé la premiere edition à son pere jacq. guillemeau.

ad Clariss. et amplis. Virum D. D. C. guillemeau Regis Christianissimi Consiliarium ac medicum ordinarium.

ΤΕΤΡΑΣΤΙΧΟΝ.

unde tibi valut hippocrati datus iste libellus,
pagina curve tuo nomine prima nitet.
Scilicet in nihilum sine sole relabitur orbis,
atque adeo sine te non habet istud opus.

Guido patinus Bellovacus
doctor medicus parisiensis.

Si Mr. le Senateur de mon nom, dont vous me parlez ne reconnoit pas pour auteurs le Chirurgien ou le médecin, il ne reconnaîtra pas aussi pour parens les guillemeau du poitou, et il se trouvera trois familles de même nom. il y a en cela quelque chose de particulier. Mr. le Senateur datte ses lettres de noblesse de 1626. et celui dont je vous ai parlé dans ma premiere les dattoit d'apeuprès ce tems là. il y a donc eu en même tems deux familles de guillemeau, on pourroit presque dire trois, qui ont obtenu des lettres de noblesse, et qui n'étoient point parens. trois familles de même nom animées des mêmes sentimens! peu s'en faut que je n'attribue à ce nom quelque vertu qu'il seroit rare de trouver en mêmes tems. au surplus ce nom a toujours fait honneur à qui l'a porté, et on n'a point oui dire qu'aucun soit dégénéré de la vertu de ses ancêtres. et ceux qui existent ne deshonoreront jamais Mr. le Senateur.

dans le même tems une abbesse près de paris et du même nom que reconnoît ceux qui le portent en poitou! ne seroit ce point là un mystere que Mr. le Senateur ne pourroit expliquer sans reconnoitre tous les guillemeau pour ses parens?

d'après tout cela, je crois que les guillemeau ont été en poitou avant de paroître à orléans, où quelqu'un de cette famille alla ⊕ s'établir.

⊕ s'établir, que véritablement jacques le Chirurgien y était né, fut dit dans ses ouvrages natif d'orléans, puisque son père y demeuroit, et que de quelque frère de jacques est issu Mr. le Senateur.

8 jean jacques daniel guillemeau docteur en médecine et chirurgie &c. épousa françoise magdelaine le noir. docteur du 24 juillet 1758. — né le 1.er juillet 1736.

7 jean guillemeau docteur en médecine épousa cathérine boursault — né le 24 août 1709. docteur du 2 avril 1732.

6 jacques guillemeau épousa marie collon

2.e lit

jean guillemeau ainé du 1.er lit épousa renée roy

5. jean guillemeau épousa marguérite sacher et françoise robert

esther guillemeau mariée à jacques de villiers proc.r fils de philippes, petit fils de jean, tous deux des cent gentils hommes de la chambre du roi.

françois guillemeau s.r de breuilbon

4 jean guillemeau épousa magdalaine boisseau

guillemeau s.r de la fogere

guillemeau s.r de boisvard

3 jean guillemeau épousa

ceci est prouvé par le testament de françois masson du 20 x.bre 1625.

2 jean guillemeau épousa dem.elle helie masson

jeanne guillemeau épousa philippe masson

françois masson écuier s.r de la fogere annobli par le roi, mort sans enfans

fr. masson fit son testament le 20. x.bre 1625. âgé de 92 ans. né par conséquent vers 1533. les guillemeau qui avoient épousé ses frere et soeur, n'avoient que quelques années plus ou moins, et guillemeau leur pere pouvoit à peu près être de l'âge de lucas masson né vers l'an 1500. puisqu'il fut marié en 1526.

1 Guillemeau — né vers 1500

lucas masson épousa en 1526 françoise frere — né vers 1500

origine des Guillemeau.

joseph de Villiers l'ainé, sans état. jacques
françois de Villiers le Cadet docteur Régt.
de la faculté de médecine de paris et
thérèse agathe de Villiers. aucun de marié
en 1773. ni en 1776

jacques de Villiers l'ainé, avocat
fils de jacques de V. procureur
épousa Catherine gautier

françois de Villiers dit
Breuilbon. Cadet. joseph
de V. dit de Boisbourdet
3e et N. de Villiers fille
non mariée. ses deux frères
ont laissé plusieurs enfans

esther guillemeau mariée à jacques de Villiers ~~[illegible]~~
procureur, fils de philippe, petitfils de jean, tous
deux des cent gentilshommes de la garde du Roi

La famille des de Villiers est parente des mallons.

HÎC JACET

DD. CLAUDIUS-FRANCISCUS GUILLEMEAU DE FREVAL,
in supremâ parisiensi curiâ senator:
ex regiis scientiarum academiis
Burdigalæ, Rupellæ, Lugduni,
necnon Villæfrancæ in baujoviensi tractu;
ex lugdunensi rei agrariæ societate;
inter honorarios amatores
ab academiâ picturæ sculpturæque massiliensi
cooptatus.
Patriæ devotâ oriundus gente,
post longam officiorum perennitatem
in reges nostros
CAROLUM IX, HENRICUM III,
HENRICUM MAGNUM,
LUDOVICUM XIII,
studiosissimè præstitorum
justos optimæ nobilitatis titulos
adeptâ.
Ingenii acumine gaudens,
ingentem sortitus memoriæ vim,
plurima scire avidus,
haud parùm in litteris profecit,
copiosiorque factus est legendo:
quid posset ætate maturior, non leve extat specimen;
vix enim agebat vigesimum annum,
cùm criticam Tullii orationum analysin typis mandabat.
Doctrinarum igitur genere imbutus omni,
civibus ut aliquandò proforet suis,
præeunte Minervâ,
dædaleos legum tramites ardens peragravit.
Dum autem publici juris origines atque fundamenta scrutatur alacer;
dum genuinos supremi Gallorum senatûs natales illustrare,
dum res cum æquissimè tum prudentissimè ab eo gestas colligere,
indefesso conatu satagit,
illius meditans historiam,
perennius ære monimentum exacturus:
eheu!
judicio virum,
annis juvenem,
laboris impigrum,
facundiâ donatum, donatum & eloquio,
stantem firmiter magistratûs sacramento;
summè inhiantem tardiori legalis jamjam excurrentis anni termino,
quo sincerum judicis munus omninò implere sibi liceret;
necessariorum rebus & commodis inservientem strenuè,
opis aliquid rogantibus facilem,
nomen famamque augendi non malè ambitiosissimum,
Mors crudelior
(huic in pectus auram inspirans tabificam,
huicque puros vitæ latices septico inficiens veneno,)
lentè primùm & sine sensu nutritiis intercludit commeatibus,
posthac impetu facto exedit, consumit, exsiccat,
tandemque de medio tollit;
die martis 2ª mensis octobris, horâ matutinâ 4ª cum 45 minutis, M. DCC. LXX.
Natus 26ª julii M. DCC. XLV. vixit annos XXV, cum mensibus II, diebusque VI.
Filium luget mater piissima;
fratrem luget frater amantissimus;
amicum lugent amici:
desiderant omnes.

CI GIT

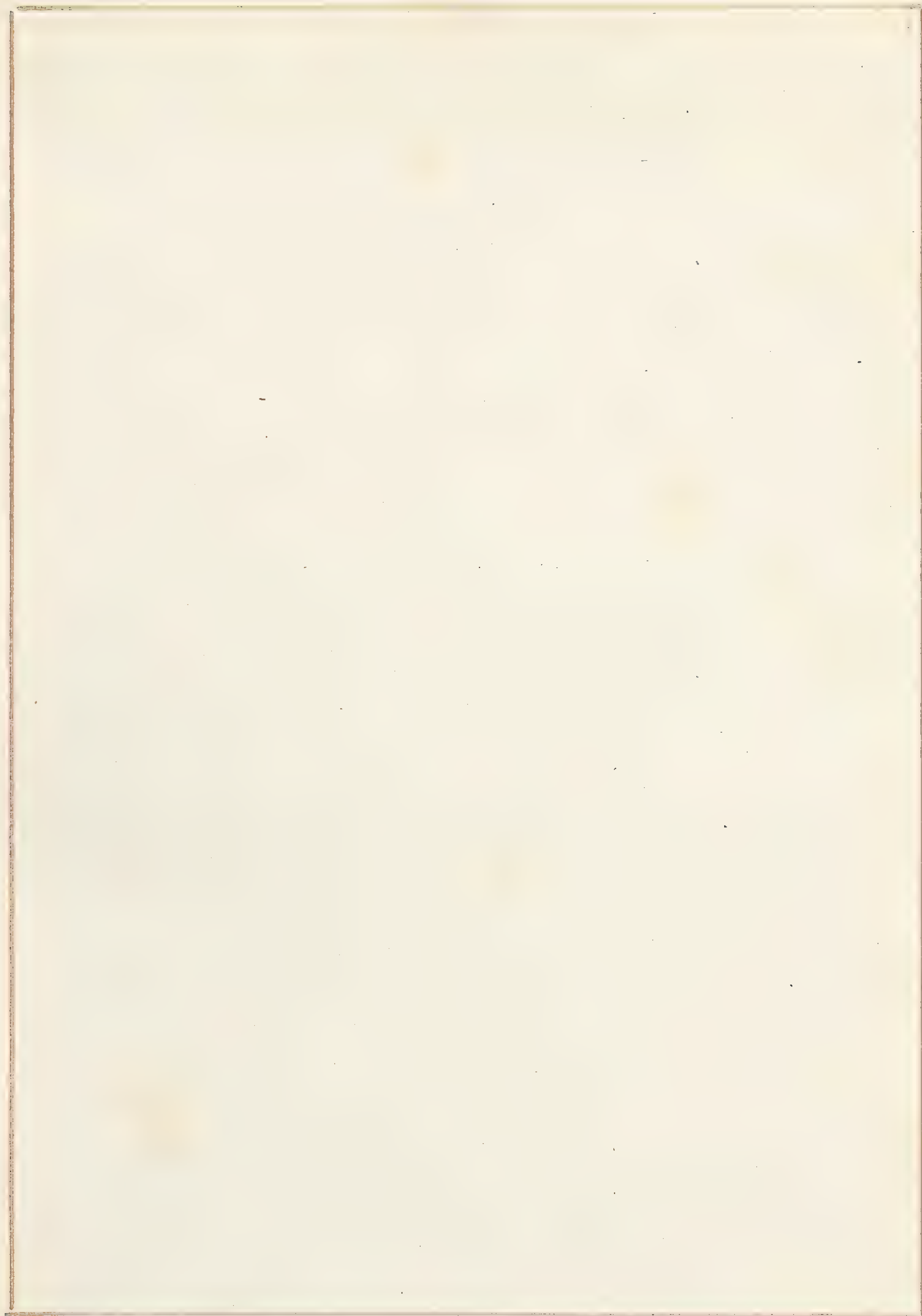
MESSIRE CLAUDE-FRANÇOIS GUILLEMEAU DE FRÉVAL,
conseiller au parlement de Paris :
des académies
de Bordeaux, de la Rochelle, de Villefranche & de Lyon;
membre de la société d'agriculture de Lyon;
amateur honoraire
de l'académie de peinture & sculpture de Marseille.
Il étoit issu d'une famille,
qui, ayant consacré ses travaux au bien de l'humanité & de la patrie,
a servi pendant plus d'un siecle avec zèle
auprès de nos rois
CHARLES IX, HENRI III,
HENRI LE GRAND,
LOUIS XIII:
ces services ont mérité d'être récompensés;
ils ont été le sceau de la plus belle noblesse.
Doué de beaucoup de pénétration,
favorisé de la mémoire la plus heureuse,
avide de sçavoir,
il fit de grands progrès dans les belles lettres,
& par ses lectures étendit ses connoissances.
Il étoit à peine dans sa vingtieme année,
lorsqu'il mit au jour une analyse raisonnée des plaidoyers de l'orateur romain;
preuve non équivoque de ce qu'on devoit attendre de lui dans un âge plus mûr.
Son esprit ainsi cultivé & orné,
il se livra avec ardeur à l'étude pénible des loix,
afin de pouvoir un jour être utile à ses concitoyens.
Mais tandis qu'il remonte à l'origine & aux fondements du droit public,
tandis qu'il travaille à fixer l'époque du parlement,
& à rassembler les faits éclatants de sa justice & de sa sagesse,
dans le dessein d'en écrire l'histoire,
& d'élever en son honneur un monument plus durable que le bronze;
la Mort, la cruelle Mort
souffle autour de lui un air empesté;
elle verse dans les sources de la vie un poison destructeur,
qui d'abord agit sourdement sur les organes,
qui bientôt les altère, les ronge, les consume, les desseche,
qui enfin ravit, enleve,
à l'entrée d'une brillante carriere,
un magistrat de grande espérance.
Ses études & ses réflexions pouvoient déjà le faire placer dans l'âge mûr,
quoique sa jeunesse l'en tînt encore éloigné pour long temps.
Il étoit infatigable au travail,
s'exprimoit éloquemment & avec facilité,
aimoit avec passion son état;
soupiroit après l'âge
où, avec plus de réalité, il pourroit remplir les fonctions de magistrat;
rendoit volontiers service,
ne se refusoit à personne;
avoit la noble ambition de se faire connoître,
& de mériter la considération & l'estime du public.
Il termina sa vie le mardi 2 octobre M. DCC. LXX. à 4 heures 45 minutes du matin:
elle fut de XXV ans, 11 mois & VI jours, étant né le 26 juillet M. DCC. XLV.
Ses foibles restes excitent les larmes de la plus tendre des meres;
un frere qui le chérissoit les essuie, & en répand avec elle;
ses amis le pleurent:
tous le regrettent.





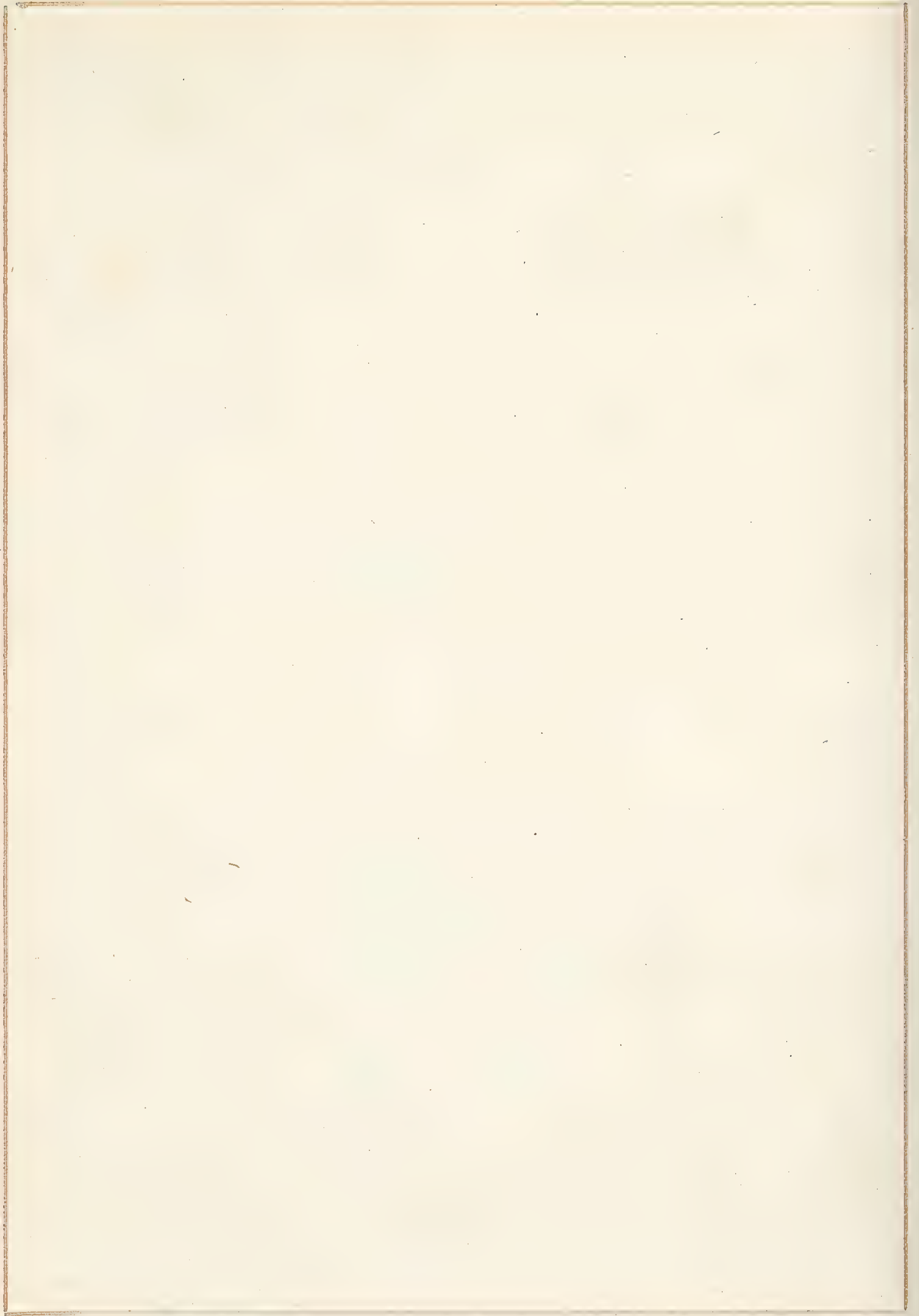












Généalogie de la famille des Vyarts.

Noble Claude Vyart Conseiller d'Etat, Procureur général de Lorraine, conseiller et auditeur des deux Chambres des Comptes de Loraine et Barrois, fut choisi en 1544. pour aller en qualité d'Envoïé à la Cour de france par le Duc françois pour y négocier ses affaires d'Etat, et le décès de ce Souverain étant arrivé la même année, il reçut ses ordres pour continüer sa légation pendant la minorité de Charles Second dont il s'acquitta tellement à la satisfaction de la Régence qu'après avoir procuré la tranquilité à l'Etat il fut honoré l'an 1545. du titre de Noblesse dont les Lettres lui furent Expédiées gratis pour lui et toute sa postérité, avec des Eloges convenables aux Services qu'il s'efforçoit de rendre. Il fut ensuite pourvû de ces Emplois par Lettres pattentes des 12. Novembre 1545, premier Janvier 1553. et 12. X.bre 1554. Il épousa Damoiselle Barbe Guyot, fille ainée d'alexandre Guyot, aussi Conseiller d'Etat, Président de la Chambre des Comptes du Barrois,

Seigneur de Lisle en Rigault, et de Christine de Genicourt. Ledit alexandre avoit pour frere Louis Guyot Prêtre Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint pierre de Bar qui a fait bâtir à ses dépens le portail de cette Eglise au devant duquel il se voit encore en relief avec ses armes qui sont d'azur au chevron d'or, deux rozes d'or en chef, et une molette d'Eperon d'or en pointe; Le Président n'aiant laissé que des filles auroit vû son Nom s'éteindre avec lui, s'il n'eut fait bâtir cette belle Chapelle de la Madelaine la premiere à main droite du grand autel de St Pierre dans les vitres de laquelle il est encore en peinture avec son Epouse, ses armes et ses alliances, les droits de cette famille étant tombés à celle des Vyarts faute d'hoirs mâles, ils ont toujours depuis possédés cette Chapelle dont le Caveau sert de sépulture à ses aînés;

Du Mariage de Claude Viart et de laditte Barbe Guyot sont nés Claude et Edmont qui furent laissés fort jeunes à la mort de

Leur père inhumé dans l'Eglise des Dames Prescheresses de la Ville Vieille de Nancy.

Claude Vyart n'ayant pû par son bas âge profiter des Employs dont son père avoit été revêtu; fut fait en 1572. Conseiller de Son Altesse Royal, Et Son avocat géneral au Baillage et prevôté de Bar, il épousa Delle Marie Bouchard fille de françois Bouchard Ecuyer Prevot de Bar dont sont issus plusieurs Enfans savoir René et alexandre qui sont les Tiges des deux familles de Trouville et de Pont sur Saux; Marie anne, et Elisabeth.

Edmond Vyart épousa Damoiselle Barbe L'Enossois seule et unique heritiere de ses père et Mère, et eurent pour Enfans, 1.º Claude Vyart marié à Neufchateau avec Damoiselle Paquette hurel, d'où sortent en droite Ligne Messire Charles Joseph Vyart Baron du Saint Empire général des armées de l'Empereur, Et Défunt le Sieur d'hatigneville son frère desq.ls il sera parlé cy après.

2.º françois Vyart qui fut prêtre et Curé

de Bauzai, gros Bourg du Diocese de Verdun;

3°. Dom odiron qui se rendit recommandable dans L'ordre de Saint Benoist par son mérite et son sçavoir,

4°. Damoiselle Barbe Vyart qui épousa René de Condé Ecuyer d'ou sortent Les Sieurs de Condé de Sevan d'aujourd'hui.

Tige de la Branche de Trouville.

René Vyart Ecuyer, aiant succedé aux Emplois de son pére fut fait Conseiller et avocat général du Barrois en 1528, Epousa en premiere Noces Damoiselle angelique Barbe de la Grange de La-quelle il eût Barbe et angelique qui furent Reli-gieuses des Dames de L'anonciation de Bar, Gabriel prestre Curé de Rup, antoine aussy prestre Curé de Comble; Et en seconde Noces Delle Nicole de la Cour, fille de françois de La Cour, Ecuyer, et de Damoiselle Marguerite Gaynot, dont est issu, Jean Vyart Ecuyer aussi Conseiller de son Altesse Roiale Et son avocat Général au Baillage et Prevosté de Bar, avec voix

délibérative audit Baillage; il avoit épousé Dam.elle Marguerite de Martinet, fille de Claude Bordat de Martinet Ecuyer Seigneur d'Embrierre Conseiller Et auditeur des Comptes du Barrois Prevôt Et gruyer de la Baronnie de Stainville; et de Dame Marie perrin, duquel mariage est issû huit Enfans, Sçavoir, françois, antoine, pierre, Louis, Jean Claude, alexis et Gabriel,

françois Vyart premier Enfant, de Jean Vyart, Ecuyer Seigneur de Trouville Conseiller de Son altesse Royale, et procureur général du Barrois, avoit Succedé à défunt Son père à la charge d'avocat général en 1707, obtint en 1710. la Création de la ditte Charge d'avocat général en la Chambre des Comptes, Et au mois d'avril 1715, a été fait procureur Général dans toutes les Juridictions du Barrois, en Se démettant de celle d'avocat général dont ils avoient joüis de père en fils depuis plus d'un Siècle. Il avoit épousé Dam.elle Thérese de Lescalle Sa Cousine, fille d'antoine de Lescalle Ecuyer Seigneur de Villette, et de Dame Jeanne de Mussy, Leurs Enfans Sont

françois mort jeune, antoine mort garçon, Joseph antoine prieur de flabo, françoise Religieuse dans l'abbaye de hoylde, Et Thérèse, qui épousa Charles Dutertre maitre des Comptes à Bar, Et depuis Conseiller au Parlement de Metz, De ce Mariage Sont nés antoine Louis, Thérèse morte fille, Catherine et françoise toutes deux Religieuses à St Dizier.

Antoine Louis Dutertre président àmortier au parlement de Metz, épousa Damoiselle Jacqueline Marguerite Morel, de Richemont près de Metz, duquel Mariage, est née françoise Cecile, anne Charlotte, Jean Baptiste Nicolas Louis, et alexis Charles, tous quatre à marier;

Antoine Vyart Second fils de Jean, et frère du Baron de Trouville, Ecuyer, avocat au parlement, a été fait par Son altesse Royale en 1711, gruyer de Ses Bois de Morlay, épousa damoiselle Jeanne Madelaine Vyart Sa Cousine, de ce mariage Sont nés, Charles antoine, Ecuyer, avocat En parlement, françois, Ecuyer, ancien Conseiller au Parlement de Metz, Jean-antoine Chanoine

de S.t pierre de Bar et Jean Baptiste Capitaine au Régiment de Guyenne infanterie Seigneur de Noÿé, épousa en 1769, Damoiselle Marguerite de Burge.

Pierre Vyart 3e. fils de Jean et frere du Baron de Trouville fût fait Chanoine de l'Eglise Collégiale de S.t Malo en Bretagne.

Jean Vyart 4.ème fils de Jean et frére du Baron de Trouville Ecuyer avocat En parlement, épousa Damoiselle Barbe Jeanneson, fille du Sieur Nicolas Jeanneson Seigneur de Soiry, ses Enfants, sont, Louise mariée à M.r gerard de Mourevelle, morte sans Enfants, alexis, et Marie;

Alexis a épousé damoiselle Catherine Colleson, Marie a épousé Etienne de Vassart Ecuyer, Maitre des Comptes à Bar, qui a eu pour Enfant, Marie Vassart morte fille a Paris, M.r De Vassart son fils ainé a épousé Damoiselle de La Neuvain dont il a plusieurs Enfants, il demeure à Dugny proche de la Ville de Verdun.

5.° Louise Vyart 3.ème Enfant de Jean et Sœur du Baron de Trouville, Comtesse de Cousance, Dame de Savonniere en pertois, Villers le Sec, Et d'Hatigueville, avoit epousé Jean Nicolas Vyart son Cousin, Ecuyer Seigneur d'Hatigueville Gentilhomme ordinaire de Son altesse Roiale Et gruyer de ses Bois de Morlay mort au mois d'octobre 1711, il étoit frére de Messire Charles Joseph Vyart, chevalier, Baron du S.t Empire Colonel, d'un Régiment de Cuirassiers, général de Battaille des armées de L'Empereur Et Commandant En Chef des armées de la haute Hongrie, après L'acquisition faite par ce général de la Terre de Cousances, il a obtenu de Son altesse Roiale quelle seroit érigée en Baronnie en 1712: et ensuite en Titre de Comté en 1715, avec La Jonction des hautes, moyenne et basse justice de Savonniere Et de Villers le Sec, et par une belle générosité a fait donnation pure et simple pardevant Notaire de cette Terre et Comté de Cousance avec toutes ses dépendances a la ditte Dame Louise Vyart sa Belle Sœur pour elle Et

Ses Enfants, qu'elle a eû de son Mariage, qui sont, pierre, Joseph, Jeanne, Charlotte, Jean Antoine et Jean Nicolas.

Pierre Joseph Vyart Comte de Cousance, Baron du St. Empire est mort garçon.

Jean Antoine Vyart Baron du St. Empire, Et depuis la mort de pierre Joseph son frère aîné, Comte de Cousance actuellement, a épousé Damoiselle Beatrix Le Begue Vicomtesse de Noussard, a eû de son Mariage, angelique Josephine, mariée à Mr. Le Comte de Goudrecourt, qui ont de ce mariage plusieurs Enfants.

Jean Nicolas Vyart Baron du St. Empire Seigneur d'Hatigneville a épousé Damoiselle Therese Savoie, fille de Mr. Savoie Médecin à Ligny, De ce mariage est née, Melle. Vyart, mariée à Mr. de Breard Commissaire de la Marine à Toulon, Charlotte, et Nicolle qui sont avec Madame La Comtesse d'Hatigneville leur Mère à Ligny.

Jeanne Charlotte Vyart, épousa armand

Jean de Broussel Comte de la Neuville, Vicomte de Voille Comte Seigneur de Bailly, Et en Seconde Noce Mr. Dambly Marquis des Evelles parent aux — Du Châtelet, De son premier Mariage est né Mr. de Broussel ancien Capitaine au Régiment de — Navarre, Seigneur de . . . . a épousé — Damoiselle le Blanc.

Augustin de Broussel Baron d'ambonville, Ecuyer de Son altesse Sérénissime Mgr. le prince de Condé, Et Marie de Broussel, mariée à Mr. de Balbeda à Paris duquel mariage est né Mlle. de Belbeda;

Marie Vyart Sœur de René fut mariée à — Noble homme Jean de Mussey qui eurent pour Enfant antoine de Mussey, Conseiller et auditeur des Comptes du Barrois, duquel sont issus, Catherine, Jeanne, Claude, et Bonne,

Catherine épousa le Sr. Nicolas Marechal — Bailly de Vaubecourt;

Jeanne épousa le Sr. de Lescalle, Ecuyer Seigneur de Villotte, père du Sieur de L'Escalle Capitaine dans le Régiment d'orléans, et de Dame Thérese

de Lescalle, Epouse de françois Wyart, Ecuyer Seigr. de Trouville procureur général du Barrois dont est parlé cy devant, Et de Dame Catherine de Lescalle, Epouse de françois de Risancourt, Ecuyer Seigneur de Silmont, Conseiller à la Chambre des Comptes et au Baillage de Bar;

Claude, épousa le Sr. de Longeville Ingénieur en chef à Thionville, qui a eu pour Enfant Mr. de Longeville prevôt de Bar mort sans Enfant; Mlle de Longeville morte fille et Mlle de Longeville qui épousa Mr. Le Baron olivier Seigr. de forcelle, duquel mariage ils eurent Melle de forcelle qui épousa Mr. Le Baron de Mahuet, dont il y a plusieurs Enfants.

Bonne de Muney derniere fille dudit Antoine, épousa Le Sr. allior Médecin Extraordre du Roy Louis quatorze et eurent pour Enfans, hyacinthe Charles, Religieux Bénédictin abbé de Moyenmoutier dans Les Vosges; pierre aussi bénédictin Et abbé de Senonne, dans les vosges aussy; Jean bapt. allior, qui fut Médecin Extraordinaire du Roy, puis fait Conseiller d'Etat, Et premier Médecin de Son altesse Roiale de Lorraine, il avoit

Epousé, Damoiselle françoise Blondelot décédée en 1711, Laquelle lui alaissé pour Enfants Joseph et pierre.

Joseph allior Ecuyer Seigneur de Durbache, Lieutenant aux Gardes de Son Altesse Roiale, Epousa Delle Louise françoise petit Didier et eurent pour Enfant; Melle allior mariée à Mr. Colin, Seigneur de Durbache, qui eurent pour Enfants, Marguerite Et une autre Demoiselle, Et Mr Durbache officier dans un Régiment d'infanterie,

Melle allior Durbache, mariée à Mr Depont Major des Cadets du Roy de Pologne, duquel Mariage est né plusieurs Enfants, Melle allior Durbache, mariée à St Diez.

Pierre allior frère dudit Joseph allior Durbache, cy devant Commissaire des guerres en france; épousa Damoiselle Noirel duquel mariage est né, joseph françois Subdélégué et Lieutenant général de police à Lunéville, Commissaire Et Intendant Général de la Maison du Roy de pologne, et fermier général du Roy de france; Epousa Damoiselle Rose Matthieu; Ses Enfants Sont N. allior abbé Commendataire de L'abbaye des Bernardins d'hauteseille et grand Vicaire de Bezançon, Joseph

françois,

françois cy devant fermier général, Et Exempt des Gardes du Roy de pologne, Jean baptiste Chanoine dela primatiale de Nancy; Stanislas, abbé Régulier des Bernardins de Labbaye de St. Benoit près de Metz, Charles, Capitaine au Régiment de Royal Navarre, Exempt des gardes du Roi de Pologne Et fermier Général a epousé damoiselle Charvet; de ce Mariage est né plusieurs Enfans, N... alliot, marié à Melle Michaut d'aubervilliers, Melle alliot mariée à Mr. Despou Conseiller à la Cour Souveraine de Nancy; Rose mariée à Mr. Le baron de L'hopital, Colonel à la suite du Régiment de Royal Italien et brigadier des armées du Roi, ils ont eu plusieurs Enfants;

Le Sr. alliot aussi de pierre alliot Commissaire des guerres, a été fait aumonier des pages du Roi de Pologne et abbé de Gendeurre près de Bar, N... alliot de allerdicre Exempt des Gardes du Roy de Pologne; Melle alliot mariée au Sr. Gague, qui ont eu deux Enfans, une Delle qui est Religieuse bénéditine à St. Nicolas, Et un fils qui a servi dans les Troupes du Prince Charles; Melle alliot morte religieuse

de S.te Hoïlde, Melle allior Religieuse chés les Dames de La Visitation de Meaux En Brie. Melle allior mariée en Champagne qui ont eu plusieurs Enfans;

Françoise allior, fille de pierre allior Commisaire des Guerres, Epousa alexandre de la Moore, Conseiller Et auditeur de la Chambre des Comptes du Barrois; duquel mariage, ils ont eu plusieurs Enfans.

Ledit S.r pierre allior Médecin Extraordinaire du Roy Louis quatorze, épousa en seconde Noce avec dispense de Rome Damoiselle Louise gabrielle Vyart, dont il n'est point resté d'Enfants.

Anne Vyart seconde Sœur de René, épousa Le S.r françois Laurent Ecuyer Seigneur de Briel, duquel mariage est issüe une D.elle Laurent mariée à M.r de Billaud, qui ont eu pour Enfant, M.r de Billaud, qui a épousé, damoiselle Brouillière, duquel mariage est né françois de Billaud, prevôt de Bar mort sans Enfans; M.r de Billaud mort Chanoine de S.t antoine, Melle de Billaud fille, Et Le Chevalier de Billaud Capitaine au régiment Royal Lorraine, marié a Damoiselle de Cheppe Et ont plusieurs Enfants.

Claude Vyart sixième fils de Jean et frère du Baron de Trouville a été fait Capitaine de Cuirassiers dans Le Régiment du général Vyart.

Alexis 7ème fils de Jean Vyart, et Chanoine de la Collégiale de la primitive Eglise de St. Max de Bar;

Gabriel Vyart 8e. fils de Jean, et Jésuite qui se distingua dans la Société, Le Sieur Jean Vyart avocat Général leur pére, digne de grands Eloges par l'Education donnée à une si belle et nombreuse famille, est mort au mois de Novembre 1707.

Tige de la Branche de Pont sur Saux.

Alexandre Vyart Ecuyer, second fils de Claude premier avocat général, et frére de René, fût Conseiller et auditeur des Comptes de la Chambre du Duché de Bar, il avoit été choisi, et Nommé auparavant par son altesse Charles IV. pour être Conseiller en sa Cour Souveraine de St. Mihiel dont il fit ses trés humbles remerciemens N'aiant pû se resoudre d'abandonner son bien, Et ses Commodités pour aller en un Lieu où il ne possedoit aucun bien fond, il eût ensuite L'honneur d'Être chargé en qualité d'avocat, de toutes les affaires que Nicolle Duchesse de Lorraine, Et Le Duc Nicolas françois avoient au Baillage de Bar, Lequel aiant succédé a La Souveraineté de Lorraine et Barrois, par La démission que fit en sa faveur Le

Duc Charles Son frére; fit Conseiller et auditeur des Comptes du Barrois ledit Sieur alexandre Vyart Et par une grace Spéciale et particuliére insera dans les lettres qui lui furent expédiées gratis... que ledit Sr. alexandre Son fils jouiroit de cet Emploi: conjointement ou Séparément avec ledit Sr. Son pére, à leur volonté sans quil fut besoin de nouvelle provision, Le Roi étant entré quelque tems aprés en possession des Etats de Lorraine confirma Ledit Sr. Vyart dans cette Charge par lettres pattentes données à Versailles le ... il épousa Damoiselle Marie le Breton fille de Claude le Breton, Ecuyer, Et de dame Margueritte poupart, Et eurent deux Enfants, alexandre Et anne;

Alexandre Vyart Ecuyer Seigneur de pouparfaux Et de Robertespagne Conseiller de Son altesse Roiale, Maitre et auditeur des Comptes du Barrois, et Lieutenant particulier du baillage de Bar, a épousé en premiere Noce damoiselle Louise de Vienne, fille de Jean de Vienne, Ecuyer Conseiller et procureur du Roy Echevinage et Maréchaussée de St. Dizier, et de Dame Margueritte de Thiellement dont il a eu plusieurs Enfants, Sçavoir Margueritte, Louise gabriel, Germain Charles, Jean Eliza-

beth et antoine; Et en seconde Noce a épousé delle
Gabriel archangeli, fille de défunt Nicolas
archangely Ecuyer, et de dame Emiliana
Border, dont sont issus, alexandre, germain,
hiacinte anne Marie, et françoise - - - - - - -
Enfant du premier Lit

Germain d'yart Ecuyer Conseiller de Son
altesse Royale, prevôt capitaine gruyer et
Receveur des Villes de St avold et de hombourg
dans la Lorraine allemande fut gratifié En
1706. par ladite altesse d'une pension de 300ᵗᵗ
Et mourut le Jeudy de la Semaine Sainte douze
avril 1713, il avoit épousé damoiselle françoise
Voyer, fille du Sr. Voyer Ecuyer Seigneur
de Montclos, et En partie de Bouquenom, -
gouverneur du Comté de Saverden, Soeur de Mre.
Voyer aumônier de Son altesse Royale, Et
Curé de St. avold, et du Sr. de Montclos premier
Capitaine du Régiment de Greder Etranger. -
De ce Mariage Sont Sortis, Jean prêtre religieux
Bénédictin, Charle qui a obtenu les mêmes Em-
plois qu'avoit son père défunt, Lequel a épousé
le 31. Juillet 1714. damoiselle angelique
Thiébault, fille du Sr Thiébault avocat a

Nancy, De ce mariage, est née Melle Vyart morte fille, Et Mr. Vyart avocat à la Cour Souveraine de Nancy, il a épousé damoiselle huin de Naville duquel mariage est né plusieurs Enfants.

Germain Vyart troisième fils fut fait Cornette la même année dans le régiment de Cuirassiers du général Vyart, Elisabeth qui a fait profession dans l'abbaye royale de Vergaville, henriette qui est restée fille a St. avold;

Charles Vyart frère de germain, Ecuyer Conseiller de Son altesse Royale, en son Baillage de Bar, a été fait par Laditte altesse l'année 1715, Maire de l'hôtel de ville de Bar, avoit épousé damoiselle Madelaine Serre, fille de Cesar Serre Ecuyer procureur de S. A. R. En la grurie de Bar, Et de damoiselle Léchicaut, Leurs Enfants Sont, Cesar prestre Chapelain de deux Chapelles dans Les 2. Collégialles de Bar, destiné par S. A. R. au premier Canonicat vacant, Marie anne, Jeanne, antoine, Charle Joseph Marguerite Madelaine Et alexandre; antoine Vyart fut fait Lieutenant ~~d'un Régiment~~ de grenadiers d'un régiment d'Infanterie pour le Service de L'Empereur, par

La faveur et à La recommandation du général Vyart aiant quitté le Service de france où il étoit lieutenant dans un Vieux Corps, Marianne a épousé le Sieur Didelot Ecuyer, elle est morte Sans Enfants; joseph mort garçon, Damoiselle Jeanne Madelaine a épousé antoine Vyart Son Cousin frère du Baron de Trouville dont la postérité est cy devant rappellée; Charles Vyart a épousé damoiselle gillot, qui a eu de Son Mariage, Charles françois et françoise Margueritte, Margueritte a épousé le Sr. Charles pillement Ecuyer avocat en parlement, de ce Mariage est née Jeanne et Madelaine pillement. Madelaine Vyart a épousé Jean Baptiste Hervé de l'Epron, Ecuyer, Directeur de la poste aux Lettres de Bar, qui a eu deux Enfants, Elisabeth morte fille Et Marianne mariée au Sr. Marie Jerome Barbier Seigneur de St. genet, d'orconte et Blassy, présidt. au présidial de Vitry Le françois, alexandre mort Chanoine de St. Max de Bar.

Jean Vyart frère de Charles et de germain, Ecuyer Capitaine dans le Régiment de Sur laube Etranger, avoit épousé à la Ville d'Arras, damoiselle helaine Claire Biner, fille du greffier en Chef de cette Ville, de ce Mariage est née Louise

Vyart, mariée en 1713. au Sr. Joseph Vaultrin Substitut de Mr. Le procureur général de Lorraine En la ville de Blamont, de ce mariage est née Marie Louise mariée au Sr. antoine Roussélot avocat En parlement, Et fait ensuite maire Royal de la ville de Vic, de ce mariage est nées Sophie, françois et Louis; Et en seconde Noce, a épousé noble Jacques Louis Roger, Ecuyer procureur du Roy en la prevôté et gruerie de Blamont; de ce dernier Mariage est né Jean antoine, marié a damoiselle Madelaine Sanegon fille du Sr. françois Sanegon, Négotiant à alfort près de paris, duquel mariage est nées, Cristophe Cezar, Jorgeline et alexandre, Et Marie Louise Roger mariée au Sr. Etienne Sanegon Lieutenant des Chasses de Sa Majesté Le Roy de pologne Duc de Lorraine Et de Bar, de ce mariage sont issu, Marie Thérese et Etienne françois, morts jeunes tous deux.

Antoine Vyart frére de Charles, de Jean Et de Germain se fit Religieux Bénédictin sous le Nom de Dom odilon, fut fait Curé de Remoncourt en Lorraine Ensuite prieur de pont St. Vincent, est allé mourir dans

L'abbaye delaie St. Christophe près de Nancy.

Elisabeth est morte fille à l'âge de 23. ans.

Enfants du Second lit.

Alexandre Vyart Ecuyer Seigneur de pont sur Saux gentilhomme ordinaire de la Chambre de Son A: R; a épousé le 11. 9.bre 1704, dans l'Eglise de Saint Evre de Nancy, damoiselle Catherine Dardeville, fille unique du S.r Sebastien Dardeville Seigneur de Longchamp, et de dame agnès de Sears Dame de la ditte terre de Longchamp, ils ont eû de ce mariage, Charles Catherine et gabriel Claude.

Alexandre Vyart premier Enfant du Second Lit, Ecuyer Seigneur de pont sur Saux, gentilhomme de S. A. R. épousa a Neufchateau damoiselle Rousseau, a eû pour Enfant M.r Vyart mort dans les Isles, et Melle Vyart qui reste à Neufchateau,

Hyacinte Vyart mort Capitaine en Empire;

germain mort aussi Capitaine en Empire;

Anne, morte Religieuse dans Le Couvent des Soeurs Claires de Bar.

françoise Claire Religieuse de L'abbaye Royalle de Vergaville;

Marie Vyart leur Soeur a épousé hiacinte Baron de Coliques Seigneur de Levoncourt et de la Vallée, a eû pour Enfant françois et hiacinte, hiacinte est mort Capitaine dans le régiment des gardes Lorraine, — françois Baron de Coliques qui est dans les Chevaux Légers de la garde du Roy a Versailles, a épousé damoiselle Catherine de Poirson, Leurs Enfans Sont, M. Coliques page du Roy et actuellement Lieutenant dans un régiment d'infanterie, Et Melle de Coliques, qui est à St Cyr.

Anne Vyart fille d'alexandre premier du nom Et de Damoiselle le Breton, épousa germain guerrier, — Ecuyer, cy devant Capitaine d'infantrie dans les Troupes de Lorraine, de leur mariage Sont nés, françois, Marianne, pierre, Catherine, Charlotte Et Marguerite,

françois guerrier Ecuyer Seigneur de Retz avocat du Roi au présidial de Metz, et Maitre particulier des Eaux et forêts du pays Messin, a épousé delle Angelique després fille d'un Trésorier général de france; et ont eû plusieurs Enfans,

pierre guerrier est prestre Seigneur et Curé de Troyon du diocese de Verdun, mort Chanoine de la Cathedralle de Verdun.

Catherine est Religieuse au Monastère de St Joseph

à Chaalons en Champagne.

Charlotte est Supérieure dans le même Couvent.

J..... guerrier Ecuyer et avocat du Roy au Présidial de Metz epousa damoiselle ..... Et eût N... guerrier et J... guerrier Chanoine actuellemt. de la Cathédrale de Verdun;

N... guerrier Ecuyer, a épousé damoiselle paquin, a pour Enfant N... gerrier garçon, et Melle guerrier fille.

Marianne guerrier a épousé françois le Moine Ecuyer Seigr. du Vassé et du fief de Courcelles. Et ont eû plusieurs Enfants

Elisabeth Vyart troisiéme Sœur de René, épousa Jean pierrard, ils eurent de ce mariage, Cristine mariée à J... Bertrand du plateau, duquel est né Jean Bertrand du plateau qui épousa françoise ayuès heyblot, Et anne, qui épousa Jacques de Thionville.

Dudit Jean Bertrand sont sortis, Jean françois Bertrand et pierre Bertrand.

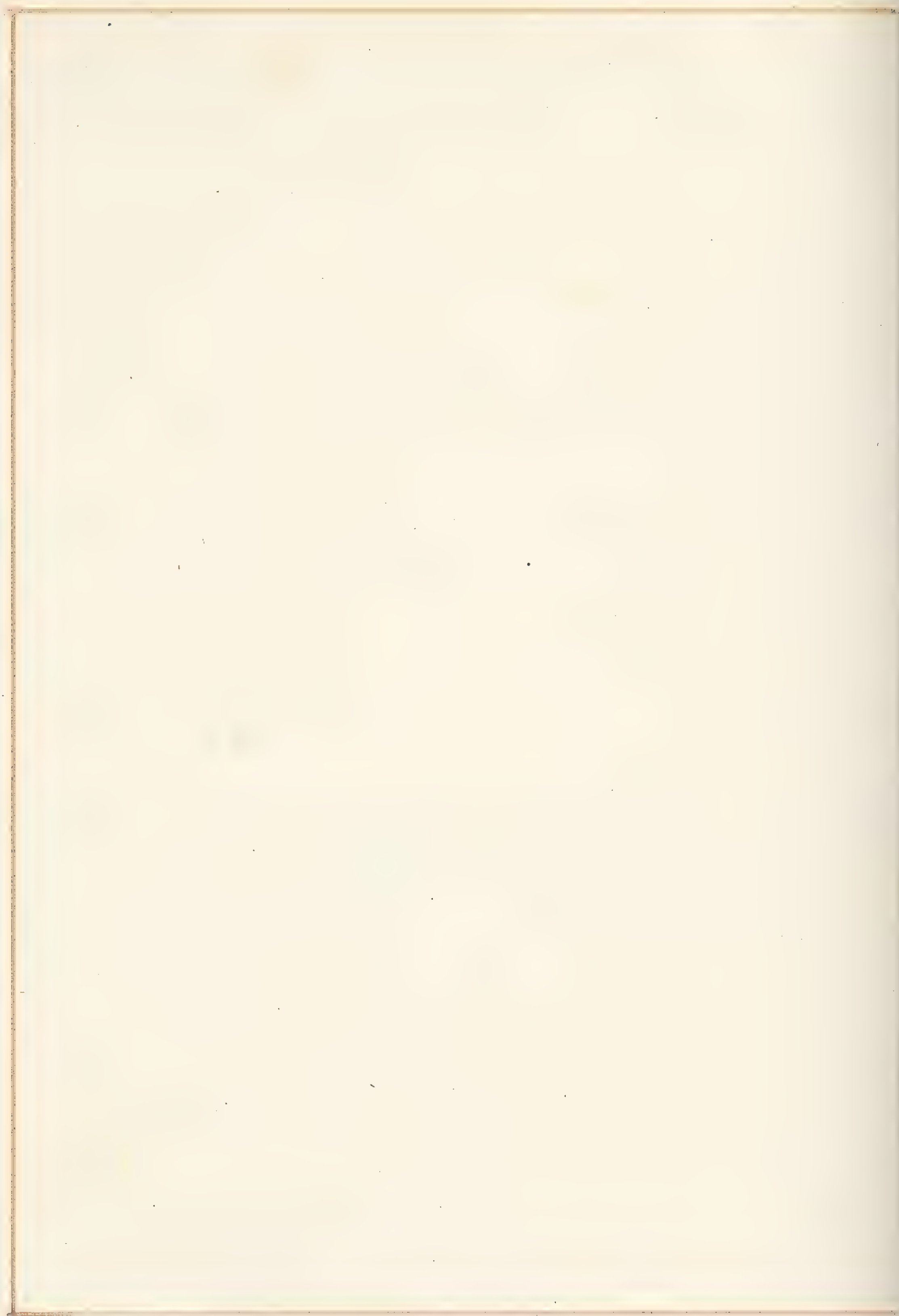
Jean françois Bertrand épouse damoiselle la fauche, de ce mariage est né Jean Bertrand, et trois filles.

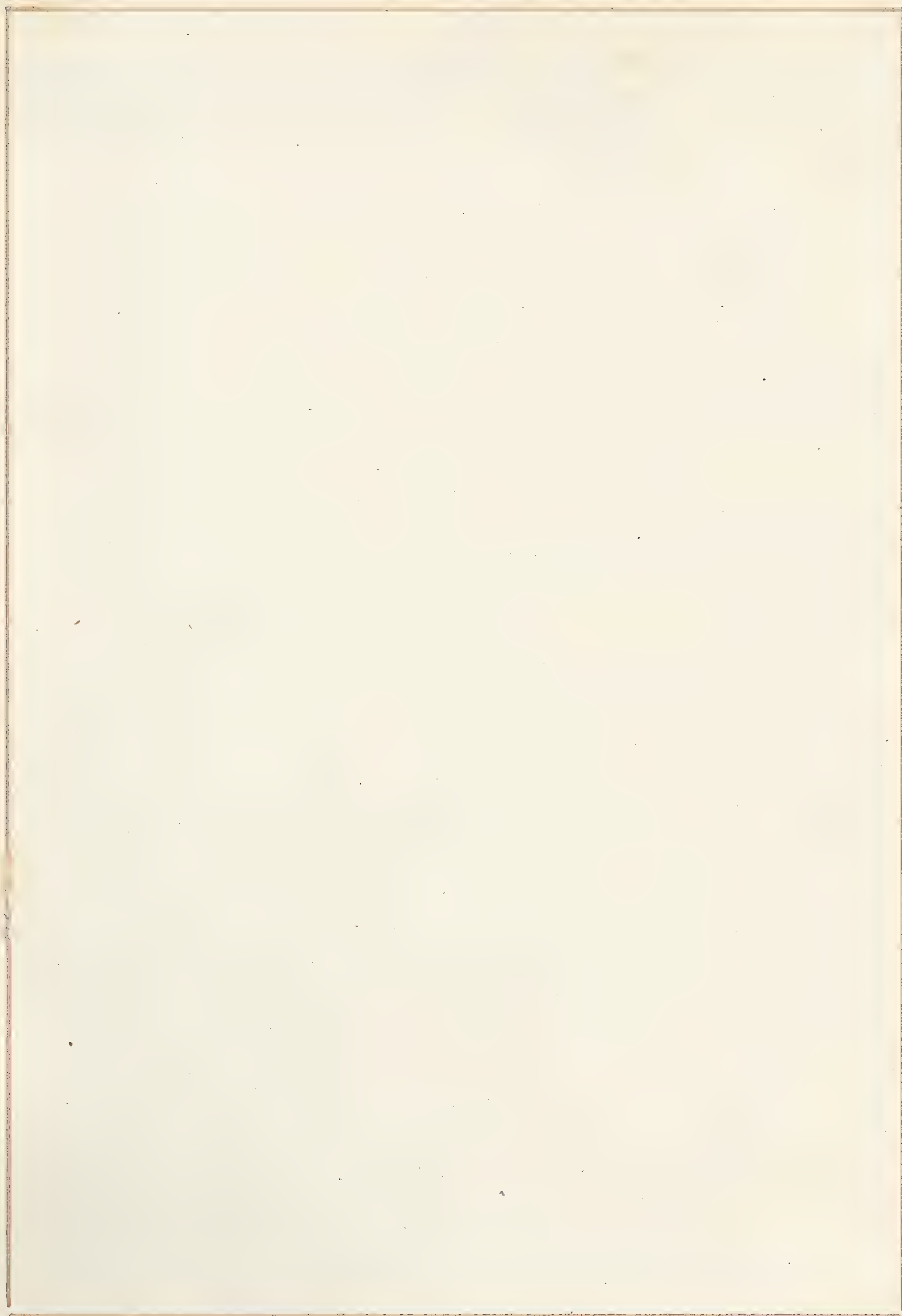
Jean Bertrand a épousé damoiselle .... de Vitry il a pour Enfans N... Chapelain de la Chapelle de Sommelone mort, Et M.... officier au régiment de Vaubecourt. M... Jésuite.

Pierre Bertrand épousa Damoiselle .... et eurent pour Enfant Marie Bertrand qui a épousé Le Sr. Roger, duquel mariage est né une fille mariée au Sr. Le Mire, qui a plusieurs Enfants.

De Jacques de Thionville Epoux d'anne Bertrand, est né le Sr. de Thionville marié à damoiselle platel, Leurs Enfants sont M. de Thionville marié à apremont à Damoiselle ......, Mr. de Thionville marié à damoiselle de Niceville qui a un garçon, Melle de Thionville mariée à Mr. .... et Mr. de Thionville Chanoine de St. Diez. /.









Recherches sur la Vie et sur les ouvrages de Guy de Chauliac.

MS. de las pertidas d'alverna. Maitre guy de Chauliac naquit dans un Village de ce nom, du diocese de mende en gevaudan sur les frontieres d'auvergne, dont la seigneurie temporelle et universelle appartient au prieuré de la Voûte près Vide capit. universale Langeac, ordre de Cluni. le nom de Chauliac existe encore. il est porté par des païsans qui ne se doutent pas d'appartenir à un auteur aussi Celebre, mais qui vraissemblablement n'a point d'autre origine que le territoire qu'ils Cultivent. dans presque toutes les habitations du Roiaume, on découvre des noms propres de lieu portés par des hommes attachés à la glebe sans avoir aucune illustration. les anciens terriers de cette terre prouvent l'existence de la famille. les Chauliac étoient et sont encore des laboureurs. guy fit sans doute ses études au College de mende qui avoit alors une certaine Célébrité. il étoit Clerc en 1325. en cette qualité il assista archives du Chapitre de Langeac Comme témoin à la ~~Célébration~~ fondation d'un obit faite par guillaume de Blau seigneur de Giberté, en faveur du Chapitre de Langeac. il y est nommé Magister Guydo de Cauliacho Clericus.

C'est à montpellier qu'il étudia les élémens de l'art qu'il exerça toute sa Vie. je Remarque que la médecine étoit alors partagée en 4. Capitulum universale fere initio. trois Corps. le premier étoit celui des physiciens, le second celui des miéges ou médecins, et le troisième des Chirurgiens ou barbiers. Chauliac les distingue dans sa chirurgie écrite en languedocien, en physica, metga, et Cyrurgia. cette même division se lit dans un Canon Capitul de St. Martin des Champs de Paris de l'an 1302. le physicien est distingué du médecin et celui-ci de l'art du barbier. en faisant de plus grandes Recherches, elle se trouve encore dans nos anciens Romanciers. le physicien étoit un Clerc Célibataire, ordinairement ecclésiastique. la plupart étoient Chanoines. ils savoient l'astrologie, ils Consultoient les malades qui alloient les Visiter, ils ne trempoient point leurs mains dans le sang; nam l'église abhorre le Sang. ecclesia abhorret à Sanguine. ils faisoient auprès des grands ce que les astrologues font chez les despotes orientaux.

le médecin ou le miége, nom qui se Conserve dans la Suisse parmi les Charlatans, avoit alors une plus grande Célébrité.

C'étoit un Clerc du nombre de ceux appellés Clerici uxorati. ils voioient les malades chez eux, au lit, ils faisoient les opérations de Chirurgie, tels étoient Lanfranc et Saliceti.

C'est au Commencement du XVᵉ Siecle que ces deux corps se réunirent, à mesure que les universités se renouvellerent et particulierement à Paris en 1450. dans la Réformation du Cardinal d'Estouteville.

le barbier ou Chirurgien étoit un laïc ignorant les humanités, qui exerçoit la profession de Chirurgien et celle de barbier. c'est Contre ces gens là que Lanfranc fait de grandes déclamations dans sa Chirurgie.

il y avoit à montpellier des professeurs que Chauliac écouta avec le plus grand Respect. Raymond de Molieres Bachelier en 1334 et Chancelier en 1338, qui suivant guillaume des innocens, est le même que guillaume de la Chaue de Vinos ou de Vivario, auteur du traité de la peste de 1348. Maitre Barthelemi ou Bertomeu appellé mal apropos Bertuccius enseignoit l'anatomie sur les Cadavres. il faisoit suivant Chauliac son disciple quatre leçons. la premiere étoit la démonstration des Viscères du bas ventre, quia Citius putribilia; la seconde Celle de la poitrine. la troisième Celle du Cerveau, et la derniere celle des extrémités.

P. de toulouse, P. d'orlhac ou d'aurilliac, un médecin boulonnois. il n'a point nommé les autres, mais il parle d'eux en général. il Rapporte souvent les opinions de la noble estudi de montpayler dont il étoit membre.

Guy ne négligea aucun moien d'acquérir les Connoissances de son état; il lut avec le plus grand soin les auteurs anciens de l'une et de l'autre traduction, c'est à dire les Versions faites sur les auteurs arabes, et celles que nicolas de Reggio avoit faites sur le texte grec par le Commandement de Robert le sage Roi de Sicile. il Surmonta tous les dégouts que lui occasionnoient la lecture des modernes de son siecle, pour mériter la Réputation dont il a eu l'honneur de jouir de son vivant.

il pratiqua la médecine quelque tems à Lyon. il fait mention de

Mᵉ aymeric, de Mᵉ P. de bossicat ou de bonasco, et de Mᵉ odon qui étoit aussi distilateur et pharmacien, et qui préparoit pour son usage tous les médicamens qu'il administroit à ses malades; tous trois habitués dans cette ville. il paroit qu'il s'arrêta dans d'autres endroits pour le même sujet.

Pierre Roger qui de moine de la Chaise dieu devint Cardinal, et ensuite pape en 1342 sous le nom de Clement VI. se l'attacha. il le fit sous les titres de Médecin, de Commensal et de lecteur de sa Chapelle: emploi qu'il a toujours ~~gardé~~ possédé sous innocent VI et sous urbain V. son Compatriote. en 1345 guy écrivit un traité de l'astrologie: en 1348 son traité de la peste. en 1363 il compila sa grande Chirurgie en langue Vulgaire, et l'adressa à ses anciens maitres, les physiciens de ~~paris~~ montpellier, de boulogne, de paris et d'avignon, particulièrement à ses Confreres de la Cour de qui il a beaucoup appris, dit il, en opérant sous leurs yeux; en lisant leurs ouvrages et écoutant leurs avis.

il fait ensuite une longue énumération des auteurs qu'il a lu qui existent pour la plupart dans nos Bibliothèques, soit imprimés, soit MSS. Vidi operationes multas et multa scripta predictorum

les Sectes de médecine qui étoient connues dans son siecle, étoient dit il les logiciens et les empyriques, ce qu'il faut avoir entendre des Physiciens et des médecins.

il les distingue ensuite en cinq sectes thérapeutiques

la premiere est celle de Roger, Roland et des quatre maîtres.

la seconde celle de brun et de theodoric

la troisième celle de guillaume de saliset ou de la saussaye et de lanfranc.

la quatrième celle des Chevaliers de l'ordre teutonique qui étoit fort superstitieuse.

la Cinquième celle des idiots et des femmes qui prétendoient guérir les maladies sans employer aucuns Remedes; en implorant le secours de la divinité. cette secte ne peut manquer d'être éternelle.

Chaulia a fait un Choix de toutes les méthodes de ces auteurs pour composer sa Chirurgie. cette Compilation a eu pendant longtems les plus grands succès, la multitude d'éditions, de traductions et de

Commentaires en est la plus grande preuve. elle a servi pendant plus de trois siecles de manuel et de livre élémentaire pour les jeunes chirurgiens, honneur que les auteurs qu'il nomme n'ont pas eu et qu'il méritoit à plus d'un titre.

il paroit qu'il étoit entierement dévoué à son état. ego nunquam consuevi ire extra urbes, nisi mecum portavi bursam clysteriorum et aliqua communia. je n'ai jamais sorti des villes sans porter la bourse des clysteres et des remedes communs pour les maladies ordinaires. il faut ajouter en faveur des botanistes: et quaerebam herbas per campos, je cherchois des plantes dans la campagne. tr. VII. chap. 4.

on trouve encore un passage remarquable dans son livre pour servir à l'histoire des lunettes: après avoir indiqué plusieurs remedes pour la foiblesse de la vue, il ajoute: si questas no valen lavors fa a recorrer als ocullaris de vitrum o de berils. et si ista non valent, ad ocularios vitri aut beryllorum recurrendum est. si ces choses n'y profitent, il faut avoir recours aux lunettes de verre ou de beril." on doit comparer cet endroit avec un passage du lilium medicinae de ~~gordon~~ Bernard gordon. part. 3. cap. 5. et avec un remede qu'on trouve dans le dernier chapitre d'un livre pseudonyme publié sous le nom de trotula où il est question des lunettes. rien n'est plus singulier que l'usage du béryl pour grossir les objets. cependant il est plus ancien que la découverte des lunettes. marbodée dit de cette pierre .... infirmis oculis in qua jacet unda medetur.

sanchez

un medecin dont les lumieres et l'érudition sont connues de tous les gens de lettres a déja démontré que le mal vénérien existoit avant le premier voiage de christophle colomb en amérique. mr. astruc qui avoit développé le systême de le clerc, étoit fortement persuadé du ~~systême~~ contraire. cependant il n'a point répondu de son vivant à mr. sanchez comme il l'avoit promis. cette opinion sembleroit être encore un problême à résoudre si astruc n'avoit pas fourni des armes contre lui. guy de chauliac est un des anciens à consulter dans les recherches importantes qu'il faudroit pour jetter le plus grand jour sur cette question. la décence nous oblige de supprimer dans cette assemblée la lecture des détails. nous les réservons pour des conférences particulieres.

il parle des maladies qui arrivent à la verge et au col de la matrice

ce sont, dit il,

Ce dont dit il des excoriations, des échauffemens et des ulcères virulens. il distingue très bien l'inflammation simple qui se guérit avec l'eau rose, ou l'eau de plantin, l'alun et l'album Rhasis camphré d'avec les ulcères corrosifs de la Verge qui sont dans l'urethre, ou sur le prépuce ou le grand, il fait mention des Rhagades ou chairs fongueuses, des grosseurs des fistules, des fics de cette partie qui sont virulens, putrides, corrosifs, et chancreux. Voiez le tr. IV. doctrine II. Chap. VII. de escalfament o scaldadura et sinzura en la Virga per jaura ab femna sutza. – les maladies de la matrice ou de la Vulve sont les mêmes que celles de la Verge; si ces maladies ne sont pas la siphilis, il faut établir une classe particulière dans celles qui subsistent de nos jours pour les distinguer l'une de l'autre, et expliquer encore pourquoi les lepreux n'existent plus dans le milieu du 16e siècle que dans les lieux éloignés des grandes villes. on trouve des actes de réception dans les léproseries jusqu'en 1580, ou environ. ne seroit ce point pour la grosse vérole?

Guy de Chauliac a jetté de grandes lumieres sur l'histoire de la médecine de son siècle. il en a tracé un plan exact. son ouvrage mérite une distinction parmi ses contemporains. on peut le regarder comme un précis des opinions de son temps. il ne doit pas tenir le premier rang dans la chirurgie moderne: mais il ne seroit pas juste de le laisser enfoui dans nos bibliothèques.

un livre qui a instruit les fallope, les paré, les pigray, les van-horne, les guillemeau, les tagault &c. qu'on a abrégé jusqu'à de nos jours pour les jeunes gens, traduit en allemand, en espagnol en françois, en hollandois, en italien et en latin, qui a eu près de deux cens éditions, est certainement l'ouvrage d'un grand homme.

Notice des ouvrages de guy de Chauliac.

Recherches sur la vie et sur les ouvrages de guy de chauliac.
(autre copie un peu différente et un peu plus ancienne que la précédente)

addressées à l'académie des sciences et belles lettres de Toulouse.

titre. Par M.r Gobet garde des archives de M.r le Comte de Provence, Correspondant de cette académie



Maitre Guy de Chauliac naquit dans un village du diocèse de mende en Gevaudan sur les frontières d'auvergne (1) qui porte son nom, dont la seigneurie temporelle et spirituelle appartient au prieuré de la Voute ordre de Cluny près la ville de Chillac dans le duché de mercœur. des Païsans portent encore le nom de Chauliac et c'est celui du territoire: presque toutes les habitations du Royaume ont donné les noms propres de lieu, portés par des hommes attachés à la Glebe sans participer à cette haute illustration qui distingue la noblesse de nom et d'armes. Guy fit sans doute ses études à mende: le College de la Cathédrale avoit alors une grande Célébrité. il étoit Clerc en 1325. en cette qualité il assista comme témoin à la fondation d'un obit fait par guillaume du Blatt, seigneur du Gibertès, en faveur du Chapitre de Langeac; il est nommé (2) Magister Guido de Cauliaco Clericus. C'est à (3) Montpellier qu'il étudia les élémens de l'art qu'il exerça toute sa vie. je remarque que la médecine étoit alors partagée en trois Corps: le premier étoit celui des physiciens, le second celui des meges ou médecins, et le troisième celui des Chirurgiens ou barbiers. Chauliac les désigne dans sa Chirurgie écrite en languedocien, en physica, metga, et cirurga (4). cette même division se lit dans un Canon Pascal du prieuré de S.t martin des Champs de paris de l'an 1302. le physicien est distingué du médecin, et celui-ci l'est du barbier; elle se trouve aussi dans nos anciens Romanciers.

le physicien étoit un Clerc célibataire ordinairement ecclésiastique, la plupart étoient Chanoines; ils savoient l'astrologie judiciaire; ils consultoient les malades qui alloient les visiter, mais ils ne transportoient

(1) le MSS. languedocien porte De las partidas d'alverne
(2) terriers de chauliac
(3) archives du Chapitre de langeac
(4) V. Capitul. universale fere initio.

point leurs mains dans le Sang, non ecclesia abhorret à sanguine. ils faisoient auprès des grands ce que les astrologues font chez les despotes orientaux.

le médecin ou le mége, nom qui s'est conservé dans la suisse pour désigner le charlatan, avoit alors une plus grande célébrité. c'étoit un clerc du nombre de ceux appellés clerici uxorati. ils voioient les malades dans leurs maisons, ils faisoient les opérations de chirurgie: tels étoient lanfranc et salicet.

c'est au commencement du 15e siècle que ces deux corps se réunisent, à mesure que les universités se renouvellerent et particulièrement à paris dans la réformation du cardinal d'estouteville.

le barbier ou chirurgien étoit laïc. il ignoroit les humanités, et exerçoit ensemble la barberie et la chirurgie. c'est contre ces gens là que lanfranc fait de si grandes déclamations dans sa chirurgie.

il y avoit à montpellier des professeurs que chauliac écouta avec le plus grand respect; raymond de molieres bachelier en 1334 et chancelier en 1338. qui suivant guillaume des innocens est le même que raymond de la chau de vinas auteur du traité de la peste de 1348. maitre barthelemy ou berthomeu appellé mal à propos bertuccius enseignoit l'anatomie sur les cadavres: il faisoit suivant chauliac son disciple, quatre leçons; la premiere étoit la démonstration des viscères du bas ventre, quia citius putribilia; la seconde celle de la poitrine; la troisième celle du cerveau; et la derniere celle des extrémités. P. de Toulouse, P. d'orlhac ou d'aurillac, et un médecin boullonois. il n'a point nommé les autres; mais il parle d'eux en général. il rapporte souvent les opinions de la noble estudi de montpayler

Guy ne négligea aucun moien d'acquérir les connoissances de son état. il lut avec le plus grand soin les auteurs anciens de l'une et l'autre traduction des auteurs grecs; c'est à dire les versions faites sur les auteurs arabes et celles que nicolas de reggio avoit traduites sur les textes originaux par le commandement de robert le sage roi de sicile: il surmonta tous les dégoûts que lui occasionnoient la lecture des modernes de son siecle, pour mériter la réputation dont il a eu l'honneur de jouir de son vivant.

il pratiqua la médecine pendant quelque tems à lyon: il y fait mention de Mtre aymeric, de Mtre P. de bossicat, alias de bonanto, et de Mtre odon qui

étoit aussi distillateur et pharmacien, et qui préparoit pour son usage tous les médicamens qu'il administroit à ses malades: tous trois habitués dans cette Ville. il paroit qu'il s'arrêta dans d'autres lieux pour le même sujet.

Pierre Roger qui de moine de la Chaise-dieu, devint Cardinal et ensuite pape en 1342. sous le nom de Clement VI. se l'attacha: il le fit son commensal avec les lettres de Maitre en medecine de sa maison et de lecteur de sa Chapelle, emploi qu'il a toujours possédé sous innocent VI. et urbain V son compatriote. en 1345, il écrivit un traité d'astrologie: en 1348. son traité de la peste: l'an 1363, il compila sa grande Chyrurgie en langue Vulgaire, qu'il addressa à ses maitres, les physiciens et medecins de montpellier, de boulogne, de paris et d'avignon, particulierement à ses confreres de la Cour de qui il a beaucoup appris, dit il, en opérant sous leurs yeux, en lisant leurs ouvrages et en écoutant leurs avis

il fait ensuite une longue énumération des auteurs qu'il a lus, qui existent dans nos bibliotheques, soit imprimés, soit MSS. Vidi operationes multas, et multa scripta prædictorum.

les sectes de médecine qui étoient connues dans son siecle, étoient, dit il, les logiciens et les empyriques; ce qu'il faut encore entendre des physiciens et des médecins.

il les distingue ensuite en cinq sectes thérapeutiques: la premiere est celle de Roger, Roland et des quatre maitres; la seconde celle de brun et de théodoric; la troisième celle de guillaume de salicet ou de la saussaye et de lanfranc (1); la quatrième celle des chevaliers de l'ordre teutonique, qui étoit fort superstitieuse; enfin la cinquième, celle des idiots et des femmes qui prétendoient guérir les malades sans employer aucun remedes, en implorant les secours de la divinité.

Chauliac fit un choix de toutes les méthodes de ces auteurs pour composer sa Chirurgie: cette Compilation a eu pendant longtems les plus grands succès. la multitude d'éditions, de traductions et de Commentaires en est la plus forte preuve: elle a servi pendant plus de trois siecles de livre élémentaire pour les jeunes chirurgiens: honneur que les auteurs qu'il cite n'ont pas eu, et qu'il méritoit à plus d'un titre. il conseille d'employer les remedes simples par préférence dans toutes les maladies. il portoit toujours avec lui les secours nécessaires pour assister les pauvres (2). ego mingeaux ~

(1) Voiez le nouv. dict.re hist. art. lanfranc dans le supplément.
(2) traité V. Chap. IV.

Conquerit exire extra Villas, nisi macum portaret bursam Clysteriorum, et aliqua Communia. ajoutons en faveur des Botanistes (pour observer ses connoissances dans la botanique) et quaerebam herbas per Campos.

on trouve dans ce livre un passage remarquable pour servir à l'histoire des lunettes. après avoir indiqué plusieurs remedes pour la foiblesse de la vue, il ajoute: Si questas no valen lavors fa a recorrer als ocullaris de Vitrum o de berils: et si ista non valent ad ocularios vitri aut beryllorum recurrendum est. si ces choses n'y profitent, il faut avoir recours aux lunettes de verre ou de beryl. cet endroit doit être accompagné d'un autre passage du lilium medicinae de Bernard de Gordon (a) et de celui qu'on trouve dans le dernier chapitre du livre pseudonyme publié sous le nom de trotula, où il est aussi question des lunettes. L'usage singulier du béryl pour grossir les objets est très ancien. on lit dans marbodée de beryllo.

infirmis oculis in quo jacet unda medetur.

un médecin dont les lumieres et l'érudition sont connues de tous les gens de lettres (Sanchez) a déja démontré que le mal vénérien existoit avant le premier voiage de Christophle Colomb en amérique: Mr. astruc qui avoit développé le systême de le Clerc, étoit fortement (sottement) persuadé du contraire. il n'a cependant rien répondu à Mr. Sanchez; ainsi cette discussion est encore un problême (tant pis pour ceux pour qui elle est problême, et pour astruc) guy de Chauliac est encore un des auteurs à consulter dans les recherches importantes qu'il faudroit faire pour jetter le plus grand jour sur cette question.

il parle des maladies qui arrivent à la vulve et à la verge (b). ce sont dit il des excoriations, des échauffemens et des ulceres virulens. il distingue très bien l'inflammation simple qui se guérit avec de l'eau rose ou de l'eau de plantin, l'alun, ou l'album rhasis camphré, d'avec les ulceres corrosifs de la verge qui sont dans l'urethre ou sur le prépuce, le gland, la vulve &c.

il fait mention des rhagades et des chairs fongueuses, des grosseurs, des fistules, des fics de ces parties qui sont virulens, putrides, corrosifs et chancreux. si ces maladies ne sont pas la siphilis, il faut établir

(a) particul. 3. Cap. 5.
(b) V. tr. IV. doctrin. II. Cap. VII. de escalfament o Scaldadura et sinzura en la Virgua per jaura ob ferat Sutzat.

une classe particuliere dans celles qui subsistent de nos jours pour les distinguer l'une de l'autre et expliquer encore pourquoi les lépreux n'existant plus dans le milieu du 16.e siecle, que dans les lieux éloignés des grandes villes. on trouve des actes de réception dans les léproseries jusques en 1580 ou environ, ne seroit ce point la maladie vénérienne?

Guy de Chauliac a jetté de grandes lumieres sur l'histoire de la médecine de son siecle, il en a tracé un plan exact: son ouvrage mérite une distinction parmi ses contemporains. on peut le regarder comme un précis des opinions de son tems; il ne doit pas tenir le premier rang dans la chirurgie moderne; mais il ne seroit pas juste de l'enfouir dans nos bibliotheques. un livre qui a instruit les fallope, les Gourmelen, les tagault, les paré, les pigrays, les guillemeau, les Van horne &c. qu'on a abrégé presque de nos jours pour les jeunes gens; qu'on a traduit en allemand, en espagnol, en françois, en hollandois, en italien, en latin, qui a eu plus de cent éditions, est certainement l'ouvrage d'un habile homme.

vous me marquez par votre lettre du 22 déc. (ma réponse est reçue le 24 juin 1781) que M. Peyrilhe vous a demandé en quelle langue guy de Chauliac avoit écrit sa chirurgie, je vous croirois fondé dans votre conjecture, savoir, que l'exemplaire manuscrit de cet ouvrage conservé dans la bibliotheque du vatican, étant en patois languedocien, on pourroit croire qu'il a été dabord publié ainsi (et autant sans doute composé); quoique d'ailleurs à vous parler franchement, je trouve que le titre que vous me donnez est différent du patois dont on usoit dans ces tems, ainsi que j'ai eu occasion de le voir par des actes de ces années. ces altérations viendroient-elles de la faute du copiste, qui n'auroit pas été du païs? c'est dequoi il n'est guere possible de s'assurer. il est très vrai qu'il existoit une bibliotheque très nombreuse dans le college fondé par urbain V. pour les étudians du diocese de mende; mais elle fut la proie des flammes, de même que tout le bâtiment, durant les guerres civiles; de maniere que les fonds étant insuffisans pour sa reconstruction, le terrein en a été cédé à des particuliers sous une redevance; et les collegiés, au nombre de douze réduits à quatre, qui logent où il leur plait, et qui n'entrent dans la maison que pour leur installation.

Ouvrages de Guy de Chauliac.

Chirurgia magna Cauliaci.

en nom de deu Commenza lo Evantari ho Collectori en part de Chirurgia et de medicina, Compilat et Complit en l'ayn de nostre Senior MCCCLXIII. per Guydo de Cauliach Cirurgia, mestre en artz et en medecina en la nobla estudi de montpayler.

tel est le titre de la Chirurgie de Guy de Chauliac en languedocien, langage de l'auteur. L'exemplaire le plus ancien de ce livre se trouve à la bibliotheque du Vatican N°. 4804. M.r de S.te Palaye le fit Copier à Rome. j'ai examiné avec soin cet ouvrage et j'ai été très étonné de voir des fautes sans nombre dans la version latine. ce livre qui a longtems servi de manuel en chirurgie, devroit avoir été Corrigé des erreurs dont les formules sont remplies par l'ignorance du traducteur. L'exemplaire en patois qui est à paris, n'est pas exempt des fautes du Copiste; mais il seroit très propre à Rectifier les éditions vulgaires. il est Confondu à Rome parmi les auteurs espagnols et provençaux.

où?

elle est divisée en Sept traités qui sont assez connus des gens de l'art.

elle a été imprimée 29 fois et Commentée par jean falcon, fierabras, phylippes de flessalles, jean Canape, jean Calvo, miguel de leriza, laurent joubert, Guillaume des innocens, tagault françois Ranchin, simon mingelousaulx et Verduc.

où et en quelles années?

Chirurgia Parva

cet ouvrage ne contient que des formules. il est ordinairement joint à sa Chirurgie; c'est une pratique Chirurgicale, ou un manuel extrait de son grand traité. il me paroit assez vraissemblable qu'il n'en est point l'auteur. je l'attribue à quelques médecins postérieurs à guy de Chauliac. elle fut publiée en 1500, à Venise avec la Chirurgie d'albucasis.

Tractatus de astronomiâ (a)

Guy de Chauliac suivant les principes de son tems, avoit écrit cet ouvrage pour déterminer les jours propres à faire des saignées utiles aux malades. heureusement nos Chirurgiens ne sont plus assujettis à ces Regles, la philosophie nous a éclairés sur ces absurdités dont quelques uns de nos voisins ne sont pas encore exempts.

il Recommande, dans l'endroit où il cite son ouvrage de astronomiâ, d'observer les jours égyptiens, quoique ce soit, dit il, plutôt pour satisfaire l'esprit des malades, que pour l'utilité. il se mocque de ce Vers:

Luna Vetus veteres, juvenes nova luna Repurgat.

(a) V. Chirurgiam magnam Cauliaci tract. VII. Cap. 1. de Phlebotomiâ.

tractus de astrologiâ (a)

dans ce traité de l'astrologie il parle d'une conjonction de trois grands astres savoir de saturne, de jupiter et de mars qui arriva le 24 mars dans le 19 degré du Verseau, l'an. 1345. ces conjonctions signifient toujours, dit il, mutations de Roiaumes, avenement de prophetes et de grandes mortalités. on sent la futilité de ces prédictions; mais il faut pardonner à cet auteur l'esprit de son siecle.

Tractatus de Peste per Magistrum Guidonem de Cauliaco (b)

livre tres précieux qui existoit autrefois à montpellier chez Maitre héroard tres docte Chirurgien de cette Ville." étant
écolier chez feu Maitre héroard l'an "
1566, dit Guillaume des innocens, je "
vis en son étude un Vieux livre latin "
écrit de main, intitulé: <u>tractatus</u> "
<u>de Peste per Magistrum Guydonem</u> "
<u>de Cauliaco</u>. lequel très malaisé à lire "
j'avois Commencé à transcrire, et par "
même tems le mettois en françois, "
quand les troubles survenus, je "
quittai mon prix fait pour m'arrêter "
à penser aux blessés qui survendre "
pour lors à la Ville à Raison du siége "
de l'église St. Pierre. à cette Cause je "
priai le fils dudit Sr. (c) héroard, très "
docte et très honnête jeune homme "
à présent médecin du Roi (l'an 1597) "
de garder soigneusement ce livre pour "
le Rendre au public, à l'honneur de "

(a) V. transgressionem de mortalitate ~~animae~~ tract. II. doctr. II. Cap. V. in chirurgiâ magnâ.
c'étoit aussi le sentiment de Raymond à Vinario. V. pag. 13. trait. de la peste.

(b) V. le chirurgien méthodique ou commentaire sur la Chirurgie de guy de Chauliac, par Guillaume des innocens chirurgien de toulouse pag. 17. imprimé à lyon en 1597. in 16.

(c) jean héroard Sr. de Vaulgrigneuse depuis premier médecin du Roi.

son auteur et de sa profession

on le trouvoit encore en 1640 chez simon courtaud à montpellier neveu du premier médecin hérouard, il le voulvit donner au public, du moins il le disoit dans une lettre à charles spon que j'ai mss^te.

peut être cet ouvrage est il enterré dans quelque bibliothèque dont on l'exhumera quelque jour. peut être est il à montpellier dans la bibliothèque ~~d~~ d'urbain V, qui dit on y est conservée. nous avons vu à l'article du traité d'astrologie de notre auteur que la conjonction de trois grands astres annonça de grands malheurs. ce fut la peste qui commença en orient, et se répandit ensuite dans l'occident, où elle dura près de 50 années. Guy de chauliac (a) temoin oculaire de cette cruelle maladie, rapporte qu'elle fit ses ravages à avignon sous la 6.e année du pontificat de clement VI. son mécène et son maitre l'an 1348 (b) en janvier. son premier accès dura pendant sept mois; les deux premiers, les malades avoient une fievre continue, le crachement de sang, et ils mouroient en 3 jours. les cinq mois suivans la fievre continue resta presque dans le même état, les malades eurent des apostêmes et des bubons extérieurs, particulierement sous les aisselles et aux aines; ils mouroient en cinq jours. la contagion étoit si violente dans le premier tems, qu'elle gagnoit non seulement en habitant avec les pestiférés, mais en les regardant de

(a) V. chirurgia mag. tract. II. doctr. II. cap. V.

(b) gentilis fulginas physicien de jean XXII a écrit de cette même peste. V. fabricius édition italienne impr. à padoue en 1754.
» in codice MS. bibliotheca malatestarum
» cesena reperi medica consilia thadaei-
» -deni florentia, et gentilis de fulgineo.
» inter quae consilium unum gentilis, est,
» pro peste quae perusium afflixit anno
» 1348 &c bibl. med. et infimae latin. p. 32
tom. 3.

raymond à vinario qui fut sans doute maitre de Guy, écrivit aussi sur ce même sujet, son ouvrage a été publié par jacques dalechamp, qui le remit dans une latinité plus exacte. guillaume lathier habile chirurgien lui avoit communiqué le livre de raymond dans le tems que ce

savant

près.

savant médecin expliquoit à montpellier le traité des crises de galien.

De peste libri tres, opera j. dalechampii &c lugduni 1552. in 16.

Raymond cite Gentilis dans son ouvrage. V. aussi l'histoi. Villani. on sait que pendant ce terrible fléau bocace écrivit des contes si ingénieux.

près (c'est à dire en respirant leur souffle). les domestiques fuioient leurs maitres, on enterroit les morts sans prêtres, le fils ne visitoit plus son pere, le pere ne visitoit plus son fils, la Charité étoit morte, et l'espérance perdue. elle fut inutile et honteuse aux médecins, parcequ'ils n'osoient pas risquer leur vie en voiant ces malheureux; quand ils les visitoient, parum faciebant et nihil lucrabantur. peu en échapperent excepté ceux de qui les bubons vinrent à suppuration. sa Cause, dit Guy, étoit générale et particuliere. la premiere fut cette grande Conjonction dont nous avons parlé ci dessus. la seconde fut la disposition des corps, la cacochymie &c.
" et propter hoc moriebantur populares
" laborantes et malè viventes. "

on s'en préservoit avant l'infection en fuiant les malades, se purgeant avec l'aloès, en saignant, en faisant des fumigations, et avalant des drogues fortes comme la thériaque &c. sur la fin de cet accès guy de Chauliac en fut lui même attaqué, ses amis attendoient sa mort, mais au bout de six semaines il lui perca un apostème dans l'aine, et il fut heureusement guéri.

on accusa les juifs d'avoir empoisoné les hommes, et plusieurs furent assasinés. en d'autres lieux on l'attribua aux mendians; ailleurs on disoit que les nobles l'avoient répandue, ensorte qu'ils n'osoient sortir de leurs maisons. les villes et les Châteaux furent fermés, et on ne laissoit entrer qui que ce soit, à moins qu'il ne fût bien connu. si quelqu'un portoit des préservatifs, et que les gardes vinssent à

soupçonner ou croire que ce fût du poison, on le faisoit étrangler sur le champ. enfin au rapport des historiens contemporains, la contagion fut universelle.

en 1360, la sixième année du pontificat d'innocent VI, la contagion eut une direction contraire; elle vint de l'allemagne et des contrées septentrionales, et se porta vers le midi; elle commença à la St. michel avec des bosses, la fievre, le charbon et le bubon pestilentiel et dura jusqu'au milieu de l'année 1361. augmentant et diminuant quelquefois pendant ce tems. la moitié du monde périt, beaucoup de gens nobles, des riches, des enfans sans nombre; mais peu de femmes (a). — L'extrait que je viens de rapporter est tiré de la chirurgie de notre auteur, un homme aussi éclairé un médecin aussi bien instruit a dû parler de cette maladie en maître dans un ouvrage sur la peste. ce morceau intéresse l'histoire de la médecine.

(a) V. Raymond à Vinario. il dit qu'elle revint encore en 1373 et 1382.

De Rupturarum Curatione (b)

L'auteur prétend que les vieillards ne se guérissent point de cette incommodité par le régime; il leur conseille de vivre avec cette maladie.

La curation (c) est ou préservative ou chirurgicale, on peut le consulter sur ce sujet. il rapporte un secret qu'un grand lui a revelé pour cette maladie. le patient prend un scrupule de limaille de fer dans une décoction de vin et d'hépatique terrestre, pendant 30 jours; et on applique sur la hernie un emplâtre composé d'appostolicon et d'aimant pulverisé qu'on change tous les trois jours pendant six semaines, et le malade guérit, dit il,

(b) V. Guillaume des innocens ibid. p. 17.

(c) V. chir. mag. de Rupturis.

parceque l'aimant attire le fer.

La Cure chirurgicale est cruelle. — l'auteur a été blâmé par M.r de haller qui paroit en faire peu de cas. pour ce sujet il rapporte six méthodes que voici. La premiere suivant haly abbas, roger, jamerius, brunus, theodoric et salicet, c'est l'amputation totale du testicule par le rasoir, la seconde, l'usage du cautere actuel suivant albucasis, avicenne roger, brunus et theodoric.

La troisième par le Cautère potentiel suivant théodoric, jean de crepatia de boulogne, M.tre andré de montpellier, M.tre pierre d'arlet demeurant à avignon, et l'auteur qui la rapporte tout au long.

La quatrième par les ligatures suivant roger, la cinquième par la depression du testicule et la cauterisation du trou ovalaire suivant lanfranc et pierre de argenteria.

La sixième par le point doré suivant béraud metis.

il envisage les quatre premieres methodes comme complettes, et les deux autres lui paroissant imparfaites.

L'usage des bandages étoit connu de son tems.

De Subtilianti diætâ (a)

(a) 4. tract. VI. doctr. II. Cap. 2. de catara.

Guy a fait cet ouvrage pour jean de luxembourg roi de bohême à l'imitation de galien et d'arnaud De Villeneuve qui avoit écrit de semblables traités.

Regimen Papalis (a)

je ne crois pas que Guy de Chauliac ait composé ce livre que Guill. des innocens lui attribue. il cite (b) effectivement un ouvrage sous ce titre, mais il ne dit pas l'avoir écrit.

autres ouvrages indiqués par simler (c)

Lapidarius.
de conjunctione animalium, ad invicem
de physiognomiâ Ms.[ta] apud m. dessa
Consilia medica: Ms.[ta] habet joh. schenckius med. friburg. brisgoia.

de Vulneribus Capitis hippocratis Commentarius (d)

Guy de Chauliac se proposoit de commenter ce livre d'hippocrate l'an 1363. après avoir fini sa grande chirurgie. " et nos cum hoc (tractatu) complevimus, ipsum commentabimus."

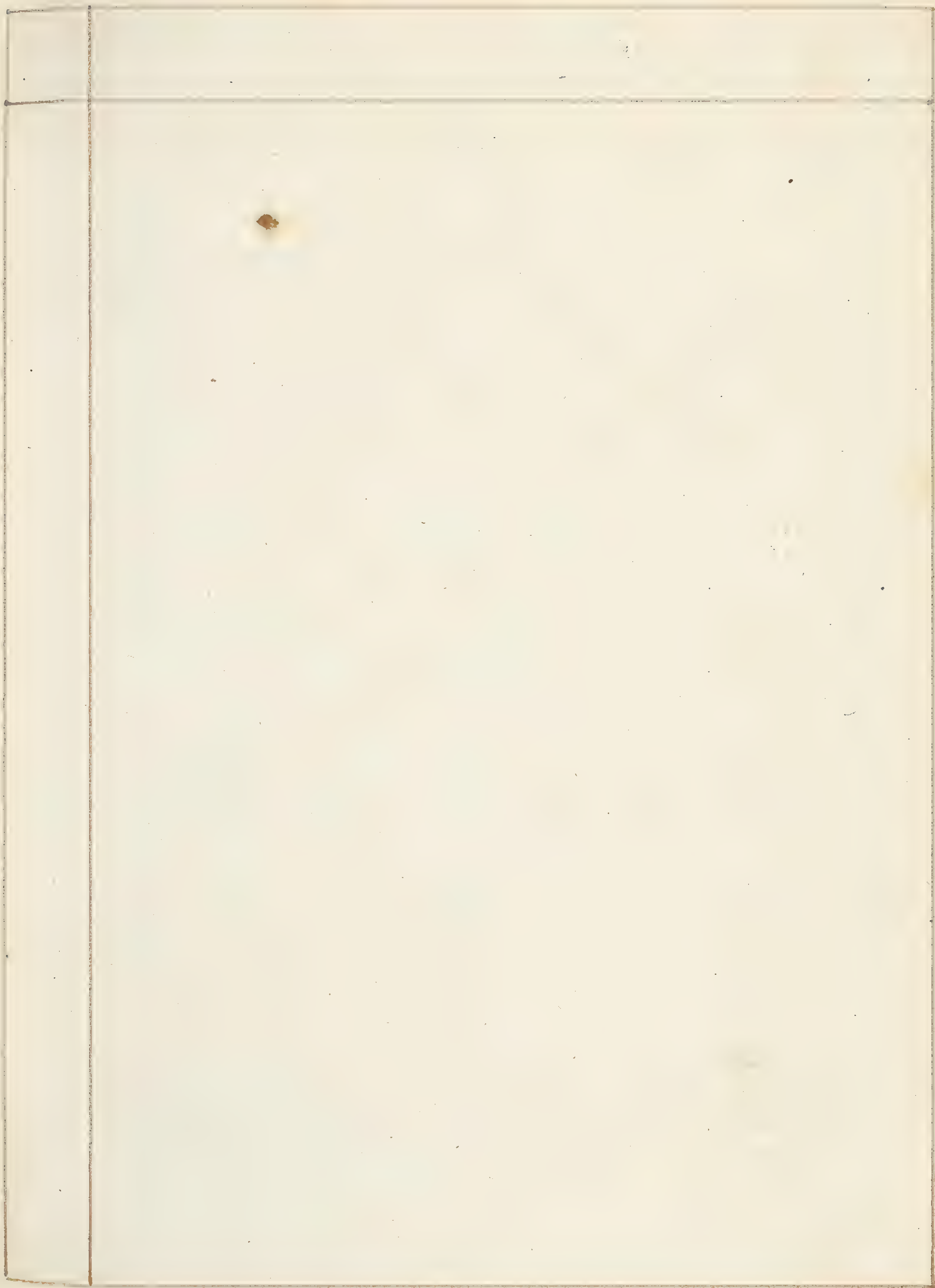
il estimoit beaucoup le traité des plaies de tête de pere de la médecine. docet, dit il, omnia quae oportet garere in eis.

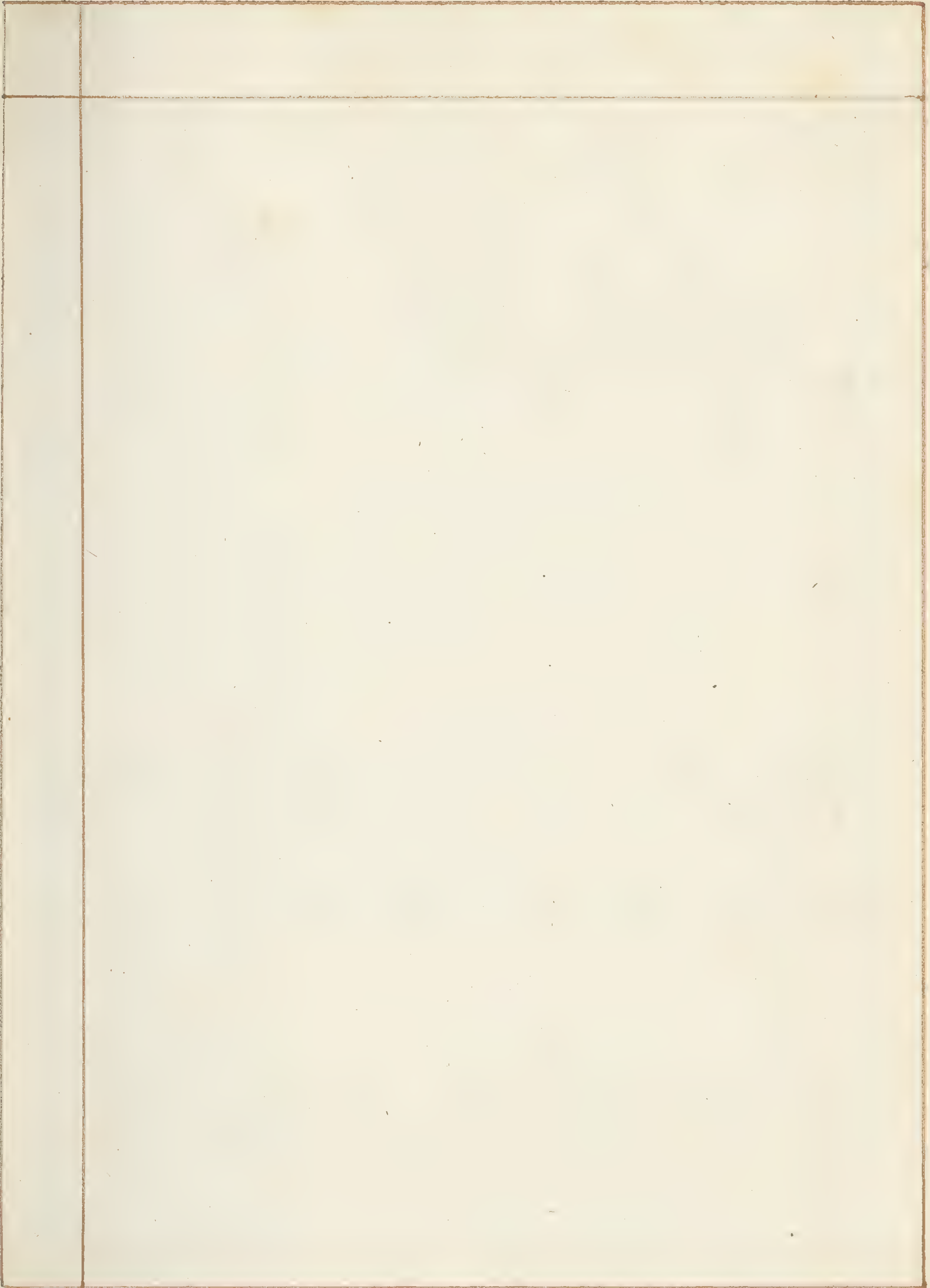
(a) v. Guill. des innocens. ibid. pag. 17.

(b) chir. magna Cauliaci. tract. VI. doctr. 1. Cap. 1.

(c) Simler epit. bibl. gesneri, verbo cauliacus

(d) v. tract: III. doctr. II. Cap. 1.











Privilege du Roy.

Louis par la grace de dieu Roi de france et de navarre, dauphin de Viennois, Comte de Valentinois et dyois, et de provence, forcalquier, et terres adjacentes, seigneur souverain de béarn; à nos amez et féaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de parlements, m.es des Requestes ordinaires de nostre hostel, baillifs, séneschaux, prévosts, leurs lieutenans et à tous autres nos officiers, et justiciers qu'il appartiendra; Salut, Sçavoir faisons que nostre Cher et bien aimé m.e René Chartier docteur Régent en la faculté de médecine de nostre Ville de paris, nostre Conseiller médecin et professeur ordinaire, nous a humblement proposé et Remonstré que Combien qu'hippocrate, et galien ayent été Recognus de tout temps premiers autheurs de la vraye médecine Rationnelle, et princes de tous les médecins, et que sans la lecture de leurs oeuvres, et la doctrine de leurs escrits et préceptes, aucune personne ne puisse bien sçavoir ny heureusement pratiquer la médecine: iceux oeuvres néantmoins n'ont encore jusques à présent estéz tous ensemble imprimez, in folio è Regione, grecs et latins, et par ceste négligence des siecles précédens plusieurs ont esté perdus au détriment commun de la doctrine, santé et Vie de tous les hommes. toutes lesquelles Raisons et autres ont meu cy-devant le sieur Chartier à Rechercher et tenter tous moyens de poursuivre, et produire une nouvelle parfaicte et glorieuse édition de tous les oeuvres d'hippocrate et galien, distribuez par luy selon l'ordre de médecine en treize tomes, de les Coucher en la plus belle et plus grande forme in folio à Regione, grecs et latins, de les imprimer en Caractères Royaux, d'en ouvrir et proposer des desseins à nostre très Célèbre faculté de médecine de paris, qui luy en a donné son approbation avec action de graces par un decrit faict exprèz et inséré à la fin du préface de cette édition, cet avis conceu estants parvenu dès le tems de nostre

Longue maladie de Villeroy au mois de juillet 1630, à la cognoissance de notre très cher et très amé cousin le Cardinal duc de Richelieu pair de france, grand M.e chef et surintendant général des navigations et commerces de ce Royaume, gouverneur et nostre lieutenant général en nostre province pays et duché de bretagne, a incontinent esté enfanté par l'unique exhortation faite audit S.r Chartier en nostre présence, par nostredit très cher cousin porté tousiours à toutes choses haultes, utiles et glorieuses à nostre état et bien public. à ces causes desirant et voulant autant qu'il nous sera possible assister, favoriser et gratifier ledit sieur Chartier en une telle entreprise importante à la santé de nostre personne, au bien commun de tous nos subjets, et à l'honneur de toute la france; considérant d'ailleurs les services que ledit sieur Chartier a rendu près de nostre personne, de nos très chers et très aimées sœurs, et les grandes despenses qu'il a faictes jusques à présent; de nostre certaine science, pleine puissance et authorité Royalle: nous avons dit voulu et ordonné, disons voulons et ordonnons que ledit sieur Chartier puisse seul privativement à tous autres par luy, et par tel des imprimeurs et libraires qu'il voudra choisir, imprimer, ou faire imprimer, vendre et débiter tous les oeuvres desdits princes de médecine hippocrate et galien grecs et latins, è Regione in folio, et en toute autre et telle forme grande, petite et médiocre qu'il voudra, de toutes grandeurs et sortes de lettres, et carractères, en telles marges et autant de fois que bon luy semblera pendant le temps et espace de vingt ans suivans et consécutifs, à commencer du jour premier de l'année 1639, jusques à l'année 1660. faisons inhibitions et deffences (pendant le temps desdites vingt années) à tous docteurs, imprimeurs, et libraires, et autres personnes généralement quelconques Regnicoles et estrangeres; de telle condition, grade et qualité qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre et débiter pour eux ou pour autruy, en tels caractères, grands, petits et médiocres, et en telle forme que ce soit conioinctement ou séparément lesdits oeuvres d'hippocrate et galien, soubs prétexte

d'autre forme, lettre ou version ancienne ou nouvelle, corrigée, changée, augmentée, commentée, reveue ou annotée, ou aussi de quelques livres non encores veus ni imprimez, et des textes augmentez, ou compendiez, ou soubs pretexte, ou soubs pretexte de quelque arrest de notre conseil, ou privilege obtenu de nous au dedans et dehors de ce royaume, pays et terres et seigneuries de notre obéissance; comme aussi de faire venir et apporter autre impression de tous lesdits oeuvres ou de quelque portion d'iceux, si ce n'est du gré, consentement et volonté dudit sieur Chartier, à peine de confiscation de tous les exemplaires qui se trouveront, de dix mille livres d'amende, et de tous despens, dommages et interests, le tout applicable au profit dudit sieur Chartier. Voulons et ordonnons au surplus que par cy après les oeuvres d'hippocrate et galien, ne puissent être imprimez en grande ny petite forme, en tout ny partie, si le texte grec et la version latine ne sont conjoinctement imprimez è regione, et ce tant en faveur et mémoire perpétuelle de ces deux grands personnages princes des médecins hippocrate et galien, que pour soigneusement conserver tout ce qui nous reste de leurs oeuvres tant salutaires, et aussi pour mieux juger des versions de textes, faciliter l'explication des livres, et asseurer le sens de la doctrine des autheurs. et d'autant que notre celebre faculté de médecine de paris légitimement assemblée a déclaré que tous ceux qui professent la médecine doivent avoir un exemplaire de ladite édition, comme la premiere la plus ample, la plus signalée de toutes: et aussi afin que nos subjets soient plus seurement assistez par les médecins bien instruits en la vraye doctrine d'hippocrate et galien; nous voulons et ordonnons que tous candidats et aspirans à la médecine en touttes les facultez de médecine de ce royaume, terres et seigneuries de notre obéissance, ne puissent être admis à aucuns actes, ny receus à aucuns degrez ordinaires de médecine. de bacalaureat, licence et doctorande, que premierement ils ne soient pourveus et munis chacun d'un exemplaire des oeuvres d'hippocrate et galien de l'édition dudit sieur Chartier, et sans avoir préalablement fait paroistre avoir receu et payé ledit exemplaire, et justifié la vérité par certificat

dudit sieur Chartier, ou de ceux qu'il aura commis à la vente desdits livres, et donné pouvoir de ce faire, sur peine de cent livres d'amende applicable au profit dudit sieur Chartier, à ces fins voulons que l'extraict bien et deuement collationné de nos présentes lettres, et inséré au commencement ou fin de chacun exemplaire de cette édition, serve de signification aux doyens des facultez, à tous docteurs, licentiez, bacheliers, candidats, et à tous autres faisans profession de la médecine, comme aussi à toutes personnes de lettres, aux scindicqs jurez des imprimeurs et libraires de ce Royaume, afinque chacun n'en prétende cause d'ignorance: et par ainsi qu'icelles lettres soient tenues pour publiées, et signifiées sans ~~pource~~ qu'il soit ~~besoin~~ pour ce besoin de faire autre publication, et signification. Si vous mandons que du contenu en ces présentes, vous fassiez iouïr ledit sieur Chartier pleinement et paisiblement; et à ce faire et obéïr tous ceux qu'il appartiendra. Voulons qu'à la collation qui sera faicte des présentes par l'un de nos amez et feaux conseillers et secrétaires, foy entière soit adjoustée comme au présent original. Car tel est nostre plaisir. nonobstant oppositions ou appellations quelsconques, pour lesquelles ne voulons estre différé, et desquelles si aucunes interviennent, nous avons retenu et reservé la congnoissance à nous et à nostre conseil, et icelle interditte à tous autres juges. donné à paris le huictiesme jour d'avril, l'an de grace mil six cens trente neuf. et de nostre regne le vingt neufiéme.





Lettres de Monsieur Cortaud a Monsieur Spon Docteur aggregé en la facultté de Medecine de Lyon.

3. 9bre 1636.

Monsieur

apres avoir fermé le paquet pour M. votre frere J'ai receu avec beaucoup de plaisir et satisffaction celle quil vous a pleu de m'escrire tant pour l'asseurance et facilité que vous prometez a mes lettres pour Dresde, que pour la promtitude a les envoyer tous les huit jours. Je vous recommande donc la seconde que je dresse a M. Schultz Docteur Medecin chez M. Findenkeller à Dresde, et vous prie d'avoir pour agreable que Je continue a user de votre courtoisie avec toute liberté puisque c'est la seule voye qui m'a esté marquee par led. S. Schultz pour pouvoir m'entretenir avec lui, Je demande a Mrs vos freres la mesme faveur qu'a vous, mon frere qui vous donne la presente, vous fait la mesme priere. Quand il arrivera de ladite

Charles Spon estoit Docteur de Montpellier Il avoit des freres
Schultz Medecin à Dresde ami de Courtaud
Courtaud avoit un frere.

Charles Spon était docteur de Montpellier. Il avoit des freres. – Schultz méd. à Dresde ami de Courtaud. Courtaud avoit un frere.

ville des lettres pour moi, vous auez l'ordinaire
par Guy. je les recevray, voyés en quoi ~~Seruir~~ je
vous puis seruir et asseurés vous que je le ferai
d'aussi bon cœur comme je desire de vous estre toujours

Monsieur

Plus humble et plus
affectionné seruiteur
Signé Cortaud

a Mont-pellier le troisieme Nouembre 1636.

Sur le Verso est escrit a Monsieur

Monsieur Spon Docteur Medecin de
Mont-pelier, demeurant à la rue de la Poulaillerie
a Lyon.

5. 9.bre 1636.

2 Monsieur

C'est ici mon frere qui vous rend la presante,
vous priant de continuer a fauoriser le passage
de mes lettres en alemagne et en eschange vous
asseurés si je vous puis seruir ici en quelque
chose. apprenés moi dans combien de temps
vous receués des nouuelles de Dresde ensemble
si vous avés oui ou veu un petit discours

apelé Silentium post clamores car Je ne le conois que de nom. ayés pour agreable ma liberté, car elle est de celui qui est, Monsieur, Vostre tres humble et affectionné Serviteur — il est de michel maier. 1617. 8.vo

signé Cortaud

a Monpelier le 5. novembre, Sur le revers est ecrit a Monsieur, Monsieur Spon, Docteur Medecin de Monpelier à Lyon.

9.xbre 1636.

3 Monsieur

Je suis fort content que mes lettres sont parties pour Dresde avec asseurance; Je vous en ay bien de l'obligation, et beaucoup plus grande que vous ne pensés pas, vous priant de m'y favoriser toujours, et me servir de moyen pour communiquer avec M. Schultz mon ami fort particulier. Je fai la mesme priere a M. votre frere tant pour le regard de mes lettres que de celles qu'il recevra de M. Schultz. Et quand l'occasion se presantera Je vous temoigneray combien vous m'aurés obligé. vous m'escrivés — Le frere de Spon passa a Dresde etoit a Lyon Schultz.

le frere de Spon passa à Dresde. étoit à Lyon. Schultz.

qu'il faut payer quatre portz jusques à Dresde mais vous ne me dites point le moyen d'y pourvoir, je le ferai quand vous m'en aurez instruit, car il ne me soucie point à quoi que se monte le port, pourveu que mes lettres et celles dud. S. Schutz, soint rendus reciproquement et asurément. J'en avertiray pareillement led. S. Schutz, afin que faute de peu de chose nos lettres ne sejournent ou se perdent.

Je suis bien aise que M. votre frere ay veu fraichement M. Fundenkeller et receu particuliere recommandation pour les lettres dud. S. Schutz cela aidera à les soigner plus particulierement.

Quand vous aurez veu le contenu du Silentium, à vostre loisir vous m'en aprandrez quelque chose, s'il vous plaist, avec le nom de l'autheur, et le jugement que vous en ferez. Je salue Monsieur Gras et Monsieur vostre frere et prie Dieu qu'il vous benisse et tous vos desseins, d'aussi bon cœur comme je suis Monsieur

Plus humble et plus affectioné Serviteur
signé Cortaud

a Monpelier le 9. 7.bre 1636.

2. fev. 1637.

Monsieur

J'ai receu les deux lettres qu'il vous a pleu de m'escrire. J'accepte l'offre que vous me faites de payer le port des lettres de M. Schultz, et que je vous rembourserai de six en six mois comme vous m'avez escript. J'ai receu par l'ordinaire passé une lettre de M. Schultz, je croi que c'a esté par vostre moyen, je vous en remercie, et vous recommande la presente que je lui mande à Dresde; vous m'obligez grandement et m'engagez plus avant tous les jours dans le desir de vous servir en quelque chose. ce sera quand il vous plaira. J'ai veu le Sommaire du Silentium post clamores ce n'est qu'une pure apologie et qui, comme je pense, n'enseigne rien autre chose. Enquestez vous d'un autre livre qui est bon, sous ce titre, Philosophia Pyrotechnica Davissonii. Il contient d'aprés bonnes choses. Son autheur est à Paris et a tous les

philosophia pyrotechnica Davissonii. son auteur est à paris: il a tous les exemplaires de son ouvrage. il contient de bonnes choses. silentium post clamores. ce n'est qu'une apologie qui n'enseigne pas grand chose.

exemplaires à son pouvoir. honorés moi toujours
de vostre bonne volonté. Je salue M. votre frere
et baise les mains à M. Grar. Dieu vous benisse
Je suis, Monsieur

Votre plus humble et plus
affectionné Serviteur
Signé Cortaud

A Monspellier le second
fevrier 1637. Sur le verso est ecrit à Mons.
a Monsieur Spon Docteur Medecin aggregé
en la facutté de Medecine à Lyon.

7. avril 1637.

Monsieur.

5 Je continue en mes prieres touchant les lettres
de Monsieur Schultz si vous en recevés quelcune
car je pense qu'il ne tardera gueres a m'escrire,
pourveu que les guerres d'Alemagne n'empeschent
la communication. Je vous ay escrit ces jours passez
si par vostre moyen je pourroy recouvrer un
Cosmopolite en Latin, qui soit entier, ascavoir

cosmopolite. tract. de Sulphure. enchiridion physica Restituta. pol spon frere de charly.

cum tractatu de Sulphure soit ledit livre in 12°. ou in 8°. à cela je joins encore un autre petit livre in octavo appellé Enchiridion Phisicæ restitutæ par le Présidᵗ. d'espagnet.

Je les desire tous deux en blanc et non point reliés. Il faudra se servir de la commodité de quelque marchand ou autre personne pour me les faire tenir ici à peu de frais. Mon frere qui doit bientôt repasser chez vous les pourois prendre si de bonne heure vous les aviés tous prets et bien empaquetés en rond. Je vous rendray ce qu'ils auront cousté ensemble avec le port que vous aurés baillé pour mes lettres ou pour celles de Monsʳ. Schultz, quant et à qui vous voudrez. mes lettres sont toujours grosses de beaucoup de soin et de peine pour vous mais aussi suis je plein de desir de vous rendre quelque service, et à Monsieur Sol Spon votre frere lorsque l'occasion s'en presentera, priant Dieu qu'il vous benisse en toutes entreprises et actions comme estant

Monsieur Vostre plus humble et plus affectioné

Serviteur Fontaud à Montpelier le 7. avril 1637. Je salue M. Gras avec toute sorte d'affection.

Sur le verso est écrit à Monsieur Spon

Docteur aggregé en la faculté de Medecine de Lyon, rue de la Poulaillerie à Lyon.

28. avril 1637.

Monsieur.

croquans des péages qui déplioient les livres.

1.e Semaine de du Bartas par Lermeus en latin, in 24.

avec vostre lettre dattée de nostre voisinage, j'ai receu le livre qu'il vous a pleu de m'envoyer. mais il est arrivé que en chemin les croquans des peages l'ayant desplié pour voir que c'estoit, et s'il y auroit quelque curée pour eux, n'ayant pas esté bien renfermé, la premiere fueille s'est tellement gastée qu'elle est entierement inutile, c'est pourquoi j'oseray vous prier pour un autre semblable, ou un peu plus grand et qui se peut relier avec un autre apellé Enchiridion Phisicae restitutae. Je vous avois prié pour cet Enchiridion par ma derniere lettre et le fay encores, mais la feuille duquel se puisse rapporter à celle du Cosmopolite, s'il y a moyen et le tout en blanc et bien empaqueté et je

Satisferai atout. Je ne m'estonne point du delay des lettres de M. Schultz, j'en accuse les guerres et incommodité du chemin. Quand vous en aurés je les aurai par vostre moyen. voyés si je puis vous servir et M. Vostre frere en quelque chose, et je suis entierement et de bon cœur

Monsieur Vostre plus humble et plus affectionné

Serviteur signé Fortaud

a Montpelier le 28. avril 1637. ce que de jours je joindrai encores la premiere semaine de du Bartas en latin par Lermeur, elle est in 24. et contient fort peu de feuilles. Vous excuserés cet importun prest à vous donner de la peine et à vous servir. Sur le verso est écrit a Monsieur

Monsieur Spon Docteur Medecin aggregé en la faculté de Medecine de Lyon rue de la Poulaillerie à Lyon.

18. may 1637.

Monsieur

Je viens de recevoir votre lettre par l'ordinaire. Je suis fasché de vous donner tant de peine. Je vous ay escrit comme j'avois receu le Cosmopolite fort gasté, pour avoir

Dumonin traducteur de la 2e. Semaine de du Bartas.
Samuel Bane dicteur de même traité de la comp. du corps humain enseignant la maniere de Réduire

L'anneau pour faire. L'huile d'or nécessaire à la santé avec fig. par un médecin de Lyon.

esté ouvert par curiosité comme je pense.
J'accepte celui que vous avez trouvé in 12°.
J'ay trouvé ici un Enchiridion Phisice restitute
Puis donc que celuy que vous avez rencontré in 4°
vous agrée, gardez le, c'est un livre digne
d'un homme Curieux, estant solide en sa
doctrine, et nerveux en son Style particulier.
J'ay aussi recouvert la premiere Semaine de
du Bartas par Lermeur : si le mesme
auteur avoit travaillé sur la Seconde, Je
serois bien aise de l'avoir tout de mesme
veine. mais Lermeur n'a travaillé que sur
la Premiere, que je sache. Du Monin a
travaillé sur la Seconde Semaine, et
non sur la premiere, comme Je pense, et c'est
celui que j'ai veu autrefois, et lequel moins
je desire, d'autant que ce que je demande
est contenu dans la Seconde Semaine. quant
a Samuel Benedictus traducteur de la

Seconde Semaine, Je n'en avoys plus ouy parler. Si les deux Semaines se trouvoient traduites entierement par Dumonin ou par ledit Benedictus, Je les verroys volontiers, mais s'ils n'ont tourné que la Seconde Semaine, envoyés moi celui des deux que vous jugerés avoir mieux fait, en suivant et Suivant par à par Du Bartas. Je le remets à votre Jugement. Encores vous prieraije particulierement pour un petit livre qui n'est pas plus grand qu'un almanach, portant ce titre, Traité de la composition du corps humain enseignant la maniere de reduire l'air en eau pour faire l'huile d'or necessaire à la santé, avec les pourtraicts des vaisseaux necessaires pour cette operation composé par un Medecin de Lyon et imprimé là mesmes il y a longtemps. Il se pourra trouver dans quelque ancienne boutique, ou dans quelque ancienne Bibliothèque de quelques personages curieux. mais prenés garde que ce ne soit le livre d'Hippocrates de Structura hominis traduit en françois sous le mesme titre. Si

vous rencontrer donc le susdit livre, oubien achetez le ou empruntez le pour neuf ou dix jours et me l'envoyez par l'ordinaire, apres l'avoir transcript, Je le vous renvoyerai tout aussitost; Si mieux vous n'aimez le faire transcrire et imiter les figures des mesmes vaisseaux, contenues dans ledit livre. Et peut être la lecture de ce petit discours vous jetera dans la curiosité digne d'un Medecin. Mais il faut tascher s'il vous plait de le trouver en toute façon. Peut estre que M. Gras homme Curieux, vous en aprandra des nouvelles lequel je salue avec vous, vous priant pour les lettres de M. Schuttz, et d'agréer ce pourquoi Je vous prie, Pource que Je suis

Monsieur Votre plus humble et plus affectionné Serviteur

signé Cortaud

a Montpelier le XVIII.e may, 1637.

Ce susdit petit livre de la composition du corps humain, me pourra estre envoyé par

l'ordinaire, et Du Bartas avec le Cosmopolite par mon frere, ou par la premiere commodité que vous trouverez asseurée, comme de quelque Marchand de cette Ville ou autre de Connoissance. Samuel Benedictus latiné vertit secunda ~~[illegible]~~ Hebdomade Bartasii. Sur le verso estoit escrit: à Monsieur, Monsieur Spon Docteur aggregé en la faculté de Medecine de Lyon, rüe de la Poulaillerie à Lyon.

1. 7bre 1637.

Monsieur

Je suis encores à vous remercier pour les livres qu'il vous a pleu de m'envoyer tous tels que je desirois, vous donnerés charge quand il vous plaira et à qui vous voudrez, de recevoir tout ce que vous avez fourni pour moi tant pour lettres que pour livres, atendant que vous me presantiez quelque occasion pour vous temoigner combien vous m'avez obligé. Je vous prie de continuer et vous recomande

la présente que j'envoye à M. Schuttz, et n'oubliez
point le traitté de la composition du corps humain
&c. Je salue M. Gras et M. votre frere et suis
Monsieur Vostre plus humble et plus
affectionné serviteur
Signé Cortaud

A Montpelier le premier Septembre 1637.

Sur le dos est écrit à Monsieur

Monsieur Spon Docteur aggregé en la facutté
de Medecine de Lyon, rüe de la Poulaillerie à
Lyon.

27. 7bre 1637.

Monsieur

Atandant par vostre moyen des nouvelles
de M. Schuttz et de M. des Bergeries
de Lausane, je vous diray seulement pour
le present que si quelque Imprimeur se voit
Imprimer le petit ars Medicinalis Galeni en
Latin et Grec à deux Colonnes, ou à pages
en petit Duodecimo, et un peu longues, Il ne seroit

imprimer ars medicinalis galeni en grec et en latin, y joindre les apho rismes. ou les oeuvres d'hippocrate, 3 vol. in 12, pour les écoliers. Mr. de Lorte doien. Mr. Scharpf morts. 2 places vacantes.

par mal, car ce Livre auroit de la debite, et
n'y a si petit et pauvre Escholier, qui n'en achetât,
tant pour ce que c'est l'abregé de toute la
Medecine, que pour ce que c'est le sujet sur le
quel on prend les points pour les examens
rigoureux comme vous savez; outre que ce livre
sera de debite, son impression ne sera point de
longue haleine: c'est pourquoi il faudroit être
soigneux que le papier fut bon et le charactere
bien net: a icelui on pourroit joindre les
aphorismes d'Hippocrates puisque c'est l'autre
sujet des points. que si le Volume le pourroit
souffrir, il ne seroit point hors de propos d'y
joindre toutes les livres aphoristiques
d'Hippocrates: mais je me doute qu'il grossiroit
trop un livre qui doit être portatif. il est vrai,
que je vous dirai en passant que toutes les
œuvres d'Hippocrates se pourroient imprimer
en Latin et Grec à deux Colonnes in folio, ou en
trois Volumes in douze; dont les livres

il paroit qu'il ne connoissoit pas l'hippocrate de Rabelais.

aphoristiques desia mis au Jour par Fernius feroient une partie, le reste seroit à partager en autres deux. agréez ces avis que je vous donne, poussé du desir de la Commodité publique et de satisfere au souhait de tous les Escholiers et duquel vous pourrez conferer avec Monsieur Rassaud ou quelque autre de votre Connoissance. Je salue M. Gras et M. votre frere et vous prie de fere mes recommandations à Messieurs de Marcellin Pere et fils, les quels j'ayme et honore et leur suis et à vous Monsieur Vostre plus humble et affectioné Serviteur Cortaud

à Montpelier le 27. Xbre 1637.

Messieurs de Lort notre Doyen, et Scharpe sont morts, et ont laissé deux places vacantes pour lesquelles vous verrez le rotum en peu de Jours. Il y a chez Galen, le livre de Constitutione artis Medici, lequel est de mesme nature que l'ars Medicinalis. /.

6. avril 1638.

Monsieur

Pour respondre à votre dernière Je m'estonne fort du silence si long de Mr. Schultz et des Bergeriers. Pour le fait de l'Impression de l'ars parva de Galen, ce n'estoit qu'un avis et qui ne demandoit point un si petit charactère que celui des hollandois, puisque le livre ne peut être guères gros estant escrit de plus gros charactères. Tant y a qu'il n'en faut plus parler. J'ay receu le livre de M. Martin sur hippocrates, c'est un autheur digne du Cabinet et de lecture et d'estude. Je ne me souviens point d'avoir connu Rugerius Clutius, les oeuvres duquel vous me nommés, mais bien un autre Rugerius nourrisson de cette Eschole, grand Botaniste, et décédé depuis peu au Dauphiné. Nous atandons de recouvrer ici par le moyen des libraires le livre de Freitagius contre Sennertus, Je ne scay s'il reussira en son dessain. Peut être si on l'imprime chez vous on le recouvrera à

ouvr. de martin sur hippocrates, digne d'un cabinet et d'études
Rugerius nourrisson de montpellier, grand botaniste, mort en dauphiné.
freitag contre sennert
notum pour les Régents ouvrage fait par l'évêque les médecins de montpellier ne l'ont point approuvé.
ils plaidant contre l'évêque
ils approuvent le notum sans préjudice de l'instance, pr avancer les disputes (pour les places vacantes) et fermer la porte aux dons (du Roi)
fabricii bartholini med. bon. chirurg. antidot. her medico dogm.

guy patin répond à un notum postérieur. lett. lat.

meilleur compte et plus aisément. Quant au
Notum pour les régences, il nous est entièrement
Inconnu c'est à dire que nous ne l'avons point
aprouvé, comme ayant été fait par le seul
Sieur Evesque sans notre consentement, comme
nous sommes au temps que les gens d'Eglise
veulent fere tout, et y ayant sur cela procès
contre lui. ce neantmoins pour avancer les
disputes et fermer la porte aux doux, nous
aprouvons à présent ledit Notum, sans préjudice
de nostre instance contre ledit Sieur Evesque
de sorte que les Concurrans se disposent au combat
En Eschange enquestez vous d'un autheur Italien
duquel j'ay ici quelque chose, c'est, Fabricii
Bartoleti, medici Bononiensis Chirurgia:
ejusdem Antidotarium Hermetico Dogmaticum
Sive Tractatus Hermeticus: Je serai bien aise
de voir ces deux livres: si vous les
trouvés, Je vous prie me les envoyer avec
le prix d'iceulx et de tout ce que vous avés
avancé pour moi jusqu'à présent, par quelque

merchlin n'indique point ces livres je crois que Cortaud se trompe.

Marchans ou autre voye. Entretenez moi
toujours en vos bonnes graces et me croyez
Monsieur

Vostre plus humble
et affectioné serviteur
signé Cortaud

a Montpelier le 6. avril 1638.

Je croy que led. Bartoletus est imprimé
à Bologne.

---

13. Xbre 1639.

Monsieur

* J'ay receu vostre derniere du seize de
Novembre à laquelle Je respondrai amplemens
par l'ordinaire prochain. n'ayant aussi
peu bailler encores à M. Jocardus xi. £
pour les Tomes de Zacutus à cause de
la confusion ou on est pour la monnoye, aussi
bien que pour toute autre chose. la presente
n'est qu'une priere que Je fay à M. Grai
par vostre moyen de me delivrer des

* pratique du Sr. fayus envoiée par Cortaud à Mr. gras à Lyon, pour la faire imprimer. fayus le tourmentoit pour lui faire rendre son MS. je le prie de me délivrer de l'ombre fatale de cet homme qui" pour ce sujet, me menace de m'appeler derechef en justice, comme aussi Mr. Ranchin pour le traité des fievres qu'il lui bailla en passant."

maniere du Sieur fesner en lui rendant l'extrait
de la pratique que je lui envoyai pour la fere
Imprimer. Je le prie affectueusement de
me delivrer de l'ombre fatale de cet homme,
lequel pour ce regard me menace d'en'aprler de
rechef en justice, comme aussi et. Ranchin pour
le traité des fievres qu'il lui bailla en passant
aux memes frais de l'imprimer. vous me rendez
amoureux de vostre Hadrianus Myns. icht
apres que vous l'aurés encores mieux veu, j'atandray
vostre jugement sur icelui et le prix, car il y a
un tas de ces Medicochimiques autheurs qui ne
contiennent la plus part que des vents et des promesses
aussi hautes que le mont Olympe, desquels la
premiere page pese plus que tout le volume.
atandant vostre response sur les écritures
de fesner, et sur cet Adrianus Je remetray à
vous escrire plus au long. priant Dieu qu'il
vous tienne, Je suis, Monsieur, Vostre
plus humble et plus affectionné
Serviteur et amy Signé Fontaine

a Montpelier le xiiij.e 7.bre 1639. 9.

2. Janvier 1640.

Monsieur. *

J'ecris à Mr Gras touchant la pratique de feynes pour laquele je suis encore en peine, et pour la quele je vous avois prié de me prester la main: Je vous prie encore de lui en fere souvenir, veu que ce n'est point une piece si importante ni ouvrage tant accompli; et nous trouverons quelque moyen pour la fere venir. Vous pourrés dire à Mr. Pollot, comme je ne scay qu'est devenu son fils depuis son départ, ne l'ayant veu du depuis pour le faire matriculer. Vous m'avez tous rejoui des nouveles que m'avez données de Mr. Schuttz; vous agréerés s'il vous plaist puisque vous mesmes vous y offrés, que je lui escrive par le prochain ordinaire. le trouble ou nous sommes pour toute sorte de monnoye, est cause que je n'ay encore baillé à personne le prix de Zacutus Je me doute que ce personage n'escrive trop; Il est vrai que d'un bon thresor on ne peut tirer que bonnes choses. Je ne scay quel livre c'est, que l'hydrographicum de Faber; mais si

* pratique de feynes redemandée. hydrographie de Faber. Saumaise. édition d'Hadrien Myricht. Meyssonnier anecdote.

J'estois de ses amis je lui conseillerois de
n'escrire pas tant; quand on a quelque chose de bon
il faut se faire desirer, et non pas se prostituer;
et d'ailleurs que servent tant de livres qui n'enseignent
rien. Olei, temporis et operæ jactura sunt. —
J'honore ce Personage, mais il ne faut rien mettre
au jour qu'on ne sache, et qu'on ne puisse ferre. Je
regrette ce grand Salmasius, mais c'est le sort
des grans hommes de ne sejourner gueres icibas.
J'atans avec patiance l'impression du livre de
Zadrianus Mynsictus et vostre Jugement
sur icelui. on m'a dit que M. Meissonier, l'un de
nos et de nos medecins amis au jour le prodrome
de quelque grand dessein cabalisant sur la medecine
Je vous prie que je sache si le dit Minsyctus
baille des particulieres preparations de Mercure
et de quels Mercures il se sert, et s'il y en a
aucun extrait des corps metalliques, et si
la façon de l'extraire est artificieuse. Dieu vous
benisse. Je suis, Monsieur,

à Montpelier le second Janvier 1640.

Vostre plus humble et
plus affectioné serviteur
signé Cortaud

16. Janvier 1640.

Monsieur *

Vous m'excuserez si je renvoye ma response a vostre derniere Lettre à une autre fois, la presente n'estant que, encore que j'en écrive à M. Gras touchant le malheureux Livre de Feyner, pour vous prier de le prier encore sur cela de ma part, et me liberer ab imminente periculo, le Sieur Feyner m'ayant desja fait quelques actes à ce que j'aye à lui rendre la copie de son livre, laquelle lui est adjugée par arrest, comme vous pourrez voir par l'extrait que j'envoye à M. Votre Cousin. lui seul le peut retirer des mains de M. Ravaud, s'il lui plaist puisqu'il le lui a baillé. J'en escris un mot audit Sieur Ravaud. apres que je serai delivré de ces apprehensions ou je suis derechef à l'occasion de ce livre fatal, j'aurai l'honeur de continuer nos entretiens touchant des choses plus seantes à des hommes d'honneur, desquels toute la meilleure et plus saine plaiderie est Judique. M. Focard et Mademoiselle Se—

* feynes redemande son livre. il fait des actes à courtaud. son MSS. lui est adjugé par arrêt. il étoit dans les mains de Ravaud. gras étoit cousin de Ch. Spon.

~~portera tres~~bien. Je suis, Monsieur
Vostre plus humble et plus affectioné
Serviteur signé Cortaud

a Montpelier le Seizieme Janvier 1640.
que Dieu nous donne paisible a l'Estat et a
nous.

Je vous prie de voir M. Ravaud avec M.r
Gras, s'il a rien commancé de travailler a
l'impression; sinon le prier de rendre le Livre
à M. Gras, s'il y a fait quelque travail qu'il
ne passe point outre, et je le desdomageray
suivant qu'il sera estimé par vous deux.
Donnés moi des nouvelles au plutost.

20. fevrier 1640.

Monsieur *

J'ai receu plusieurs de vos lettres ausquelles
Je respondrai sans observer aucun ordre de datte,
et suivant le courant des matieres apres vous
avoir remercié du soin que vous prenez pour le
malheureux Livre de feyner, qui m'a esté aussi
funeste qu'un cheval de Sejanus et que les
bracelets d'Argia: Et ne me sentant pas dans

* feynes tourmenta courtaud pour son livre. édition de hildan projetée par spon. mayssonier. novarius.

un repos ferme, (s'il s'en trouve en ce monde?) tant qu'un Impudent Juif et Corsaire Jnutile tournera autour de moi n'ayant autre chose à faire qu'à donner du desplaisir à ceux qui valent plus que lui. la seule recepte du livre me peut donner le repos que je desire vous priant de la fere hater le plustost et plus seurement que M. Rouvaud le pourra fere.

Je crois que M. Jussiéheur est à present tout hors de la presse, vostre desseing touchant l'impression des observations de Fabricius Hildanus est fort louable. J'en avois toutes les Centuries avec quelques Epistres mais les trois premieres estoient in 8°. qui me furent derobées par un Gascon Escolier auquel Je me confiois par trop. Prenés vous garde de cette nation qui porte plustost un Capias escrit sur l'ongle, qu'un fiat dans le Coeur. J'ai oui parler du Pentagône du S. Meissonier, Je ne sçay que c'est, mais J'ay connu ici ce génie tenir quelque chose de l'aigle c'est à lui à mesurer sa volée, et proportioner à ses forces l'Essor de ce sa dlume s'il veut ~~Justu~~ eviter la Mer d'Icare. J'ay Lugd. 1639. 4°. 104 pag.

les Scribes de ce siècle, je parle en homme savant, pour ce qu'il enseigne, là où nous avons d'un tas de demangés Escrivains qui escrivent pour n'enseigner rien, ou pour envelopper les choses déja connues. ce ne sont que des sombres et malencontreux nuages qui s'élevent dans l'hémisphère de la Republique des bonnes lettres et des Sciences Ils se font vraiment connoitre par leurs avortons intitulés, mais c'est pour se faire montrer au doigt en disant ecce homo, voici qui ne fait rien qui vaille. Pour punir et faire rentrer chés eux tels Escrivailleurs il faudroit condamner leurs escrits au beurre et à la moutarde, et ainsi on leur rendroit le jugement, on sauveroit le temps qu'ils font perdre et on espargneroit le papier et leur honneur, et on les garderoit de se tuer eux mêmes. Cette maladie se treuve particulièrement endemique chez les Chimistes dont la plus part font gloire de quelque apparence de savoir, et de mentir, et ensemble de savoir mentir, Sejunctim et collectim et Insuper Imponere audent circa ea que non Intelligunt. J'atans de voir le Novarinus chez

M. Ranchin J'espère de recevoir en même temps le
manuscript, si ce n'est plustost; Je ne scavoy point
que cet Autheur eût tant escrit; j'avois seulement
apris qu'il avoit fait deux volumes de Testis
Sacris; mais vous n'en marqués qu'un seul. quoi
qu'il en soit nous le verrons, puisque je l'ai Indiqué
à M. Ranchin comme aussi le Mersennius in
Genesim, lequel ne se treuve que fort rarement ayant
fait présent du mien à monsieur S.r Ranchin. Je
pense que le Marchand Libraire aura encore des
copies de Zacutus qu'il receut d'Hollande, cette
confusion touchant les monnoyes est cause que
Je n'en ay point encores, mais le auray puis après.

Je vous recomande ce paquet que j'envoye à Monsr.
Schultz, à vos consequences d'etant des volumes
jusqu'il vous plait de les faire tenir. Je remercie
et salue M. Grar, et les Messieurs de Marcellin.

J'ay oublié à vous dire comme je suis après
pour recouvrer d'un mien ami les Centuries
premieres de Fildanus, afin de favoriser vostre
bon dessein; si je les puis avoir, vous les aurés
bientost. Sur cela permettez moi de vous dire

comme il seroit bon de voir s'il se treuve quelque
autre chose du mesme autheur, afin d'en faire de tout
un juste volume in 4°. ou deux s'il estoit trop
gros; faisant un volume à part de toutes ses
Epistres; car j'ay les centuries qui suivent la
troisiesme in 4°. toutes meslées avec des Epistres
J'ai aussi un petit Traitté de Gangrena dudit
autheur in 16°. Il ne faut rien laisser perdre de
cet excellant homme. Je salue M. Rallaud et le
prie de se souvenir de ma delivrance. Dieu
vous benisse. Monsieur Vostre plus humble
et plus affectioné serviteur

Signé Cortaud

à Montpelier le 20. fevrier 1640.

27. mars
1640.

Monsieur *

Je vous ai deja escrit à ce qu'il vous pleust
d'envoyer le paquet à M. Schuttz par la voye
des Marchans, puisqu'il n'y a rien qui presse,
comme aussi touchant quelques autres livres

* philosophie naturelle de paracelse imprimée à berne en françois

rares et curieux. En voici encore un autre qui est de Paracelse; mais qui ne se treuve que fort peu. Il y parle de la métallique mais le commancement duquel est rempli d'une Philosophie fort estrange et qui m'a donné quelque desir de le voir. Il est in 4o. de l'espesseur d'un doigt, rempli de plusieurs figures, en françois, imprimé à Berne, son nom est la Philosophie naturelle de Paracelse. J'en desire deux copies, et pour ce que je m'asseure que le livre vous pourra agréer à cause de la nouveauté de sa doctrine vous en pourrés faire venir un pour vous. Je rendray ici à M. Focard ce qu'il en aura cousté. S'il se peut recouvrer je desireroy bien s'il vous plaist que ce fust le plus diligemment qu'il se pourra. Et de ceci et de tous les autres, j'atans de vos nouvelles. M. Ranchin a receu des nouvelles de M. Rauaud lui escrivant comme il a trouvé marchand pour envoyer la pratique tant desirée de moi, non pour sa valeur mais pour son report. Je salue ledit Sieur. et prie Dieu qu'il vous benisse Monsieur Votre

plus humble et plus affectionné Serviteur

Signé Cortaud

M. focard me promit de vous fere rendre les neuf Sols que vous aviés baillé pour le paquet de M. Schultz; et Je les lui avois donné ici, mais on oublia d'y fere mettre franc.

à Mont pelier le xxvij.e ~~164~~ mars 1640.

16. avril 1640.

Monsieur *

Je respons à vostre derniere de laquelle il vous a pleu m'honorer en vous remerciant premierement de ce que vous avés envoyé le paquet à M. Schultz. Puisque vous ne desirés que la cinquieme (ou derniere) Centurie de fabricius hildanus laquelle j'ay jointe à la quatrieme, et à une Centurie de ses Epistres et à un Traité de Litothomia vesica du mesme autheur, lequel je pense que vous avés aussi, Je separerai ladite cinquieme, laquelle je Baillerai à M. focard qui la vous fera tenir à sa commodité, et vous luy en pourrés escrire. Vous m'avez donné de l'appetit touchant le

* hildanus. paracelse. toujours fayne plus tourmenta. projet d'imprimer Sennert.

livre qu'on vous a presté de l'Opere dei Frentonii
et seroy bien aise d'en recouvrer un, s'il s'en
trouvoit estimant que c'est quelque pièce excellante
puisque vous la jugez telle et puisqu'elle est de
mesme stile que l'Enchiridion Phisicæ restitutæ,
ensemble les Curiositez de Caffarel, avec le prix
de tout. Assurez pour moi un exemplaire de
six tomes de Zacutus en blanc, pour le faire
relier ici à mon plesir d'autant que les relieures
communes me sont suspectes. Ensemble le tome
du mesme autheur de Practicæ admirandis
imprimé chez vous aussi en blanc. et ce jusques
à un autre ordinaire. Je vous escrivis par ma
derniere, de la Philosophie naturelle de Paracelse
livre fort extravagant, à ce qu'on m'a dit, imprimé
à Berne. à tout ceci j'adjouteray ma prière encore
à M. Rolland touchant le malheureux manuscript,
à cause duquel je vois tous les jours cet importun
de Fermes, comme un oiseau de mauvaise rencontre
et comme une ombre funeste. on est fort obligé
de l'impression des œuvres de Sennertus à ceux
qui l'ont entreprise, pourveu qu'on ne supprime

ou ne reserve rien de ces Autheurs pour une Seconde edition, comme on a accoutumé de faire, et vaudroit mieux un peu reculer pour mieux sauter. c'est à dire avoir plus de loisir de recouvrer tous. Je salue Mrs de Marcellin et Grat, et leur suis et à vous

Monsieur

Plus humble et plus obeissant Serviteur
Signé Cortaud

à Montpelier le xvi.e avril 1640.

24. avril 1640.

Monsieur,

Divers ouvrages demandés.

Suivant la Promesse que je vous ay faite par l'ordinaire passé, Je delivre aujourdhuy à Mr Socard la Centurie derniere de Fabricius, afin qu'il prene l'occasion pour la vous envoyer. Je vous ay prié de prendre pour moi un exemplere des Six Tomes de Zacutus en blanc ensemble le practica admiranda aussi en blanc, à quoi j'adjouterai encores Opuscula Cardani nouvelement Imprimé, et le livre de Caffarel, pour ce que estans en blanc, le port

en sera plus aisé. ayés pour agréable que j'y adjoute Tertulliani Opera omnia in folio de quelque belle Impression. encores que j'aye une partie de ces autheur tous plein d'Oracles, et icelle commentée par Lacerda, neanmoins je desire d'avoir toutes les oeuvres d'icelui en un volume. de tout ceci ensemble vous m'envoyerés le prix, et je le baillerai à M. Focard. la santé de notre ville est très bonne graces à Dieu, laquelle je le prie vous vouloir continuer et à vous aussi, le priant qu'il vous benisse. Je salue M. Gras, et M. Rallaud, lequel je regarde comme mon liberateur ab homine malo. à Monpelier le xxiiij.e avril 1640.

Vostre plus humble et plus
affectionné serviteur
signé Fortand

-15 may 1640.

Monsieur *

J'ai receu par le dernier ordinaire celle qu'il vous a pleu de m'escrire le second de ce mois; je me doutois bien que le Livre de Paracelse donneroit de la peine à trouver. Il le faut laisser là et

* Focard et la niece d'arpon. peste à montpellier. vacances des écoles

le recommander au rencontre. J'ay retiré des
mains de M. Focard la Centurie cinquiesme de
Fabricius Hildanus à qui je l'avois baillée depuis
quinze jours, et suis bien aise que vous l'ayez
trouvée plus près. Je vous prie de me garder
un Zacutus avec les autres livres dont je vous
ai escrit, avec le Rolfinus que vous me faites
espérer de Votre Grace jusques à ce que le temps
soit meilleur qu'il n'est à présent. M. Focard
avec Mademoiselle votre Niece se portent
très bien. Je les vis à la veille de leur départ
de ceste ville et pris la charge de vous asseurer
de leur bonne santé. Ils sont sortis à cause
de quelques accès de peste qu'il y a eu ici, la
quelle a tué quatre ou cinq personnes dans un
seul logis. Mais le bon ordre qu'on y a mis,
avec la bénédiction de Dieu le mal n'a point
passé plus avant, de sorte que la santé est
pour le présent très bonne en cette Ville,
et espérons qu'elle continuera pour ce que toute
la Cité est sortie de la Ville avec une extrême

dilligence ; et negata materia cessabit artifex. à cause de cette grande solitude, nous fermons demain nostre college, et nous alons egayer aux champs pour quelque temps. Je salüe M. Gras, et M. Rattaud, en atendant le retour du serain. J'ai receu de M. Marcellin le fils, à présant vostre collegue, une letre depuis quelque temps. Il m'excusera, si à présant pour toute response je le prie de m'aimer tousjours. Dieu vous benisse tous et nous conduise. à Montpelier le xv.e may 1640. Monsieur

Vostre plus humble et plus affectioné serviteur
signé Cortaud

Nous avons en ce quartier une constitution de l'air bien extraordinaire et fort froide ; Dieu le grand Pilote du Monde conduira le vaisseau à son port.

29. may 1640.

Monsieur *

J'ai receu celle qu'il vous a pleu de m'escrire, du

* encore le Mr. de Gagney.

seizieme de ce mois, et suis fort estonné que la
derniere mienne vous fut rendüe si tard, et que
vous n'ayez point receu encores celle que je vous
ai escrit du depuis il y a environ quinze jours
par l'ordinaire, par laquelle je vous escrivis
comme M. Focard et Madamoiselle se portoient
tres bien, et se preparoient pour aler passer
quelques mois à la campagne. En atandant
son retour, je vous prie de ne laisser passer l'occasion
de m'envoyer les livres au prix porté dans
vostre Lettre, et je baillera y ici l'argent à M.r
Focard à son retour. Quant à Tertullian puisqu'il
est si cher, et qu'il y a d'autres editions, je
ne suis point d'avis de presser, atandant de
vostre grace, un plus ample Jugement de celui de
Rigaltius. Ne sachant point la portée de Fineoius
ni de Vanderlinden vous m'envoyerés s'il vous
plaist Sineus ensemble les dissertations et les
prolusions de Mascardus.

J'avois baillé le Fabricius à M. Focard qui le garda
quinze jours, faute de commodité, et lequel j'ay

retiré avant sa sortie. Je suis fasché de vous avoir été inutile en cette occasion mais aussi très aise que vous l'ayés trouvée meilleure; vous n'avez qu'à m'employer au besoin avec la même liberté que je vous donne tant de peine. Je ne desire du libraire que sa bonne grace, et que par son moyen je sache quand il lui arrivera quelque chose de rare et de grand. Vous m'avez tout rejoui par la nouvelle de la tradition du malheureux Manuscrit, et en remercie très particulièrement M. Ranaud, je le retirerai quand il sera arrivé, avec le Mysycletur pour lequel je vous remercie aussi m'excusant de bonne heure si en eschange vous ne recevez la pareille.

Ce sont douze livres que j'ai tant de votre Grace

Zacuti Tom. 7.	12^{tt}. 18^{s}
Cardan	16^{s}
Caffarel	16^{s}
Rosinus	3^{s}
Pineus	1^{tt}. 2^{s}
Mapeardus	3^{tt}. 4^{s}

Dieu vous Benisse. Je suis Monsieur,

Vostre plus humble et entier ami et fidele Serviteur
Signé Cortaud

A Montpelier le xxix.e may 1640.

27. Juin 1640.

Monsieur *

La Responce que j'ay receu de vostre Grace, est arrivée assez à temps, puisqu'elle est bonne. Vous m'avez fort obligé d'avoir retiré tous les livres mentionés dans mes dernieres. Il faut maintenant avoir la patience qu'il se presente quelque comodité pour les faire venir. Je vous envoyerai xix.lt par la premiere commodité que je trouverai avec mille actions de graces pour la peine que je vous donne, comme aussi pour m'avoir fait tenir le livre fatal de Feynes, lequel est encore entre les mains de M. Ranchin, à cause de l'incomodité du temps, et pour lequel vous avez eu tant de soin apres M.r Renaud, auquel je rends graces un million de fois comme à mon Liberateur de la main de l'oppresseur et inique. En outre vous m'avez fort obligé de

* le MSS. de Feynes est Rendu. il est entre les mains de Ranchin.

Myrothecium, à la lecture duquel je me plais pour les belles et curieuses choses qu'il enseigne. Je suis bien fasché que en eschange je n'aye point l'Obstetrix Animorum de Edmondus Richerius pour vous en faire un présent. Excusés moi si je coupe ici si court et promtement, pourceque on m'apele pour aler voir quelque malade qui presse. Touchant les autres livres mentionnés dans vostre lettre, je vous en escrirai plus amplement par le prochain ordinaire Dieu aydant. Notre santé est très bonne et prions Dieu qu'il la nous continue. Dieu vous benisse. à Montpellier le XXVIJ. Juin 1640.

Vostre plus humble et plus obeissant
Serviteur ~~Courtaud~~ signé Cortaud

Monsieur, *

9. Juillet
1640.

Nous et nostre ville nous portons bien graces à Dieu; et ce qui nous donne bonne espérance de l'affermissement de la santé, c'est que les maladies ordinaires reprenent leur Nature, n'estans accompagnées que de leurs accidens acoutumés

* Edmond Richer. frere de Sgonia Breslau.

Je vous ai escrit comme Vortoy bien fasché de ne pouvoir vous rendre aucune raison de Edmondus Richerius: mais il me souvient seulement lorsque Je n'estois que Docteur Escholier d'avoir ouy parler de ces autheurs à feu mes Maistres et pourceque leurs avis furent differans Je ne fus point curieux d'en apprendre davantage. J'ay l'Epitome de la Phisique de Sennertus, ce me semble, mais il me faut du temps pour la chercher, pourceque depuis mon changement dans le College mes livres sont encores en confusion. Si le Vanderlinden n'est ni trop gros ni trop cher, Je le verroy volontiers avec les autres. Il me souvient d'avoir veu avant ces miserables guerres un gros volume de tous les Escrivains en toutes les Sciences et facultés, lequel s'egrossissoit tous les ans de quelques nouveaux Cayers, mais c'estoit du Tempore felicitatis publicae; et seroit a desirer que ce dessain se reprint une autrefois apres la guerre et la fin de tant de boutte feux.

Je n'ay point veu le Taumatographia de Lautheur

ni de natura constantiâ ce sont des titres fort magnifiques. Je ne sai point si le batiment répond à ce grand Portal, et le logis à l'enseigne: car la plupart de ceux qui escrivent à present se contentent de donner à leur geniture nomen sesquipedale, et au dedans ce ne sont ou que redites qui aportent de la Nausée, ou de pures balivernes. vous m'obligerés de m'en donner vostre avis autant que j'y aporte du desir, et je ne saurois d'aucun connoitre premierement. Vous atandrés à votre commodité touchant le Tertullian, car il n'y a rien qui presse. J'aprandrois bien aussi si on pourroit trouver les œuvres de Geber, leur grosseur et leur prix. Si j'aprands des nouvelles de M. focard, Je l'asseurerai de vostre bonne disposition. Dieu vous benisse. à Montpelier le 1er. Juillet 1640.

Vostre plus humble et plus
obeissant Serviteur
Signé Cortaud.

Saluës de ma part M. Votre frere qui est à Breslau, et lui recommandés s'il reçoit quelque chose de M. Schultz.

N. ici doit être placée une lettre de Cortaud du 4. 7^{br}. 1640 qui a été oubliée et se trouve pag. 232.

à M. Spon, Guerre en Catalogne. Du

2. 8bre 1640.

Monsieur

J'ai appris de M. Jocard des nouvelles de vôtre Santé, et la mort de Mr. Cossin, il m'a donné esperance que nous aurons bientôt ici M. son fils. comme J'ay honoré le Pere aussi Servirai-je le fils en ce que je pourrai. Par ma derniere, Je vous priai pour un mineral appellé Zinc ou Totete ou Indage, trois ou quatre Livres ne surchargeront gueres celui qui m'aportera les livres. Si j'osois supplier encores pour la pratique de Hieronimus Montuus in 4°. à deux colonnes Imprimée en Italie ce me Semble, Je le serois volontiers afin que tous vins à la fois. Je vous ay offert l'Epitome de la Philosophie naturelle de Sennertus si elle vous est utile. Je pense qu'on l'aura imprimée avec toutes ses œuvres. Je baillerai demain de l'argent à M. Jocard pour vous envoyer et le Surplus quand vous me l'aurés ecrit. Je vous écrivis aussi il y a quelque tems pour la seconde partie des Secrets moraux de Lorioz. Si vous

escrivés à M. votre frere en Alemagne je vous prie le saluer de ma part et se souvenir des lettres de M. Schultz en cas qu'il en recoive. Dieu vous benisse. De Montpellier le second octobre 1640. Nostre santé est tres bonne graces à Dieu, tant la generale que la particuliere.

Vostre plus humble et plus affectioné serviteur
Cortaud

Tout le pays de la Catalogne a pris les armes contre le Roy d'Espagne. en fin Dieu aidant le feu de la guerre se prendra dans le pays de celuy qui a pris toujours plaisir de le jetter dans le sein de ses voisins.

à M. Spon, Acteur des Ecoliers à Noel

J'ai reçu de M. Ranchin la pratique de Fernel Il n'a tenu qu'à vous et à M. Gras d'en tirer un extrait pour le faire imprimer hors du Royaume

Ranchin travaille à sa gerocomique françoise

du 4. xbre

1640.

Monsieur

J'ai receu le paquet des livres qu'il vous a pleu de m'envoyer et pour lequel je ne puis que vous remercier avec affection, n'ayant rien pour vous présenter en eschange, qu'une mauvaise petite oraison faite en ouvertures de notre Eschole laquelle vous recevrés dans peu de jours. J'ay baillé à M. Focard six escuz sol pour vous faire tenir. J'ay receu de M. Ranchin la pratique de Fernel. Il n'a tenu qu'à vous et à M. Gras que n'en ayés tiré un extrait pour le faire imprimer hors du Royaume, puisque vous l'en estimés digne. Je treuve un peu cher le commentaire sur Hyppocrate de alimento, si ce n'est que l'interprete soit de grand pois, sur quoy j'attens votre avis. J'ay trouvé ici l'Enciclopedie d'Alstedius, et la pratique de Montuus. M. Ranchin travaille à la perfection de sa Gérocomique françoise. Nous atendrons maintenant avec patiance les œuvres de Zacutus sur la Chirurgie. M.

son trop fameux discours n'est que de 1644. impr. en 1645. 4to.

Ranchin a envoyé querir les Six volumes de *historia principum*, Je pense qu'il en trouvera encores chez le meme Marchand. c'est tout pour le présent. aprés avoir salué M. Gras et M. Ravaud priant Dieu qu'il vous benisse. Je suis, Monsieur, votre plus humble et plus affectionné Serviteur Cortaud

à Montpelier le IIIe decembre 1640.

---

13. Xbre 1640.

M. Spon

Monsieur

Je viens de boire présentement à votre santé du muscat avec quelcun de mes confreres, et vous remercie derechef du paquet de livres qu'il vous a pleu de m'envoyer. Je n'ay point eu encores aprés de ~~credit~~ loisir pour les fere relier, pourceque aprochans des festes de la Noel, Nous sommes occupés aprés un grand nombre des actes de nos Escholiers. Je les verray un peu à loisir

dans les festes, Dieu aidant. J'ai baillé six escus sol ces jours passés à M. Focard, afin de les vous fere tenir. le voici presentement lui mesme. en cas qu'il n'y ait assez, il vous baillera le surplus, comme je l'en ai prié. Donnés moi cependant des nouvelles, si on peut trouver le Catéchisme de Rives de la derniere Impression in folio; du Commentaire de Rademir sur Martial in folio de Moralia magni Gregorii, separement de ses œuvres; de la Géographie de Marius Niger, de Dies caniculares maioli de la derniere Impression, in folio de l'Ethique de Piccolomineus in 4° et de la Bible en grec in folio d'Amsterdam ou de Lipse. agréés mon Importunité, laquelle Je pense qu'elle ne vous sera point tant facheuse puisqu'elle se porte toute sur les livres. commandés moi quelque chose et en atandant de vous envoyer quelque chose de mes reveries, Je suis toujours apres avoir prié Dieu pour votre Santé, Monsieur, votre plus humble et plus d-

affectioné Serviteur signé Courtaud

à Montpelier le 13. 7bre 1640.

J'attans encor votre avis sur le Comentaire du Livre de alimento.

à M. Spon, du 1er Janvier 1641.

Focard neveu de Spon, ouverture des Ecoles, Discours par Courtaud.

Monsieur

voici qui viens pour vous souhaiter le bon Jour et le bon an priant Dieu qu'il puisse estre l'Ere de la Paix et du soulagement du Peuple. En atandant des nouvelles touchant le Memoire des Livres que Je vous ai envoyé par M. Focard votre neveu et du prix d'iceux j'ai baillé à M. Son frere quelques exemplaires de mes dernieres ouvertures de notre companie, pour les vous fere tenir au premier rencontre. Il y en aura s'il vous plait une

pour M. Marcellin et une autre pour M.r Gras, comme personnes que j'honore grandement. Je vous envoye un autre petit Mémoire de certains livres pour sçavoir seulement si on les pourra trouver. J'ai entrepris quelques petits exercices sur le livre des Epitres d'Hippocrates si je sçavois qu'il fut bien receu je pourrois le poursuivre et ce d'autant plus joyeusement que c'est un sujet sur lequel personne n'a encore travaillé; encores que pour sa grande variété de doctrine il demande un meilleur maître que moi et de plus de loisir. C'est tout pour le présent priant Dieu qu'il vous bénisse, comme étant vostre plus humble serviteur Signé Cortaud

Scipionis Claromontis Casenatis; de animi affectibus.
Baptista Persona, quo animi mores sequantur temporum.
Jordani Bruni Liber de existentia minimi.

Ejusdem Sigillum Sigillorum.
Johannes Baptista Morinus, de generationis Mysteriis.
Gilberti Cognati Sylvæ narrationum
Laurentius Valla de voluptate Epicuri.
Plutarchus grec latin in f°. à deux colonnes
Dalechampii historia plantarum. 2. volumes
Chirurgie de Saracelse, commentée par Darios
Julius Scaliger in Varronem de re rustica in 8°.
à Montpellier le pr. jour de l'an mil six cent quarante un.

(à M. Spon du 15 Janvier 1641.
Ouvrage de Feynes)

Monsieur
Attandant la responce à mes précédentes Je vous respons sur ce que vous m'aviés escrit auparavant, et que j'avois oublié de

faire par mes derniere touchant la pratique fatale. Je suis bien aise qu'on en aye un extrait, et qu'on le mette au jour là ou on voudra mais à condition qu'on y mettra un autre titre tout différent de celui qui est en celui que m'avés envoyé, afin d'oter tout soupçon de connivence. quand à l'arrest de Castres, il ne porte sinon que je lui baillerai telle somme, qu'il retirera le Livre, et l'Extrait qui est à Lyon et que je prêterai serment comme je n'en ai reservé aucune copie ni retenu aucun cayer, De sorte que la chose ne me peut porter prejudice, mais aprés avoir changé le titre, faites ensorte qu'on ne sache rien de l'impression jusqu'à ce qu'elle soit achevée, car ce fou est bien si fou, que le sachant il pourroit venir vous donner du trouble. c'est tout pour le présent, si ce n'est que je suis toujours Monsieur

Votre plus humble et
affectioné serviteur
Signé Cortaud. à

Montpelier le xv. Janvier 1641. Il faut que le Livre porte quelque préface déclarant comme il a esté trouvé dans le cabinet de quelque Medecin defunt, en allemagne, ou ailleurs ou vous voudréz; Bruléz la lettre aprés l'avoir lüe.

à M. Spon, du 19. fevrier 1641.

Projet d'une Edition d'albert le Grand.
Guerre de Catalogne.

Monsieur

Respondant à la derniere qu'il vous a pleu de m'escrire, je consens que dés à present on procede à l'Impression du Livre, puisque je suis sorti tout à fait des mains du grand voleur à cette seule condition que le titre sera changé et portera le nom de son Pere. Puisque le Varron n'est point de l'examen de Jules Scaliger

laissons cela; et remettons encore le Plutarque pour un peu, parceque je le treuve à fort haut prix. J'atandray pour ce coup de votre faveur le Paracelse de Dariot, et le commentaire sur le Livre d'Hyppocrates de alimento, dont vous m'avez ecrit cy devant. à cer deux, si vous pouviez joindre Boriani Pontani Urania in 8°. qui sont les oeuvres Poëtiques de ce Savant homme, vous m'obligeriez grandement. Pour albertus magnus, et M. Ranchin, qui en a plus que homme de ce pays, a envoyé vers vous (et je croi que c'est à Mr. Rauaud) le Mémoire de tous les livres et traités qu'il a du d. autheur, au coffre de les envoyer pour aider à l'Impression qu'on a entreprise. Il n'y a rien plus pour le présent, si ce n'est que cette misérable guerre de Catalogne menace de ruine cette pauvre province. Dieu veuille avoir pitié de son pauvre peuple, et de tant d'honnetes familles desolées puis qu'il n'y a personne qui soit touchée de

compassion. Dieu vous bénisse. Je suis
toujours Monsieur Vostre plus humble
et plus affectionné
serviteur
signé Cortaud

à Monspelier le xix. fevrier 1641.

à M. Spon; du 30. avril 1641.

Ranchin travaille de la peripneumonie

Monsieur la présante ne sera que pour
vous prier d'agréer le paquet de mon frere
lequel il dresse à M. Roisez Marchand,
demeurant à la rüe long et vous priant de le
lui faire rendre et aprandre de lui ou est à
présent M. son frere le fermier des gabelles,
qu'il veut faire un mot de responce à mon
frere, il vous plaira de me la faire tenir. user
de moi comme je fay de vous. C'est tout

ici manque une letre du 22 avril 1641. mais elle se trouve au 8°.

pour le présent, priant Dieu qu'il vous bénisse.
à Montpelier le dernier avril 1641.

Vostre plus humble et
plus affectionné Serviteur
Cortaud

viande luisante.

Nostre Boucherie nous fournit nouvelle matiere de resverie, nous ayant déja fait voir à diverses fois des membres de bœuf, de mouton, et des aigneaux qui donnent en ténébres la mesme lumiere que les vers luisans ès nuits de l'Esté.
Nous alons perdre nostre pauvre M. Ranchin travaillé de peripneumonie depuis cinq jours et aujourdhuy in delirio. Dieu le veuille assister.

à M. Spon, du 22. avril 1641.
de febre pestilenti de Jean Morel
Jean de Serres
M. Le Prince à Montpelier et M. de Schomberg s'en retire.
M. de Belleval

Monsieur

apres avoir receu quelque plesir il reste deux choses à faire à scavoir, donner à connoître comme on l'a receu et en savoir bon gré par un acte de remerciment comme je fais l'un et l'autre présentement après avoir retiré les livres que vostre faveur m'a envoyé par M. Bonet. J'ay veu quelque chose du commentaire sur le livre de alimento, c'est un bon livre, et dans les digressions mesmes qu'il fait contre Liceetus il y a de bonnes choses et me semble que je voy un Dogue faisant son chemin mais qui tourne la teste et la dent sur tout ce qui s'oppose et l'empesche d'aller plus avant. Le traitté de febre pestilenti de Jean Morel est gentil, et temoigne un esprit net et délicat. Je verrai à l'aise Darios sur Paracelse. Le Savonarola dont je vous escrivoy, c'est Johannes Micaël, Medecin, duquel vous n'avez qu'une partie car il a fait une pratique entière, laquelle j'ai veue autrefois in folio de fort belle impression de Venise. Il faut

quecesoit un rencontre. J'ay trouvé ces jours passés un petit livre que j'avoy cherché depuis longtems sous ce titre, Traité de l'Immortalité de l'ame par Jean de Serres; si vous ne l'avés je le vous indique comme un Livre de grand poids et de prix. Je ne sçay si la pratique de Statevus dont vous m'escrivés est la même que devant, ou si elle est augmentée; J'ai Georgius Agricola avec les figures comme aussi Turba Philosophorum. Je n'ay point veu le Livre de campanelle de Monarchia hispanorum. Par l'ordinaire prochain Je vous escriray la réponce de M. de Belleval sur la demande du Medecin d'Ulme, n'ayant peu plutost pour ce qu'il est la plupart du temps aux champs. Je suis fort estonné du mecontentement de M. Cassin, veu que j'avois autant de droit de demander ce qui m'appartenoit que luy; et que je remis mon affaire au jugement de son advocat, lequel ne fut jamais d'avis de faire

autrement. et encore que à un chacun le sienne soit point trop, néanmoins pour le bien de paix Je relachai du mien, comme vous pourrez voir par le mémoire des livres que je demandai et lequel Je baillai à son homme pour sa décharge. quelque autre que moi lui eut donné plus de peine et l'eut engagé à plus de frais que tout ne valoit. Je ne suis jamais en volonté de faire tort à personne. et ce dont il se plaint ne me fera pas plus riche, mais il n'y avoit rien qui m'obligeât à lui donner tout. Nous avons veu ici M. le Prince et M. de Schomberg s'en retiré. Donnez nous des nouvelles des ambassadeurs de Portugal et de l'Andalousie, car nous n'en avons point ici. Dieu vous benisse. votre plus humble et plus affectionné serviteur

Signé Cortaud à Montpelier le 22 avril 1641. Il me semble vous avoir autrefois escrit d'un Mineral appellé Zinc ou

Speaute, si vous en aprenés quelque chose faites nous en part; lors que je receus les 2 volumes de Zacutus Il y avoit un fueillet qui servoit de couverture, de vieille impression en poësie latine rimante avec son commentaire in 4° portant ce nom, Floreti Liber. c'est une Instruction morale et Chretienne que je desirerois de voir, s'il se pourroit trouver.

à M. Spon, du 28. may 1641.

M. Belleval doit revenir de la Cour pour la place de feu Ranchin; Guerre entre les Medecins de Paris. Renaudot — Reponse au Libelle &c.

Monsieur

Je vous rends graces pour les bonnes nouvelles que vous nous avez données touchant le Roy de Portugal, l'entreprise

de Turin et celle de Bapaume. nous en attendons de plus amples. Du surplus nous avons appris ici la nouvelle du danger que le fils du Comte Henry et son Epouse ont echapé dans l'Ecluse; en ce pais là on a besoin de danser à La Lacomière l'espée à la main; Tous le Medecin allemand et M. de Belleval repassera chez vous dans peu de jours; car il doit revenir de la Cour où il avoit couru après la mort de M. Ranchin on ne sait pourquoi. Je ne sçay si on continue au dessein de l'impression des œuvres d'Albert le grand et si M. Ranchin avoit envoyé ce qu'il en avoit.

Je vous avois donné plusieurs noms du Zinc tels qu'on m'avoit appris, a sc. potelo, Speautre, Inidage et peut être c'est votre Indique. tant y a que je ne conoy ce minéral que de nom, et n'ay point veu la minéralogie

de Paris, dont vous m'escrivés. lequel à
ceque j'en ai appris ne parle des choses
minerales que par oui dire et par lecture
à cequ'on m'a dit, et si le livre n'est ni cher
ni importun. Je seray bien aise de le voir par
votre moyen, aprés toutefois avoir appris
en quelle estime il est parmi les hommes
de cette Etude. par le prochain ordinaire
vous aurés les fueilles de florettus: Je ne
sçay personne qui ayt écrit du meteore
mineral tombé entre les ~~mains~~ confins de
la Provence et de la Savoye, bien est il vrai
que feu M. Ranchin nous disoit qu'il avoit
appris quequelcun en avoit écrit quelquechose
et que lui même en avoit receu une lettre
à M. le Comte d'auvergne. Il est vrai
que la chose merite un grand examen. Pour
cequi regarde la querele entre les Medecins
de Paris, M. Renaudot nous a envoyé le

Livre fait contre ceux qui pour empescher que nos Docteurs n'eussent de l'emploi parmi eux, ont taché de noircir nostre Université; Il les traite mal et justement, Turdi sibi malum cacarium. toujours ces Interes particulier excite des tourmentes qui ne reussissent pas toujours à leurs autheurs; vous pourres en recouvrer aisement Il est in 4°. sous ce titre, Response de Theophraste Renaudot au Libelle fait mais je n'ay point veu ce Libelle, Il est imprimé au Bureau d'adresse rue de la Calandre l'an 1641. Je vous recommande les nouvelles car pour nos cartiers de Catalogne on n'y fait pas grand chose. Dieu vous benisse &c. signé Courtaud.

Si vous etes assuré de trouver du vrai Zinc ou Tutague, et qu'il ne soit point de grand prix, Je vous prie pour quelques Livres. à Montpelier le xxviii.e may 1641.

à Lyon   Du 2. 7bre 1641.

Thouvant Docteur de Montpellier
recommandé à Lyon.

Monsieur

C'est pour mettre fin à notre silence
Bimestre par la recommandation que je vous
fais de M. Thouvant présent porteur,
Docteur de notre Université, et de moi
particulièrement. Il vous dira des nouvelles
de notre compagnie et vous le trouverez
digne fils de votre commune estime, m'assurant
que outre le droit de voisinage, son savoir
et bonnes mœurs jointes à ma recommandation
vous feront naître de l'amitié pour lui, et
vous disposeront à lui donner des
témoignages de bonne volonté ès occasions
esquelles vous pourrez lui être utile. Je

n'ai rien de présent digne de vous entretenir
que la pourre issue du Siege de Catalogne.
On nous fait croire que l'Anglois enfin
entreprend le recouvrement du Palatinat
et que conjointement avec les Hollandois
et Portugais ils ont assiégé Cadis ville
du Détroit de Gilbrattar. C'est tout
pour le présent si ce n'est que je vous
suis toujours Monsieur

Trés humble et
affectioné serviteur
signé Cortaud

à Montpellier le second de 7bre 1641.

à M. Spon, Du 31. 8bre 1641.

Baron de Chandieu

Cancellarius

Sanche pourvu d'une

Chaire par ordre exprès du Roy.

Mort de M. de la Brosse

Il est à craindre qu'il n'arrive de ses ouvrages comme de ceux de feu M. Richer

Il est à craindre que toutes ses planches ne soient perdues.

Retarder l'impression de la Pratique de Beyner; Siege de Perpignan.

Oraison de Cortaud pour la mort de Blanchin.

Monsieur

Je dois encore la responce à votre dernière du dix huitième de Novembre, laquelle avois receue avec beaucoup de contentement, n'a peu être satisfaite jusques à présent à cause de quelque maladie qui ne m'a quitté que depuis peu de jours.

la pureté de mon affection fait que je rapporte toujours votre silence à quelque grand emploi qui vous demande tous entier comme la maladie du Baron de Chandieu lequel j'estime d'autant plus digne de consideration et d'honneur s'il est de la famille de feu M. Sadeel, S.r de Chandieu, grand Theologien, et duquel les oeuvres que j'ai peu voir autrefois m'obligent à honorer la Mémoire, comme de tous autre homme de sa vertu. Je vous rends graces pour le bon accueil que vous avés fait à M. Thomann, et espère que vous lui serés ami és occasions pour vous le recommander davantage. Je suis fasché que je ne peus assister à l'acte de Bachelier de M.r Connain, à cause de mon Indisposition, ~~mais~~ mais j'ai appris qu'il satisfit à la compagnie et qu'on ne desire en lui que un peu plus d'action et moins de lenteur; à quoi je l'exhorte souvent; et à ces fins qu'il face Societé avec quelques

Escholiers qui aiment l'Estude afin que par des mutuelles disputes et conférences, il se surmonte et rende son esprit plus éveillé : pourceque l'Etude qui se fait par conférence et entretien, est beaucoup plus gaie et marche à plus grands pas que ne fait celui de la Lecture simple lequel on peut appeller muet et sommeillant.

Pour les places vacantes en tout ou en partie dans notre compagnie on ne pense point encore au Cancellariat ; et pour la Régence, M. Sanche en est pourvu du consentement et au contentement de nous tous, tant pour le commandement exprès du Roy, que en vertu de sa dispute précéd.te Il est d'un esprit actif et qui se plait au travail, et à l'exercice, à cause de quoi je l'aime et l'honore particulierement.

Nous avions appris déja la mort de M. de la Brosse, laquelle me fit reflechir

Sur cette sentence Quid Bieni fortes jaculamur
rarement voit on de grands desseins et de
longue haleine amenés à leur perfection par
leur entrepreneur et à peine pour peut —
laisser son oeuvre en l'etat qu'il est; le Prince
des Poëtes de Rome et quand notre grand
Mesué eut travaillé jusques au coeur, le
coeur lui failli. le même est arrivé ici à
feu M. Richer, de sorte qu'il est à craindre elles sont à
que toutes ses planches ne soient perdues varsovie en 1783
pour jamais, les successeurs ayant gilibert veut
toujours des desseins tous differents de publier cet
l'Entrepreneur, et une tête particulière. ouvrage.

Vous m'écrivez comme on continue
l'Impression de Zacutus en un Volume
infolio. mais comme ira cela puisque
l'autheur estant encores en vie continue
son dessein, il me semble qu'il valoit mieux
attendre encor un peu, afin d'avoir tout

en sa perfection. vous m'avez fort réjoui par la nouvelle de sa santé et de sa vie. Je vous prie de dire à M. Ravaud qu'il remette encore l'impression de la Pratique de Feyner, d'autant que je suis encore aux prises avec ce malheureux brouillon de Feyner. Que ledit Sieur garde le Silence en toute façon et sur la negative; car je me doute que ce malheureux en a quelque vent, ou soupçon; et ledit S. Ravaud en pourroit recevoir du déplaisir. Je vous en escriray, quand il en sera temps.

Je vous prie encore, s'il y a moyen de recouvrer les livres suivans. un petit traité de Jacobus Horstius de Noctambulis. Problemata Martini Rulandi. Claudini consilia in 8.º Cebetis Thebani Tabula cum commentariis Velsi que je vis en passant l'an 1629. chez M. Vincent, en blanc.

la Cour Sainte de Caussin en deux Tomes in 4°. ces deux Tomes contiennent cinq parties à la derniere desquelles l'auteur met fin à son dessein. Je desire le tout en blanc, s'il se peut. Je salue Mr Marcellin à qui je dois encores response et M. Grat. nous n'avons ici rien de nouveau que la continuation du siege de Perpinan et la dissipation des galeres qui venoient pour son secours. on croit que l'affaire ne sera pas long, les assiegés etant à l'extremité de vivres. Dieu benisse les affaires du Roy, et nous donne la paix. si je fay imprimer l'oraison que je fis es ouvertures de cette année à la memoire de M. Ranchin je vous en envoyerai une copie. Je salue M. Grat et vous suis toujours

Plus humble et plus affectionné serviteur

Signé Cortaud. à Montpelier le dernier

jour de l'an de guerre 1641.

à M. Spon, du 21. mars 1645.

Apologie de l'Université de Montpellier

Critique d'un Medecin de Leide contre l'Ecole de Montpellier

Monsieur

Encores que je doive la réponse à quelques unes de vos lettres, je remettrai d'y satisfaire un autre jour étant pressé pour maintenant de vous écrire seulement si quelqu'un voudroit entreprendre l'impression de l'apologie de notre Université contre les Impostures des Parisiens, et la débiter promptement tant dedans que dehors le Royaume. J'ai quelques autres pieces pour mettre au jour, lesquelles pourroient

suivre celle cy, vous verrés s'il vous plait
et m'en donnerés avis avant que j'en ecrive
à Paris pour le mesme dessein. on parle de
quelque treve Dieu le veuille. la surseance de
la maladie sera peut être un acheminement à
la santé de l'Estat.

J'ai oublié à vous dire comme un Medecin
de l'Université de Leyden a fait une
oraison touchant les Universités. J'attens
de la recouvrer par la voye de Paris, pour ce
que ayant donné quelque atteinte à notre
compagnie, Je desire de lui respondre en mesme
temps; mais je crois qu'il parle par un oui
dire, et ne dira pas plus de verités que
celle de Paris. Cela seul retarde la
closture de la mienne. voyés si vous
pourrés la recouvrer, Je ne sçay point le
nom de ce Medecin, C'est tout pour le present,
Dieu vous conserve. De Montpelier le
xxi.e mars 1645. Votre plus humble et

plus affectionné Serviteur,
signé Cortaud

à M. Spon, du 27. mars 1645.

Mine de fer de la vallée de Suzon
en Bourgogne

Monsieur,

attendant votre responce sur l'avis que je
vous ay proposé touchant la difficulté de
l'Impression de mon apologie qui se
rencontre en cette ville Je demande de vous
un petit soin si vous l'avez pour agréable,
autrefois passant dans la Bourgogne dans
une vallée qu'on appelle ce me semble, la
vallée de Suzon, J'y rencontrai des mineurs
qui travailloient après quelque mines de fer, la
curiosité me porta d'en approcher, et je vis
du fer naturel en grenaille fort menue mélé

avec une terre fort rouge delaquelle j'en avois recueilli quelque poignée, mais après je l'oubliai à Dijon. Obligez moi, je vous prie, puisque vous y en êtes partout, de me faire amasser de ladite grenaille naturelle dans la terre, afin que je sois certain comme elle est naturelle et toute telle qu'elle est prise de sa matrice, et je satisferai à tous. Demi douzaine de livres me suffiront pour mon dessein. J'espère de vous cette faveur, après plusieurs autres que vous m'avez témoignées, et qui me tiennent à vous comme votre très humble et très obéissant serviteur signé Fontaine

De Montpelier le 27. mars 1645.

On fait ici quelque bruit de quelque menace du Turc à cause de quelque prise que les Maltois ont faite. Je me crains que toute l'Europe ne s'en repente, à cause de ce

divisions et quo peu culpam unius, omnes involvant poena communi.

Vous pourrez enfermer lad. Grenaille dans une boete un peu forte.

à M. Spon du 4. juillet 1645.

apologie contre ceux de Paris imprimée

Tumulte contre les Partisans

Monsieur

Il y a quelque temps qu'il vous plut me donner assurance touchant quelque paquet que notre compagnie envoye à Hambourg. Le voici maintenant lequel je recommande et remets entierement à votre soin et diligence, j'ay payé le port jusques à Lyon. ou verra du reste. Je vous escrivis aussi touchant quelque mine de fer qu'il y a dans la bourgogne

si par vostre moyen j'en pourrai recouvrer quelque livre en grenaille et tel qu'il sort de la mine. Je vous rens graces de vostre bon avis touchant l'apologie que j'ai entreprise et parachevée contre ceux de Paris; Je me suis disposé à voir leur contenance et les atours; suivant qu'ils feront je ferai. Je connoy leur portée, et n'ai rien entrepris que je ne puisse, pource que je ne batis que sur des tres solides fondements. Ils ecrivent mais je n'atens que du caquet, qui est leur maladie endemique. J'eusse desiré que M. Renaud l'eut imprimée, mais etant une piece un peu grande et qui regarde toute notre companie elle a trouvé bon de la fere imprimer ici. Elle s'imprimera la semaine prochaine et apres je vous en envoyerai quelques exemplaires. Nous venons de sortir d'une émotion populaire, excitée par nos femmes, et laquelle a duré quatre jours

laquelle on appelle la chapse des Partisans
elle a esté chaude et avec succes. Dieu veuille
benir son pauvre peuple et le delivrer de
la dent de ces puantes chenilles qui broutent
tout ce qu'il y a de verd sur la terre. Dieu
vous benisse. Je suis, Monsieur

Votre plus humble
et affectionné serviteur
Signé Cortaud

à Montpelier le 4. Juillet. 1645.

Autre Lettre du 4. Juillet
1645.

Monsieur

La presante n'est que pour vous dire,
comme on n'a point voulu rien prendre
pour le port jusques à Lyon du paquet
que je vieus de vous escrire, pource qu'ils
ne pouvoient le faire. Je vous prie de le
payer et tout ce qu'il faudra et je le rendrai

ici à guirons m'ordonnerés. la chaleur de nos habitans et des femmes n'est pas encores passée, mais elle court quelque chose de secret qu'on ne peut savoir. Dieu benisse son pauvre peuple. De Montpelier le 4. Juillet 1645. Tout votre
Signé Cortaud

à M. Spon. Du 16. avril 1647.

Navicula solis attribué à Gui Patin,
Cantharus in Luto de Cortaud
Anecdote plaisante et ridicule
sur Patin et Bachot.
Centonis cacoraphia de Cattier
Cocoraphia Dissibutatio de Moreau.
Dissibutationis Morologia de Cattier
Confiteor de Michel de la Vigne

Cortaud
Olim et Nunc de Magdelain Medecin de Montpelier.

Monsieur

Estant averti que M. Seignoret vous a porté quelques exemplaires de la response que j'ai faite à l'autheur du *Navicula Solis* sous le nom de nostre bedeau à qui j'ai donné pour titre, *Cantharus in Luto*, afin que vous et ceux qui la liront sachent le dessein, Je le vous dirai fort brievement et autant que ma main encore languissante de maladie le pourra permettre.

l'autheur du *Navicula Solis*, c'est le Sieur Patin lequel Je reconnus incontinent à la patte. J'ai respondu en raillant et le fondement de la raillerie, c'est un rencontre qui arriva audit Sieur devant le Palais

Royal; car les gardes qui y estoient, le
voyant venir de loin à cheval, un d'eux commenca à
crier, voici le Diable. Sur cela j'ai bâti tout
le reste du dessein; apres venant au plus
serieux, j'ay mis pour articles les fautes
en grammaire qu'il avoit relevées contre mon
apologie; là où je le fay voir aussi piètre
gramerien, que Medecin et Philosophe. c'est
un vrai Pedant et qui ne sauroit dire
aucune chose du sien, temoin en est cette piece
tant peignée qu'il a mise au jour pas trois
fois; an totus homo sit à natu morbus;
Question tirée des Epistres d'hippocrates
mais qui n'est autre chose qu'un beau centon
comme il est aisé à verifier, à quiconque a
lu les bons auteurs. voila quel est ce grand
Personnage. Il faut remarquer que sur la
fin de l'entretien entre le Docteur de
Montpellier et le Paedotribe j'ai adjouté
l'histoire d'un Docteur de Paris, appellé

Bachot lequel estant allé à Melun pour faire la Medecine commenca incontinent à medire des honorables citoyens, et fere des invectives qui fut cause qu'il en fut chassé avec le baton et étant de retour à Paris pour sa bienvenue fit une harangue pleine d'injures contre moi, contre notre Eschole et contre nos Docteurs.

Voila en somme le sujet de ma responce, de laquelle j'attens le jugement que vous en ferez. Elle est si bien recue à Paris ~~pour~~ que ce n'est par a moi à vous dire l'estime qu'on en fait, ayant si bien melé l'utile à l'agreable.

Du Depuis le Sieur Moreau a paru pour second du Sieur Datin en cette sorte. Un de nos Docteurs, appellé M. Cattier répondit au Naricula Solis sous le titre de Lentonis cacorraphia, piece fort gentille; à laquelle Le S. Moreau a

répondu sous le titre de Cacorraphiae Diffibulatio ; laquelle a été incontinent suivie de la replique dud. S. Cattier sous le titre de Diffibulationis Morologia, et pour ce que ledit Moreau s'est montré un peu téméraire et Insolent contre moi, Je lui réserve sa part après que j'aurai recouvert la Santé, Dieu aidant et ce Sera la dernière pièce et clôture sur ce sujet que je vais faire sous le titre du Confiteor de Michel de Lavigne.

Nous avons encore à Paris un de nos Docteurs appellé Magdelain lequel harcele aussi cette toute cette tourbe de Medecins de Paris par un traité dont il a mis au jour la première partie sous le titre de Olim et nunc avec un Style tout particulier et qui peut être compris de peu de gens. Je suis las d'ecrire mais non pas d'être, Monsieur, votre plus

humble et plus affectionné Serviteur
signé Fortaud.

à Montpelier le 16. avril 1647.

à M. Spon, du 8. janvier 1648.

Bouvard allié de Fortaud offensé par lui.

Heroard Oncle de Fortaud.

anecdote sur le Medecin Heroard

Monsieur

J'ai retardé avec regret de répondre à votre derniere ne pouvant donc le fere jusques à présent. Je donnai quatre Livres à Monsieur Focard, pour vous faire tenir avec remercîment a savoir Trente deux sols pour la mine de feu dont je vous ai déja remercié, et le fais encores, et

cinquante sols pour le port des exemplaires de notre apologie. Je suis faché que cela vous aye donné du deplesir, mais le Bureau d'adresse de cette ville ne voulant ici prendre aucun port de lettre qu'par avance, il me le fallut ainsy faire à condition de le vous rendre, ne voulant pas permettre que vous risquiez aucun exemplaire par autre voye plutot que la mienne. ainsy quand vous me donnerez des nouvelles du paquet que j'envoyai par votre moyen à M. Zwinckel Medecin à Hambourg, je satisferai à tout. Quant à ce qu'il vous semble que j'offense M. Bouvard puisqu'il m'est en quelque façon allié, j'en ai garde d'y penser, et le discours de mon apologie rend temoignage de l'honeur que je lui porte et du cas que je fais de son savoir et probité, conjointement à celle de M. Le Premier Medecin son beau fils. Mon Intention en cet endroit là n'est autre que

de relever nos docteurs tout autant qu'ils les ont voulu abaisser et mépriser, et particulierement les relever en la Personne de feu mon oncle sous lequel le feu Roy a vecu en pleine santé et duquel le regime établi avec prudence devoit etre continué pour ce que particulierement et par bien longue experience il connoissoit la portée de la santé de son Prince mieux que tous les autres Médecins. la connoissant mieux avoit mieux fait d'en y changer rien. Je me souviens comme se voyant harcelées repris par ces Messieurs de Paris en la conduite de son maître, assuré de ce qu'il faisoit en homme très expert, Il disoit un jour pour toute response à ceux qui lui rapportoient les paroles de ces repreneurs malhabiles, Eh bien, disoit il, on verra comme ils gouverneront le Roy après ma mort. ne vous estonnez par

donc si j'ai usé de quelques termes un peu
rudes en apparence, mais très justes et
bien pesés, et avec intention de ne piquer
que le général de leur Société, rien en particulier
et moins encore la personne vénérable du
Prince des Médecins. Nous atendons
l'issue des Etats de cette Province &c.

à M. Spon, du 28. avril 1648.

Medicinæ libertas vindicata de
Cortaud son fils. Les Médecins
de Montpellier plaident contre les
Chirurgiens et apoticaires. Confiteor
de Jean de la Vigne.

Monsieur

Je ne puis commencer ma Lettre que par
une excuse réiterée pour ma paresse à
répondre si lentement à l'honneur que vous

me faites mais j'attendois de jour à autre l'oraison que je fis ces dernieres ouvertures, ne voulant me presenter à vous qu'avec un exemplaire d'icelle en la main. Elle a pour titre Medicina Libertas vindicata et pour sujet l'interest de tous les Medecins en general. mon intention est de porter les Medecins au travail et à la préparation des remedes chez eux come faisoient nos Peres. Les raisons qui obligent les Medecins à cela sont couchées amplement dans ladite oraison, outre l'abus et l'insolence de nos Serfs tant Chirurgiens que Pharmaciens contre leurs Maitres. Je ne doute point que cette troupe impudente de Serviteurs ne leve la teste contre les Medecins partout ailleurs, puisqu'ils l'osent ici. le seul moyen pour les abattre, c'est de les laisser et operer chez soi. Nous le pouvons et le devons pour le bien du public et pour notre honneur. Si vous avés

quelques actes des Cours Souveraines ou Subalternes contre cette canaille en faveur des Medecins vous me feriés plaisir, pour ce que je les ferai imprimer ensemble. le malheur de notre M. Dubuisson qui est à Carcassonne et de l'affere duquel on atand bonne issue a retardé l'Impression. si quelqu'un des vos Imprimeurs se vouloit disposer, je la prepareroy pour la vous envoyer: elle n'est pas fort grande. mon grand Bandolier de Juif qui m'a tant tourmenté, s'en est allé à tous les Diables (et plus à Dieu l'eut il fait il y a 15 ans) ayant langui beaucoup avant sa mort tant pour la disette ayant été asisté de la Charité, comme pour la mort de son ainé tres dangereux garnement et qui etoit toute son esperance. Je ne pense pas que aucun de ses heritiers pense plus au Livre de la Pratique et croy qu'il n'y a plus aucun danger. Toutefois je ne vous conseille rien sur cela. J'ai encores une autre piece

il semble qu'il veuille parler de Laz. Riviere mais celui ci n'est mort qu'en 1655 selon Astruc pag. 259.

pour derniere responce aux escrits de Paris sous le titre de Confiteor de Jean de Lardigne ou Confiteor Micaelis Unici olim Decani hodie in vinculis mendacii miserabiliter et inconsolabiliter ejulantis.

Mais l'Impression est étonnée à Montpelier Le 28. avril 1648. signé Courtaud.

à Mr. Spon. du 30. 9bre 1650.

Philippe Jacob Sachz

Ravaud a imprimé l'ouvrage de feu mon Saveur. exécrations de Courtaud contre les apoticaires.

Monsieur

Ce n'est pas sans tres juste sujet que vous commencer à douter ou de ma Memoire ou de mon affection, puisque apres plusieurs lettres que j'ai reçu de votre faveur vous

n'en avés tiré aucune réponse vous m'êtes trop honorable pour ne continuer à vous aimer et vous considérer. mais je ne sais quelle paresse m'a saisi depuis quelque tems qui me donne de la peine à joindre la plume avec mon âge qui s'envole; et me fais fere bien souvent de fort longs intermedes au milieu des obligations à l'honesteté. accusés je vous prie ce froid et stupide accessoire de mes ans, plutot que ta toujours verte vigueur de ma mémoire et de mon affection envers vous, toute pleine d'honeur et de respect. Je vis l'an passé M. Philippe Jacob Sachs mais son peu de sejour ne ~~lui~~ me permit point de lui faire connoitre quel cas je fesoy de vos recommandations. du depuis j'ai recu votre Lettre du 23. 8.bre dernier des mains de M. Verie de Zurich il me trouvera toujours prest à le servir. J'avois dessain de passer contrat à l'aprantissage avec quelcun de nos maistres Chirurgiens;

mais je lui dis qu'il se fermeroit la porte au Doctorat : vous savés les Statuts et le serment qu'on prete, Juro quod nunquam artem Mecanicam exercui. autant comme vous me recommandés des honestes hommes ce sont autant d'actes d'honneur dont vous me couronnés.

Vous desirés savoir de moi quelque chose de la vie et mort de l'auteur que M. Ravaud a enfin imprimé. Jusques là Je suis tout à vous. mais je ne puis penser sans horreur ni au nom de l'auteur ni à son ouvrage qui m'est si fatal ; et la seule mémoire m'estonne, et non sans sujet : la miserable vefue de mon voleur me menacant derechef de m'appeller en causé pour cette impression à cause qu'elle a été faite sans sa permission : et me disant que j'en suis responsable, quoique J'en sois tres bien descharge, et que je ne l'apprehende point ; Je la verrai venir.

C'est à M. Rouand à se donner de garde car elle l'attaquera. C'est une necessiteuse à laquelle j'ai assisté après tant de tourment qu'elle m'a donné ; car Dieu a maudit tout ce qu'ils ont eu de moi par violence. Si quelquefois je vous ai écrit quelque mot qui parle de l'Impression de ce livre (ce que Je ne crois point) Je vous prie de mettre les lettres au feu. Le Chicaneur ne demande que des apparences pour s'y fonder et soutenir. Dispensez moi donc je vous prie et ne trouvés pas mauvais si je chasse de ma Mémoire toute cette race malheureuse. *me Deus liberet à manu Judeorum in perniciem Christiani Sanguinis anhelantium*. Je frémis tout quand je pense à cette engeance de viperes laquelle trouble et rend déserte cette année toute cette Academie, avec résolution de la renverser, s'il ne peut venir à bout de tous ses desseins. Ne prenés donc la peine de m'envoyer aucun exemplaire de ces imprimés

funeste, et je vous serai plus obligé que si
vous fissiez autrement. Il me feroit mal au
cœur, et ne saurois lire qu'avec douleur le nom
que je lui ai donné. J'ai assez de livres et nous
n'en avons que trop. Laboramus et plethora,
et cacochymia librorum.

Vous m'avez écrit autrefois comme vous
avés quelque arrest contre les Apoticaires
en faveur des Medecins; si c'est quelque
chose de fort avantageux pour eux, envoyez
le moi. car je veux achever, et fortifier l'action
que je fis contre eux: et l'ayant achevée
j'attendrai le temps favorable pour la
donner au public. car pour le present je
n'ose, ne in me convertam unicum totam
irarum et injuriarum molem pour le peu
d'assurance que je voy d'estre approuvé
et contenu de mes confreres la pluspart
parens ou amis de telles gens. car si
pour cela il m'arrivoit quelque chose de

Sinistre des nôtres mêmes les uns hocheroient la tête, les autres se riroient disans que cela me merite et que je ne devois point émouvoir cette camarine, mais glisser doucement et conniver aux abus et méchancetés tant et si peu je vois des hommes bien faits et qui soient soigneux principalement de l'honneur de leur vacation, et du bien public aimans mieux encenser à Pluton que non pas dans le temple de l'honneur. Tant ce misérable Siecle est devenu métallique, Je suis, Monsieur, Votre plus humble et plus affectioné Serviteur signé Cortaud.

à Montpellier Le 30. 9bre 1650.

à M. Spon, du 31. Janvier 1651.

or en feuilles à 50tt l'once
argent — 6. . . . —

Projet d'une Edition de Varandée

Monsieur

Je m'entretenois un de ces jours avec M.r Focard des moyens pour recouvrer promtem.t une once des rogneures de l'or en fueille dont la Pharmacie se sert en ses principales compositions ; comme aussi deux onces des rougneures de l'argent en fueille. Il me dit qu'il ne voyoit point un moyen plus assuré que le vôtre et que je lui rendrois ici ce que vous aurés fourni pour ledit achat. J'embrasse l'occasion avec d'autant plus de liberté comme vous me donnés d'accès à vostre amitié. C'est la seule prière que je vous fais par la présente esperant cette faveur de votre courtoisie ; vous priant de m'excuser si je vous donne ce soin qui semble si eloigné de la Litterature. Led. S. Focard me dit que

l'once des dites rogneures d'or se vendoit cinquante livres ou un peu plus; et l'once de celles d'argent six livres. Si cela monte davantage, Je le rendrai tout ici audit sieur Focard, et vous me le ferez tenir, vous n'avez qu'à le donner au Messager de cette ville qui loge à Lyon en la rue de Flandres à l'enseigne du Lion d'or. Voyez en eschange ce que je puis ici pour vous, et vous me connoîtrez par tout, Monsieur, Vostre

plus humble &c.

à Montpelier le ~~xxx~~ dernier Janvier 1651.

On ne treuve plus des Œuvres de feu M. Varanda si on entreprenoit une nouvelle edition d'icelles on satisferoit au desir de quantité de persones qui les demandent. Il faudroit les mettre toutes en un beau Volume in 4° ou en un petit in folio de belle Impression, pour une plus grande

commodité. c'est un autheur de grand poids
et jugement et de qui la doctrine est suivie
avec grande approbation.

à M. Spon du 8. aoust 1652.
Mlle. Focarel soeur de Spon
Libelle de Riolan contre Montpellier
Belleval oncle de Chicoineau

Monsieur

Nonobstant le long silence dont j'abuse
envers un personage qui me témoigne tant
de bonne affection, et me fait tant d'honeur
que d'aymer une personne qui lui respond si
froidement en l'amitié, j'ai depuis peu
encores receu une de vos lettres pour laquelle
je me sens si obligé que vous ne me sauriés
donner aucun sujet auquel je ne m'employe
de toute mon affection et sincerité. Je me suis

enquis de M.r Benjamin La Coste j'ai appris par nostre Bedeau comme il est logé chez un rotisseur, sans débauche toutefois; et qu'il se disposoit pour se presenter au Baccalaureat. c'est tout ce que j'en ai appris: M. de Belleval n'en sait pas davantage. M. Chycoineau son neveu donneur de la presante peut être vous en pourra dire davantage. Je pense que vous avez veu le livre satirique de M. Riolan contre nostre compagnie. on luy repond suivant son merite, et n'etoit le peu de commodité de l'Impression elle auroit veu le jour depuis longtemps. Je m'etonne comme un homme de son aage a daigné employer huit années aprés une chose si peu utile, et qui lui a aporté si peu d'honneur. mais il a fallu que la verve aye fait son cours. Jusques adonc il avoit passé pour homme sage et honnête. Quand la reponce sera imprimée vous en aurés quelques exemplaires. Je

ne sais point si on trouveroit chez vous le Seneque de Lipsius in folio et en blanc. — puisque M. focard est à présent vers vous il le pourroit mettre avec sa marchandise, et s'il vouloit vous donner ce qu'il coutera, Je le lui rendrai ici à son retour. C'est un Livre qui enseigne à se connoitre en ramenant chacun chez soi et par ce moyen le rendant semblable à Dieu qui doit être le seul et principal dessein d'un homme qui est parvenu à l'age de septante ans. Ce n'est pourtant pas que je me departe de ce qui est de ma charge ordinaire et du soin de notre College l'Etat duquel vous pourrez apprendre du dit S.r Chicoyneau l'un de nos docteurs. honorez moi toujours de votre sincere amitié, et nonobstant tous les importuns et pas trop longs parentèses de mon silence, faites etat de moi comme de

Monsieur Votre plus humble et affectionné Serviteur
signé Cortaud à

Monpelier, le 8. aout 1652.

J'ai veu ce matin Madlle de Focard vostre Sœur, elle se porte très bien, et c'est d'elle que j'ai appris comme Mr Focard son mari est à Lyon.

à M. Spon, du 10. 7bre 1652.

De Laurens } Docteurs de
Gautier } Monpellier

Monsieur

Je donne la présente à ces deux Messieurs De Laurens et Gautier Docteurs de notre Eschole pour le desir que j'ai qu'ils vous saluent de ma part, et qu'ils connoissent qui et quel vous etes et combien m'est honorable et prisable votre amitié, afin qu'eux mêmes vous aiment et honorent comme je fais. Je suis bien aise que M. Chicoyneau vous ayt veu. J'espere qu'il reviendra bientost pour aider son

oncle trop surchargé de diverses charges
pour avoir annexé les digestes aux aphorismes
et logé sous même couvert Bartholo avec
Hippocrates. Monsieur de Lacoste a
promis d'escrire à ses parens. Pour le
Senèque, je le treuve à un prix excessif, mais
pour ce qu'il ne faut esperer de le trouver à
meilleur marché chez les libraires à l'avenir
Je franchirai à cause de l'excellence de l'auteur.
Vous le pourrés donc prendre s'il vous plait
à condition qu'il soit complet car j'ai deja
été trompé une fois en ce même auteur. Je
rendrai le prix à qui vous trouverés bon.
Je desire qu'il soit en blanc. Prenés en bonne
part ce soin venant de la part de celui qui
est Monsieur

Votre plus humble et
obeissant serviteur
Cortaud

à Montpellier le dix.e de Septembre 1652.

à M. Spon, du 30. 7.bre 1652.

Durant son collegue mort agé de 72. ans.

Monsieur

Je n'ai point voulu laisser passer cette comodité sans vous dire comme il y a quelques jours que je vous escrivis par deux de nos docteurs respondant à la derniere dont il vous plut de m'honorer, dans laquelle vous me parliés et me donniés avis du prix un peu excessif de ce seneque. Je vous ai respondu que puis qu'il n'en faut point atandre d'ailleurs, ni à meilleur prix, de le prendre en blanc afin que je le face relier ici suivant mon plesir et son meritte. Prené garde, s'il vous plait, que ce seneque soit de Lipsius, et qu'il soit entier. escrivés moi à qui je baillerai le prix. Nous venons de rendre aujourdhuy les honneurs funebres à Mr.

Durant nostre bon Collegue. Il a travaillé en sa charge jusques au dernier jour de sa vie agé de soixante douze ans. Il nous estoit encores necessaire à cause du peu de persones que nous sommes et de l'état troublé de la Compagnie. J'eusse desiré de vous donner des nouvelles plus agréables pour le moins elles sont notables. Je n'ai rien autre chose pour le présent sinon de savoir si on trouveroit encores deux livres l'un est Suidas in folio. l'autre Registrum totius mundi, car il m'est necessere pour un sujet que j'ai entrepris. Je vous donne beaucoup de soin, mais c'est pour la litterature, commandés moi que je face quelque chose pour vous et vous connoitrés combien je vous suis

Monsieur

entier et affectioné

Serviteur

Cortaud

à Montpellier le dernier Septembre 1652.

189

à M. Spon, du 8. Janvier 1653.

Almanach de Meissonier

Monsieur

J'ai tardé longtems à répondre à la derniere de laquelle il vous a plû de m'honorer me disant comme vous aviés baillé le Senéque à un marchand de vos amis pour le faire rendre ici. J'attandois de le faire aprés avoir recu ledit Livre, duquel je n'ai encore aucune nouvelle. neanmoins je vous en remercie trés affectueusement de vos aprésens et desire de savoir à qui vous desirés que je baille le prix dudit Livre. toutefois quand je le baillerai à M. Focard, il n'y aura point d'inconvénient. Je vous dirai en passant ce qui m'est arrivé ces jours passés a sçavoir comme on m'a fait voir un almanach parfait (tel est le titre) composé par

quelcun apelé L'hermite, sur la fin duquel
j'ay trouvé la recommandation de quelque
remede fait par M. Meyssonier Docteur
de cette université, j'ay esté fort estonné de
cette procedure, laquelle tient du Charlatan
et n'appartient qu'à un ignorant de se
faire trompeter de la sorte. Mes Confreres
en sont fort fachés, particulierement de ce
que ledit Sr Meyssonier a pris le titre de
Docteur de Montpellier. Il ne devroit point
profaner le nom qui le rend honorable, et qui
ne doit être couché que sur le cedre le marbre
et le diamant, c'est à dire couché dans des
œuvres dignes d'un homme savant. on le
prie d'arreter cela et d'employer cette
belle qualité après de plus nobles et
excellentes occasions, autrement l'Eschole
lui temoignera le ressentiment qu'elle en a.
on m'a parlé de quelque livre appellé
Registrum totius mundi. Je ne say point
si vous l'avez veu, c'est un Livre curieux

et atité. Dieu vous bénisse. Je suis,

Monsieur

Votre plus humble
et obeissant serviteur
Cortaud

a Montpelier le 8. Janvier 1653.

à M. Spon, du 25. fevrier 1653.

Belleval
Soliniac } en Cour

Monsieur

J'ai pris l'occasion du despart de Mr. LeGay qui vous donne la présente, Docteur de notre Eschole et auquel particulièrement j'ay donné les ornemens de Docteur: cela m'oblige à le vous recommander, et le favoriser au dessein qu'il a de fere quelque séjour dans vostre ville. vous le conoitrés digne de vostre faveur, pour sa candeur

et probité, jointe à la grandeur et juste mesure de son savoir.

J'ay receu de vostre grace le riche Senéque: l'obligation que je vous en ai est égale à la noblesse de l'auteur. ce me sera un Etude fort frequent et le plus ordinaire après les saintes lettres et celui des premiers auteurs de la medecine. Je m'étonne qu'on ait retranché la partie oratoire puis qu'elle est du meme auteur, et grandement estimée meme par son savant interprete Lipsius. Je l'ai veu autrefois tout entier avec les notes du meme Lipsius, et avec une grande table qui le representoit tout entier redigé en lieux communs: mais Je ne say point le lieu de l'Impression. Je le dis afin que si vous le rencontriés, de m'en donner avis s'il vous plait. vous remerciant cependant de tout mon Cœur pour celui que j'ai receu presentement et le prix duquel je rendrai à M. focard.

Je vous avois escrit quelque chose touchant

Monsieur Meyssonier, Il s'en est plaint à moi et par là j'ai conu comme vous etes bons amis veu que messieurs dudepuis vous lui avés aidé à me faire tenir un paquet suscrit de votre main, mais contenant diverses petites œuvres dudit sieur. Je lui rens la raison de ce que je fis, le plus honestement et doucement que je puis. Je m'assure qu'il en sera satisfait. Nous atandons dans peu de temps le retour de deux de nos collegues qui sont encores à la Cour, M. de Belleval, et M. Soliniac lesquels vous pourrons voir en passant; et apres leur retour on pensera à faire courir le volume pour les places vacantes en nostre com=pagnie. La dispute sera célèbre car il y a desja plusieurs et tres capables concurrans qui se presantent. Nous n'avons ici rien de nouveau qu'une apprehension de quelques troubles en ce quartier. Ma responce au Sr Riolan est toute preste. Je n'atens encores que quelques petites memoires qui me sont

necesseres. C'est tout ceque vous peut escrire
pour le présent, celui qui est, Monsieur,
Votre plus humble
et affectioné Serviteur
signé Cortaud
a Monpelier le 25.
fevrier 1653.

à M. Spon, 14. 8bre 1653.

Monsieur

Je vous supplie ne fere aucun sinistre
Jugement demoi pour un si long silence.
Il m'a fallu absenter un longtemps à Scavoie
presque tout l'été, et une partie de l'automne
pour me delivrer de la presse des puissances
superieures qui se metent de vouloir fere
passer le brevet que quelcun a obtenu de la
régence de feu M. Durant. J'avois despein
de retarder encores ma responce jusques
à la venue de Mrs de Belleval et de

et Soliniac qui sont encores à la Cour pour le
retablissement de nos chetifs gages, mais
pour ce que nous n'en avons aucune nouvelle
asurée, atandant de vous escrire aprés
leur venüe plus amplement touchant vostre
medecin extravagant, il me suffira de vous
dire comme la dispute de ladite régence est
Surcise jusques à leur retour. Nous sommes
à la veille de nos ouvertures, lesquelles ne
m'empecheront point que je ne vous remercie
encores une fois, pour vostre beau Seneque.
Il y a une autre Impression laquelle a joint
les deux Seneques ensemble avec une grande
Table qui fait presque la troisieme partie de
la grosseur du Livre: ce Seneque est aussi
avec le Commentere de Lipsius. Je dispose
ma reponce au Sr Riolam. Vous ne
trouverés pas mauvais si j'y ai inseré le
Sage jugement que vous avez fait du
Personage. Il y a plus d'une grosse main
de papier, je vous en ferai part quand il
aura veu le jour, n'ayant autre chose pour

entend il mayssonnier.? oui

vous temoigner combien Il vous honore,
et suis, Monsieur

Vostre plus humble et
obeissant serviteur

signé Cortaud
à Monpelier Le 14. 8.bre 1653.

à M. Spon, du 1er may 1654.

Le Vasseur Medecin de Mons pellier

Messieurs Riolan, Secques Docteur
de Mons pellier

Seconde apologie de Cortaud imprimée à Paris
Antimoine divise les Medecins de Paris

Monsieur la presente ne servira que de moyen
pour fere connoitre un homme d'honneur à
un homme d'honneur. c'est M. Le Vasseur de
Paris qui s'en retourne aprés avoir receu
de ma main les ornemens de Docteur. —
S'il est satisfait de nostre compagnie, je ne le

suivi par moins pour avoir eu ce bonheur de
l'avoir fait Docteur. Comme je l'honore pour
l'agreable douceur de ses moeurs et de son
excellent savoir, je m'asseure que vous le
servez aussi.
Je m'entretins il y a quelque temps avec quelques
uns de nostre compagnie touchant votre esprit meyssonnier
extravagant, on a aprouvé votre procedure
pour ce que vous ne pouviez point de meilleure.
Un Escholier appellé Jean francois Gay me
rendit une de vos lettres, mais je ne l'ai point
veu depuis.
Il me souvient du Sr Claude Toppe, un de
nos docteurs; le defaut de sa langue ne
rabat aucunement de la bonté de son esprit
il ne peut que bien faire. Quant à nostre
Escrivailleur de Paris il n'y fera jamais autre Riolan
chose. M. Pecquet Docteur de nostre
Université lui apreste sa responce. L'impression
de ma seconde apologie pour nostre université
contre ledit Escrivailleur s'avance: entre
cy et pasques elle sera achevée. L'=

antimoine a jetté la division dans l'Eschole de Paris, pour ce que plusieurs d'entre eux condamnent un peu trop hardiment ce qu'ils ne connoissent point. C'est tout pour le présent, Je suis Mon^r.

Vostre plus humble et obeissant serviteur

signé Cortaud

à Montpelier Le premier de may 1654.

à M. Spon du 20. Juin 1654.

~~Monsieur~~ matthieu Chastelain gendre de Cortaud

2e. apologie

Monsieur

Monsieur

C'est ici M. matthieu Chastelain mon gendre qui vous rend la présente; Il s'en va à Paris pour quelque affaire. J'ai désiré qu'il eut

l'honneur de vous saluer et vous offrir son service: en passant il donnera quelque peu de temps pour voir votre ville et les Medecins qui sont de nos amis: vous aurés s'il vous plait agréable si quelquefois il vient vous rendre ses devoirs comme à un de mes meilleurs amis et le plus ancien de votre companie. ma seconde apologie pour notre université est imprimée à Paris depuis quelques mois et deja distribuée tant dedans que dehors le Royaume. Je ne sçay si vous en avés à Lyon. Je suis le dernier a la voir, et en atans de jour à autre des exemplaires de Paris. si j'en eusse eu, Mr. Chatelain vous en eut presenté. Je priserai beaucoup le jugement que vous en ferés et le recevrai comme d'une personne que j'honore grandement et de qui je suis

Très humble &c

à Montpelier le 20. juin 1654.

Signé Courtaud

Que fait votre Esprit extravagant?

de M. Spon, du 17. 9bre 1654.

Seconde apologie qui ajoutera la defense de M. Zeroard contre le Libelle de l'ingrat Guillelmeau

Palinodie contre G. Patin,

Muller.

Louis de Narbonne alebreves de régence de Durant.

Arrest du conseil portant defense à luy de s'en servir.

Physiologie de Riviere

Plainte sur les citations des nouveaux auteurs au mépris des anciens

Riviere Doyen des Docteurs

Cortaud Doyen de l'Université.

Monsieur

J'ai receu de vostre grace trois de vos lettres, lesquelles ne sont pas encores

acquittér, cequejem'envais faire presentement.
Votre premiere m'aprenois comme vous avez
recouré un exemplere de ma Seconde apologie
et se plaignoit de ceque dans Sujet j'aroy
pris M. Patin en Bute. et encore de
la mauvaise impression du Livre. Je suis
bien fasché quand vous en receutes d'autre main
que de la mienne mais je n'en aroy point
encore en mon pouvoir aucune pour vous
l'envoyer. Je suis avec vous touchant la
mauvaise impression, et particulierement
pour les énormes et nombreuses fautes
qu'on y a commis. et lesquelles seront cause
d'une Seconde impression à laquelle j'ai
quelque chose pour ajouter, et ensuite la
defense de M. Gerard contre le Libelle de
l'ingrat Guillelmeau.
Pour ceque regarde M.r Patin je n'ay rien
dit que je n'aye apris d'autruy, et sur la
foi de plusieurs honestes hommes. M. Riolan
mesmes en advoue quelque chose dans son
Livre des recherches, disant que le dit S.r

fontanettes

Patin pensoit plus à railler qu'à repondre serieusement: et c'est la cause qu'on l'a jugé être l'auteur de tout le reste; pourceque c'est un stile de même génie, stile railleur et moqueur. c'est pourquoi quelque Medecin de Poitiers d'humeur semblable à la sienne lui a dedié la version qu'il a faite du plus auguste Livre de notre Hippocrates, en vers burlesques françois; chose honteuse, et que M.r Patin ne devroit ni souffrir, ni recevoir; car qu'y aura-t-il dorenavant de sacré? Il ne manque à present, si ce n'est de traduire les s.ts Evangiles en semblables vers profanes. En ce temps où tout est depravé on ne manque point de sujet de raillerie et de burlerie à ces burleurs veu que tout est plein de fourberie et qu'on n'entend dans ce povre estat que ces deux mots etrangers de Burleur et de fourbeur qui s'y promenent hardiment et avec applaudissement des peuples hebetés, et ne prenans point garde d'où ils viennent, ni à ce qu'ils portent dans leur sein; sans qu'on

se prene à cequi est Sacré. Mais nonobstant
tous cequeje suis avoir dis de Mr. Patin,
Sachez que je l'estime et honore suivant son
merite comme estant homme fort savant et
vostre ami particulier, et pour cequ'il sur tous
les autres, il rabat et réprise à l'Insolence des
Pharmaciens. Pour toutes lesquelles
considerations, Le Duel entre ces deux
académiers ayant pris fin comme je pense,
Je ne parlerai de lui doresenavant (comme
Je l'ai toujours fais en particulier) qu'avec
beaucoup d'honneur, comme desirant de lui
estre amiouxert à l'avenir, pour cequ'
j'ai de la vénération pour la vertu, ou qu'elle
se trouve.
Vous finissez votre premiere Lettre par
un denombrement de plusieurs ouvrages
tous prets à être mis sur la presse.
J'admire la fecondité de l'esprit de l'homme
et me fais souvenir de ceque dis le Sage
Hebrieu, travail sur travail, Livre sur

Livre sans quel esprit de l'homme puisse trouver quelque fin. c'est un mouvement circulaire: l'un commence par où l'autre finit, et l'autre finit ou celui là commence. mais le pis est quand celui qui a dit est suivi d'un Echo repondant la même chose. ainsy sans y penser l'homme suit le mouvement général du monde.

Vostre Seconde lettre me donne la conoissance d'un noble Docteur Allemand M.r Muller. Je ne sçay s'il est de la famille du savant Mullerus qui a fait miracula chymica. Je me suis employé pour le loger non chez un Professeur car il n'y avoit adonc aucun que moi en vile mais chez M. hagueno Docteur excellent et medecin expert lequel il fut voir. mais je ne l'ay veu depuis.

Vostre derniere m'a été rendue par M.r Jametz d'angers qui a pris logis ici au College, chez le Bedeau. nous avons beu de compagnie à vostre santé. Lebrun qui court comme M.r Louis de Narbonne a le

brevet dela régence de M. Durant, est veritable; mais il lui est interdit de s'en servir par arrest du Conseil. l'affaire est en surséance cependant que neuf ou dix concurrents se tiennent tous prets pour la dispute, du nombre desquels est Mr. matthieu Chatelain mon gendre. nous attendons voir l'evenement.

Ceque vous ajoutez del'impression dela Physiologie de M. Riviere il est certain qu'elle ne peut être que tres bonne et digerée depuis longues années par un Génie si scavant et si puissant. mais vous savez que nos placens; je parle en général; et la maladie des curieux est telle que ayant avalé à plein gosier des viandes nouvelles et tres bien assaisonnées, ils en desprisent des autres les précedentes n'étant plus de saison et sentant le moisi.

Heureux celui qui peut déterminer son esprit à peu d'auteurs. Je ne blame point la fecondité et les nouvelles lumieres que plusieurs beaux et grans esprits nous peuvent donner,

mais le degoust et le delaissement des meilleurs autheurs, quel appetit de la nouveauté nous engendre, de cette sorte qu'on entend plutost citer un Fernel, un Mercurial, un Sennert, un Valerius &c. (tous grands hommes) que non pas un Galien ou un Hippocrates. voilà mon sentiment touchant la multiplication des Livres.

Ne vous étonnez point si M. Rivière prend la qualité de Doyen; ce n'est pas à mon desavantage, car il ne se dit point ~~Docteur de l'~~ Doyen de l'Université, mais Doyen des Docteurs; aussi est il plutost Docteur que moi, mais je suis plutost professeur que lui. M. Chastelain vous salue avec moi et vous prie de l'excuser si à son retour sa compagnie ne lui donna point du temps pour vous saluer. Je suis Monsieur Vostre plus humble et affectioné Serviteur Fortand

A Montpelier le xvii novembre 1654.

à M. Spon, Du 27. may 1655.

Régence de Rivière vacante Notum
Disputes
4. places vacantes alors
Brouillon de leur Compagnie,
Réponse à l'ingrat Guillelmeau
Vie d'Hervard projetée par Cortaud
Ludovico Trophie.

Monsieur

Le soudain départ de M. Hedoin présent m'est une occasion pressante pour vous envoyer quelques exemplaires du Notum pour la dispute de la Régence de M. Rivière notre bon collegue, vacante depuis peu. Je vous écris de la part de nostre compagnie, laquelle vous prie de prendre le soin de le faire afficher dans vostre ville et de distribuer le reste ès autres villes plus célèbres que vous jugerés à propos.

voila maintenant quatre places vacantes. —
Dieu veuille nous ~~donn~~ donner des hommes
de savoir et de courage pour remplir les d.
places et exercer avec honneur les dites
charges. Notre dispute deja à demi faite
seroit presque achevée n'eut été un In-
fandum caput de notre compagnie, et de la
famille de Sanguis ejus super nos, et un
chetif brouillon qui n'a peu jamais vivre en
repos depuis son entrée dans notre
compagnie, sans que le temps aye peu meurir
tant soit peu cette tête verde, ou ~~tutos~~ chaude.
C'est là toute la priere que je vous fais au
nom de notre compagnie, pour laquelle elle
vous sera grandement obligée et moi en
particulier, comme

Votre plus humble &c

Signé Cortaud

à Montpelier le 27. may 1655.

Je pense que vous pourrez avoir veu la responce
d'un Docteur de mes amis à la satyre de

l'ingrat Guillelmeau, laquelle a deux parties
la premiere sous le titre de Lenonis
Guillemei; La seconde sous le titre de Genius
Pantoxdamas (psti) et ce en atendant que je mette
au jour la vie de feu M. Heroard mon oncle,
laquelle sera jointe a la Ludovico trophie à
laquele mon frere travaille à Paris.

Lenonis Guillemei scholæ Parisiensis empirico-methodicæ doctoris. Qui post et fuste sublimis. Αποθεωσις Paris. 1654; 4° (Bibl. Imp. T 18/45)

à M. Spon du 11. Juin 1657.

M. Roche ami de Cortaud

matthieu Chatelain
Soliniac } à Paris

Soliniac a fait beaucoup de mal a Cortaud
Le Chancellier est Sancere absens
quand L'Eveque reviendra, on concourra par continuation.

Monsieur
Puisque vous m'avez fait souvent l'honneur

de me fere connoître tant d'honestes hommes par l'adresse de vos lettres vous aurés pour agréable que en eschange je vous donne la conoissance de M. Rochepresant. c'est un homme fort savant et curieux en diverses choses; et sa curiosité lui a fait entreprendre ce voyage: c'est mon particulier ami, et le seul fidele et de grande probité que j'aye rencontré jusques à présent. Ces bonnes qualités ont lié mon ame à la sienne si étroitement que privé de sa companie je vivrai comme defaillant en quelque chose jusques à son retour. Il est incertain s'il passera outre votre ville dans laquelle il doit apprendre ce qu'il aura à fere. S'il voit qu'il y ait du jour pour continuer son voyage en cas qu'il eut besoin de quelque liberalité pour lui aider je vous prie qu'il la recoive de votre faveur et je le rendrai ici a M. Focard. J'espere avoir cette grace, comme vous pouvés vous promettre tout ce qui est en ma puissance. M. Chapelain

mon gendre est encore à Paris depuis un an entier sans avoir aucune assurance de son retour. M. Soliniac notre confrere a été fort malade à Paris. Il m'a fait beaucoup de mal que je ne die tout. à présent je suis tout seul dans l'Eschole, travaillé de diverses infirmités Messieurs le Chancelier et Sanche estant dehors après le service de quelques grands &c. si notre évesque peut venir comme on l'attend bientost, on reprendra la continuation de ces disputes desquelles notre Eschole a bon besoin, pour remplir tout son vuide et reparer ses vieilles breches. Honorez moi toujours de votre amitié et je serai toujours

Monsieur

Vostre plus humble
et plus affectionné
Serviteur
Courtaud

à Montpelier le 11. Juin 1657.

si M. Roche passe outre trouvez bon s'il vous plait qu'il vous adresse les lettres qu'il m'écrira, et à son retour il

vous payera tous les ports, ou moi ici a Mr.
Focard.

à M. Spon, Du 12. 7bre 1658.

Monsieur

Il s'est deja passé une année que je vous
ecrivis par le même et pour le même Mr.
que je fais à présent qui est M. La Roche
mon ami non seulement particulier mais singulier
et unique. J'espere qu'il sera plus heureux
que la premiere fois et qu'il aura l'honneur de
vous saluer de ma part, et de vous voir en
face, pour vous temoigner combien il vous
honore. Il est fort desireux de vous connoitre
et s'entretenir avec vous. Je vous fay la même
priere que la premiere fois, en cas qu'il eut besoin
de quelque chose necessaire pour son voyage.
il le vous rendra a son retour, et je vous en
suis respondant. vous agreerez aussi s'il
vous plait que votre nom serve de moyen
au commerce de nos lettres, qui ne sera pas long;
et tous les frais de port vous seront

rendus. c'est la priere que vous fait avec chaleur celui qui commence à n'en avoir pas assez pour soi mais qui pas moins comme par le passé sera toujours à l'avenir

Monsieur
à Mompelier le
xii. 7.bre 1658.

Vostre plus humble
et obeissant
serviteur

On reprend les disputes après la ~~S.t~~ Luc [Fortaue]

A M. Spon, Du 11. 9.bre 1658.

Temoignage de M. Colot Lithotomiste
Burnet, Ecossois
M. Duus
Experience sur la plante Emmenagogue

Monsieur

le defaut de matiere servira d'excuse à la brieveté de la presente mais non pas au desir que j'ai de vous temoigner jusques à quel degré je vous suis ami et serviteur avec toute candeur.

cela ne se peut fere connoître que par les effets.
ce sera quand il vous plaira. En atandant cette
Epreuve, Il faut que je vous confesse que je vous
suis tres obligé pour les belles connoissances
que vous m'donnés des grands hommes
sous tes termes de recommandation et nouvelem.
de M. Colos donneur de la présante qui a
donné ici plusieurs temoignages de son
Industrie et de son bonheur en l'extraction de
la Pierre devant tous mes Collegues; c'est un
Personage qui merite d'être aimé et prisé pour
sa particuliére science et adresse sa conservation
doit estre de grand poids pour le bien du
public et dans un Estat bien reglé il meriteroit
d'être retenu et arreté avec des chaines d'or
et d'argent.
M. Burnet le soir m'a rendu une de vos
lettres avec une autre de M. Dunr que j'ay
connu ici fort particulierement, et de qui le
depart m'a donné du desplaisir pour n'avoir
pu prendre ici ses degrés, et le doctorat
de ma main; mais Je n'ay pas eu le bonheur

de prouvoir d'un si honeste temoignage de Thule. s'il est encore prés de vous, Je vous prie de saluer de ma part, que je garde sa lettre en ses belles thesez comme un Joyau précieux et qu'il trouvera toujours en moi un fidele ami et serviteur. J'ai recu par votre moyen une lettre de M. La Roche mon singulier ami, et pour la santé de qui je suis fort en peine, si vous en aprenez quelque chose faites nous en part; mais s'il se porte bien il est déja au port. Dieu le veuille et le benisse le preservant de tous mal. si vous pourez nous aider en notre commerce de lettres, Je suplie votre bonté de le faire car mon ame est attachée à la sienne par des noeuds bien secrets et serrés. Vous m'écrivés touchant la plante Emmenagogue, si elle est en nature. Il n'en faut pas douter puisque Galen n'est pas un donneur de fourbes, et quel'experience le nous aprant. J'ay couché amplement dans ma seconde apologie contre M. Riolan ce que j'en ai veu. mes yeux ne m'ont pas dementi, et le sang que j'ai vu ruisseler comme le lait de la mammelle de la

partie ou ladite herbe toute crue fus appliquée de telle sorte que pour arrêter ce torrent, il falut venir à l'aymant blanc. c'est ce que j'ai vû sous la faveur et amitié d'un rare et digne personnage qui savoit de grandes choses et que j'ai couché amplement dans madite apologie. Il ne faut donc pas douter si telle plante se trouve dans la Nature. Experto credendum. Je ne sçay pas toutefois si elle est unique ou s'il y en a des autres qui ayent la même faculté. comme il y en a plusieurs qui possedent les mêmes qualités manifestes, et plusieurs qui attirent une même humeur par voye de purgation; c'est pourquoi je ne suis pas assuré si c'est la même que Galien et Cardan rapportent, si ce n'est seulement en genre. voila tout ce que je vous puis dire. Des idoneo testamur; nec nisi quæ vidimus privato testimonio confirmamus illius est tuemur et ejus virtutis veritatem asserimus. C'est tout ce que je vous puis dire, si ce n'est que je espére que vous m'honoriés de votre amitié comme estant, Monsieur votre Sre

à Monpelier le 11. novembre 1658.

signé Fortand

à M. Spon, du 7. 8bre 1659.

M. de Chartetain mort, son Eloge
Belleval a nommé son neveu
Sanche, son fils
Courtaud et Soliniac ont nommé sarpe le fils
et Benoit de Carcassonne
l'affaire est à Toulouse
on va faire les ouvertures de l'Université.

Monsieur

J'atendois la fin de la dispute de nos regences pour vous en escrire amplement et avec contentement. mais Dieu en ayant autrement disposé et retiré du monde mon pauvre Gendre M. matthieu Chatetain toutes mes pensées sont troublées et mes esperances perdues. on a traité mondit feu gendre le plus honneste homme et le plus accompli de toute la troupe fort indignement et particulierement nostre Chancelier et votre Evesque. Dieu le leur rende. Ils luiont causé sa derniere maladie, et les méchans ont fait

feu de joye de la mort de celui pour qui il y eut
une tristesse publique. Dieu m'a osté mon soutien,
il me l'a osté son st nom soit beni.
Mon unique ami, Mr. De La Roche qui vous
a veu autrefois alant en Alemagne, est à
présant à la Haye. Si chez vous il y avoit des
Marchans qui eussent intelligence avec ceux
de ce pays là pour l'asseurance de nos lettres
J'en serois tres aise car presque toutes nos
lettres se perdent. Il est pour tout l'hyver
en ce pays là. nous avons procedé à l'Election
des professeurs mais avec division à cause
des Interets particuliers. Mr. de
Belleval et Sanche ont nommé, celuila son
neveu celuicy son fils. M. Soliniac et moi
hors de tout Interest, avons nommé Mr.
Scharpe fils de M. Scharpe existant à
Bologne et M. Benoist de Sarcaponne tous
deux savans, et de grand et pacifique Genie
l'affere est à Tholouse. C'est tout ce que vous
peut écrire Monsieur votre &c. Courtaud
De Monpelier le 7. 8bre 1659. Doien.
Nous sommes tous prets pour les ouvertures

de notre Université.

à M. Spon Du 15. Juin 1660.

l'affaire des Régences est evoquée au Parlement de Toulouse

Le prélat fomente la chicane

Un Marran de leur compagnie de même.

l'Université demeure

Horoscope de Meyssonnier

Monsieur à Monpelier le 15. de Juin 1660.

Je vous suis fort obligé pour le tendre Souvenir que vous avés de moi votre derniere me fut rendue par Monsieur fontenettes, fils d'un Pere grandement honorable, laquelle est encore sans reponce je desirerois que le fils répondit quelque jour à la dignité de son Pere, la perte de ma reveue est

cause de ce long delay et de la vie dissipée que je
suis obligé de vivre a mon grand regret
m'ayant rendu inutile et fait surseoir quelques
petits depeins que javois dessigné de
mettre au jour lesquels je reprendrai Dieu
aidant si je puis obtenir de la faveur de
Dieu quelque petit retour de ma veüe, je n'ai
point de nouvelles de Monsieur de la Roche
il y a longtemps mais aussi suis je bien assuré
quil est receu à bras ouverts des plus savans
hommes de l'Alemagne et s'il vous adressoit
quelque lettre pour moi jespere que vostre
entremise me sera assurée, j'ay receu tout
fraichement la lettre de recommandation
des mains de Mrs Le Chadelier et Le Noir
j'en aurai un soing particulier tant pour vostre
regard que pour leur meritte que j'ai reconnu
digne de vostre faveur, touchant notre
procès pour la nomination aux regences
nos parties ont evoqué l'affaire du parlement
de Tolose au Conseil, ou nous sommes

presentement. la Chiquanne de laquelle est
sy grande et tant fomentée par nostre
Prelat et par l'esprit malin d'un marran
de nostre compagnie qui depuis seize
ans ne cesse de nous tourmenter que
nostre Escolle en demeure presque deserte,
celuy qui s'en dit le conservateur en est le
seul et principal destructeur. Je ne puis
vous asseurer quelle sera l'issue de cette
affaire vous la pourrez mieux apprendre
de Monsieur Meyssonier, lequel semble
en avoir dressé l'oroscope dans un
Almanach de cette année imprimé en
son nom (ayant couché ces termes au
mois de Juillet) arrests de Medecins
revoqués au mois de Juillet, et en un
autre endroit il met meilleur succès aux
Medecins, peut être qu'il vous expliquera
sa pensée la dessus, et vous m'obligerez
de me l'apprendre, car pour le present

Je n'y voy rien, le remettant à Dieu seul qui seul cognoit le temps et les jours de toutes choses. honnorés s'ils vous plait toujours celui qui est tous

Monsieur

Vostre très humble
et très obeissant
Serviteur
signé Cortaud

à M. Spon, du 29. 8.bre 1662.

Dubois Jacques Chirurgien

Montpellier est en paix après 3. ans de guerre.

Belleval }
Soliniac } sont à Paris
Chycoineau }

Ouvertures des Ecoles

Cortaud âgé de 80. ans.

Chicanes des Cours. /.

Monsieur mon tres honoré et plus ancien ami et Confrere

Encore ce coup j'ai desiré avec passion de vous escrire ce peu de lignes comme à tastons à cause de la foiblesse de ma veue laquelle m'oblige à un violent et desagréable silence ne sachant si jamais plus je pourrai me donner encore ce contentement singulier; le sujet de la presante est un acte de Charité envers ce jeune homme qui m'a servi quelque temps, et que je desire de pourvoir d'un honeste moyen de gagner sa vie par la connoissance de la Chirurgie; Il s'apele Jacques Dubois natif de cette ville. Je vous supplie lui fere connoitre comme et combien je fays cas de votre amitié et occasions qui se pourront présenter, et esquelles il poura avoir besoin de vostre aide pour son logement chez quelque bon et honeste maistre.

Quant à l'estat de nostre Compagnie enfin

nous Sommes en paix après une guerre de
procès durant presque trois ans. nous
atendons Mrs de Belleval et de Spicomeau
qui sont encore vers les Cartiers de Paris
ainsi que Mr. de Solinac. Cependant nous
avons fait les ouvertures de notre Eschole
le mieux que nous avons peu, et suivant les
foiblesses qui accompagnent nostre aage de
quatres vingtz ans, ayant pris pour sujet
de nos ouvertures Litis et imprécaoes.
Je vous en pourrois envoyer un extrait si
ma foiblesse le permettoit. Ensemble un
exemplere de l'affiche contenant le devoir
et le sujet des leçons escheu à chacun
pour cette année. J'espère que la diligence
de chacun poura réparer quelque peu de
dommage que tout le tems de la chicane
de ce Cours pouvoit lui avoir apporté.
honorez moi toujours de vostre amitié
pour ce que je desire de vivre et mourir,
en qualité de vostre particulier ami et

très humble Serviteur

Cortaud Doien.

à Montpelier le 29. 8bre 1662.

J'ay pensé du depuis vous envoyer une de nos affiches si vos yeux le peuvent supporter, je vous apprêteray à loisir un extrait de notre oraison pour les ouvertures pourveu que je sache l'adresse de vostre demeure.



Lettre de Michel à Spon, du 16. may 1635.

Monsieur

Ce n'est pas de cette heure que je pense à vous, il y a longtemps que j'eusse renouvelé l'ancienne amytié si vostre demeure m'eust esté cognue j'attribue a vostre bon naturel de m'avoir prevenu, c'est un effect de vostre prudence de m'avertir en silence de mon debvoir, si j'ay manqué, vous pardonnerés s'il vous plait à la foiblesse de mon esprit, d'ores en la je vous escripray si souvent que je me rendray Importun. Je ne doubte poins que ne faciés merveille à vos examens ces Messieurs de Lyon ont tort de vouloir vous contraindre a ces rigueurs ayant tant paru dans Montpellier, toutefois ils ont raison s'ils le font pour apprendre de vous, mais je les prie

de croire ce qu'ils voyoient par experience, que la lumiere du soleil ne nuict qu'a ceulx qui la regardent de trop prez : s'ils vous contraignent d'agir, ce ne sera que pour leur nuire ; ils sçavent bien que ou le soleil veille les estoilles dorment. Pour ce qui est de mes affaires vous scaurez à mon grand regret que je suis masle et femelle, agent et patient, Medecin, et malade. Il y a dix huict mois que la fiebvre quarte me bourrelle elle m'a promis de me quitter bientost, mais j'ai grand peur qu'elle ne me joue un tour de Normande, et qui pis est jen'y vois goutte, comme beaucoup d'autres, pour la sommer et contraindre de me laisser, si l'accez de ladite fiebvre ne me menaçoit de vouloir venir, Je vous entretiendrois d'advantage Il lui faut obeir. Je le vois et le sens venir le villain, Il est froid comme glace mais il n'est pas assez hardy, il n'ose sortir dehors il se tient prez des os. est dolor —

optocopor. cette fiebure m'a tellement decharné et amaygry, que tout ce que je peux est de vous presenter un bien maigre service, toutefois il sort d'un coeur franc et sera durable s'il vous plaist de l'accepter, car je maintiens jusques au feu exclusivé, que l'aphorisme d'hipocrate est vray. Graciles diutius vivant quam vasti. C'est Monsieur votre plus humble

a Paris ce 16. may et affectionné
1631. Michel

Je ne doubte pas si le S. Meyssonnier escript et fait imprimer, Il n'y a pas assez de fols au monde, il en veut accroistre le nombre Il ne ressemble en rien a nostre apollon, sinon quia ambo imberbes, apollon etoit sage devant que d'avoir de la barbe mais cettuy cy ne le sera jamais quil ne grisonne, mais je me trompe barbe et teste de fol ne seust jamais grise surtout Je luy commande de mettre en grosse lettre

dans son livre des sentences hebraiques et surtout Jehovah. J'ai veu ces jours passez M. Landomeu, Il sera marieu et pratiqueu a Vitry le francois, Il m'a dis que M. Becheseu etois medecin de M. de la force, ou il ferois bien ses affaires s'il ne jouois point. Pour M. Baillif Je l'ai veu ces jours passez, c'est toujours luy meme, Il ne fais pas grande chose non plus que beaucoup d'autres. Je vous prie que si vous trouvies à Lyon, le testament de Remond Lulle, avecq son Vade mecum de me l'envoyer, Je vous rendrai cequ'il aura couté, ou je vous envoyerai pareille chose. excusés s'il vous plais ma franchise.

S'il vous plais me faire l'honneur de m'escripre vous adresserés vos lettres à M. Mallebranche chez M. de Lauzon Conser d'Estat rue des bons enfans

Lettre sans datte de Michel à Spon. 1636. novembre.

Antitopier du N. frey

Monsieur, Je suis honteux de vous ecrire la presente aprés avoir laissé écouler un si longtems. mais j'espere tant de votre bon naturel que vous prendrez pour excuse le mal qui me tient depuis un si longtems et qui m'avoit obligé de me transporter aux champs l'espace de trois ou quatre mois croyant que le changement d'air me l'oteroit tout à fait, car vous n'ignorez pas que ~~le changement d'air me l'osteroit tout à fait~~ in longis morbis multum valet mutatio loci et aeris. Je vous envoye les Antitopier de N. frey, écrites à la main, ne les ayant pu trouver imprimées. l'on m'a presté aussi le via nova ad scientias Je le ferai transcrire et vous l'envoyerai à la premiére commodité Cependant faites moi l'honneur de me croire

Monsieur Vostre tres humble et obeissant
à vous servir
Michel

NB. cette lettre doit être placée après la page 127.

Lettre de Cortaud à Spon, du 4. 7bre 1640.

Le Soleil est humide, Paradoxe.

„ Je ne scay si un traité de Peste par Guy de
„ Chauliac a eté jamais imprimé car je l'ay manus=
=crit. Je seray bien aise de le publier. „

Monsieur

Nous voici par la Grace de Dieu bien avant dans l'affermissement de la santé publique, avec esperance que dans peu de temps vous verrez aupres de vous de nos concitoyens. ce qu'atandant il n'y auroit point de mal de fere bien et proprement relier les six tomes de Sacutus s'ils ne le sont deja. Je desirerois que ce fut en parchemin bien poli et coloré, ou de vert ou de Bleu ou semblable couleur qui ne s'effacat point, car une telle varieté de couverture dans une

Bibliotheque est fort agreable et rejouit la vüe. j'ai trouvé entre mes livres l'Epitome de Philosophie naturative de Cennerte, s'il vous agrée, Je le vous envoyerai. Je vous ay renvoyé vôtre catalogue des livres de francfort avec remerciement, mais Je ne peux le faire voir à aucun de mes Confreres, moi seul etant resté dans la ville. comme chaque jour nous apporte quelque chose de nouveau, j'ai appris que quelcun a mis au jour une bien nouvelle et bien paradoxe opinion, que le Soleil est actuelemt. humide et quil est le principe et la source de toute autre humidité. si par cas d'aventure vous la rencontriés, vous nous en donnerés votre avis s'il vous plait. la pensée de l'homme ne fait que parcourir les lieux et bien souvent à travers champs et à perte de vüe, et sa volonté ne fait que ramper et se rouler sur la terre. Je pense que quelcun enfin a force de se demener nous apportera de pleines Bouteilles de cette ambrosie celeste, ou des

nouvelles de l'arbre de vie. j'atans de Paris
un Tertullian de Rigaltius, vous remerciant
de ce que vous m'avez donné une si bonne adresse.
J'atans le retour de M. Ranchin pour retirer
Le livre malheureux. Je ne sçay si un traité
de Peste fais par Guidon, a été jamais imprimé
car je l'ay manuscrips, et serois bien aise de
le donner au public: J'en attans de vous des
nouvelles. Pour la fin vostre ville estant
grandement marchande, si vous y trouviés du
minéral appellé Zino, autrement Toteto, et
Dindage, je vous prie m'en envoyer deux
livres avec les livres et le prix de tout. j'ay
appris des nouvelles comme M. Focard et
toute sa famille se portent bien ils retourneront
dans leur maison dans peu de jours. Dieu
vous benisse. Je suis toujours vostre
plus humble et plus entier serviteur

Cortaud.

A Montpelier Le
IIIJ. Septembre 1640.

Lettre de Duprat à Spon du 29. may 1647.

Duprat à Saumur

Galien grec et latin corrigé par M.

Benoist.

Benoist a fait imprimer à Saumur.

Metaphrase et Paraphrase des Pseaumes

Ridicule Prophetie de cet Auteur.

Regius

Vanhelmont

Duncan sur la Methode de Descartes

Memoires de Rohan

Bochard

Monsieur

Je serois extremement ridicule si je voulois m'excuser de cette honteuse paresse qui m'a tenu trois mois sans vous pouvoir escrire un mot de lettre j'auray plutost fait d'avouer franchement ma faute et de vous en demander pardon et de

vous entretenir ensuite des choses qui peuvent contenter vostre curiosité. J'ai rendu vos lettres à Roane, à Blois et à Tours. J'ay veu le Galien 9. et L. de M. Benoit corrigé de sa main en une infinité d'endroits. Il a fait imprimer ici une Metaphrase et paraphrase des pseaumes qu'il explique mystiquement. il attend un restablissement de toutes choses comme elles estoient au commencement du monde dans dix et sept ans. Dieu veuille qu'il n'y ait point d'erreur dans son calcul et qu'il nous conserve en bonté jusqu'à ce temps là. Il a sans doute leu plus attentivement le vieux et le nouveau Testament qu'Hippocrate et Galien. Nous avons ici <u>fundamenta Physices Regii</u>. Cet Auteur nous donnera bientost fundamenta Medicinæ suivant les Principes de M^r. Descartes qu'il suit entierement. Il y a aussi Vanhelmont <u>de febribus</u>. C'est un Chimiste qui renverse tous les Principes des Galenistes, et ne respecte personne des anciens qu'Hippocrate. Sur toutes choses il desapprouve fort la saignée, et tient que le sang ne se corrompt jamais

dans le corps, mais seulement lors qu'il est dehors.
C'est ce que j'en ai ouï dire. j'ai veu un petit
escrit de Mr. Duncan sur la Methode de Mr.
Descartes, qui meriteroit peut estre d'estre
imprimé. on vend ici les Memoires de M.
de Rohan et son voyage imprimé en Hollande.
et aussi le livre de Mr. Bochard Ministre
de Caen qui est rempli d'une erudition belle
et profonde. j'ay mille autres choses à vous
dire, mais j'ai tant de lettres à escrire
cet ordinaire que je n'ay de loisir que pour vous
asseurer que je suis Monsieur votre

très humble et très
affectionné serviteur
A. Duprat

à Saumur ce 29. may 1647.

Je vous prie faire mes très humbles baisemains
à Mrs. Sorbière, Gras, Guillemin, Baraney,
Huguetan, Ravaud, Marion, Pandeles et les
asseurer tous de mes très humbles services.
avec vostre permission je baiseray très humblement
Mademoiselle vostre femme. Voyez si il vous

plaît me les livrer chez M. Gerrart et me mandez ceux qu'on vendra pour le prix nous serons bientost d'accord.

Lettre de Dubras à Spon, du 26. 8bre 1647.

M. Amyraut

Ses ouvrages

Vlacq fait Banqueroute

Sagesse de Charon

Vie de Duplessis

Monsieur

Vostre lettre du 15. octobre m'a tiré de la peine où j'estois ne recevant point de vos nouvelles. Je n'ay point veu la vostre du 23. aoust dont vous me parlez. quand il vous plaira me faire l'honneur de m'escrire vous donnerez s'il vous plaît vos lettres à quelcun de chez M. Gerrart. Je suis logé en cette ville

chez M.r Amyraut Pasteur et Professeur en Theologie au College. c'est un grand Personnage, et je l'ay trouvé aussi grand dans sa conversation et ses discours familiers que dans ses ouvrages. Il a fait imprimer depuis que je suis en cette ville une Apologie pour ceux de la Religion sur les sujets d'aversion que ceux de l'Eglise Romaine ont contre eux. Un traitté de libero arbitrio. Disputatio de secessione ab Ecclesia Romana. deque ratione pacis inter Evangelicos in Religionis negotio constituendæ. Disputatio ad Guilielmum VI. Hassiæ landgravium. On imprime à present sa reponse à M.r Spanheim. Je vous remercie des offres que vous me faites de me faire vendre quelques uns de mes livres si je ne trouve pas à qui les vendre tous j'aime mieux les laisser à Lyon. Je vous supplie tres humblement de prendre la peine d'aller chez M. Ferrand pour y prendre ces livres hebreux que vous donnerés s'il vous plaist à M.r Hierosme Mentzinger qui est du Comtoir pour me les faire tenir, posé

cum targum : Epitome Thesauri linguæ sctæ Pagnini. Manuale Buxtorffij : Psalmi hebraici. Biblia hebraica sine punctis. auxquels vous adjousterez s'il vous plaist Hollerii practica. Vous m'obligerez bien fort de prendre aussi la peine de m'acheter chez M. Huguetan, Betuleius sur de Natura deorum, ciceronis, et l'abregé de febribus de Sennertus que vous donnerez aussi audit Sr Mentzinger, et M. Manlich vous remboursera ce que vous aurez fourni. vous voyez, Monsieur, comme près et loin j'abuse de vostre bonté. Je vous offre en revanche tous les services que je seray capable de vous rendre. Je vous prie me mander si on a imprimé avec la vie d'Epicure les Commentaires de Monsr. Gassendi sur sa Philosophie, et combien on vend ce livre. Vlocq m'a fait banqueroute, il m'a esté impossible d'en arracher un seul exemplaire. Je suis bien marri de l'indisposition de Mr. Vandeler et lui souhaite de bon cœur toute sorte de santé. Mr. Benoit est si occupé dans l'employ de son mestier aux champs

et à la ville que je n'ay peu lui faire vos baise-mains. Nous avons ici divers livres imprimés en Hollande. les Memoires de M. de Rohan et son voyage; la Sagesse de Charron jouxte la copie de Bourdeaux. La vie de M. Du Plessis in 4°. qui est une excellente piece à ce qu'on m'a dit. Fundamenta Physices Regii suivant les Principes de M. Descartes. Van Helmont de febribus, qui renverse tous les fondemens de Medecine qui ont été posez par les anciens et establit puissamment ceux des Chymistes. Il désapprouve entierement la saignée, et tient que le sang ne se corromps jamais, sinon lorsqu'il est hors du corps. Hobbes de Cive. Il y a encores quelques autres Livres, mais peut estre que vous les avez deja tous à Lyon. c'est pourquoi je finis par les offres de mes tres humbles services et en vous asseurant que je suis de tout mon Coeur, Monsieur Vostre tres humble et tres affectionné Serviteur

A Saumur ce 26. 8bre 1647.

A. Dubras.

Il faut que j'acheve mes importunités jusques au bout. Je vous prie de m'acheter trois vies d'Epicure et les faire relier en veau fauve a Oudin, et de faire mes tres humbles baisemains a Mrs Barancy et Barbier. Je voudrois bien en avoir une en grand papier. Je vous prie dire a M. Barancy que je le prie de m'envoyer le commencement de la vie d'Epicure, et ce qui me manque depuis la page 224. pour achever ce qu'il m'en a donné. Je lui ecrirois par cet ordinaire si j'avois un moment de tems de reste. S'il veut me faire tenir ici une douzaine d'exemplaires de cette vie d'Epicure, j'ose me promettre que je les lui ferai vendre.

Lettre de Dubras à Spon, du 4. fevrier 1650.

Dubras à Paris
Recommandé par Spon à Mr. Moreau
Patin ami de Sorbiere

Sorbiere appellé à Orange pour estre Recteur
de l'Université
Saumaise a publié deffensio regia pour le
Roy d'Angleterre 10. feuilles in 4°.
Sorbiere a traduit les Elemens de
Politique de Hobbes.
Lettres de Morin contre Gassendi
Chansons.
These de Mauvillain contre Pietre
Doyen. Experiences sur le vuide.
Microscopes de Hobbes. fuible à vent.
Esprit.

Monsieur
Je vous suis extremement obligé de la
faveur qu'il vous a pleu me faire de m'avoir
recommandé à Mrs Moreau et Patin. Ils
m'ont fait un accueil si favorable qu'il m'a esté
aisé de juger que s'ils reçoivent d'une façon
si obligeante ceux qui viennent de vostre part
ils vous estiment et vous honorent infiniment

M. Moreau me temoigna qu'il seroit ravi que vous fussiez en cette ville qui seroit plus digne de vous posseder que celle ou vous estes. M. Patin m'asseura qu'il ne se passe aucun jour qu'il ne pense en vous, et qu'il n'y pense jamais qu'avec une extrême joye et consolation. Je vous prie de me dire vostre sentiment sur la Pharmacopée de Schroderus. M. Sorbiere l'estime et M. Patin m'a dit que c'est la pire de toutes, mais il n'y a personne qui en puisse mieux dire que vous le juste prix, qui vous l'avez faite imprimer. Si vous prononcez en sa faveur je l'adjousteray à ma petite Bibliotheque. M. Sorbiere nostre tres bon ami vous baise tres humblement les mains. Je pense que nous le verrons ce Printems prochain lorsqu'il passera ici pour aller à Orange ou il est appellé pour y estre Recteur de l'Université. Il me mande que M. Saumaise a publié un livre pour Le Roy d'Angleterre sous le titre de Defensio Regia. Le Resident Strigland de la nouvelle Republique d'Angleterre s'est plaint

aux Estats demandant qu'on chastiat M. de Saumaise. mais en ce pays là on ne prend pas si fort les matieres à cœur, et on y a permission de tout dire. M. Sorbiere a traduit de latin en françois les fondemens de Politique de M.r Hobbes c'est un livre qui est digne de vostre curiosité si vous ne l'avez encore veu. J'ai veu en cette ville Le Livre de M. Saumaise intitulé Defensio Regia qui est de dix neuf feuilles in 12.o on le r'imprime à present en cette ville et sera achevé dans 14. jours. M.r Patin vous a sans doute envoyé la response de Harvey à M.r Riolan qui m'a extremement pleu et pour la solidité de ses raisonnemens pour confirmer son opinion et pour l'esperance qu'il donne au public qu'il nous fera part bientot de ses observations anatomiques qui serviront à former un nouveau systeme de Medecine. M.r Morin a escrit une lettre tres injurieuse contre M.rs Gassend, Neuré, et Barancy, laquelle je n'ai pas veue. on imprime la response de M.r Gassend audit S.r Morin. Je vous envoyerai aussi tot que me l'aurés ordonné le livre de chansons

dont vous m'avez escrit qui est imprimé. on soutint hier des Theses au College en Medecine sur la question *An Puerperæ febrici tanti una lochiis fluentibus Saphena potius quam Basilica secanda*. M. de Mauvillain presidoit qui a fait ces Theses à ce qu'on m'a dit, pour se vanger de M. Pietre Doyen qui luy avoit esté contraire lors qu'on lui donna le bonnet. Il a pris occasion de faire ces theses que la negative soustenue par led. S. Pietre a cousté la vie à une femme de cette ville. mais Mr Patin vous dira mieux que moi ce qui en est. j'ai fait vos baisemains à Mr Sorbiere. on a fait deux petits livrets sur l'experience du vuide qui ne contienent que l'histoire du fait sans aucune raison. vous les pourrez voir tout du long dans les animadversions de M. Gassend. Il y a encore un petit livret touchant cette experience du vuide qu'on fait avec du vif argent dans un tuyau, dans lequel l'autheur qui ne se nomme pas et qui est Mr Marbaud pretend montrer que cette experience ne prouve point le vuide. Il estime que l'espace qu'on croit estre vuide est rempli d'une vapeur qui sort du vif argent, à cause qu'il est eschauffé par la chaleur des mains qui manient le tuyau.

baromètre

mais il est malaisé de croire qu'une si petite chaleur soit capable de faire résoudre en quelque vapeur quelque partie de l'argent vif. j'ai veu entre les mains de Mr. Hobbes grand Philosophe et Mathematicien deux microscopes excellens qui grossissent les objects cinquante fois sans les rendre obscurs; au contraire ils paroissent plus clairs et lumineux. J'ai veu aussi de ces arquebuses qu'on charge d'air et des bastons fort legers chargez aussi d'air qui font le mesme effet que les arquebuses et pistolets. Celui qui les fait les charga et les tira en ma presence. M. Descartes a fait imprimer un livre de affections que nous attendons tous les jours. un de mes amis vient de me dire qu'il a veu une lettre escrite à un de ses amis par laquelle on mande pour chose asseurée qu'un jeune homme ayant rencontré au grenier de son logis un page il lui demanda qui il estoit et il lui respondit qu'il estoit Belsebus Prince des Monstres. et qu'apres il a recognu que c'estoit le Diable, parceque dans une chambre ou il y a plusieurs Chandelles allumées, elles furent esteintes en un instant par un grand

fusils à vent

Tourbillon. ensuite on dit que le Diable a porté une pierre pesant 400 lb. dans ladite chambre informés vous je vous prie de ce qui en est.

Cependant je vous prie de croire que je suis passionnement Monsieur

Vostre très humble et très obeissant Serviteur

a Paris ce 4. fevrier 1650.

a. Dubras

j'oubliois a vous dire que je vous acheterai le Bartholin lors que vous m'aurés mandé par quelle voye je vous l'envoyerai avec le livre de Chansons s'il me restoit quelque exemplaire j'en aurois envoyé à M. Renaud.

Lettre de Dupras à Spon, du 24. mars 1650.

Papin établi à Alencon ecrit sur les fievres malignes

Pecquet démontre les veines lactées

Mort de Descartes

Monsieur

Ce mot n'est que pour vous dire que j'en attens

que quelque occasion pour vous envoyer le Bartholin avec le livre de chansons. Je l'avois baillé à M. Bachou il y a quinze jours pour le mettre avec les livres qu'il envoya à Mrs Zuguetan et Ravaud. mais je les ai retirés parceque ces bales ne partirons pas qu'dans quelque temps. Si vous n'estes pas pressé j'attendrai cette occasion. Je vous envoyerai par mesme moyen une lettre de Mr Papin qui est à présent establi à Alencon touchant les fievres malignes et qui ont régné longtemps en cette ville là. Un honneste homme nommé Mr Pecquet m'a fait voir et à plusieurs autres aussi deux veines lactées dans la capacité du thorax le long de l'artère que nous avons conduit jusqu'aux clavicules. Elles contiennent une substance blanche comme celle de l'abdomen, et s'enflent du costé d'embas. M. Descartes mourut à Stokolme le xi. fevrier d'une fievre continue. Je vous asseure que je n'ai peu apprendre cette perte sans en avoir esté tres sensiblement touché. Je prie Dieu qu'il vous conserve, je suis Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant

Serviteur A. Du Prat à Paris ce 24. mars 1650.

Lettre de Du Prat à Spon, du 26. avril 1650.

Sorbiere
Nouvelles litteraires
{ Vies de Tycho Brahe de Gallilée du Prieur de la Vallette, par M.r Gassendy.

a Paris ce 26. avril 1650.

Je vous écris en haste.

Monsieur

J'ai mis entre les mains de M.r Patin un paquet pour vous. vous y trouverez un Bartholin deux livres de chansons, un nouveau testament et pseaumes en marroquin de levant, deux lettres de M. Papin et une ode contre M. Morin. j'ai employé l'escu d'or que vous m'avez envoyé pour acheter le nouveau

testament qui a cousté quatre livres et les chansons quarante sous. si vous et quelques uns de vos amis avez envie d'avoir quelques uns de mes livres qui sont à Lyon, vous pourrez demander chez M. Perrars la Balle dans laquelle ils sont et l'ouvrir et me marquer les livres que vous voudrez. Je n'oserois vous prier d'en faire le Catalogue et de me l'envoyer. Ce seroit vous donner trop de peine, dont je vous serois eternellement obligé et de laquelle je ne pourrois me revancher jamais. celui que j'avois fait est tellement égaré que je ne scaurois le trouver. Je voudrois bien trouver l'occasion de vendre tous ces livres. autrement il faudra prendre patience. Je vous prie de scavoir de M.rs Zuguetan et Ravaud le dernier prix du Sennertus. Vous ferez comme pour vous mesmes. Monsr. Zuguetan m'avoit écrit lors que j'estois à Saumur qu'il me vouloit faire present d'un Alstedius. Je ne scay pourquoi il a perdu cette bonne volonté; vous l'en ferez ressouvenir si vous le trouvez à propos. s'il est encore dans le mesme sentiment, il me fera plaisir; que s'il n'y est pas, je m'en consolerai comme d'un bien que l'on

ne m'auroit monstré et presenté sans l'avoir merité. Je voudrois avoir la Pharmacopée de Schroderus puisque vous la trouvez bonne. Je vous prie de me l'acheter lors que vous trouverez quelque commodité a pouvoir de me l'envoyer sans payer de port, autrement j'aurai patience. Pour des nouvelles d'estat vous n'en devez point attendre de celui qui ne s'en messe que le moins qu'il lui est possible. M. Sorbiere sera bientost ici comme j'espere. M. Gassendi aura bientost achevé les vies de Tycho Brahe de Galilée et du Prieur de la Valette. on imprime en cette ville le livre de M. Saumaise pour Le Roy d'Angleterre en françois de sa traduction. Je vous prie me mander quel remede vous avez trouvé le meilleur contre la jaunisse. Je suis tolus tuus ex asse. a. Prataeus

Lettre de Dubrat à Spon du 3. may 1650.

G. Patin

Monsieur, je ne vois jamais M. G. Patin qu'il ne me demande de vos nouvelles vous ne

Sauriez croire quelle inquietude lui donne vostre silence. Il vous a escrit quatre ou cinq lettres sans recevoir response de vous. Il apprehende que vous ne soyez malade. C'est pourquoi je vous supplie pour le tirer de la peine ou il est, de lui escrire au plutost, et de m'adresser vostre lettre afin que je puisse la lui rendre en main propre. Vous avez en lui un ami aussi sincere qu'on puisse trouver, mais non pas plus que moi, Monsieur, Vostre tres humble et tres obeissant Serviteur

à Paris ce 3. may 1650.

a. Dubras

Lettre de Dubras à Spon, du 2. 7.bre 1650.

Lucrece de l'abbé de Marolles &c.

Menage origine de la langue françoise

—— autre sur le même sujet imprimé à Toulouse

Papini des Crisca Medicin. Hipp. et deux aud traités

Ecrit contre l'Zerlacher, Dubras exerce la medecine à Paris, Microscopes

Moreau, Jansenistes et Molinistes

Monsieur, vous trouverés cy jointe la reponse que vous desiriés sur l'affaire dont vous m'avez envoyé la relation. j'ai à vous faire des plaintes de ce que vous m'avez envoyé quinze sols que j'avois fournis pour vous et de ce que vous pensez à me donner quelque chose en la place de Bartholin. Si je n'avois le respect qu'on doit à des Personnes de votre merite, je ne pourrois m'empecher de vous faire des reproches et vous dire des injures de ce que vous agissez avec tant de scrupule et d'exactitude envers une Personne qui croit vous être obligé infiniment. On a imprimé en cette ville Lucrece en latin et en françois de la traduction de M. de Marolles abbé de Villeloin. Le mesme autheur a deja appris à parler en nostre langue Virgile, Lucain, aussi bien que les Evangelistes et les apotres. Je ne vous dirai pas mon sentiment sur son ouvrage, car je ne l'ai pas veu; quelques uns m'ont dit qu'il n'est pas à negliger; et qu'il donne de la lumiere à des lieux fort obscurs. D'autres m'ont assuré au contraire que Lucrece est plus intelligible dans sa langue que dans la notre. M. Ménage nous a

donné depuis quelques jours un Livre in 4°. des origines de la langue françoise. c'est un curieux ramas d'étymologies, qui pourra grossir avec le temps si chacun veut lui faire part des siennes. On imprime à Thoulose un Livre sur la mesme matière. Celui qui a trouvé (comme je pense) le premier, les veines lactées, fait un Livre touchant leur ~~org~~ origine, insertion et usage. M. Papin nous donnera dans quelque temps des notes sur Le Livre de Prisca Medicina d'Hippocrate, avec deux autres traités dont l'un est de fermentatione et l'autre de Calore viventium suivant l'hypotèse de la circulation. Quelque Régent de l'Université a escrit contre la Philosophie de M. de Lesclache en tables. On a imprimé en Hollande Carolus Piso de morbis à sero et in 8°. Vous m'obligerés infiniment de me marquer les meilleurs remedes que vous avez trouvés dans M. Psiche et dans la Pharmacopée de Schroderus. Je suis en résolution de m'establir en cette ville et d'y

exercer la medecine comme j'ay dejja fait avec
Succès. On m'a ~~depuis~~ donné depuis quelques jours
des Microscopes beaucoup meilleurs que ceux
que vous avez eus jusqu'ici. ils grossissent les objets
cinquante fois sans hyperbole. j'espère de decouvrir
quelque chose par leur moyen dans le corps humain
qui a été inconnu jusques ici. j'aurois à vous entretenir
sur diverses choses que j'ai remarquées dans
Hyppocrate, mais je crains de vous importuner
par mes Speculations et de vous dérober le temps
que vous employez si utilement pour le bien des
malades. Je ne sçay si vous avez sçeu que M. Moreau
a dicté un traité de febre maligna dans le college
Royal. Il y a un prestre en cette ville qui veut
faire ressusciter les Nominaux par une apologie
qu'il a faite pour eux. Il la mettra en lumière
aussitost qu'il aura obtenu le privilège. les Jansenistes
et les Molinistes se font la guerre avec plus
d'animosité que jamais. Un Extrait des

nouvelles de flandres imprimé porte qu'un Jesuite qui etoit à Rome ayant composé un livre de gratia suivant la doctrine de st. augustin et de Jansenius, et le voulant faire imprimer avec permission du Pape on n'en a plus oui parler, et ne sait on ce qu'il est devenu. Le Pape et Le Roy d'Espagne veulent que ceux de leur société en rendent compte. C'est tout ce que je puis vous dire à la haste. Je vous prie de croire que je suis passionnément

Monsieur

Votre tres humble et obeissant serviteur
A. Dubrai

à Paris ce 2. 7.bre 1650.

4. may 1651. Lettre de Duprat à Mon Drelincourt fils du Ministre de Paris étudiant en Medecine à Monpellier

Pecquet écrit sa découverte

Papin écrit contre celle ou en faveur de la poudre de Sympathie

Gassendi.

Monsieur Celui qui vous rendra la présente est fils de Monsieur Drelincourt Pasteur de cette ville. Il s'en va à Monpellier pour y continuer ses Etudes en Medecine. Je vous supplie de lui départir vos avis sur la voye qu'il doit prendre et de le recommander à Monpellier. On a imprimé depuis peu en cette ville un livre de M. Pecquet de Dieppe touchant le receptacle du Chyle, où aboutissent les veines lactées d'Asellius, qu'il a trouvé le premier. Je ne puis vous en marquer aucune particularité, parceque je ne l'ai pas encore lû. M. Papin a fait imprimer une responce à un traité de ~~Sympathie~~ la poudre de Sympathie de M.

Catteu, qui l'a nouvellement refutée. Je crains que cette poudre ne devienne à leur égard poudre d'antipathie. M. Gassendi doit venir en cette ville à la St. Jean, et y fera imprimer les quatre livres qu'il a prets il y a quelque temps. Je vous prie de croire que je suis passionnément

Monsieur

Votre très humble et très obeissant serviteur

à Paris ce 4. may 1651.

C. Du Prat

Lettre de Duprat à Spon, du 23. fevrier 1652.

De Usu partium Galeni en Grec par Duprat

Nouvelles litteraires

Papin ecrit contre l'ouvrage des passions de Descartes

apparatus Pissycar

Debris de la Bibliotheque Mazarin

Monsieur si j'en avois une très grande confiance en votre bonté j'en aurois pas la hardiesse après un si long silence de vous écrire. mais j'ose espérer que vous n'interpreterez pas en mauvaise part ma paresse et ma négligence. Je vous avoue franchement qu'elle me tient quelque fois avec tant d'empire que je ne puis entretenir le commerce ordinaire avec mes amis. C'est elle, Monsieur, et non autre cause qui m'a empêché jusques ici de vous rendre les remercimens très humbles que je vous dois pour tant de faveurs que j'ai reçues de vous. je n'oublierai jamais les bons et salutaires services que vous m'avez rendus durant ma maladie, et n'aurai point de repos que l'occasion ne se présente de vous témoigner ma reconnoissance. Cependant Je vous supplie de recevoir le Livre de Use

partium de Galien en Grec que j'ai mis entre les mains de M. Patin pour une assurance de mes très humbles services. Je n'ai peu vous l'envoyer plutôt, à cause que mes livres ont été emballés jusqu'au 1er de fevrier. On a apporté en cette ville quelques livres nouveaux imprimés en Hollande, que je n'ai pas vus à cause qu'ils sont trop chers, à savoir, Anatomia Bartholini reformata avec des nouvelles figures dont la plupart sont tirées de Vesling. Hackius qui l'a imprimée m'a mandé que si je veux revoir ma traduction il l'imprimera. à quoi je me résoudrai peut-être. Il y a aussi ~~higs~~ hig mori anatomia et de spicutatione sanguinis où il examine l'opinion de M. Riolan. Le Sr. Piget Libraire imprime un traité de M. Lapin qui demeure à Alençon, intitulé, Considerations sur le Livre de M. Descartes des passions. Mondit Sr. m'a envoyé un

livre manuscript qu'il veut faire imprimer, dont le titre est apparatus Physicus et Hippocraticus in magni Hippocratis librum de Prisca Medicina, sive Prolegomena in eundem librum, atque unà de consensu et dissensu doctrinæ Hippocraticæ de principiis naturalibus, cum Democritea, Platonica, spagirica et aristotelea. Cet ouvrage contient quantité de choses curieuses qui méritent de voir le jour. Il a examiné fort soigneusement les sentiments d'Hippocrate, de Démocrite, de Platon, d'Aristote et des Chimistes. L'autheur est fort de mes amis. Je vous prie de savoir de M.rs Huguetan et Ravaud s'ils voudroient l'imprimer. Vous avez sceu le debris de la Bibliothèque de M. le Cardinal Mazarin. Je vous prie faire mes baisemains à M.rs Marion, Huguetan

et Ravaud, mais particulièrement à Mad.lle votre femme, et croire que je suis passionnement

Monsieur Votre très humble et très obeissant serviteur

a. Duprat

à Paris ce 23. fevrier 1652.

Lettre de Duprat à Spon, du 11. mars 1654.

Valot donne à Duprat des lettres de Conseiller Medecin ordinaire du Roy.

De Rheumatisme de Tattier.

De Pulvere indico de Chiffles, seu Kina.

Le Perre donne le peregrin de Lucien

Lucien d'ablancourt

Bourdelot

Monsieur J'ai trouvé autrefois tant de douceur et de profit dans votre conversation

que je compte entre mes plus grands malheurs celui d'en estre privé, et de n'en jouir pas davantage. Je souhaitterois passionnement de pouvoir reparer cette perte par quelque moyen. mais je n'en vois point, si ce n'est que vous voulussiez establir quelque commerce de lettres ~~avec~~ entre nous. car encore qu'il ne soit pas capable de me satisfaire pleinement je me contenterois neanmoins de recevoir de vos nouvelles de temps en temps. Je tascherois de correspondre de mon costé à vostre curiosité, en vous faisant part le plus exactement qu'il me sera possible de tout ce qui se passera ici et qui sera de ma cognoissance. mais je crains que vos occupations ne vous permettent pas d'entrer dans ce commerce, et que vous n'apprehendiez de vous y engager, de peur d'en recevoir plus de peine que de profit et de satisfaction. Il est vrai qu'il

n'y a rien à gagner que pour moi et non pour vous et que tout l'avantage m'en demeurera. Et c'est par là que je prétends vous y porter, comme à un moyen excellent de faire voir vostre libéralité et d'exalter les trésors inépuisables de votre Science et de votre Jugement. au reste je vous prie de vous servir de moi en tout ce que je pourrai vous servir, sans exception. Je me suis establi en ceste ville, où j'ai eu dès le commencement le bonheur d'y pratiquer ~~sans~~ avec succès. Je suis résolu d'y pratiquer la Medecine avec l'assistance de Dieu. J'espère qu'il ne m'abandonnera pas, et que je pourrai faire quelque chose aussi bien tost que tant d'autres qui ne sont pas plus habiles que moi. M. Valot m'a donné des lettres de Conseiller et Medecin ordinaire du Roy. Quant il vous

plaira m'honorer de vos lettres, vous les envoierés s'il vous plaist chez M. Mantich ou Crassel. Vous savés sans doute qu'on a imprimé ici de Rheumatismo de M.r Castius De Pulvere indico de Chiffletius. Cette poudre China est ici fort en vogue, on en a veu plusieurs bons effets. Je vous prie de me dire ce que vous en pensés. La Vie de Tycho Brahé n'est pas achevée. avez vous veule Peregrin de Lucian traduit en latin avec des notes par M. Le Fevre scavant homme qui est à présent Professeur en éloquence à Saumur. On imprime Lucian en françois de la traduction de M.r D'ablancourt. Je vous prie de dire à M.r Huguetan qu'il se souvienne de m'envoyer Pinax Bauhini lors qu'il fera quelque Balle pour Paris. M.r Marion le Jeune part demain pour Bourdeaux

où M.r d'Hervart lui a procuré quelque bon emploi
M. Bourdelot m'a chargé de vous faire de sa
part ses très humbles baisemains. On a imprimé
à Saumur une seconde partie de la morale de
M.r Amyrault. On m'a dit qu'on imprime à
Lyon les oeuvres de Helmont in folio ~~d~~ Je
vous prie me faire savoir quelle est la
maladie de Mad.lle Crassel qu'on m'a dit
estre facheuse et de croire que je suis

Monsieur

Votre très humble et
très obeissant serviteur

à Paris ce 11. mars
1654.

A. Dubrat.

Lettre de Dubrat à Spon, du
11. 7.bre 1654.

Ouvrage de Fattier Medecin de
Montpellier natif de Paris.

Kinkina

Lucien de Leferre

Dablancourt

Bourdelot

Puteanus

Sorbiere ecrit pour Vecquet contre Riolan

Paraphrase des Aphorismes par Dubrac, il traduit Bartholin

Lettre de Gassendi contre les pred. données sous le nom du Docteur Andreas

Livre sur l'antimoine

Rem. sur Hippocrate.

Monsieur, Je vous demande pardon de ce que j'ai laissé passer tant de temps

sans respondre à vostre obligeante lettre.
Ce n'est pas que je ne sceusse bien ce que je vous
dois, et que je n'aye eu envie plusieurs fois
de vous escrire pour entretenir avec vous
un commerce qui m'est si avantageux, et dans
lequel vous feriés toutes les avances, sans
autre profit que celui d'avoir enrichi de ces
thrésors inespuisables de vostre sçavoir,
une personne qui n'en sera jamais ingrat. Je
vous suis très obligé de l'heureux succès
que vous me souhaitez en mon establissement
en cette ville. J'ai, Dieu mercy, sujet d'être
satisfait jusqu'à cette heure puisque les
commencemens qui sont toujours très
difficiles, m'ont été plus favorables que je
n'eusse osé espérer. Mais je ne serai
jamais bien content que quand j'aurai

rencontré l'occasion de vous rendre service.
Mr. Fattier qui a escrit de Rheumatismo, et
de la poudre de sympathie est de nostre
Religion, et Medecin de Montpellier; Il
est de Paris et y exerce la Medecine depuis
16. ou 17. ans. Il est fort estudieux et
Sçavant. Mr. Patin m'a dit qu'il veut faire
connoissance avec lui, et qu'il le veut aller
voir. On ne parle plus tant du Kinkina.
Il est des vertus de plusieurs drogues
medicinales comme des Miracles de
certains Sainctes, qui n'ont vogue qu'un
certain temps, et puis cessent tout à coup,
c'est à dire lors que le Monde est desabusé.
Mr. Le ferre de Saumur m'a escrit qu'il
a leu tout Lucien avec le mesme soin que le
Peregrin, et qu'il pourroit fournir des

noter à celui qui auroit dessein de travailler sur ces autheurs. Le Lucien françois de Mr d'Ablancourt a été mis en lumiere depuis quinze jours. J'en ai oui lire deux ou trois dialogues qui m'ont semblé fort beaux et fort naturels. Cette traduction ne sent point la traduction. Cette copie pourroit passer pour un excellent original, Je ne l'ay pas conferé avec le Grec, mais je le trouve fort conforme à la raison et au bon sens. j'ai fait vos baisemains à Mr. Bourdelot qui est revenu depuis peu en cette ville avec la cour qu'il a suivie cette campagne; Il traite Mr. de Crequy de sa blessure au siege d'Arras. Vous m'obligeriés de me recouvrer le Pinax Bauhini et de me l'envoyer par Monsieur Frassel lors qu'il retournera en cette ville. Je n'ai point receu le Prodromus que Mr.

Huguetan vous a dit m'avoir envoyé. Ce n'est
pas ce que je demande. Je vous prie lui faire mes
baisemains et à Mr Ravaud. Je ne sçay si le
Helmond in folio qu'on imprime à Lyon sera meilleur
que celui de Hollande in 4o. Je n'ai pas veu
les Resolutiones de Bravo, mais j'ai veu chez
Mr Patin le Livre de Puteanus. J'ai fait
vos baisemains à Mr Sorbière, qui m'a prié
de vous asseurer de son très humble service
en attendant qu'il vous escrive, ce qu'il fera
au plustost. Il a fait imprimer une lettre
latine sous le nom de Sebastianus Aleto=
=philus, qu'il escrit à Mr Pequet touchant
les veines lactées thoraciques, et le receptacle
du chyle, qui sera inserée au livre de Mr
Pecquet qui s'imprime chez Cramoisy. Il n'a
pas voulu y mettre son nom à cause qu'il
dit quelque chose contre Mr Riolan; Il y

parle de moi d'une façon qui fait bien voir que l'amitié n'est pas moins aveugle que l'amour, et la sympathie du coeur avec le cerveau est que celui cy juge souvent selon que l'autre est affecté. Il veut m'acquérir de la réputation aux dépens de la sienne. Il y fait mention d'une Paraphrase françoise que j'ai commencée sur les Aphorismes d'Hippocrate. Je lui en ai fait voir quelques échantillons qui lui font estimer toute la pièce. Il y en a d'autres qui sont dans le même sentiment et qui ont meilleure opinion de mes forces que moi, qui m'en défie extrêmement. Cela sert neanmoins à m'encourager pour continuer jusques à la fin. Je n'ai fait que les deux premières sections. Il est vrai que si Hackius veut imprimer ma traduction du Bartholin, je laisserai cet ouvrage pour revoir la dernière édition

latine, et ajouter à ma traduction ce qui y manque. Je vous remercie de vos corrections dont je ne manquerai pas de me servir. J'ai parlé à deux fils de Hackius qui ont apporté beaucoup de livres de Hollande. Ils m'ont promis qu'ils écriront à leur Pere de ma traduction, et qu'ils me feront savoir sa résolution. Je vous prie de faire mes baisemains à M. Barbier, et de lui dire que j'ai parlé comme il faut à Mr. Gassendi, afin de l'obliger de lui donner ses ouvrages à imprimer. Je croi qu'il y est fort disposé. Vous aurez sans doute veu la lettre de Mr. Gassendi contre les prédictions qui ont couru sous le nom du Docteur Andreas. Je vous supplie si vous sçavez quelque bon remède contre le haut mal, de me le communiquer, que je pourrois experimenter pourveu qu'il ne soit pas dangereux, en une Personne qui est

travaillé decimal. L'antimoine produit tous les jours quelque nouveau livre, qui le loue ou qui le blame. Il n'a jamais fait sortir du corps par haut et par bas tant de bile, de pituite ou de melancholie, qu'il a fait vomir à M.rs les Medecins dela facutté d'injures et d'invectives les uns contre les autres. Il a imprimé un tel Empyreume dans les Esprits de ces Messieurs, que je ne pense pas qu'il puisse s'esteindre de longtemps. Les Medecins des autres facultés ne sont pas faschez de voir ce grand corps divisé, qui comme un Monstre avoit tasché plusieurs fois de les engloutir. Je vous prie de me dire comment vous entendez ce passage qui est au commencement du livre d'Hippocrate de natura muliebri ; μάλιστα μὲν τὸ θεῖον ἐν τοῖσιν ἀνθρώποισιν ἄιτιον εἶναι ἔπειτα ἁι φύσιες τῶν γυναικῶν καὶ χροιαι &c. Dans le livre de morbo sacro et dans celui

de aeribus aquis et locis, il condamne ceux qui veulent qu'il y ait des maladies plus divines les unes que les autres. Mais je ne puis comprendre que ῥόοι puissent estre causes des maladies des femmes, dont elles sont les symptomes et les signes. Il y a un passage dans le livre de locis in homine, qui me semble fort obscur. C'est dans la page 409. L. 8. de l'edition de Foesius, où il parle de la cause de la pulsation des arteres des temples. Je ne l'escris pas tout du long, par-ce qu'il ne me reste pas assez de place, et qu'il est temps de finir cette lettre par les protestations veritables que je suis et serai toute ma vie

Monsieur, Votre tres humble et tres
obeissant serviteur

à Paris ce 11. 7.bre 1654. Du Prat.

Lettre de Dubraz à Spon, du 6. 8.bre 1654.

Pecquet écrit contre Riolan

Nouveau système du Monde dud. S. Rigaud

Secrets pour les arts

Observations. Nouvelles littéraires

Nouvelles d'Angleterre.

Monsieur, j'ai receu vostre lettre du 18. 7.bre avec celle que vous escrivés à M.r Sorbiere que je lui ai rendue en main propre. Il m'a temoigné qu'il vous estois infiniment obligé, mais il n'est pas besoin que je vous face récit des choses qu'il a dites de vous, puis qu'il vous le dira lui même de bouche beaucoup mieux que je ne sauroit faire lors qu'il passera à Lyon vers la fin du mois prochain. Je

suis assez empesché de vous exprimer la joye que j'ai eue en recevant votre lettre. J'aurois besoin d'emprunter sa plume pour m'en acquitter dignement, et j'espere qu'il ne me refusera pas sa langue, et qu'il vous dira quelques mots de l'estime que je fais de votre amitié, aprés qu'il vous aura assez entretenu pour lui même. M. Pecquet a fait imprimer son Livre in 4o. augmenté d'une dissertation contre M. Riolan de la lettre de Sebastien alethophilus, et d'une reponse d'un Medecin de la faculté contre le d. S. Riolan, et de quelques vers contre lui, où son anagramme est, Joannes Riolanus, Lanius ore insano. Je n'approuve point ces injures contre un vieillard qui a sans doute

merité beaucoup de l'anatomie, encore que je sache bien qu'il se lui ait attiréer par sa médisance. Il devoit se contenter de la gloire qu'il avoit acquise, et ne porter pas envie à ceux qui la cherchent et qui la demandent à juste titre, mais quoi, quod quisquis (dit Petronius) perperam didicit in senectute confiteri non vult. C'est un défaut que Mr. Riolan a commun avec plusieurs autres. J'ai oui parler souvent du nouveau sistême du monde du P. J. Rigaud lorsque j'étois à Lyon. Et je serois bien aise qu'il le mit bientost au monde, pour voir s'il sera plus beau que ceux de Ptolomée, de Copernique et de Tycho Brahé. Je ne suis pas de l'opinion de ceux qui estiment

qu'on n'en peut inventer d'autres que ceux
là, qui s'accordent avec les Phenomenes de
la Nature. au contraire je pense qu'on en
peut inventer une infinité qui ne manqueront
pas de vraisemblable, sans peut être rencontrer
dans ce grand nombre le véritable. Aussitot
que j'aurai quelque loisir je mettrai en françois
mes Sentimens touchant les veines lactées
et la Circulation du Sang. Vous m'obligerés
beaucoup de m'apprendre la methode de tirer
au naif les figures des plantes, et de fixer
le Mercure pour en former des Statuës.
Et en revanche Je vous ferai part de
tout ce que j'aurai de plus curieux. On
m'a enseigné une methode fort facile pour
faire de l'huile de cloux de girofle. Elle est
telle; Couvrés un verre ou pot de verre

d'un linge fin; mettez y dessus du girofle, puis un plat avec un peu de feu dessus, et fit oleum per descensum. Je vous veux communiquer un excellent remede pour les taches de la petite vérole, que je n'ai pas encore experimenté, mais qui m'a été baillé comme un grand secret, que vous ne révéleres s'il vous plait à personne: ℞ mercur. dulc. subtiliss. pulver. ʒ1. ol. amygd. dulc. bonis et recent. hoc sensim affundat. in mercurio; et misceat, addendo Butyri recent. lento igne fusi ʒij et ß ining. illinendum cum abbescere incipiunt maculæ. Mr. Le Large qui est un des plus fameux Chirurgiens de Paris me dit hier qu'il avoit assisté à l'ouverture du corps de M. Le Duc de Joyeuse, et qu'on

avoit trouvé cinq abcès dans le foye, et un au poulmon, et qu'il y avoit une palette et demie de pus entour. les Boyaux etoient gangrenés. Il m'a promis de me donner l'observation qui a été faite sur le corps même par M. Dufresne Medecin, en même tems que M. Crespé, un autre fameux Chirurgien de Paris faisoit l'operation. J'ai veu il y a quelque tems une Sarcocelle qui etoit venue aux testicules après quelques chancres et poulains deux ans après qui a été parfaitement guerie par les remedes dont on se sert à la verole; Et je vois depuis quinze jours un homme qui se sert des mêmes remedes en un même mal avec heureux succès. On a imprimé

en Hollande un livre nouveau de Bacon intitulé Scripta in naturali et Universali philosophia

---

j'ai acheté Eugalenus de Scorbuto et Pharmacopœa augustana imprimée en Hollande in 8°. Vous m'obligerez extremement pour me vouloir envoyer formulæ remediorum dont vous vous servez ordinairement et que vous avez experimentez etre bons. J'ai une observation du Diabete faite par M. Duval. Je vous prie aussi me marquer les remedes de Minsicht, de Schrodærus et que vous avez experimentez. Celui qui est dans la pratique de Riviere page 674. ad diarrhœam inveteratam est excellent, à ce que m'a asseuré un de mes

amis, qui est fait ex succo persicariæ: comme aussi ad dolorem Ischiadicum chez le même autheur de la derniere edition, 484. celui qui est composé de pic. nav. sulph. com. mastich. Tereb. Vous sçavés sans doute comment on fait l'eau de veau dont plusieurs personnes de condition se servent en cette ville. Je viens de lire les nouvelles d'angleterre imprimées qui portent que Puisque le Parlement avoit fait une declaration que l'Escrit qu'on avoit dressé pour reconnoistre le present gouvernement ne comprenoit point le Gouvernement entier, mais seulement ce qui touchoit le gouver=nement de la Republique par une

Personne seule et des Parlements successifs,
193. membres du Parlement avoient dessja
signé le dit Escrit; Ces nouvelles contiennent
aussi un grand fragment de deux pages de
la Harangue de leur Protecteur au Parlement,
par laquelle il est aisé de juger que les
divisions en Angleterre sont fort grandes
tant au civil qu'au spirituel, et que le
Parlement ne lui est pas plus contraire
pour l'authorité de l'Etat, que les
Ecclesiastiques, Phanatiques, indépendans
et millenaires en ce qui regarde la Religion.
M. Sorbiere vous baise tres humblement
les mains. Le fils de Backius m'a dit
que son Pere lui a mandé que Bartholini veut

faire imprimer son Anatomie avec augmen-tation. Si cela est il faudra que j'attende longtems à revoir ma traduction. Si vous y trouvez quelques fautes je vous prie de me les marquer. On a imprimé à Rome une réponse à l'histoire du concile de Trente du Pere Paolo. On a imprimé en Hollande la Phisyque de Regius Cartesien. On vend ici Querzetanus de Sebisius. J'ai acheté

Zelmons, quand j'en aurai leu quelque chose, je prendrai la liberté de vous en dire mon sentiment. Je vous ai écrit par M.r Crassel, lors qu'il partit de cette ville. J'ai leu ces jours passés les entretiens de M.rs Costar et Voiture qui m'ont semblé fort galans. C'est une jolie façon

de s'entretenir de belles lettres. si on s'en fut advisé plutot elles ne seroient pas si decriées, et ne passeroient pas pour barbares. Je vous supplie de m'écrire le plus souvent qu'il vous sera possible, et me communiquer vos pensées sur la medecine vos observations et vos remedes, et je vous prometz d'user en vôtre endroit de la même franchise puisque je suis entierement.

Monsieur Votre tres humble et tres obeissant serviteur

a Paris ce 6. 8bre 1654. a. Dubrat

Lettre de Dubrat à Spon, du 13. 9bre 1654.

Le ferre de Saumur Observation

de Medecine

Marion Beaufrere de Charles Spon

demeurant à Paris

Gassendi.

Monsieur J'ai receu votre docte lettre du 27. 8bre dans laquelle j'ai appris avec plaisir la pensée de votre apoticaire touchant le quinquina. elle est ingénieuse, galante et très vraisemblable, puisque ces bons Peres qui le débitent sont en possession de tromper le monde par des bagatelles. Je vous prie de sçavoir la dose du cortex frangulæ, afin que je puisse en faire l'Essay en cette ville. Mr. Lefevre dont je vous ai escrit est Normand, Il a été autrefois

employé à la correction de l'imprimerie du Louvre. Il s'est fait de notre Religion depuis quelques années, et fait à présent à Saumur la troisième classe, en attendant que la première soit vacante. C'est un homme qui entend fort bien la langue greque et Latine, et qui possede parfaitement les principaux autheurs classiques. Il y a longtems que j'ai laissé mon travail sur les aphorismes, mais la prière que vous me faites de le continuer, ou pour mieux dire le courage que vous me donnés d'achever cette besogne, m'obligera à la reprendre bientost, si je n'en suis détourné par un autre travail qu'on desire de moi sur les veines lactées, les vaisseaux lymphées

et la Circulation du sang, et par le soin que je dois avoir de men assavoir. Car je pense que je dois avoir plus de soin de la fumée de la Cuisine, que de celle de la réputation, que me donneroit un livre dont je serois Autheur. Le θεῖον d'Hippocrate, sera toujours difficile à entendre, aussi bien que la cause de la pulsation des temples, puisqu'Oedipe même ne peut les expliquer. Je tascherai de voir Lazarus à Soto, Dieu veuille que ce ne soit pas un pauvre sot. M.r Patin m'a dit que M.r Riolan ne répondra pas à M. Pequet. Je verrai les deux Secrets dans leurs Autheurs à loisir. Lorsque j'aurai recouvré l'Obser=

vation sur le corps de M.r de Joyeuse Je vous l'envoyerai. La sarcocelle dont je vous ai écrit étoit une vraie sarcocelle mais vénérienne. quand vous ferés des leçons de tumeurs aux Chirurgiens, vous leur parlerés s'il vous plait d'une certaine sorte de tumeur dont la plus part de ces Messieurs sont malades, encore qu'ils n'en parlent pas dans leurs livres, et de laquelle si vous pouvés les guérir, vous feriés la plus belle et la plus utile cure du monde. Je l'appellerai en attendant qu'elle ait trouvé un parrain plus habile que moi, qui lui donne un nom plus convenable, φυσοπνευματώδης, qui vient de cette sorte de science laquelle enfle selon St. Paul, et qui attaque les Esprits vains

et ignorans. Mais laissons là ces Mrs qui sont peut être incurables de ce côté là. Il vaut mieux que j'employe le tems qui me reste à vous entretenir de la maladie de Mr. Marion votre Beaufrere, qui m'a prié de vous en ecrire. Dimanche dernier il se fit saigner, s'étant purgé auparavant, il dîna et soupa à son ordinaire. Sur les huit heures du soir, il eut des grands vomissemens avec des grandes douleurs dans le creux de l'Estomach fievre, douleur de tête et assoupissement. Le Lundi, il me fit appeller, je le trouvai en même etat, excepté le vomissement. Je lui ordonnai une saignée, un lavement et un Julep. le mardi les douleurs etoient presque passées, mais

la douleur de tête et la fièvre continuoient, il fut saigné une seconde fois, et son sang etoit tout bilieux. Le Mercredi il passa sans douleur, et presque sans fièvre. Le Jeudy il fut entièrement ἀπύρετος mais les douleurs vers le nombril se renouvellerent, et le ventre etoit fort tendu par l'abondance des vents dont il a été soulagé par les lavements. le vendredi qui est aujourd'huy je l'ai trouvé avec un grand poignement qui est à l'hypocondre droit au ~~milieu~~ défaut des cotes. Missus est iterum sanguis, qui est pire que les deux autres fois. Ses urines ont été assez belles le premier jour. mais les suivans elles ont été fort jaunes, comme si on veut

nir un peu de safran, et le sediment est farineux. le mal de tête est presque passé. son cerveau a été un peu attaqué non seulement par les assoupissements quoique fort legers, mais aussi par des songes fâcheux. j'espère que cela ne sera rien, pourveu qu'il ne survienne rien de nouveau. Il semble que la cause de son mal soit en partie une intemperie chaude du foye, qui à raison du voisinage s'est communiquée au diaphragme et au poulmon; en partie une serosité bilieuse qui est renfermée aux environs du ventricule, du foye, du pancreas, et du mesentere, et dont quelque portion se répand dans les grands vaisseaux, et delà au coeur et

au cerveau, et en partie des fluxuosités auxquelles il est sujet même en santé. Il est fort bien chez M. Acoré, et ne lui manque rien. J'aurai soin de lui autant qu'il me sera possible. J'ai parlé à Mr Gassendi, touchant sa Philosophie, afin qu'il la donne à Mr Barbier pour l'imprimer. Il m'a dit qu'il le voudroit bien pourveu qu'il soit assuré qu'elle soit bien correcte. Si vos occupations vous pouvoient permettre d'y donner quelques heures, vous obligeriés Mr Gassendi à se résoudre à lui en envoyer bientôt le premier volume, et vous obligeriés en même temps non seulement M. Barbier mais aussi M. Gassendi, et universellement

Epicuri gregem. faites moi savoir je vous prie si vous pourriés vous résoudre à cette courvée et croyez que je suis passionnément

Monsieur Votre très humble et très obeissant serviteur

à Paris ce 18. 9.bre 1654.

α. Dubras

Lettre de Dubras à Spon, du 13. aoust 1655.

~~Monsieur~~ Soleçismes de Sennert

Monstre décrit par Catteir

Hobbes

Mentel revendique les veines lactées

Le Noble ecrit pour Riolan

Vers sur la Pucelle de Chapelain en Latin

Monsieur

J'ai recu votre lettre du 9. Juillet avec une émotion de joye que je ne saurois vous exprimer. Ces premiers mouvements ont été suivis d'autres beaucoup plus grands, après l'avoir lue. Si vous vouliez que notre commerce fut plus fréquent je supporterois avec plus de patience que je ne fais, la privation de votre conversation, et je passerois plus aisement ce me semble quod reliquum est aevi. mais les perpetuelles occupations que vous avez dedans et dehors le cabinet, ne me permettent pas d'esperer que vous vouliés rien relâcher de vos soins salutaires et de vos etudes, pour donner quelques moments à une personne qui ne merite votre entretien que

par l'estime qu'elle en fait. M. Secquer m'a promis de recommander au Principal secretaire de M. Le Procureur général l'affaire des compagnons imprimeurs. Il en adressé un Mémoire en ma présence pour le lui bailler. Vous le direz s'il vous plait à M. Barbier, et lui présenterez mes baisemains. Le mal de Madame Crassel est opiniâtre. Il ne faut pas pour cela se rebuter, ni obmettre aucune des choses que la Medecine peut ordonner pour sa santé. La perseverance dans l'usage du lait ne peut que lui être fort utile avec le temps. L'ambre gris dans les bouillons ou autrement son essence seroient à mon avis excellens pour la faim et la palpitation. Les sachets sur la région du cœur lui seroient profitables. Mais de vouloir vous en dire davantage, ce

seroit proprement noctuas athenas. Je m'étonne des solecismes du bon Sennertus, je ne pensois pas qu'un Allemand peut tant aimer le genre masculin. Je ne le soupçonne pourtant pas des solecismes d'Italie que la morale condamne avec autant de raison que la Grammaire ceux de cet autheur. Ce sont des petites taches qui lui sont communes avec Foesius et même le divin Hippocrate falli et fallere nescius. Cela n'empeche pas que nous ne recevions avec admiration les lumieres de cet astre et de ses deux satellites médiciers. faites moi savoir s'il vous plait si l'Edition derniere de Sennertus sera meilleure que la précédente. Mrs. Gassendi, Patin et Naudé vous baisent les mains. Je vous prie d'assurer Mademoiselle votre

femme de mes tres humbles serviteurs, et que
bien loin de l'avoir mise mal avec Mr Patin, je
pense etre cause de ce qu'il l'estime et l'honore
davantage. Je lui dis ces jours passés en
présence de Mr Gassendi qu'elle se plaignoit que
je lui avois fait une querelle avec lui. Il m'en a
justifié hautement, et si Mademoiselle votre
femme le desire il lui en fera sa declaration
en ma faveur. M. Sorbiere est arrivé à
Avignon, d'où il se rendra à Paris en septembre
J'ai receu sa lettre que vous avez pris la
peine de m'envoyer. J'ai assisté ces jours
passés à la dissection d'un monstre dont on
publiera bientost l'histoire avec les figures
faites par Monsr Lattier Medecin. C'estoit
un veau avec deux testes et six pieds qui a
vecu une ou deux heures. Je vous en envoyerai

la relation aussitot quelle sera imprimée. M.r
Hobbes m'a envoyé sa Philosophie de corpore
in 8º. c'est un ouvrage qui merite d'etre bien
soigneusement leu par ceux qui aiment la
verité. elle s'y trouve et plus claire et plus
feconde que dans le puits de Democrite. Je
ne vous mande point les nouvelles de Paris
qui regardent la litterature, parceque je sçai
que M.r Patin satisfait en cela votre curiosité.
Les ennemis de l'Antimoine ecrivent tous
les jours contre les Docteurs de la faculté
qui s'en servent des livrets et des vers
si venimeux et si violens, qu'ils sont à
mon avis plus contraires à la morale que
ce metal à la Medecine. qu'en dites vous
Monsieur, n'est ce pas etre mauvais Medecin
que de vouloir chasser un pretendu poison

par la calomnie qui en est un autre veritablement
Je suis de tout mon coeur
Monsieur Votre tres humble et tres
obeissant serviteur
A. Dubrat.

On a imprimé une Lettre d'un Medecin de ~~Basse~~ Normandie à M.r Mentel, par laquelle il prétend oter à M. Pecquet la gloire de l'invention des veines lactées thoraciques et à la donner à M.r Mentel. On trouve cela un peu étrange, puisque M.r Mentel lui même dans sa lettre qui est à la fin de la premiere impression du livre de M.r Pecquet ne fait aucune mention qu'il eut decouvert ni le receptacle, ni les veines. On croit que M. Mentel est l'autheur de cette Lettre, et qu'il a fait imprimer sous le nom d'un autre. M. Pecquet y répondra sous le

nom de quelcun de ses amis pour se conserver la réputation que cette invention lui a acquise?
Il y a un autre Medecin de Rouen nommé Le Noble qui a fais imprimer une lettre à M. Riolan touchant l'usage des veines lactées. Mais je ne doute pas que M.r Patin ne vous l'ait deja mandé.

Il faut que je vous fasse part des vers qu'on m'a envoyés d'avignon sur la Pucelle de M. Chapelain

In Puellam aurelian. Cappellani

Juristi patriam, Virgo, dum vita maneret,
Nec cessas patriae mortua consulere
Gallica pugnaces vicerunt arma Britannos
Cum gereres forti grandia bella manu.
Post obitum gentem Graecam, gentemque Latinam, Cogis facundis cedere francigenis ./.

Lettre de Duprat à Spon, du 22. 7bre 1655.

Riolan écrit contre Pecquet

Maladie de Gassendi

l'Ecolle des filles livre obscène l'auteur a été pendu en effigie

La Peyrere les Preadamites

Nouvelles litteraires

M. Manlich

Monsieur

Le favorable accueil que vous faites à mes lettres est un effet de votre amitié et de mon Bonheur, et non pas de mon mérite. Il n'y a pas d'apparence qu'elles deussent être si agréables à une personne qui a accoutumé d'en recevoir toutes les

Semaines des Moreaux, des Bartins, des Sebisius et d'autres personnes Scavantes avec qui vous entretenez commerce. C'est dans les leurs que vous rencontrerés quelque chose digne de votre curiosité. Mais pour les miennes, vous n'y sçauriés trouver rien qui en merite la lecture; si ce n'est, peut être les marques de mon estime et de mon affection. Je suis bien marri que je ne puisse y mettre rien de meilleur. Je ne laisserai pourtant pas de continuer à m'entretenir avec vous encore que je ne sois pas capable de vous donner la satisfaction que les autres vous donnent. Vous avez sans doute receu la relation des deux monstres que j'ai prié M.r Fermond de vous rendre de ma part. M. Riolan a fait imprimer un nouveau livre

contre M. Pecquet et Pecquetianos Doctores où il traite fort mal tous ces Messieurs. On a aussi imprimé depuis peu la Physiologie de Fernel en françois, traduite par M.r de Germain Medecin. M.r Gassendi est toujours malade, comme vous avez sçeu par M. Patin. Il a été saigné douze fois, sans qu'on aye peu éteindre encore la chaleur de la fievre, qui le tient depuis le commencement de sa maladie. Il est vrai que la saignée l'a delivré deux ou trois fois d'une grande suffocation qui l'a pensé faire mourir. Il eut hier sur les cinq heures une si grande envie de dormir que je ne peus lui parler. Je ne sçai que dire de l'issue de sa maladie, et je demeure encore entre la crainte et l'esperance. Res est solliciti plena timoris amor. On a debité ces jours

passez deux livres qui choquent ouvertement la Religion et les bonnes moeurs. le premier est l'Ecole des filles qui a été brulé par les mains du Bourreau sur le pont neuf; et l'auteur a été pendu en effigie. l'autre traite de Préadamites dans lequel l'Auteur qui est M. de la Peirere prétend de montrer par le vieux et le nouveau Testament et par les histoires prophanes, qu'il y a eu des hommes devant Adam. On croit que ce livre sera condamné et brulé. On ne le vend plus chez les Libraires qu'en cachettes. L'Auteur fait profession de nostre Religion, et est à présent dans le parti de Monsieur Le Prince. On imprime en Hollande Anatomia Bartholini. Nous ne recevons plus de livres de ce pays

là, à cause que la peste y est furieuse, particulièrement à Leyde et Amsterdam. On imprime une nouvelle réponse de M. Costar à M. de Girac touchant les œuvres de M. de Voiture. Je ne sçay si vous avez veu l'histoire de la vie de M. le Duc d'Epernon par M. de Girard son Secretaire, on dit qu'elle est fort belle; Je vous prie me mander l'Estat de la santé de Madame Crassel, et tout ce que vous avez fait pour la lui rendre. Si vous avez quelques excellens remedes et bien experimentés pour les taches de la petite verole, pour le mal des dents et pour les cors des pieds, Je vous prie de me les communiquer. Vous m'obligerez infiniment, et en revanche Je vous ferai part de tout ce que je sçay de plus secret. Je suis fort travaillé

des cors, et suis quelquefois sujet à la douleur
des dents. M. Manlich qui prendra la
peine de vous rendre la présente s'en va à
Lyon pour voir M. son père et Mad.me
sa Mère. Je crois qu'il retournera ici bientôt
pour être Capitaine de Cavalerie. Il
n'est jamais sorti de Lyon un homme
plus brave que lui. Il a donné des preuves
de son courage cette campagne au siège de
Landrecies et ailleurs. Il en porte des
marques à la cuisse d'un coup de pistolet qui
l'ont obligé de se retirer à Soissons et
delà à Paris pour se faire panser. Il n'y
a que peu de jours qu'il est parfaitement
guéri de sa blessure. Il la reçut allant
attaquer un Officier de l'armée qui s'estoit
destaché d'un escadron des ennemis

pour faire le coup de pistolet, qu'il tua sur le champ. Je n'ai pas entrepris de vous dire par le menu toutes les belles actions qu'il a faites cette campagne; Je vous dirai seulement qu'il a acquis à Paris et dans l'armée beaucoup de réputation. Je ne doute pas qu'il ne reussisse avec gloire dans le metier de la guerre qu'il a embrassé. Que dites vous de la Medecine de Van Helmont? Il y a ici des gens qui le veulent faire passer pour un Esculape. Je n'ai eu encore loisir de le lire. Je suis de tout mon cœur

Monsieur Votre très humble et très
obeissant serviteur

A. Dudras

à Paris ce 22. 7bre
1655.

Lettre de Dupras à Spon, du 21. 9.bre 1655.

Bernier
Sorbiere
Dupras
Nouvelles litteraires
Ouvrage contre Gassendi et Hobbes

Monsieur

Je ne suis pas si injuste que de me plaindre de vous, lorsque je ne reçois pas de vos lettres aussi souvent que je desirerois. Encore que ce commerce me soit fort avantageux, il n'est pas raisonnable que vous quittiés celui que vous avez avec les plus illustres de ce Siecle pour contenter la passion d'un

homme qui ne peut vous rendre que des λόγους ἀντ' ἀλφίτων, Mais je ne puis m'estonner assez de ce que j'entretiens si mal ce commerce que je trouve si doux et si utile. Ce n'est pas Monsieur que je n'en cognoisse assez la valeur et l'importance. Il y a en moi une certaine remore naturelle qui rend vains et inutiles tous les mouvemens du plaisir et de l'interest qui me sollicitent et me poussent incessamment à vous rendre mes devoirs. Vous excuserés s'il vous plaist si je ne m'en acquite comme je devrois. huic uni forsan potui succumbere culpae. M. Bernier vous dira toutes les particularités de la maladie et de la mort de M. Gassendi, et l'intention de ses amis touchant l'impression de ses ouvrages. C'est pourquoi je ne vous en

parlerai pas. Votre Epitaphe comprend en deux vers tout ce qui se peut dire à la louange de notre illustre ami. Je vous en envoye un de ma façon que M. Sorbiere a fait imprimer chez M. Vitray. Il est fait au nom de Mrs. Martel, Sorbiere Bernier et de moi, qui étions sans doute quatre de ses meilleurs amis. Je vous rends graces de vos remedes que j'experimenterai au besoin. Je vous entretiendrai quelque jour de Van Helmont, sur son traité de febribus, que je lirai dans quelques jours. Nous beumes hier à votre santé avec M. Patin. M. Bernier qui étoit de la partie vous en asseurera. J'ai lu ces jours passez un petit livre imprimé à Londres intitulé Doctrinæ antiquæ de natura animæ. et diversis ejus divisi-

temporibus statu nova instauratio, quoad exercitationes summi Philosophi P. Gaspendi contrà aristoteles Pro appendice et ad librum Ip. ex albiis, de medio animarum statu; Responsiones xicc esse possit. ad humani intellectus emancipationem, et à Vernaculis Sophistarum illusionibus cordatorum virorum vindicationem per C. D. L. Z. Gadorum Phil. R. Divi ac hum. Juris Ctum et Medicina, Doctorem. Cet auteur refute les raisons par lesquelles on a accoutumé de prouver que l'ame humaine n'est pas subsistante par soi même, et répond aux autorités par lesquelles on combat cette subsistance de l'ame dans le corps et même devant qu'elle en est

sortie. mais c'est d'une maniere si platonique, c'est à dire si obscure et si enigmatique, que jen'y comprens rien du tout. Il ne fait pas mal, lors qu'il combat Aristote et ses sectateurs. Mais lors qu'il veut établir la doctrine de Platon il me semble digne de compassion. Quand il exorcise les Peripateticiens qui sont possedés du vrai Demon de la Nature, ce Demon comme celui de l'Evangile s'enfuit pour un temps, mais aprés avoir passé δι' ἀνύδρων τόπων il retourne, ϗ ἐλθὸν εὑρίσκει τὸν οἶκον σεσα=ρωμένον καὶ κεκοσμένον· τότε πορεύεται καὶ παραλαμβάνει ἑπτὰ ἕτερα πνεύματα πονηρότερα ἑαυτοῦ, καὶ εἰσελθόντα κατοικεῖ ἐκεῖ, ϗ γίνεται τὰ ἔσχατα τοῦ ἀνθρώπου ἐκείνου χείρονα τῶν πρώτων.

---

cela seroit tous les jours en la pluspart

de ceux qui veulent chasser Aristote et Galien des Ecoles, et y veulent introduire des dogmes pires que les anciens. On a imprimé en Hollande Historia Philosophica Georg. Hornii in 4°. Je vous prie de croire que je suis de tout mon cœur.

Monsieur

Votre très humble et très obeissant serviteur

Dubras. /.

Monsieur Sorbiere je vous baise très humblement les mains et M.r Marion aussi

à Paris ce 21. 9.bre 1655.

Lettre de Duprat à Spon, du 22. Juillet 1656.

Escobar la bonne Edition

Nouvelles litteraires

Cortex frangulæ. Purgatif

Monsieur

Un de mes amis m'a prié de lui faire venir de Lyon Escobar. Je n'ai peu lui refuser ce petit service. C'est pourquoi je vous supplie de prendre la peine de l'acheter et de l'envoyer par la voie du messager à son adresse. Il faudra prendre garde s'il vous plait qu'il soit de la plus ample edition, où il y a en la premiere feuille un agneau sur un livre scellé de sept sceaux, et que cette premiere feuille n'ait été contrefaite et appliquée aux Editions de 44. et 46. pour les mieux debiter. Je

prie M.r Fermont de vous rembourser ceque vous aurés fourni. Je ne vous parlerai pas de mon frere, parceque je crois que vous vous en souvenez assez. Je vous prie de m'acheter Index Vini in Hippocratem, et me l'envoyer quand vous l'aurés trouvé. C'est un livre in folio imprimé en Italie. Vous m'obligerés beaucoup de me dire quelle Edition de Fennertus est la meilleure, et combien vaut celui de la derniere. On vend à présent en cette ville la Bibliothèque de M. Cousin Medecin de la faculté, ou il y avoit quantité de bons livres. Je n'en ai peu avoir que deux, à savoir Thucidyde et Herodote G. et L. Je vous supplie de m'aimer toujours et de croire que je suis

passionnément

Je vous supplie de me faire scavoir les effets du Cortex frangula dont vous m'avez escrit autrefois. Les Autheurs le font purgatif, au lieu que le Frisina ne l'est point. C'est pourquoi j'estime que ce n'est pas la même chose

Monsieur Votre très humble et très obeissant Serviteur

à Paris le 22. Juillet 1656. Dubraz

Lettre de M. Dubraz à Spon du 15. 7bre 1656.

Manuscrits de Varandée chez le Libraire Varennes

maladie du M. de Gouvernet

Monsieur

Madame la Marquise de Gouvernet m'a chargé de vous prier de sa part de conseiller à M. le Marquis de Gouvernet de changer d'air et de venir à Paris. Elle croit que sa fièvre quarte étant légère, elle lui pourroit permettre de faire ce voyage par la route la plus commode. Et elle s'imagine aussi que s'il étoit ici, il ne seroit pas longtems sans recouvrer la santé. Vous l'obligerés infiniment si vous lui procurés par ce moyen le contentement de voir Monsieur le Marquis. Et en attendant qu'il prenne cette résolution, Je vous prie de m'informer très particulierement de l'Etat où il est à présent. Vous ne

sçavoir autre chose sinon qu'il a la fièvre quarte. J'ai appris que l'on imprime à Lyon les œuvres de Varandeus in fol. Le fils de Varennes Libraire du Palais m'a dit que son père a entre ses mains un traité de cet auteur qui n'a jamais été imprimé. Il ne m'a pas sçeu dire de quoi il traite.

Je vous prie de croire que je suis de tout mon cœur

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant
serviteur

à Paris ce 15. 7bre
1656.

Dubras. /.

Lettre de Dubras à Spon

Du 29. 7bre 1656.

Monsieur

J'esperois que vous me feriés la faveur de me faire savoir des nouvelles de M. le Marquis de Gouvernet, comme je vous en priai il y a douze jours de la part de Madame la Marquise de Gouvernet. Votre silence me met en peine, et me fait aprehender que le mal de mond. Sr. le Marquis ne soit plus grand que l'on ne dit, et que vous voulez le cacher. Je vous prie de m'en escrire au vrai ce qui en est. Depuis ce que vous avez pris la peine de me faire savoir Nous n'en aprenons rien qui soit bien assuré. Vous ne m'obligerez pas seulement,

Vous obligerés encore Madame la
Marquise qui adjoutera plus de foi à ce
que vous dirés, qu'à tous ce que les autres
lui en escrivent, Je suis de tout mon cœur
Monsieur
votre tres
à Paris ce 29. 7bre 1656. Dubrar.

Lettre de Dubrar à Spon
du 3. Janvier 1657.

Monsieur
Celui qui vous rendra la présente est
Monsieur Fournier Gentilhomme de
Madame la Marquise de Gouvernet
Il a desiré que je lui baillasse cette Lettre
pour avoir occasion de vous voir et de

vous demander des nouvelles de la santé de M. le Marquis de Gouvernet. Madame sa femme est si fort en peine de la maladie de mond. S.r le Marquis, qu'elle l'envoye en poste pour savoir en quel état il est. Elle craint que l'on ne le lui cache. Je vous prie de croire que je suis de tout mon cœur

Monsieur Votre très humble et très obéissant serviteur

à Paris le 3. Janvier 1657.

Dubrat. /.

Vous obligerez Madame de Gouvernet et moi aussi, si vous prenez la peine de nous faire savoir au vrai le mal de M. le Marquis de Gouvernet

Lettre de Lyonnet à Spon du 24. 8bre 1646.

Robert Lyonnois natif du Puy Docteur en Medecine et Doyen de la faculté de Valence Conseiller Medecin du Roy

Il faisoit imprimer alors son traitté des maladies héréditaires

Il etoit en correspondance avec Spon à qui il le communique

G. Patin lui envoie sa Thèse et son Portrait

Grav. de Lyon

Monsieur

Votre lettre m'a esté rendue avec le paquet duquel je vous avois prié prendre

Soing; Je suis marri d'avoir appris que vous n'aviez receu une des miennes qui estoit pour réponse à celle qu'il vous pleut m'envoyer avec la Thèse docte et pourtrais de Monsr. Patin, par icelle je faisois mention d'un traité des maladies hereditaires, que le sors a retenu d'être baillés au public, lors qu'il étoit sur le point d'être achevé d'imprimer dont ne reste que trois Cahiers. à la première occasion je vous envoirai la plus grande partie avec prière de ne la communiquer à autre qu'à Monsieur Praz, pour en avoir votre sentiment. Si aucunes lettres vous sont adressées pour moi, je vous prie Monsieur les envoier par personne asseurée ou si vous ne treuvés autre commodité qu'il

soit de votre plaisir les remettre à Mr.
Vernai, marchand, rue Merciere et les
adresser à Monsr. Delissier son Beaufrere
marchand du Luz ; si vous avez à Lyon
ce traicté par vous mentionné du Mars de la
Je vous prie le faire bailler à ce porteur, qui
baillera argent et si vous fournissez quelque
chose pour le port j'y satisferai, en toutes
occasions je tascherai à vous temoigner combien
je m'estime glorieux d'être advoué, Monsr.

votre tres humble et
tres obeissant serviteur

Je vous prie offrir la ~~vos~~ mes Lyonnes
continuation de ~~vos~~ mes services à M. Gras

de votre maison du Luz le 24. 8bre. 1646.

S'il y avoit à Lyon quelque autre

piece touchant l'altercation des deux Universités, Je vous prie Monsieur la faire bailler à ce porteur, il paiera le tout et pour le pacquet cy inclus vous plaira le recommander au maître de la Poste.

Lettre de Lyonnet à Spon, du 13. 7bre 1646.

Monsieur

N'ayant receu aucune réponse de trois de mes lettres entre autres d'un paquet où étoit inclus le commencement d'un traité la conclusion duquel le sort a retardé: et notre Messager ordinaire m'ayant dit qu'il y avoit eu de l'Equivoque et qu'au lieu de vous le bailler il l'avoit rendu à Monsieur Sowe, Je vous prie Monsieur me faire

tant de grace que de m'en donner avis par la plus prompte et plus assurée commodité. Le Sieur donneur de la presente notre ancien voisin à present habitant de votre bonne ville prendra bien ce soing pour moi, s'il est de votre plaisir de lui commettre vos lettres, et par icelles vous m'obligerés me donner des nouvelles de Monsieur Gras et s'il est au pays lui offrir mes services, que je lui rendrai en toutes occasions et à vous avec telle fidelité que peuls et dois

Monsieur

Votre tres humble et
tres obeissant serviteur
Lyonnet

de vre maison du luy le
13. 7bre 1646.

Lettre de Lyonnes à Spon, du 15. xbre 1646.

Monsieur

Je croi que des lettres que je vous ai écrites vous en aurés receu une partie, et ne fais aucun doubte que ma derniere vous aura été baillée par un mien ami qui a esté de notre voisinage. Votre courtoisie que j'ai reconnue et ressentie d'un longtems, me fait esperer que vous prendrez ce soing pour moi de faire tenir par l'adresse de quelqu'un de vos amis la lettre que je vous envoie avec huit pistoles. Je vous prie Monsieur que ce soit par le premier ordinaire. Il sera plus aisé par lettre d'eschange, et sous l'attente de recevoir de votre bonté

cette faveur Je vous prie me croire toujours

Monsieur

votre &c.

Lyonnet

de vre maison du bucy le
xv. decembre 1646.

Je vous prie offrir mes services à Mr Grave.

L'adresse sera faite s'il vous plait Monsieur au Reverend Pere Antoine Lyonnet de l'ordre des Carmes reformés chez M. de Morguer advocat au Conseil rue st. André des arts à Paris.

Lyonnet à Spon, du 29. xbre 1646.

Spon lui fit compliment sur un arrest

que Lyonnet fils obtint pour son fera l'honneur des lettres, et maintenir la liberté de la Médecine contre des Personnes de peu qui se vouloient sans aucun mérite et contre l'équité introduire dans l'université de Valence.

Monsieur

J'ai été réjoui du rencontre favorable de Monsieur Buisson, pour vous réitérer le vœu de mes Services et vous remercier le soing qu'il vous a plû prendre pour faire tenir ma Lettre avec l'argent à mon frere. Je voudrois avoir assez de valeur et rencontrer les occasions pour pouvoir par mes Services reconnoître vos faveurs

J'ai reçu depuis vos deux lettres un
paquet duquel il a plû à Monsr. Patin
m'honorer, où étoit inclus un livret de
antiquitate et dignitate Scholæ medicæ
Parisiensis, auctore Gabriele Naudæo. Il
m'avoit envoïé aussi sa Thèse, delaquelle
lui rendant graces je lui dis que je l'avois
recue de votre courtoisie avec son Pourtrait.
J'ai été déplaisant qu'une copie que je vous
avois envoïé d'un petit traité fut supprimée.
Je ne sçai si ce fut par ruse ou par malice.
J'espere le vous faire voir en peu de tems
et à Monsieur Gras. vous verrez par là
le sujet et reconnoîtrez que la cause du
retardement n'est venue que du contretems.
J'avois desiré voir ce traité mentionné

en une de vos précédentes contre la faculté
de Paris, laquelle à ce que j'ai appris
se conformant à votre jugement a jugé
ne mériter réponse. Et moi ~~en~~ et mon fils
vous sommes grandement obligés du
souvenir qu'il vous plaît avoir de nous
nommément pour le subjet de l'arrêt
qu'il a obtenu de nouveau, où ne s'agist
d'aucun advantage particulier, mais seulem.t
de la gloire qu'il a eue d'avoir soustenu
l'honneur des lettres, et maintenu la
liberté de la profession contre des personnes
de peu qui se vouloient sans aucun mérite
et contre l'équité introduire dans l'univer-
sité. Si j'ai quelque pouvoir de vous servir
Je m'y emploierai avec telle fidélité que

peut et doibt

Monsieur

Votre tres humble et

de vre maison du tres obeissant serviteur

Suy le xxix. xbre Lyonnet

1646.

Lyonnet à Spon, du 10. Janvier

1647. (M. Somarieu)

Monsieur

ce mien Cousin etant de l'Etat de Pharmacie

et ayant eu l'honneur de vous ~~[illegible]~~ voir par

plusieurs fois durant le temps de son

apprentissage en votre bonne ville de Lyon,

allant faire emplette pour dresser sa

Boutique m'a faite la faveur de me

communiquer son voyage, que j'ai été bien aise profiter pour vous prier me faire la faveur de me ~~communiquer son vo~~ continuer l'honneur de votre amitié, et vous servir de moi en toutes occasions pour reconnoissance des faveurs qu'il vous a pleu me departir par grace prevenante. j'espere aprés longue attente recevoir dans le mois le traité du quel je vous ai fait mention par diverses lettres, et dés aussitost vous prendrés la peine (s'il vous plait) d'en voir une copie, et y bailler librement et en ami votre censure. et surtout je vous prie me faire la faveur de me croire toujours

Monsieur

Votre trés humble et trés obeissant Serviteur. Lyonnet

D'evre maison du Sus le x. de l'an 1647.

Lyonnet à Spon ; du 16. Janvier 1647.

Œuvres de Gaspar Hofman sous presse.

Lyonnet communique son traité de la Peste à Doringami de Charles Spon qui porta le même jugement que lui sur ses causes (v. lettre de Doringius en allemand) 1617. et 1618. faute à corriger à ces ouvrages

---

Monsieur

Le Livres mentionné en votre courtoise lettre qui m'a été rendue depuis quatre ou cinq jours me fut envoié par l'honnesteté de M. Patin entour la Noel. j'ai eu advis que les œuvres de Gaspard Hofman n'étoient achevées d'imprimer, mais mon traité duquel je vous ai fait par plusieurs fois

mention attendoit la conclusion. Le 19. du dernier mois de decembre, comme on me marquoit par une lettre du jour précédent j'ai été réjoui de l'honneur qu'il vous pleut me faire de communiquer mon traité de Peste au docte Medecin votre ami Doring. et beaucoup satisfait que son jugement ait concouru avec mes pensées sur les causes. ce me seroit grande faveur si j'en pouvoit avoir une traduction latine ou françoise. Il est veritable qu'il y a faute du Libraire au passage par vous mentionné pour lequel il faut lire 1617. et 1618. Si les fraises qui vous furent présentées hors de saison estoient venues par industrie (comme plusieurs en ont l'invention, et le feu Roy pour se donner divertissement eut la curiosité de voir croitre par artifice

en temps d'hiver des fleurs et des fruits qui ne viennent qu'au Printems et en Esté; en cela n'y a point de danger. mais si c'est par contretemps comme la constitution que nous avons remarquée le témoigne, c'est mauvais présage. Et pour les amendriers Dieu veuille que cette quantité de fleurs ne porte autre prédiction que celle que rapporte Virgile 1. georg. si superant flores pariter frumenta sequentur et magnaque cum magno veniet tritura calore. Ce n'est seulement en votre bonne ville qu'on remarque des fiebvres purpurées, nous en voions en divers lieux de notre voisinage, et qui se rendent communicables Dieu veuille détourner plus grande suite, et vous conserver la santé, pour le bien de vos amis et honneur des lettres,

comme je me maintiendrai toujours le desir de meriter l'honneur de votre amitié et etre par effet reconnu

Monsieur

Votre tres humble et obeissant Serviteur
Lyonnet

de vre maison du Roy
le xxi. de l'an 1647.

Lyonnet à Spon, du 14. fevrier 1647.

Charles Spon, sa femme accouchée.

M. de la Chambre Medecin du Roy malade en danger de sa vie.

Monsieur

apres vous avoir offerte la continuation de mes services, et congratulé de l'heureux accouchement de Madamoiselle Spon, souby

desir de l'accroissement de votre petit
Bombin en toutes sortes de Benédictions
Je vous fais prière que lorsque vous me
faires la faveur de m'écrire que vos lettres
ne servent plus pour l'envelope comme les
deux dernières desquelles vous a pleu me
favoriser, que tenant grandement chères
j'ai eu le déplaisir de ne les pouvoir conserver
pour avoir été dechirées à l'ouverture. j'espere
que mon traité, duquel on a baillé quelques
exemplaires pour faire tenir par la voie du
coche seront à Lyon avant que ce papier
vienne entre vos mains, s'il n'y en a point
de separés pour Vous et pour Monsr.
Gras, Je vous en envoyerai à la première
occasion pour en avoir vre jugement.
avec iceux est joint un paquet qui

m'est envoyé par la courtoisie de Monsr.
Patin traitant des affaires de l'université
de Paris avec le Gazetier et autres. Si
vous ne l'avés veu je vous en ferai
participant. Je suis desplaisant de la
nouvelle que j'ai receue de la maladie de M.
de la Chambre en laquelle on dit y avoir
du danger pour sa vie. Dieu veuille en
détourner les mauvaises prophéties.
L'honesteté que j'ai reconnue en vous
me donne nouvelle hardiesse pour vous
supplier Monsieur me faire la faveur
d'envoyer par la voie de quelqu'un de vos
amis quatre pistoles et demie que je vous
envoie à son adresse et si en aucune
occasion je vous puis être serviable j'y
rapporterai tel zele et fidelité que peut

et doit

Monsieur

Votre très

devrie maison du
Suy le 14. fevrier
1647.

humble et très obeissant
Serviteur Lyonnet

Lyonnet à Spon du 24. mars 1647.

Ouvrage de Lyonnet qu'il vouloit
imprimer à Lyon.

Vers du même sur l'angleterre.

Monsieur

J'ai receu sensible déplaisir que par la
friponerie de je ne sçai qui le paquet que
je vous envoioie quitte de port, vous fut
présenté et la décharge du port rayée.
on y mis trois sols. et vous connoissant

la fourbe ne le voulutes recevoir. Et ensuite celui qui avoit faicte la fraude en aiant faicte ouverture nous l'a renvoié, avec la taxe du port endossée; Je vous prie Monsieur si on vous présente pareille fraude de rester pour le port à le recevoir reconnoissant ma lettre, pour empecher que de canailles ne voient nos secrets, lesquels (bien que tres innocens) ne doivent être communiqués à personne, et je satisferai à tous ce que vous aurés fourni pour le port: Vous trouverés ci inclus le trio fait par jene Scaiquet abbé, et si ensuite vous jugiés que la réponse que vous avés vüe mérite de prendre l'essor, vous plaira la communiquer à quelque Libraire de vos voisins et savoir s'il la veut bailler au

publié, soubz espoir du profit de la débite et sans en attendre de moi aucun — desintéressement, et sans croire qu'il y a du profit pour celui qui l'entreprendra. que si aucun ne s'offre je vous supplie de faire tirer une copie bien écrite et sans cacographie et l'envoier à Paris à Monsr Bouvard ou à Monsr Patin, avec le nom de l'auteur; que si celle que vous recevrez escrite de ma main n'est tant usée, elle pourra servir pour ce subjet, mais je vous supplie que ce soit par occasion de quelque votre ami qui la rende en main propre et ne la commettre à l'ordinaire. Je vous envoie aucun vers sur le sujet d'Angleterre. Vous plaira y donner vre jugement et surtout me faire la faveur

de me croire en toutes rencontres

Monsieur

Votre très humble
et obeissant serviteur
Lyonnet

de vre maison du Puy
le 24. mars 1647.

Lyonnet à Spon, du 1er avril
1647.

Le traité des maladies héréditaires
approuvé de la faculté de Paris.

Vautier s'y croit offensé.

un anonyme suscité par Vautier, critique
Lyonnet, et calomnie Bouvard

Lyonnet voulait y répondre

Monsieur

j'ai été favorisé de l'honneur de votre
lettre et de la reception qu'il vous plut

faire du paquet qui m'étoit envoyé de Paris
soubz votre adresse. Je vous envoie ceque
vous avés payé pour le port, et vous
prie Monsieur, d'en recevoir d'autres
s'il en arrive. Je n'ai encore receu mon traité
et croit qu'il s'est perdu par la voie du
coche par laquelle il devoit être remis à
un Marchand de votre bonne ville. Il a été
veu par personnes de lettres dans Paris
avec approbation de la facultté, mais Mr.
Vaultier s'est persuadé ou quelqu'un lui
a fait entendre qu'il etoit offensé en certains
passages. c'est cequi a suscité un certain
lequel soubz nom emprunté, a tracé contre
moi une invective, mais principalement une
effrontée imposture et plus que diabolique
calomnie contre la reputation de M. Bourard,

en quoi il a monstrée sa passion et découverte
son ignorante malice; si j'avois veu mes
escrits depuis l'impression, il auroit desja
receu ma responce, bien que sa folie n'est
digne de m'émouvoir. On ne peut pas
toujours s'employer à choses serieuses.
Les ignorans et impertinents qui s'emploient
à escrire sans jugement destournent les
hommes de lettres de meilleures études.
comme vous avez été distrait par ce beau
Cantharus; (in Luto par Cortaud) duquel par votre censure
j'estime la valeur. Vous plaira m'en
envoyer un exemplaire, et me faire toujours
la faveur de m'aimer, et croire que
j'honorerai toujours votre merite, et
m'estimerai glorieux d'estre advoué
Monsieur Votre très humble et

obeissant Serviteur —————— Lyonnet

de vre maison du sus le 1er avril 1647

Lyonnet à Spon, du 16 may 1647.

Monsieur

Vous ayant ecrit Lundi dernier par la courtoisie de M. de Lespine, Je ne vous ferai long discours, excepté pour vous prier agréer toujours la continuation de mes Services et me prescrire les occasions où ils pourront vous être utiles ou agréables. Ne se pouvoit offrir rencontre plus favorable que par le départ de M. Jomar des plus honnetes hommes de ce pays et qui me fait la faveur de m'aimer au

retour duquel vous me ferez faveur de m'envoyer nouvelle de votre santé, et de Monsieur Gras, et si vous jugiez que je sois capable de vous servir je m'y emploirai avec la fidelité que dois

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant Serviteur

Lyonnet

de votre maison du Puy le 16. may 1647.

Lyonnet à Spon, du 11. 7bre 1647.

Monsieur

Sur l'incertitude si mes lettres precedentes vous sont parvenues je vous reitere par celleci ma priere

de faire tenir la ci incluse d'respante à M.r
Bouvard, mais qu'il soit de votre plaisir
recommander qu'elle soit rendue en main
propre et qu'on tache en tirer réponse
et vous en faire l'adresse, cela sera
asseuré. S'il vous plait l'envoyer
à quelqu'un de vos amis desquels
vous avés bon nombre en personnes
de consideration, j'attendrai de vous
cette faveur et vous prie me croire
toujours

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
Serviteur
Lyonnet

de vre maison du
Puy le 11. 7.bre 1647.

Lyonnet à Spon, du 13. 7bre 1647.

Jonas l'une des plus sages et des plus honnêtes personnes du lieu.

Monsieur

Dieu veuille que s'offrent à moi autant d'occasions de vous servir que je prends de liberté pour requérir vos graces; celle ci sera pour vous prier excuser mes importunes requêtes et vous demander nouvelles faveurs, que si aucunes lettres vous sont adressées pour moi, les recevoir et les vous faire tenir, et au retour du Sieur Jonas donneur de la presente, l'un des plus sages et des plus honnêtes personnages que nous

ajour en cette ville, Je vous prie, monsr,
me donner advis si mes précédentes vous
ont été rendues et s'il vous plait faire
tenir la lettre ci incluse à Valence ou par
occasion d'ami, ou par l'ordinaire, vous
m'obligerés, mais surtout de me croire,

Monsieur

Votre très humble
et obeissant serviteur
Lyonnet

De vostre maison du
Puy le 13. 7bre
1647.

Lyonnet à Spon, du .. janvier
1648.

Le Traité de la Peste de Lyonnet
se vendoit chez Prost

Monsieur
attendant de vos nouvelles au retour

d'un mien voisin par lequel je vous écrivis la semaine précédente, j'ai voulu profiter l'occasion de vous écrire, vous assurer de mes services et vous prier me continuer l'honneur de votre amitié, cependant vous plaira aggréer une paire de perdrix grises, que je vous envoie. j'eusse désiré les associer à d'autres de rouge chaussure, mais je n'en ai sceu rencontrer. j'espere qu'une autre occasion s'offrira pour vous en envoyer, celles-ci sont des plus grasses auxquelles afin qu'on ne changeât, j'ai pour signe fait couper l'ongle au milieu du pied gauche à chacune. Si en quelque occasion je puis vous servir, j'y rapporterai tout le zele et fidelité que peut

Monsieur Votre très humble et

obeissant Serviteur Lyonnet

Vous plaira Monsieur offrir mes Services à Mr. Gras, s'il est à votre bonneville de Lyon, et si c'est votre plaisir vous m'obligeriez de savoir du S. Prost combien lui restent d'exem=plaires de mon traitté de beste, je m'en pourrois accommoder avec lui d'une partie

Lyonnet à Spon, du 23. mars 1648.

Vendosme gendre de Lyonnet

artemidore expliqué par arist. hist. animal. L. 9. cap. 8. sur l'aigle.

Lyonnet fils avec Bouvard et Moreau à Paris

Monsieur

Divers affaires ne m'ayant permis
d'effectuer mon desir et vous réitérer
par lettre l'offre de mes services, depuis
vos dernieres nouvelles, j'ai été réjoui
du départ de Monsieur Vendosme mon
gendre, pour vous prier me faire toujours
l'honneur de me continuer votre affection
et tirer de moi tout service possible.
L'incertitude du retour de M. Gras m'a
retenu d'écrire, s'il est à Lyon, vous
plaira, Monsieur lui offrir mes services
Par votre derniere lettre vous me faisiez
une proposition d'une auctorité d'Artemidore
de laquelle vous êtes plus capable de bailler
raison, pour la pureté de votre Esprit, et
varieté de Doctrine, Quant à moi je ne puis
la résoudre, car de dire que pour être

(Selon l'autorité d'Aristote) τὸ ζῶον κα=
κόηθες καὶ πανοῦργον, ἔτι δὲ ἀφροδισιαστικόν.
Hist. animal. lib. 9. cap. 8.

ou que par l'auctorité du même, si fœminarum congressu mares primentur inter se dimicant, + et victum ab omnibus subigi, cum quod mas ona coiteras et fœmina coitu fruatur. Cela étant contre les loix de Nature a peu obliger l'Auteur d'accuser cet oiseau d'impiété. Toutes fois je ne crois point que ce soit la vraie raison de son dire, de penser aussi que ce soit pour n'être sacrifié à aucun des Dieux payens seroit erreur d'autant que par plusieurs autorités quil étoit voué à Jupiter et Latone. Mais cela ne conclud pas que les anciens offroient pour sacrifice à leurs Dieux autant les

animaux qui leur étoient aggreables que ceux qui leur portoient dommage. Donc j'oserois croire que ça été dit à la seule considération que pour les auspices qu'on tiroit des aigles Cygnes Colombes et autres oiseaux on n'y emploioit point la Perdrix; car ce qu'aucuns rapportent du cœur double de celles de Paphlagonie, cela a été consideré par seule Speculation naturelle, et non par aucun Mystere, d'où peut être pour ce sujet on pourroit inferer que les Dieux aient dezaimé les dissimulés et Bilingues, la piété consistant en la sincerité et franchise non en apparences exterieures, haissent à plus juste occasion les cœurs doubles. J'eusse desiré que le temps m'eust permis vous ecrire plus amplement et confirmer

mon opinion par des autoritez si Dieu me donne vie, faisant rencontre d'un couple des rouges. Je vous prierai me dire votre opinion si le mot de Rusticula, qu'on dit devoir être attribué à la Beccasse, ne se doit pas plutot entendre de la perdrix grise suivant l'auctorité de Martial. Rustica sum perdix qui refert si sapor idem. Ce que je croi être veritable et pense que le mot de Rusticula vient plutot par changement d'aucunes lettres à Rostro. Pour ce qui est des Pneumatiques, Je vous assure n'avoir veu aucuns écrits des anciens et ne les reconnoitre que par le rapport qu'en fait Galien, sans rapporter aucun trait de leur Doctrine excepté pour la connoissance du poulx. mais ce que j'ai advancé en mon traité, Je l'ai tiré de la pure Doctrine

d'Hippocrate, et du raisonnement, en quoi je vous dirai que mon fils se trouvant en compagnie de Messieurs Bouvard et Moreau, comme Monsieur Moreau approuvoit fort ceque j'ai touché sur ce sujet de l'effet de l'Esprit pour produire et guerir les maladies, monsieur Bouvard y attribuoit une partie, mais non pas le tout. Cela sur parlant de la varieté des opinions touchant la cause des maux me peut servir de garant disant qu'Hippocrate l'a rapportée aux Esprits. Dieu veuille conserver les bons tels qu'est le votre, que j'estime et honore beaucoup et ambitionne par dessus toutes choses l'honneur de votre amitié et être toujours reconnu

Monsieur Votre tres humble et

De votre maison du Luz le 23. mars 1648.

très obeissant Serviteur

Lyonnet

Lyonnet à Spon, du 24. Juin 1648.

Monsieur

Craignant avec beaucoup d'apparence que mes Lettres soint retenües par la malice d'aucuns et n'aiant eües aucunes nouvelles de Paris aprés plusieurs depesches, la confiance de l'honneur que vous me faites de m'aimer me fait recourre à votre courtoisie et vous prier Monsieur aggréer que l'addresse de mes lettres vous soit faite, si aucun paquet vous est envoyé, qu'il vous plaise le recevoir et je satisferai à tout ce

que vous ~~ferez~~ auriez fourni. Je vous prie Monsieur excuser ma liberté, et envoier la ci incluse par la voie de la poste, ou autre asseurée commodité, et si pour reconnoissance de toutes vos faveurs vous me jugiez capable, je serai glorieux d'obeir à vos commandemens et d'estre advoué

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Lyonnet

de vre maison du Luy le 24. Juin 1648.

Lyonnet à Spon, du 7. 8bre 1648.

Vendome

Thèse de Guillemeau, Remarques sur icelle.

Monstre qui etoit aux environs du sieur).

Monsieur

Par la derniere de vos lettres, de laquelle vous m'avez favorisé, j'ai receu nompareil contentement d'apprendre du Sieur Vendome mon Gendre, (qui en fut le porteur) le bon Etat de votre santé et de Monsieur Grat auquel et à vous (ser. Je desirerois avoir favorable occasion de pouvoir rendre condigne service à vos merites. J'eusse desiré voir les Thèses du Sieur Guillemeau et connoître par icelles son dessein de ravaller une partie de la Medecine, il prend en cela peine bien inutile car par l'impertinence de plusieurs qui s'en attribuent le titre

dans le mériter elle prend en général
grande décadence. Ce n'est pas d'aujour
d'huy, Hippocrate s'en plaint. Galien en
fait des grandes et souvent superflues
invectives, et depuis lui tous ceux qui en
ont fait profession avec honneur en reçoivent
du déplaisir et lorsqu'ils lisent en
Hippocrate, où qu'ils entendent publier dans
les Escholes avec emphase, ἰατρικὴ τεχνέων
μὲν πασέων ἐστὶν ἐπιφανεστάτη, ———
leur vient la pensée d'Auguste lequel voiant
en une assemblée quantité de personnes de
tout age et condition descheues de la gloire
et seriosité Romaine, regardant aucuns de
ses familiers honteux du changement et
fléchissant les espaules comme par dérision
leur dit voici Romanos rerum dominos

gentemque togatam. En ce deplaisir vous reste
cette satisfaction et à ceux qui exercent avec
sincerité et connoissance que ne participant à
cette erreur vous en meritez plus de gloire.
recherchant la vertu et vous maintenant en
reputation en temps où seroit le plus grand
desordre. Le S.r Coraillbe qui eut l'honneur
de vous voir à votre bonne ville de Lyon
a reçu sensible deplaisir en ce que vous ayant
envoyé le pourtrait et description d'un Monstre
qui est naî depuis environ un mois à notre
voisinage, vous aviez dedaigné, (à ce qu'il
croit) de recevoir sa lettre. Je croi qu'elle
ne tumba entre vos mains. Vous me favoriseriez
de me faire savoir si elle vous fut rendue
et surtout vous me rendriez glorieux de
me croire

Monsieur Votre tres humble

de votre maison du Puy le 7. 8bre 1648. et très obéissant Serviteur Lyonnet

Lyonnet à Spon, du 25. fevrier 1649.

Trio de la Medecine envoye à l'Evêque du Puy où la Medecine etoit raillée dont un abbé etoit l'auteur.
Vers Burlesques de Lyonnet qu'il vouloit faire imprimer chez Prost en lui cedant à vil prix.
Il travailloit à une matiere plus importante
Il vouloit réunir les deux ouvrages chez Prost

Monsieur
Je ne sais si vous aurés vû certaine boffonerie qui a couru soubz le titre de Trio de

la Medecine qui fut envoyée à Monsr. du Lu
notre Evesque laquelle m'ayant été communiquée
et voiant qu'elle railloit advantageusement la
profession, Je fus en humeur de reprendre
mes Boutades de jeunesse pour y repondre
Je vous envoie des vers Burlesques que
j'ai faits pour ce subjet, desquels j'avois
dessein de tirer quatre copies l'une pour
servir à vous et à Monsieur Gras et
les autres trois à Messieurs Bouvard
Patin et de la Chambre, mais le trajet
n'étant pour le présent libre vous recevrés
s'il vous plait à gré celle ci, laquelle si par
vous elle est jugée digne, vous commettrés
au Sieur Prost pour la divulguer. elle a été
montrée à aucunes personnes d'esprit et
d'Etude qui ne la treuvent point impertinente
mais je demande votre auctorisation pardessus

toute autre avant que la commettre à la censure publique, et si vous l'approuvés vous plaira la remettre aud. S. Drost et lui bailler ma Lettre, (que je vous prie clorre) et l'obliger à quelques copies pour en faire part à mes amis. c'est chose qui ne lui sera inutile, m'asseurant que si elle passe par votre agrément elle sera recherchée de plusieurs, je l'exhorte à ne la bailler à vil prix. J'espère lui bailler quelquechose de plus d'importance. Je n'écris point à Monsr. Grave, etant incertain à cause de ses grands emplois, du lieu ou il est, celle ci suppléera pour vous asseurer vous et lui que je suis inviolablement

Monsieur Votre très fidele serviteur

de votre maison du Puy
Le 25. fevrier 1649.

Lyonne

On m'a dit que l'autheur de cette piece est certain Abbé. Je vous fais priere, Monsieur que si la chose est par vous jugée digne d'être mise à la presse, que la correction n'y defaille point. Le mot d'Abbé de Maugonneu n'est par peut être terme tant courtisan toutefois étant recu presque par toute la France, et pris pour Capitaine de debauche je crois qu'il doibt être concedé à la liberté Burlesque.

Lyonnet à Spon, du 10. mars 1649.

Epigramme Instructa Dubio Martis
Discrimine turma.

en dix vers latins par Lyonnet

Monsieur

Je suis honteux de detourner par frequente Lecture de mes lettres, et ta tranquillité

des Muses, où vous emploiés les
meilleures heures, et autres utiles et
honorables exercices de la profession où votre
merite vous fait appeller, mais la connoissance
de votre Esprit et Doctrine jointe à l'amitié
de laquelle vous plait me honorer fait que
librement Je vous communique mes pensées
litteraires pour m'y régler par votre conseil,
que je croi que vous pouviés me donner avec
sincerité par la grande connoissance que vous
avés des lettres. Je suis marri de n'avoir
eu en mon pouvoir aucune copie du trio fagoté
par un abbé, à ce qu'on m'a dit, duquel je ne sai
le nom. J'y travaillerai et par la premiere
favorable occasion je vous l'envoierai, et si
quelqu'un se veut porter à imprimer les deux
pieces, vous plaira les lui remettre, à
l'exclusion du Sr. Prost, lequel je crois

favoriser de lui en bailler la préférence, étant assuré que la piece pourra récompenser le papier de celui qui en entreprendra la publication, et n'étoit que par mes lettres je lui avois donné parole de le préférer, de mes écrits, la chose seroit déja produite. Je vous envoie une Epigramme sur le temps, vous plaira m'en écrire votre opinion.

Instructas dubio Martis discrimine turmas
Dum Mons huic Princeps, inde Senatus agit.
Regia signa sequi, Regnoque parare Salutem
Iactat; et in Regis jurat uterque fidem.
Ara rapi, vastari agros, verti oppida; bellum
In patria verti viscera, quanta fides!
Adversis instent, partesque sequuntur easdem
atque unum socii foedus, et hostis erit?
Ere negas regis partes? cum praelia Regis

Sumptibus et auctus, non nisi regie erunt.

Je vous prie, Monsieur, m'en donner votre

Sentiment et me croire toujours

Monsieur Votre très humble

et très obéissant

de votre maison du Luz, Serviteur

Le 10. mars 1649. Lyonnet

Lyonnet à Spon, du 7. avril 1649.

Observations sur les vers Burlesques

il vouloit en envoyer en auvergne, Dauphiné,

Languedoc; c'étoit contre des bedaux medecins

autres vers Latins Dum Genus &c

Monsieur

votre courtoisie m'a favorisé d'une Lettre, à

laquelle mon absence, lors qu'elle fut rendue, ne

permis faire réponse, j'ai eu connoissance de
la friponerie d'un de nos Messagers, que
j'aurois faite recompenser de coups de baton,
si j'eusse avec certitude pu savoir qui en etoit
l'autheur; Je dois beaucoup estimer votre
Esprit et honorer votre affection de ne vouloir
mettre en butte les erreurs qui auroient
pu donner occasion de risée à ceux aux mains
desquels mes écrits seroient venus,
par les fautes de grammaire, et pour ce
que concerne les vers Burlesques, j'advoue
que j'y avois fait reflexion, mais pour
garder la proprieté des termes j'avois
suivi la Sinairese frequentée parmi les
françois et principalement quand i est
suivi d'une consonne à quoi la prononce
ordinaire s'accorde et les vulgaires
parlant fait division ordinairement

du trissyllabe en semblables comme fluxion
perturbation et autres, et surtout quand
la lettre e est decrite comme premier et
entier. Pour les erreurs du Trio. Le Copiste
n'estant homme de lettres y a laissé couler
plusieurs erreurs, la correction desquelles
n'appartient qu'à personnes de doctrine
et connoissance, telle qu'est la votre. Pour
les mots tirés du Grec, ou Arabe, je croi
que Trichotomie en est un, et pour Geniabin
et Ferdinabin tirés de l'Arabe, il les pourroit
avoir prises de Rabelais et non des
autres Docteurs, desquels ce Personnage,
rare non seulement en raillerie mais en doctrine
et jugement l'avoit tiré. Pour l'erreur de ce
venerable Trio faute d'avoir commis l'erreur
ὕστερον πρότερον, faisant parler les plus
anciens premiers, Le zele devoit l'impertinence

et la rebrouer ne me permeist donner attention à toutes ses fadaises, mais répondre aux principales. Que si par votre bon conseil vous jugiés qu'il ne faille passer cela soubz silence, j'y adjousterai encore quelques vers, ses Libraires estants en humeur de demander des interests, Je ne puis me résoudre à leur en bailler, si tetrajet etois libre à Paris, Je crois qu'à cette heure la piece tette qu'elle avois couru Je vous prie Monsieur s'il y a commodité asseurée de l'envoyer aux seigneurs que je vous avois marqués par mes précédentes, en prendre le soing, j'en fairai faire diverses copies pour envoier en auvergne, Daufiné, Languedoc et autres Provinces voisines qui pourront les disperser plus avant. Ce n'est

aucune vanité qui m'a fait desirer cette publi-
-cation, mais le seul respect de la profession,
laquelle etant ravallée par le défaut de plusieurs
pedans qui s'en attribuent le tittre, est
méprisée des Esprits foibles. Pour les
vers Latins, le mot qui est au cinquieme
vers est primo Synecdochikior et non
poteigore, mais pour oter ambiguité, suivant
votre bon conseil, il pourra être mis en la
façon suivante.

Dum Genus exploras torgoris judicio
Sed non membra Lupum faciunt, non
ritus Gratu,

ou si ce changement vous semble
meilleur.

Dum Genus inquiris corporis judicio.
Sed non ora Lupum faciunt non ritus
Gratu. Et les deux vers suivans

Si vous les treuvez à propos, pourront être adjoutez.

Unda feros toto Secrevit ab orbe Britannos

Ne tanti Sceleris conscia terra foret.

Je suis marri qu'estant pressé d'un petit Voyage, Je n'ai commodité de vous écrire plus amplement. Ce sera à la première occasion, laquelle attendant je vous prie me faire la faveur de me croire

Monsieur

Votre bien fidele et obeissant Serviteur

Lyonnet

De ma maison du Puy Le 7. avril 1649.

Lyonnet à Spon du 17. avril 1649.

Monsieur

Depuis ma derniere Lettre j'ai appris que le trio envoyé de cette ville avoit été tiré d'une copie imprimée à Paris, ce qui me fait desirer que ma réponse vienne au jour pour soutien de l'honneur de la profession et à ce subject j'en ai envoïé une copie à Monsieur Bouvard, avec priere de la communiquer à Messieurs Patin de la Chambre et autres de la faculté pour la commettre à quelque Libraire, s'ils jugent que la chose le mérite, Je lui ai pareillement envoïez les deux Epigrammes Latines, avec votre correction en l'une en ces termes

Dum Genus inquiris Tergoris
Judicio

Sed nos membra Lupum faciunt, non victus gratu.

Et pour les mots que vous me proposés, régalé, se peut dire en Latin, regio Luxu exceptus; esimé ou eximé, exinanitus; potelé obesus ou torosus, ce sont mots bien receuz en france. Je ne sai si le passage sera libre à notre Messager pour rendre mes Lettres à Paris, si vous trouvés occasion de quelque ami ou affidé qui y allas, vous m'obligeriés d'envoier une copie à quelqu'un de ces Messieurs susmentionnés. Je suis marri de vous detourner par frequentes Lettres de meilleures Lectures mais l'estime que je fais de votre doctrine et jugement fait que j'en ose confier mes exercices de Lettres à autre; Et la connoissance de votre

honesteté m'y donne liberté, avec protestation que je vous fais que je vous honore entre les plus méritans de la profession, et que je ferai toujours grande gloire d'être aimé de vous et advoué

Monsieur

Votre très fidele et obeissant serviteur
Lyonnet

De ma maison du Luy le 17. avril 1649.

Cur secubus dives, densi que Britannia Silvis
Lustra feras, rapidis non habitanda Lupis?
Ob stupes ignarum vulgus, fallente figura,
Dum Genus inquiris tegminis judicio;
Sed non terga Lupum faciunt, nec rictus

gratu.
Bruta sub humano pectore corda latent.
Corripite arma viri, Celeres animate
Molossos?
Intima caularum cæde cruenta madent.
Ne mora sit, strato rabies non cessat ovili,
frangitur ecce pedum, sternitur opilio.

Lyonnes à Spon, du 19. 7bre
1649.
Vendosme.

Monsieur
La premiere requeste que je vous offre est
d'être continué en l'honneur de votre amitié
et ensuite vous faire prieres de me donner
nouvelles de votre Santé, et de toute votre

honorable famille, et nos theses latines et françoises venues de Paris.

Vous m'obligeriez de faire recouvrer une copie à Monsieur Vendome porteur de la présente, qu'il paiera, et la vous rendra en asseurance. Je serai fort satisfait de pouvoir contenter ma curiosité en diverses opinions que par votre précédente vous avez marqué n'estre de la créance ordinaire ni attachées aux maximes de la vraie medecine, et sur icelles je vous prierai me donner votre sentiment et vous descouvrirai librement le mien.

On m'a donné advis que Monsieur Gras n'est point en votre bonne ville. Je vous prie Monsieur, me donner advis du lieu où il est à présent et quel emploi il y a, que si par hazard il est encore à Lyon,

Je vous demande, Monsieur, la grace de lui offrir mes services. Je les lui rendrai et à vous avec telle fidelité que peut

Monsieur

Votre très humble
et obeissant serviteur
Lyonnet

de votre maison du [illegible]
Le 1er. ~~[illegible]~~ 7bre 1648.

Lyonnet à Spon, du 12. mars 1652.

Commentaire de Lyonnet sur les aphorismes d'Hippocrate qu'il vouloit faire imprimer à Lyon.

Il a fait imprimer de nouveau le traité de la peste

Monsieur, Il s'est passé environ une

douzaine de jours que je vous ai ecrit par
la voie d'un de nos voisins et ne sachant
si ma Lettre vous fut rendue, Je vous reitere
le sujet d'icelle, qui est la priere que je vous
fais si vos Libraires voudront entreprendre
la publication de mon travail sur les
aphorismes. aucuns les ont demandés
de divers lieux mais comme le S. Prop
mis soubz presse mon traité de la Sexta,
Je lui promis la préférence des autres
matieres que j'aurois à publier. Je ne m'en
veux point retracter s'il m'en veut faire
honneste condition. La piece est reconnue
bonne, et de laquelle il pourra beaucoup profiter
m'assurant qu'elle sera de grande débite,
s'il y veut entendre. vous plaira, Mr.
l'en assurer que je ne pretends de lui telle

gratification que je pourrois espérer d'un
autre, s'il croit n'y trouver pas son
compte, Vous me favoriserez, Monsieur,
et lui pareillement m'obligera de m'en
donner promptement avis, afin que je me
pourvoie d'ailleurs, ne desirant tenir pour
le Nuid une piece qui m'a donné beaucoup de
peine et depuis longtems. J'attendrai
votre resolution, et ferai toujours gloire
d'estre advoué

Monsieur

Votre J. L.

devrai maison du Luy Lyonnet
le xij. mars 1652.

Les frequens voyages de M.r Grand
me tenant dans l'incertitude du lieu où il
est, m'otent l'occasion de lui écrire. s'il

est à Lyon, je vous prie lui offrir mes Services et lui communiquer le sujet de cette Lettre.

Lyonnet à Spon, du 27. avril 1652.

Aphorismes

Monsieur

après beaucoup de peines et longues veilles, j'ai enfin baillé la conclusion à mon entreprise sur les Aphorismes, bien ou mal ce sera à vous Monsieur, et autres Personnes d'Esprit et de savoir d'en juger; vous en avés déja vû la plus grande partie, et pouviés y bailler votre Censure et en mon traitté des maladies héréditaires, vous pouviés remarquer

les Sentimens de la facultté de Paris inseré au commencement de la piece. Je croi que la Suite ne sera de pire alloi. Je vous l'envoierai soudain que je l'aurai mise au net. Attendant je vous prie, Monsieur, savoir si aucun de vos Libraires en voudra entreprendre la publication, que j'ose croire ne lui sera infructueuse, etant traitée avec beaucoup de curiosité. J'attendrai par la voie de nostre ordinaire leur volonté de laquelle je vous prie me donner advis, et me croire toujours

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

de votre maison du Suy   Lyonnet

Le 27. avril 1652.

Lyonnes à Spon du 26. may 1652.

Monsieur

Je vous envoie mes ecrits sur les aphorismes. Suivant le mandement porté par la Lettre de laquelle vous a pleu m'honorer. Je vous prie Monsieur après les avoir fait voir à ceux que vous jugeriez à propos d'être communiqués, les retirer à vous car je desire faire voir à Monsr. Bouvard les trois derniers Livres qui n'estoient encore sortis de mon Cabinet. desquels si j'eusse eu temps j'aurois tracé un indice pour être joint à celui qui est inseré aux precedents. Je remets tout à fait la conduite de cette affaire à votre prudence de laquelle et de votre honnesteté j'attendrai la resolution et me

conformerai à l'ordre qu'il vous plaira me prescrire, et en toutes occasions Je rechercherai la gloire d'être continué

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant
Serviteur
Le 26. may 1652. Lyonnet

Lyonnet à Spon, du ~~12 mars 1652~~. 28. Juillet 1652.

Monsieur

Sur le soing que votre Courtoisie a daigné prendre de me escrire, Je vous faire prière m'en dire votre Sentiment, et Si vous avez communiqué à aucune

personnes mesd. ecrits, vous plaira

Monsieur, m'en ecrire votre Opinion et

quel est le dessein de vos Libraires,

et suivant votre approbation, en cas que

la chose le meritte, apres l'avoir fait voir

à Monsieur Bouvard. et Messieurs

del' Eschole de Paris. Je me reglerai

par vos ordres, et recercherai toutes

occasions pour vous rendre et à Mons.r

Grav, (que je prie me donner sa Censure

sur ce mien dessein) le Service à moi

possible avec la sincerité que peus

Monsieur

Votre tres fidele et

obeissant Serviteur

28. Juillet 1652.

Lyonnet

Lyonnet à Spon, du 9. 7bre 1652.

Monsieur

n'ayant eu aucunes nouvelles de mes
ecrits sur les aphorismes desquels
vous a pleu prendre la direction, et n'ayant
appris l'Estat de votre santé, qui est mon
plus grand desir, Je vous prie me donner
à votre commodité certitude de l'un et de
l'autre, et me faire savoir en quelle humeur
sont vos Libraires, pour la production
de ce mien travail, qui m'a donné beaucoup de
peine, et pour le présent me serois facheux
qu'il servit à plier des epiceres. toutefois
Je vous rend arbitre du tout, que si vous
jugiez qu'il ne merite le jour, par votre decret
j'acquiescerai qu'il soit du tout supprimé,

C'est à vous Monsieur d'en déterminer et à moi suivre en tous vos ordres et vous rendre les services possible de tout zele et fidelité que peut

Monsieur

Votre très humble
et très obeissant
Serviteur
Lyonnet

du Luz le 9. 7.bre 1652.

Lyonnet à Spon du 16. 7.bre 1652.

Monsieur

Votre très obligeante Lettre me fut rendue environ une heure après que je vous eus ecrit celle que je croi que vous

aurez reçue avant que ce papier vienne à vous. Et par la peine qu'il vous a plû prendre pour moi, je reconnois que si mon humeur avoit été portée plutôt à fortune qu'à recerche de la verité, et connoissance des effets de Nature en ce principalement qui concerne la Medecine, et voie plus asseurée de soulager les maux, j'aurois peu profiter à dresser des Romans, et autres impertinences, ou faire courre quelques bigotteries pour être distribuées aux Esprits foibles. Ceux qui se flattent accusent le sort ou le temps mais moi en cela je reconnois mon foible et croi avoir receu par respect humain trop de complaisance de ceux à qui j'ai communiqué mes pensées, ou mis

suis porté à legère créance que la chose méritoit, et principalement me fondant sur votre approbation, et de Monsieur Grat et auctorisation de l'Université de Paris. Je ne suis aucunement résolu de me mettre en frais pour la production après longue peine. Il y a longtemps que l'impression eut été faite à Paris. si la chose eut été complette, et de fait on avoit commencé d'une partie avec le traité des maladies héréditaires et tiré déja un couple de cahiers. mais une nouveautté, comme vous savez, en rompit le dessein, on retira ce commencement qui fut réduit en autres charactères, quelques périodes

retranchées. Si vos Libraires veulent
ne se contenter du profit qu'ils tireront
de la débite, si Dieu nous fait la grace de
voir l'Etat à calme, non seulement de Paris
mais encore d'autres lieux, je suis assuré
que plusieurs l'entreprendront, mais par
considération j'eusse souhaité que ce fust
à Lyon, pour avoir plus de commodité
de savoir de frequentes nouvelles du
progrès, ou mesmement d'y faire voyage
et y donner quelques mois pour voir la
disposition. Pour les advis, qu'il vous
plait me donner, j'ose croire que quelque
faute se peut par mégarde être écoulée au
texte Grec, toutefois je ne crois point qu'il
y en ait beaucoup, et quelles ne soient aisées

à corriger. Pour la version je ne me suis pas seulement attaché à Leonicenus, ni à l'addition peu importante que Rabelais y a faite, mais ai consulté tous les doctes personnages mentionés en votre Lettre, et de surplus Jacques Zeuxius, Brassavolus, voire des barbares Hugo Senensis et Forolivienses et autres et de tous j'ai suivi celui qui me rendoit les mieux. vrai est il que d'autant que je treuve en Leonicenus la cadence plus Latine, je l'ai ensuivi le plus souvent, en ce qui ne détruit point le sens. Pour la longueur des premiers Livres elle etoit nécessaire d'autant qu'ils baillent affermissement aux matieres suivantes, comme par exemple l'explication des aphorismes qui traitent de la coutume

pour être tirez du xxvj. du premier Livre et
tant de sentences touchant la convulsion
sont réduites en un seul aphorisme. si
j'avois temps, je ferois plus particuliere
déduction, à quoi j'emploierai la premiere
semaine de loisir, d'où l'on pourra connoitre
que succinctement et intelligiblement sont
traitées diverses matieres qu'aucun autre
n'a examinées, et où tous les principaux
points de la Medecine tant speculative
que pratique sont compris, et par le
rapport d'un aphorisme à l'autre est
compris beaucoup en peu de paroles.
Toutefois je ne m'en rapporte à moimême
Je vous en laisse le jugement Monsieur,
et vous prie à heures perdues de

le bien examiner; que si en aucune ville de votre connoissance aucun en vouloit entreprendre l'impression, j'en serois content, pourveu que la correction en fut commise à personne que vous jugeriés capable. Vous etes maitre absolu et du traitté et de moi qui ne respire que le desir d'etre toujours continué

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

de vre maison du buy Lyonnet

Le xvi. 7bre 1652.

Lyonnet à Spon, du 16. 7.bre 1652.

Monsieur

L'obligation que j'ai à votre courtoisie et

divers temoignages de votre affection, sans l'avoir merité, me donnent la hardiesse apres vous avoir reiteré les voeux de mes services, de vous prier me faire la faveur de me donner advis de quelle humeur sont vos Libraires pour le sujet de mes escrits, à fin que de là je prenne mes mesures, ne les voulant apres longue attente, tenir soubz le muy, pourveu que vous jugiez qu'ils meritent la production. Vous en serez Juge absolu, et de tout ce qui me concerne à qui je soumetz mes obeissances avec la sincerité que je vous prie me croire

Monsieur

Votre tres humble Serviteur

Lyonnes

de ma maison du Suy Le 16. 7.bre 1652.

Lyonnet à Spon, du 27. Janvier
1653.

affaire des Aphorismes

Monsieur

J'ai receu la lettre qu'il vous a pleu m'envoier du xv. du présent, suivant laquelle je ne me flatte tant sur la difficulté que vous dites avoir été proposée par vos Libraires qu'ils font du mauvais temps que pour le peu d'estime de la piece. Je suis bien aise pourtant d'en avoir sceu leur ressentiment et principalement du Sieur Prost, sans l'approbation duquel je n'aurois voulu remettre la production de ce mien travail à autre, m'estant obligé par Lettre lors qu'il entreprit l'impression

de mon traité de Peste de lui bailler la préférence des autres œuvres que j'aurois à publier. En quoi pour n'être point surpris, et pour témoigner que je ne me retracte point de la parole donnée, Je vous prie, Monsieur, retirer de lui un écrit par lequel il témoigne consentir, que l'impression en soit faite par tel autre que bon me semblera, et cependant Je vous requiers la grace d'envoier avec la Lettre ci incluse mes Cahiers à M.r Bouvard. mais que ce soit par voie d'ami et non par l'ordinaire. Si cependant je pourois avoir communication des raisons judicieuses employées par Gaspar Hofmannus pour impugner l'opinion, à laquelle je conforme la mienne,

du jardin, je serois aise de les considerer, pour corriger ce en quoi je peux avoir de faillé; j'attends de votre honnêteté recevoir ce bien, et me voue à toutes vos volontés,

Monsieur

Votre très fidele
et obeissant serviteur
Lyonnet

Le 27. janv. de l'an
1653.
au Puy.

Lyonnet à Spon, du 10. fevrier 1653.

Observation sur le Verbascum.

Monsieur
par une mienne précédente il est répondu au premier chef de votre obligeante Lettre

par la priere que je vous fais d'envoier les écrits pour lesquelles je vous suis obligé à l'infini des grands soins qu'il a pleu à votre Courtoisie d'en prendre, à Monsieur Bouvard avec la Lettre qui etois incluse au paquet qui vous servira d'adresse, ce me serois grande faveur qu'il vous plus en commettre la charge à quelque honnête personne de votre connoissance pour les rendre en main propre; Quant à l'observation du Verbascum je ne l'ai tirée d'aucun auteur ancien ni moderne, mais l'ai par plusieurs fois éprouvée après la découverte que m'en feist un mien ami et vraiment honnête homme, et qui avois l'experience de beaucoup de choses curieuses, le nom duquel est rapporté au second Livre des Aphorismes,

ou il est traité an Suffocati etiam per aquam possint restitui, et si j'eusse eu connoissance de votre curieuse observation tirée de Théocrite, je ne l'aurois oubliée en cet endroit, et espère le mettant au public l'insérer avec le nom du docte personage de qui je la tiens. Delà je conjecture une grande Lecture et fort exquise et par la profonde recerche que vous faites de diverses choses qui sont par delà la speculation du commun. J'eusse bien voulu raisonner sur la proposition qu'il vous plaist me faire de la plante samaritaine, mais je crois qu'il y a mutation au passage par vous cité, n'ayant peu la remarquer au L. 2. des Rois ch. ~~8~~.6. verset 25. Je serai bien aise sachant vraiement en quel lieu cela est

ecrit pour en conferer avec diverses personnes de Doctrine pour en tirer la résolution; Cette votre grande Lecture et fort jugement me donnent connoissance que vous n'êtes sans dessein de bailler piece digne de vous au public, Je vous prie Monsieur, vous y emploier et obliger les personnes d'estude qui le recevront avec applaudissement et en tireront profit et Instruction, en quoi je serai tres satisfait de voir votre gloire reconnue par tous, et de pouvoir par mes services vous temoigner combien je vous honore et ambitionne le bonheur d'être continué

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant Serviteur
Lyonnet

Le 10. fevrier 1653.
au Puy.

Lyonnet à Spon, du 18 avril 1658.

Bernard de Rasan Conseiller d'Etat envoyé au Roy par Le Roy pour l'abolition d'un arrest du Parlement de Thoulouse qui avoit condamné 82 habitans.

M. de la Chambre desire voir son Commentaire sur les aphorismes

Observation sur Aulu Gelle

Eloge de Thomas Morus

Monsieur

Je vous suis obligé à l'extrême du soing que votre bonté daigne prendre pour moi, de vouloir savoir l'Etat de mes affaires et de nostre communauté, laquelle est à présent en assez bonne paix; non toutefois en telle union qu'on pourroit souhaiter. Le Sr. Besnard de Rasay

Conseiller d'Etat, que Sa Majesté nous avoit envoyé pour Commissaire, s'est retiré après ~~avoir envoyé~~ environ quatre mois de sejour en cette ville, après avoir baillé des lettres d'amnistie, qui ne s'étend qu'à l'abolition d'un arrest de Tolose, par lequel quatrevingts et deux habitans des principaux estoient condamnés à quoi le Parlement n'a voulu déférer de sorte que nous envoyons au Conseil pour avoir une seconde jussion. après laquelle Dieu veuille que l'oubly des riotes arrivées entre les deux partis soit mutuel, en quoy y a beaucoup à douter, voyant de part et d'autre les esprits fort désunis, aucuns par passion, autres par utilité, y ayant des gens qui sont comme celui qu'on dit avoir refusé la guérison de ses ulcères, qu'on lui promettoit assurée, C'Sirera

est fama) par le rencontre de la Caisse de St. Martin, disant, Viro plagis. Si la folie n'eust prévalu à mon sentiment, qui étoit de traiter accommodément à Paris, à quoi le Conseil nous vouloit obliger, nous serions en pleine paix, ceux qui s'y sont opposés connoissent bien la faute mais ne la veulent advouer dont nous ne pouvons attendre qu'à voir notre ville desolée et grandement engagée. Dieu veuille changer les apparences. Pour mes essais sur les aphorismes Monsr. Dela Chambre les desira voir et j'en attendrai sa décision; les plus doctes de la faculté de Paris les ont examinés, et approuvés. Pour mon emploi aux Lettres divers voyages ou les affaires de nostre communauté ou le desplaisir pour le sujet d'un vertige duquel je fus pressé au commencement de l'année, environ six semaines,

avec apprehension qu'il ne vint en habitude, ne m'ont
permis d'y travailler. si Dieu me donne santé
et Loisir je desirerois poursuivre un dessein
que j'avois commencé de dresser un commentaire
sur le livre d'hippocrate περὶ νομοῦ ,
pour faire voir les erreurs que la malice et
ignorance des personnes a fait glisser en une
vacation tant utile et tant honorable, et là pourrai
trouver sujet de digression pour traiter des
utilités qu'on peut tirer de la douleur, à quoi
je pourrai adjouter ce que pour le sujet d'icelle
j'ai déduit sur l'aphorisme où est dit: In
mentem ægrotare qui dolentes parte aliqua
corporis dolorem non sentiunt. et l'autre
où est rapporté minorem dolorem à minori
obscurari. Tant y a que ce paradoxe étant bien
traité pourra être aussi recevable, que les autres
par vous curieusement rapportés, où l'Enco-

-miog de Pierre quarte, de Pharorinus, par l'autorité d'Aulugelle. Je n'ai point vu l'Eloge que Thomas Morus peut avoir fait en considération de son nom, mais j'ai leu le traité vraiment docte d'Erasme soubz le même titre. Je ne me suis pas non plus de jeuné de la louange du Rossignol d'Arcadie, d'Heinsius, mais Henric. Cornel. agrippa n'avoit rien oblié (bien que par excès de raillerie) en la conclusion de sa déclaration de vanitate Scientiarum. Je ne me suis souvenu de celui qui ayant dressé un traité soubz le titre de

de

Ptolemée (à qui il en avoit fait l'adresse) la première lettre fut effacée qui faisoit l'entreprise du sujet par vous proposé, concluroit raisonnablement que le symptome

quod mentis gratissimus error, non patitur ne doit être censé parmi les Devines mais être associé d'iceux de pallentibus, pour être le premier et plus fidele messager qui fait avoir recours aux remedes. Zeissnius duquel vous marquez qu'on imprime les oeuvres à votre bonne ville, sera receu j'en ai veu depuis longtemps quelques pieces, mais à mon opinion ... aliter non fit avite Liber. Je treuve sa Methode ad Praxin docte utile et curieuse mais pour ses Aphorismes generaliores esto judicium. Pour Petrus Gassendus ne nomine quidem mihi hactenus notus. Pour le docte Medecin Véronois+ Petrus à Castro votre approbation m'en fait concevoir quelque chose de grand, s'il est à Lyon vous me ferez la grace d'en faire bailler une copie à tel de nos voisins que je prierai la paier

+ bayonnois

et me l'apporter, pour la conferer si en même matiere lui et moi avons quelque rapport et l'ayant veue (vous plaira Monsieur) lui faire tenir une mienne Lettre pour me procurer quelque communication à son endroit. j'ai escrit à Monsr. Patin depuis n'avoir eu l'honneur de vous voir, et lui ai temoigné le ressentiment que l'on faisoit de Brinder à sa santé, quand nous fumes regalés par Mr. Gras à qui je vous prie offrir mes services. Je suis,

Monsr.

Votre tres humble
Serviteur
Lyonnet

Lyonnet à Spon, du 8. avril

~~1659~~. 1658 ou 3 avril 1659.

Lyonnee le fils, à Valence Docteur de l'Université, Lettre à Spon.

A Valance ce 3. avril 1659.

Monsieur

Ce qui vient de votre part m'est si cher que j'eusse été ravi de pouvoir servir Mr. Luigler. Il me randit votre Lettre et me dit qu'à son retour de Marseille il repasseroit ici pour prendre ses degrés. Il me fit l'honneur de me voir à son retour, mais il n'a pas paru dans notre Lice; Je ne sçay qui peut lui en avoir ôté le dessein, et l'honneur, J'aurois embrassé cette occasion avec chaleur pour vous persuader que je passionne de

vous rendre mes très humbles Services?
S'il eut pris ma Lettre, vous auriés déja
receu la protestation et ~~l'éclairc~~ l'éclaircissement
de Ceigaillard, dont j'ai ~~pris~~ oublié le nom et
qui se dit Docteur en Medecine. D'abord que
j'eus receu une Lettre, je feuilletai nos regîstres
où je vis qu'il n'étoit pas Docteur en Medecine
mais bien Bachelier en droit de la
presentation de Mrs. Crozat Pere et fils.
S'il prend quelque autre qualité, c'est un
Imposteur, et s'il en fait voir des Lettres
c'est un faussaire. Je satisfais tard votre
curiosité, ce n'est pas par un coup de ma paresse
mais du départ imprevû de M. Luigler.
Je ne manquerai jamais de diligence où je
pourrai vous temoigner que je suis

Monsieur

Votre très humble
Serviteur
De Lyonne

Lettre de Lemery à Spon du 1er aoust 1668.

Monsieur

L'honneur de ~~la~~ votre conversation m'a été si agréable lors que je jouissois de votre ~~conversation~~ présence à Lyon que je ne puis m'empecher de vous en demander la continuation par Lettres. Ce sera assurément une importunité que je vous donnerai, mais je vous cognois doué de tant de générosité que je ne doute point que vous ne l'exerciez en mon endroit comme vous avez déja fait en maintes occasions, dont je vous demeure obligé. Je suis depuis dix jours en ce pays de Medecine ou plutot à l'egard de plusieurs, de Charlatanerie. Je demeure chez Mr. Verchand. J'ai fait meme quelque connoissance avec un homme qui se dit etre de

vos amis. C'est un étudiant en Medecine nommé M. Lefebvre. Et nous nous préparons d'en faire une plus grande quand son bon destin aura arraché une pierre importante Encor que de petite condition, de son Microcosme. Voilà un gros mot parbleu, Il y avoit plus de six jours qu'il ne m'étoit venu en la pensée. Je souhaite avec passion que vous ayez quelques momens de temps, et avec ces momens qu'il vous naisse une volonté ou une Inspiration de mettre la main à la Plume pour écrire quelques lignes à l'Ecrivain de celle cy, qui est moy même, cela s'entend, que ces Lignes contiennent quelques nouvelles, dont on vous oint si souvent les oreilles à Lyon, et quelques propos si agréables qui vous sont familiers en tout temps,

comme les choux le sont en plusieurs jardins. Je sçay bien que vous croiez perdre le temps, mais qu'il ne vous deplaise si je vous dis que vous en perdés bien d'autre. Je vous importunerois peut être davantage en vous faisant un plus long préambule, n'étoit qu'on va passer un aspirant, docteur, et comme vous savés, on n'y peut pas rien faire que je n'y sois. Monsieur Villard vous salue, et moi je suis

Monsieur Votre très humble et très obeissant serviteur

Lemery.

Si vous écrivés à Geneve, Je vous prie de marquer mes baisemains à ces Mrs Tropet Girard et Moniols.

Réponse de Jacob Spon à Lemiery.

à moins que d'être un allobroge on ne vous sçaurois refuser une réponse. oui quand il me devrois couter 59. minutes de temps; Il faut que je vous fasse raison; mais peut être vous repentirés vous de votre demande; car j'ai résolu de vous faire quarante mille questions de bon compte et quelles si vous ne répondés tic tac vous courez risque que mes bonnes graces ne soient confisquées pour vous. Voyés à qui vous vous etes joué, à une personne dirés vous qui n'est pas si diable qu'il est noir; non, non point de Cartier si je ne vous fais passer par l'étamine ou par la manche d'hippocrate. dites que je suis un Remens et que je n'y entends rien; quand vous aurés répondu

à ce grand nombre de questions, je croi que votre
Science n'aura plus que la peau et les os; et
qu'elle montrera le cul. mais auparavant que
passer à cet examen je vous ordonne d'aller
rendre la santé à M. Lefevre qui n'est pas
le dernier de vos amis que j'ai eu le bonheur de
faire à Montpellier; si la santé de quelque ame
se pouvoit communiquer à son individu je lui
envoyerois par lettre de change la moitié de
celle que j'ai. Presentez lui de ma part une
paire de baisemains à la mode de Lyon. —
Mais pour revenir à nos moutons, dressez
les oreilles, pour entendre les 40000. questions
que je veux vous faire; car, omne tulit
punctum qui miscuit utile dulci. La premiere
que je vay mettre à l'avant garde, c'est pour
savoir de vous si vous ne trouvés pas
que tous ceux de Montpellier sont amus

à l'egard de ceux de votre pays ; 2°. la raison pourquoi ; Tertio, quelle difference vous avez remarqué dans la pratique de Montpellier, d'avec celle de Lyon : car étant illic je me suis plutost amusé à pousser une boule, ou à laver mes pieds emuscat, qu'à considerer la pratique. 4°. quelle difference avec nos ordonnances, comme par exemple, il me semble qu'on ordonne les potions plus petites, les emuls. presque toujours avec les amandes, dans clarification autrement que nous n'avons accoutumé de faire, et mille autres choses lesquelles vous remarquerez tant pour l'amour de moy, que pour votre profit particulier ; 5°. ce qu'ils ont de particulier dans les compositions de confectione, syrops et electuaires. 6°. quelle distinction l'on met

entre les Syrop de Lymon et de acetopitate citré; car ils sont tous deux bandé à part aussibien dans la Pharmacie de Baudron que dans plusieurs autres. 7°. ce que vous avés veu ouvertés d'ici à sens aux de curieux et de remarquable tant dans les Catégories des choses naturelles que dans les prédicamens de ce quel'art amis au jour. 8°. Silón... ma foy je seroit trop long si je voulois tous dire dans une fois, c'est pourquoi je remets la partie à la premiere entrevue, ne manqués pas de prendre quatre douzaines de paires de Lunettes pour Feuilleter vos grimoires et y trouver la Solution de mes doutes. En échange Je vous prometz toutes les veilles nouvelles que vous desirerés apprendre pour le present

et ne vous donnerai pas la peine d'en couter beaucoup, vous sçaurés seulement que depuis votre enclavement il y eut une douzaine de maisons qui prirent la peine de se laisser bruler à la place des cordeliers. plusieurs apprehenderent à voir l'epouvantable incendie que cela causoit qu'il ne fust venu pour une seconde fois ce que le compere Seneque dit de cette ville: Inter Urbem maximam et nullam una nox interfuit. Je voulus persuader dernierement à Mad.lle Seure dans une Lettre que je lui ecrivis que c'etoit ce petit fat de cupidon qui volant les yeux bandés, un flambeau à la main, auroit brûlé du nez dans quelque grenier de ces maisons, et le coup lui ayant fait tomber son falot des mains, Le feu se seroit pris à tout ce qu'il

auroit rencontré, et de peur que cela n'arrivât une seconde fois, je conseillerois à Madlle Venus sa bonne Maman de lui bailler en place de Bandeau quatre douzaines de Lunettes et une Lanterne sourde au lieu de flambeau; mais je laisse ces bagatelles pour vous dire que je suis Jacob Spon.

Réponse de Lemery à Spon;

De chez nous quand nous sommes huit jours avant les 4. temps.

à bon chat, bon Rat, dit le proverbe, ho-ho, nous voici logés à l'enseigne de s'en tenon, c'est donc vous, ventre saint gris Monsieur Le Docteur qui voulez imiter mon Esprit raillatif à vous jetter à la

tête quelque degobillemens deraillations ; à la mienne vollonté que je fusse plus proche de vous jen en serois pas si loing, or dites moi je vous prie quelle pensée vous a porté à me faire ainsi des menaces, vous doutés donc que jen aye le courage derépondre à vos questions. Dix mille semblables à celles là ne m'épouvanteroient guères . mais auparavant que jeréponde à vos illustres Demandes, Je ne puis pas que je ne m'étonne devotre hardiesse, vous qui n'ayant que la langue pour armes menacés un Pharmacien Pharmaceutique de le faire passer par l'Etamine ou par la manche de notre Compere Hippocrate, nous qui faisons passer les autres, lors qu'ils ont fait les méchans. Ah! si vous me faites une fois mettre en colère, prenez garde que cote, malles,

Secura e Scalpro, et Lima, je ne fasse attritionem confricationem, Sectionem, fractionem Rasionem, et Limationem de votre Microcosme, c'est à dire que si vous emouvéz ma Bile, Je ferai inciser, Scier, raper, limer, levigér, pulveriser, alcohooliser, fondre, liquefier, digerer, cahaber, calcinner, fumiger, algamer, distiller, ratifier, Sublimer, précipiter, cribler, décrépiter, laver, couller, filtrer, fixer circuler mortifier, Spiritualiser, et corporifier l'individu de votre ante peroptare. Or regardéz ce qui en adviendroit. Mais où en estois je, attendéz, Ah! vous m'ordonnéz d'aller rendre la Santé à un homme qui se porte aussi bien que vous. Mais quand il seroit encor malade, Je ne lui avois pas dérobéi pour la lui rendre. Toutefois nous avons prévenu vos commandemens, et a

présent il est tout prêt si vous étiez ici à vous
faire raison à coups de verre de cent des
vingt mille vierges de Lyon, j'eusse dit davantage
si c'étoit que je craignois de mentir, mais à propos
de vierges j'avois entrepris de vous répondre,
oui, il m'en souvient, vous me demandez si ceux
de cela ne sont camus vous pourriez bien
penser que non, vous qui y avez demeuré si
longtemps; car si ils se fussent sentis être du
Régiment des petits nez ils vous eussent retenu
comme par force pour vous contraindre à leur
laisser de votre race, vous qui êtes un des
mieux pourvus en nez de l'Europe car vous
m'avouerez qu'on pourroit jouer dessus au Primus
Secundus pourvu que vous voulussiez le souffrir,
tant il est de grande étendue. Cette réponse
suffira pour la première et la seconde de vos
demandes à la 3e. vous me demandez quelle
différence je trouve dans la pratique, pour

réponse donc je vous dirai que les procureurs d'ici forment leurs requêtes plus longues d'une ligne, deux mots, et trois syllabes qu'aux autres villes. Les Médecins font mourir le monde avec plus d'éloquence, les Maréchaux font plus vite crever les chevaux; et enfin pour vous abréger tout le monde exerce ici une pratique fort élégante. pour mon particulier quand le drôle de Bacchus et sa compagne Cérès me font l'honneur de me regarder de bon oeil je me console de toutes ces choses. Venons à la 4e. Vous voulez sçavoir la différence que je trouve aux ordonnances. C'est que comme nous sommes plus proches de quelque part de Marseilles que vous autres nous avons moyen d'avoir des noix de galles et du vitriol qui font l'encre plus noire et plus luisante que la vôtre. Ergo puisqu'il faut ergotter, les ordonnances sont plus lisibles, remarquez la

notable différence. Votre cinquième question est touchant les compositions. Je vous dirai donc que la soupe de ce pays est le plus souvent composé de substances de Bœuf, Mouton Lard Oignons, Choux ou Courges, Eau et Sel, au lieu que celle de Lyon est composé de veau, volaille, ozeille, Laitue et Chicorée: à votre 6e question je répondrai qu'on met la même différence Entre le Sirop de acetositate citri et celui de Lymon qu'on met entre le Citron et Le Limon. Votre 7e demande est tout à fait Croustilleuse, Vous me demandez ce que j'ai veu et ce que je verrai d'ici à cent ans. Je vous répons que j'ai veu ce que vous ne verrez pas, et verrai ce que vous n'avez pas veu. pour la 8e de vos questions Je vous répondrai Sérieusement que Monsieur Verchand revient ici cette Semaine ou la Semaine prochaine. Nous Saurons de lui s'il sait

prendre l'aprenti que vous me marquéz et
vous le ferai savoir. toutefois si vous ne
recevéz de mes Lettres dans peu de temps
Ce sera une marque quil n'y aura rien à faire.
Monsr. Verny est honnete homme et fort
de mes amis. si vous le mettez chez lui
Je le lui recommanderai et en aurai soing. come
venant de votre part. Je croi quil y sera
mieux que chez Mr. Carquet. Vous serés donc
sans doute satisfait de Réponses, toutefois
si vous en voulez davantage, on en veut beaucoup
à cequil me semble en la place de St. Nisiev,
car vous scavez quelles sont bonnes àla
sallade. Je scus l'embrasement des
maisons dela place de Confort, peu de
temps aprés quil fut fait. mais à ceque je
voir les Sr. Cupidon vous est fort cogneu
puisque vous parlés si bien de ses actions.
Certes il y auroit à apprehender quil ne

vous rencontrât quelque jour de la même façon qu'il rencontra les maisons Suzitter, vous qui n'êtes pas des plus adroites de ce monde. Car si son fallot étoit une fois tombé sur votre Eminence comme vous voulez qu'il soit tombé à Consort ma foi on pourroit adjuster la prophetie de Seneque à votre égard et dire Inter corpus maximum et nullum incendium interfuit. Car il vous embraseroit d'un feu qu'on appelle en notre langage, Amour, qui ne vous laisseroit point qu'il ne vous eût ravagé jusques aux moëlles et à la fin consommé, quand vous employeriez toute votre Philosophie pour l'éteindre, car ce petit Dieu ne pardonne à personne. Je vous entretiendrois plus longtems n'estoit une mauvaise nouvelle qu'on m'apprit l'autre jour qui m'a fait chausser une humeur fort sombre, toutefois le porteur vous dirate









Suplément et Suite de l'Index Funereus Chirurgorum.

L'Index funereus parut en 1714, imprimé à Trevoux. Il finit en 1713. quelques années après, le Sr de Vaux traduisit lui même son ouvrage en françois, y corrigea quelques articles, en ajouta quelques autres qu'il avoit omis, et continua son Catalogue jusqu'en 1723.* En 1729. datte de sa mort, il laissa son manuscrit au Sr Chateau son Gendre, en l'invitant à le continuer. Ce Manuscrit, avec la continuation jusqu'en 1733. qui est vraisemblablement l'ouvrage du Sr Chateau étant tombé entre les mains de M. Lancelot de l'Académie des Belles Lettres, a été acquis à son Inventaire, par M. l'abbé L'avocat, Bibliotécaire de Sorbonne, qui me l'a confié. Je l'ai fait copier.

(voyez plus bas, page 513.)

* En réalité Devaux le continua jusqu'en 1720 [illegible]



Copié sur l'ms. de D[illegible] (entre les pages 52 et 53)

Suplément à l'Index funereus de J. de Vaux.

Germain Collot (p. 18. de l'Index) ×

p. 52 de la copie

Il faut substituer cet article à celui de Germain Collot.

Nos anciens Catalogues font mention de M. Germain Collot, qui vivoit sous le regne de Louis XI. Il pouvoit être de la famille de ceux du même Nom qui ont été successivement jusqu'à nôtre tems, les plus excellens Lythotomistes du Roïaume; connus même et appellés dans toute l'Europe pour leur grande dexterité dans la pratique de cette opération.

Au sujet de ce M. Germain Collot I.er du nom, on a lieu d'éclaircir un fait que les historiens ont laissé indécis. Il consiste à savoir, si l'extraction de la pierre que l'on tira sous le Regne de Louis XI. du Corps d'un Criminel condamné à mort, fut tirée du Rhin ou de la Vessie urinaire, les historiens du Regne de ce Monarque aïant à cet égard laissé la chose dans l'incertitude.

Voicy comme le fait est raporté par Varillas, dans l'histoire du regne de Louis XI. page 340. « l'Europe lui fut redevable (à ce Roy) de l'art de tailler de la pierre, les personnes qui en etoient incommodées, par l'avanture qui suit. Un franc Archer de Meudon, prisonnier au Châtelet de Paris, pour crime de larcin, avoit été condamné d'être pendu, par Sentence du Prevôt de Paris, confirmée par le Parlement, surquoi les Médecins présenterent

× l'index en question est celui d'[illegible] en 1716

" à Louis une requête, dont la Substance étoit que le
" Criminel avoit la pierre, et que plusieurs personnes consi=
" dérables et le Seigneur de Bouchaye entr'autres étoit
" fort affligé de cette Maladie, qu'il Seroit important
" d'essayer Sur un homme vivant Si la pierre ne Se
" pouvoit point tirer par incision, Sans qu'il en coutât
" la vie, et qu'une telle expérience ne Se pouvoit légitimement
" faire que Sur un homme condamné au dernier Suplice.
" Le Roi répondit qu'il ~~qu'il~~ le vouloit bien pourvûque
" le Criminel y consentit, et que pour l'y disposer il lui
" promettoit Sa grace, et une bonne Somme d'argent en
" cas qu'il revint de Sa Taille. Le franc archer accepta
" ce parti, la pierre lui fut heureusement tirée. Il guérit
" En 15: jours, et jouit longtems de la vie, qui lui avoit
" été laissée a ce prix.

Mathieu autre historien de Louis XI. s'explique Sur ce fait avec moins d'étendüe, mais à peu près dans le même Sens, page 452: " Un franc archer, dit cet
" auteur, fut condamné a être pendu et étranglé au gibet
" de Paris, pour Sacrilége en l'Eglise de Meudon; Et
" la note Marginale est ainsi conçüe; L'Ecole de Médecine
" de Paris le demanda pour le tailler, et voir Sur lui,
" comme Se fait et où réside la pierre dans le Corps
" humain, dont plusieurs etoient alors travaillés. Il fut
" guéri et Sauvé de la peine de mort.

Jean de Troyes, greffier de la Ville de Paris, de la famille des Chirurgiens de ce Nom, dont il est parlé dans cette liste, rapporte ainsi le même fait dans Sa chronique ditte Scandaleuse, jointe au Mémoire de Philippe de Comminer, 2. Vol. page 180. Edition

de 1706. à Bruxelles chés Foppens.

„ Au mois de janvier 1474. advint qu'un franc Archer
„ de Meudon, près paris, étant prisonnier ès prisons du
„ châtelet, pour occasion de plusieurs larcins, qu'il avoit
„ faits en divers lieux, et mêmement en l'Eglise dudit Meudon,
„ Et par lesdits cas comme sacrilège, fut condamné à être
„ pendu et étranglé au gibet de paris nommé Montfaulcon,
„ dont il appella en la Cour de Parlement où il fût
„ mené, pour discuter de son apel; par laquelle Cour, et
„ par son arrêt fut ledit franc archer déclaré avoir
„ mal apellé, et bien jugé par le prevôt de Paris, par
„ devant lequel fut renvoyé pour exécuter sa sentence, Et
„ en ce même jour fut remontré au Roi par les Médecins,
„ Et les Chirurgiens de ladite Ville, que plusieurs Et
„ diverses personnes étoient fort travaillées et molestées de
„ la pierre colique passion, et de maladie de côté, dont
„ pareillement avoit été fort moleste Mr. de Bouchay,
„ Et qu'il seroit fort requis de voir les lieux où lesdites
„ Maladies sont concréées dedans le corps humain, laquelle
„ chose ne pouvoit mieux être sçüe, que d'inciser le corps
„ d'un homme vivant, ce qui pouvoit bien être fait en la
„ personne d'icelui franc archer qui aussi bien étoit prêt
„ de souffrir mort, laquelle incision et ouverture fut faite
„ audit franc archer, et dedans icelui a vis et regardé le lieu
„ desdites Maladies, et après qu'il eût été visitté, fut recousu
„ Et ses entrailles remises dedans, et fut par l'ordonnance du
„ Roi fait très bien panser, Et tellement que dedans 15.
„ jours après, il fut bien guéri et eût rémission de ses
„ cas, sans dépens, et si lui fut donné avec ce argent.

Cet auteur contemporain, auroit pû, mieux qu'un autre, nous aprendre si l'on avoit tiré une pierre à ce criminel, et l'endroit d'où on l'avoit tirée, cequ'il n'a point fait, au lieu qu'il semble que l'on ait voulu chercher dans le corps de cet homme, non seulement la cause de la pierre, mais encore celle de plusieurs autres Maladies, de sorte qu'on a presque lieu de s'imaginer sur son récit, qu'on auroit fait une dissection entiere du corps de ce malheureux, et qu'après avoir remué et examiné chacun de ses Visceres en particulier et les avoir tiré hors du ventre, on les y auroit remis et recousu les téguments comme on a coutume de faire en ouvrant les cadavres.

A entendre parler Varillas on seroit tenté de croire qu'on n'avoit jamais fait en france avant ce jour là, l'extraction de la pierre; on sait cependant que cette opération se faisoit avant le tems d'hippocratte, puisqu'il nous apprend dans son serment qu'elle se faisoit communément, et qu'il en abbandonne volontairement l'usage; outre que tous ceux qui depuis lui ont écrit de la Médecine, ont enseigné la maniere de la faire, au petit appareil, et que ce fut probablement selon cette Méthode qu'on l'a tira au franc Archer, du tems de Louis XI. s'il est vrai qu'on la lui ait tirée de la vessie urinaire, puisque le grand appareil n'étoit pas encore inventé, non plus que le haut appareil ni L'appareil Latéral, qui sont encore plus récens.

Il est plus vraisemblable de croire que l'on fit à cet homme la Nephrotomie, c'est a dire la section du Rhein pour en tirer la pierre, qui consistoit à faire

* l'ouverture d'un abcès en la région lombaire, lorsque la matière avoit passé du rein jusqu'aux téguments, ce qui donna lieu de lui tirer une pierre qui s'étoit échapée du Rein et avoit suivi le torrent de la supuration.

Aussy Mezeray résout il cette difficulté, dans sa grande histoire de france, Edit. de 1686. page 879. où il parle ainsi. „ La Médecine s'y cultiva aussi avec plus
" de fruit qu'auparavant. Les Docteurs de cette faculté aiant
" sçû qu'un archer de Bagnolet, fort sujet à la gravelle avoit
" été condamné à mort, pour ses crimes supplièrent le Roi
" qu'il leur fut mis entre les mains pour faire expérience sur
" lui, si l'on pouvoit ouvrir le rein, et en tirer le calcul.
" Leur opération réussit fort heureusement, et l'archer vécut
" longtems après en bonne santé. La vie des criminels, poursuit-il, seroit utilement emploiée à faire de semblables épreuves. puis donc que cet auteur dit en propres termes qu'on ouvrit le Rein à cet archer, et qu'il en guérit, ce n'étoit donc pas la pierre de la vessie qu'on lui tira; au reste une tradition parmi les chirurgiens, veut que ce fut M. Germain Collot qui opéra sur ce Misérable.

Quoiqu'il en soit, il est hors de doute que la métode du grand apareil n'a été inventée qu'en l'an 1525. par Jean des Romanis Médecin de Cremone, qui en fit part ensuite à Marianus Sanctus de Barlette, Docteur en Médecine à Padoüe qui a laissé un petit traité sur cette matière qui a pour titre Libellus aureus de Lapide a vesica extrahendo.

Celui cy instruisit Octavian de Ville, chirurgien de Rome, à qui cette opération acquit un si grand renom qu'il étoit mandé dans toutes les parties de l'Europe, et surtout en france, ou les Vins Tartareux et les ragouts —

Enquis rendent cette maladie fort commune, ensorte qu'aiant passé à diverses reprises par la petite Ville Vesuel, au voisinage de Troyes en Champagne, il y fit une telle liaison d'amitié avec Laurent Collot, qui y exerçoit la Chirurgie avec une estime générale, qu'il n'hésita point à luy communiquer son secret. Cet Octavien mourut bientôt après son retour à Rôme, et laissa Laurent seul dépositaire de la métode du grand appareil, dont le secret s'est successivement conservé dans sa famille pendant cinq générations; ainsi que la charge d'opérateur pour la taille, que le Roi Henri II. avoit créé en sa faveur, et qui seroit encore dans la même famille, si feu M. François Collot, qui en avoit eu la survivance, fatigué des remises du feu Sr. Vallot 1er. Médecin du Roi pour en obtenir les provisions, n'avoit été comme forcé d'en abandonner la poursuite, et de fournir audit Sr. premier Médecin le prétexte plausible d'en pourvoir un autre, sous ombre de désertion, qui étoit le but, où tendoit son avarice.

La charité qu'eurent toujours les Collot de faire gratuitement cette opération aux pauvres malades de l'hôtel Dieu et du grand hôpital de la charité leur en a fait perdre le secret, que les chirurgiens de ces hôpitaux attrapérent enfin par subtilité, en firent part à bien d'autres, qui le portérent bientôt en plusieurs Villes, où ils se sont établis, au dedans et au dehors du royaume. Cependant ceux de cette famille conjointement avec celles de Restitut Girault, et de Severin Pineau, auxquelles elle s'étoit alliée, et qui ont fini les premières à primer jusqu'à

nôtre tems parmi les plus Excellens Lythotomistes du Royaume.

Mais entre ceux de cette famille qui se sont le plus distingués dans la pratique d'une opération si importante, M. françois Collot dernier mort s'est signalé sur tous les autres, tant par son habileté dans le traitement des maladies des voyes urinaires, que par son génie supérieur dans la pratique de son art; et il suffisoit de lui voir manier les instrumens de la Taille pour convenir qu'aucuns de ceux qui avoient été formés à cette opération tant à l'hôtel Dieu qu'à la Charité des hommes, n'avoit encore approché de sa dextérité.

Il avoit laissé deux fils, L'ainé qui est fort habile opérateur a fixé sa résidence à Aix en provence, où il est dans une grande réputation, et reçoit de la Province des apointemens considérables. Son second fils est docteur en Médecine de la faculté de Paris.

Dans ces derniers tems on a mis en usage une autre méthode d'opérer pour l'extraction de la pierre, à laquelle on pourroit donner le nom d'apareil latéral. On n'eût pas lieu d'être fort content de cette métode, qui fut premierement pratiquée à Paris, de l'aveu des Magistrats et du premier Chirurgien du Roi, par une maniere d'hermite nommé frère Jacques, qui a depuis couru toute l'Europe, mais qui n'aiant aucun principe de Chirurgie et n'étant alors pourvû que d'instrumens peu convenables à son opération, tomba dans des fautes considérables, en fournissant les preuves qu'on lui permit de donner de son savoir faire, à l'hôtel Dieu et à la Charité des hommes, comme on le peut voir dans le détail que M. le frippon Méry Chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu en fit imprimer dans le tems pour en rendre compte à M. du harlay, premier Président, les habiles praticiens sont pourtant convenus depuis, que cette maniere d'opérer n'est point à rejetter, quand elle est pratiquée par un habile homme, puisqu'elle a très bien réussi en hollande entre les mains de M.

La copie n'explique pas le « le frippon » — note in margin (faint pencil): La copie n'explique pas le ... à harlay Dieu.

~~Arnaud~~ Rau professeur en anatomie et Chirurgie de Leyde, et qu'on y trouve deux avantages, sçavoir de ne point laisser d'incontinence d'urine: 2°. de panser après l'opération, les malades avec beaucoup de ~~...~~ facilité, en mettant sur la playe un simple plumaçeau, et de la guérir fort promptement. De trente opérations que faisoit M. ~~Arnaud~~ Rau, il y en avoit d'ordinaire 29. qui avoient un très heureux succès. Par conséquent cette manière de tailler réussissoit encore mieux entre les mains de cet habile Chirurgien, que ne faisoit celle qu'on apelle au grand apareil entre les mains de nos meilleurs Lythotomistes.

Palluau — 76 Pag. 19. de l'Index, à l'article Palluau, ajoutez; La famille de ce Chirurgien a donné plusieurs Magistrats au Parlement de Paris: il y en a un actuellement Conseiller à la premiere des Enquêtes.

Thognet — 87 Pag. 40. de l'Index, art. Thognet, Sur ces mots du Texte nostrae aetatis auctor qui sont soulignés, ajoutez la note suivante: Cet auteur moderne est germain Brice Piganiol (T. 5. de sa descrip. de Paris, pag. 288. a déjà relevé la malignité de Brice au sujet de cet Epitaphe, dont il accusoit Thognet lui même d'être l'auteur.

Monet — 93 Pag. 43. de l'Index, a la suite de l'art. Monet, ajoutez: ce meurtre arriva en l'année 1657; La Compagnie accorda à sa veuve une retribution annuelle en considération de la perte qu'elle avoit faitte.

Guillauteau — 95 Ibidem après l'art. de Jean Guillauteau, ajoutez.
M. Robert Heron mourut le 10. Decembre de l'année 1658.
M. François Chatillon mourut le 26. Décembre de l'année 1658.

Juif - ...

M. Jean juif, né a Chatillon sur Indre, Chirurgien du Roi, étoit fort estimé du Cardinal de Richelieu 1.er Ministre, et brilla sur tous les Chirurgiens de son tems, par son adresse et son intrépidité dans la pratique des opérations les plus dangereuses et les plus difficiles, et il rendit la Chirurgie des incisions plus commune qu'elle ne l'étoit auparavant, et l'on peut dire qu'en rendant cet usage plus familier, il abrégea considérablement la cure de la plûpart des maladies chirurgicales. Le fameux Voiture à l'occasion d'un ulcère fistuleux dont il le traitoit, l'a célébré par les deux couplets suivants, sur L'air Landeriry.

I.

J'ai reçu deux coups de cizeau,
dans un lieu bien loin du Muzeau,
Landerirette
Je m'en porte mieux, Dieu merci
Landeriry.

II.

J'en mettrois encore plus de six,
mais je ne puis plus être assis
Landerirette,
Je m'en vais trouver M. Juif
Landeriry.

Au surplus cet excellent chirurgien malgré ses grandes occupations auprès des personnes de la plus haute qualité, ne laissoit pas de trouver du tems, pour aider les pauvres de son art, et de ses aumônes, de maniere qu'il ne se rendit

pas moins recommandable par sa piété, que par ses autres talens, qui le rendoient un Chirurgien accompli. Il mourut le 30. Décembre de l'année 1658.

Il communiqua à son fils aîné qui avoit embrassé l'Etat Ecclésiastique, le loüable penchant qu'il avoit à faire de bonnes oeuvres, et particulièrement à secourir les pauvres malades; ce qui fit qu'il succéda dans l'hopital de la Charité des hommes, à un bon prêtre connû sous le nom du pére Bernard, où il imita ce St. homme, en assistant les pauvres Malades, dans les fonctions de charité les plus viles et les plus rebutantes. Un second fils qu'il avoit revêtu d'une charge de Conseiller auditeur des Comptes de Paris, dissipa en peu de temps tout son patrimoine, et ne fit pas d'honneur à sa mémoire.

Greffier — Page 46. de l'Index, après l'article Jacques de Condé, ajoutés; M. Robert Greffier, mourut le 28. Fer de l'année 1659.

Pag. 47. après l'art. Guill. Tannerie, ajoutés: — M. pierre Aubin, Chirurgien de l'ancien Collége, mourut le 18. 7.bre 1660.

Bailly — M. Nicolas Bailly, Chirurgien de l'ancien Collége, mourut le 27. Septembre de l'année 1660.

Cressé — Ibidem après l'art. pierre Cressé, ajoutés: M. Jean Mauvillain, né à Paris, mourut le 10. Janvier 1662. Il laissa un fils Docteur en Médecine de la faculté de Paris,

homme d'un esprit inquiet et inégal, pour ne rien dire de plus; Car bien que fils de Chirurgien, aïant fait au Corps de la Chirurgie tout le mal qu'il pouvoit lui faire dans son décanat, il ne rendit pas un meilleur office à sa Compagnie, en fournissant à Molière tous les accompagnements du Malade imaginaire qui a si fort ridiculisé dans le monde, la Médecine et les Médecins, qu'ils ont depuis ce tems là beaucoup perdu de la créance que l'on avoit dans leurs manoeuvres, dont on a mieux connu le jeu, et les tours d'adresse en quoi elle consiste pour surprendre les gens crédules, ensorte que s'ils sont encore mandés quand la Maladie menace d'un grand danger, c'est plutot pour la forme que par confiance. L'évennement des Maladies ne répond pas le plus souvent aux promesses dont les malades et les assistants sont flattés par leurs beaux discours.

Pag. 51. à l'article de Charles Collart, ajoutés: — Son fils avoit épousé l'ainée des Guylons Médecins de Paris, tous deux d'un génie hétéroclite, qui furent en leur tems, les Dominans dans la faculté de Médecine, où ils étoient plus craints qu'aimés, étant grands querelleurs, esprits inquiets, et brouillons; L'ainé pédant à outrance, Le Cadet vrai fanfaron, grand fendeur de Nazeaux, qui se présentoit plutot comme un Esprit de Capitaine, qu'avec l'air de Médecin: d'une arrogance insupportable, qui lui attira une affaire, dont il ne sortit qu'en faisant une espèce d'amende honorable, qui lui fit beaucoup de déshonneur. Il fit encore d'autres incartades, qui ne lui furent pas avantageuses. Collart.

Un 3e. Guylon, fils de Denis, fut aussi Docteur En

Médecine de la faculté de Paris, mais étant mort jeune, il n'eût pas le tems de faire claquer son fouet comme les autres; son esprit vif et pétulent faisoit augurer, qu'il ne seroit pas plus paisible que les ~~autres, joyeux dire,~~ les précédens; c'étoit un génie brusque et hargneux, qui n'avoit pas oublié de faire ses orges dans l'union des 2. Compagnies, dont il avoit été un des principaux fabricateurs.

Berthereau — Pag. 54. après l'art. Berthereau, avant celui de Dalancé, mettez: M. Jean Turpin, mourut le 13. Mars de l'année 1675.

Guiart — Pag. 56. après l'art. Guiart, mettez — M. Pierre Ruffin-fils, né à Paris, Chirurgien de l'ancien Collége, habile Lithotomiste, et de plus recommandable par sa Charité envers les pauvres, mourut le 24. août 1678. âgé de 55. ans.

Pag. 61. au bas de la page, après ces mots, <u>anni 1682.</u> ajoutez: — et fut inhumé dans l'Eglise de St. Paul, sa paroisse. Il laissa un fils unique, Trésorier de France à Amiens.

Hérard — Pag. 62. art. de Fran. Hérard, après ces mots, <u>de l'année 1683.</u> ajoutez: âgé de 93. ans 10. mois et demi, étant né le 11. fév.r 1593.

De La Bastie — Pag. 65. art. de Gaspard de la Bastie, substituez cet article. M. Gaspard de la Bastie, né à Vienne en Dauphiné, ancien Prevôt et Chirurgien du Roi au Châtelet, étoit un homme de bon sens, également habile pour le conseil, et p.r l'exécution,

Sçavant dans la matière Médicinale et dans la Chimie. Il auroit laissé de lui une plus avantageuse mémoire, si plus zélé pour le bien de la Compagnie, qu'attentif à ses intérêts particuliers, il ne s'étoit pas revêtu à l'insçu du Corps, avec trois autres Confrères d'une des quatre Charges de prevôts perpétuels, que les nécessités de l'Etat avoient forcés les Ministres d'Eriger, en titre d'office dans la Compagnie des Chirurgiens, aussi bien que dans toutes les autres Communautés pour en tirer une certaine finance. Car si la Compagnie avoit été avertie à tems de cette création, elle auroit pû d'abord fournir la finance fixée pour ces sortes d'offices, comme elle le fit dans la suite, sans être obligée de dédommager chacun de ces Titulaires subreptifs d'une somme considérable, sous prétexte de frais et loyaux couts. Gain sordide, qui ne laisse pas de pervertir des hommes qui ont d'ailleurs un vrai mérite. Celui dont est question, mourut souillé de cette honteuse tache, le 6. Mars de l'année 1687.

Le Clerc

Ibidem art. Gabriel le Clerc, substitué celui-ci.

M. Gabriel le Clerc, né a la ferté sous Jouarre, ancien prevôt etoit un bon praticien. Il etoit Chirurgien major des gardes françoises, lorsque l'armée du Roi, commandée par le Maréchal de Créquy fut mise en déroute a Contarbrie, en 1675. par le vieux Duc de Lorraine. Charles III. qui etoit d'une assez bonne Corpulence, et peu agile de sa personne, y courut un grand danger, et se trouvant mêlé avec les troupes ennemies, passant pour allemand dont il avoit assés l'extérieur, il eut le bonheur de gagner Metz avec les débris de l'armée. Il mourut le 3. avril de l'année 1687.

Navarre — Pag. 67. 2.art. Etienne Navarre, Substitué celui-ci
M. Etienne Navarre pére, né à Autun, étoit Chirurgien de l'ancien College. Il mourut le 1.er avril 1688. Il laissa son fils ainé Docteur en Théologie de la faculté de Paris, qui bien quil eut d'ailleurs l'esprit inquiet et pétulent, ne laissa pas par ses prédications faciles et fréquentes de se faire a Paris un nom respectable parmi le petit peuple. Il avoit été dans un âge moins avancé Théologal de l'Eglise d'arras. Il laissa de lui, sortant de cette fonction, une idée peu avantageuse s'étant beaucoup endetté dans cette ville, pour soutenir un farte au dessus de son Etat et de ses facultés.

Doye — Pag. 75. après l'art. Jacques Doye, Substitué celui-ci.
M. Jacques Doye, né à Meaux, ancien prevot, mourut le 23. fevrier 1693. Il laissa un fils Docteur en Médecine de la faculté de paris, dont l'esprit vain et brouillon, loin de faire dans le cours de son décanat beaucoup d'honneur à sa Compagnie s'y rendit odieux par sa mauvaise Economie, et se rendit lui même méprisable par le peu de reconnoiss.ce quil eut de ce quil devoit à la Chirurgie, ayant toujours cherché les occasions de marquer au Corps des Chirurgiens sa mauvaise volonté: Car s'il est bien vrai quil devoit sa naissance à un Chirurgien, il ne devoit pas moins sa fortune a la Chirurgie, puisque les désordres de sa jeunesse l'aiant rendu fort gueux, il trouva une heureuse ressource en épousant la Veuve d'un Chirurgien, qui etoit assés riche pour rétablir par sa folle amour les affaires d'un Dissipateur, aux dépens de son repos, et de la meilleure partie de ses biens et de sa propre vie. Le Chagrin que lui a causé le mépris de cet Epoux, et le malheureux Etat où elle se trouvoit

réduite par les dissippations et les débauches d'un Mari livré a toutes sortes d'Excès, ayant considérablement avancé ses tristes jours. Mais quoiqu'il eut encore profité a sa mort de plus de dix mille écus, il se trouva encore après deux ou trois ans dans la même indigence où il etoit avant ce mariage et accablé des infames fruits de sa lubricité, qui le mirent enfin au Tombeau.

Page 76. après l'art. Verduc, qui finit au haut de la page par ces mots, anni 1695. ajoutés: Verduc

M. Etienne Touvenot, né a Paris, etoit per. Chirurgien de Son A. R. Mgr. le Duc de Savoye. quelqu'uns lui attribuent l'invention d'un poinçon canulé, qu'on apelle Trocar, parcequ'il coupe de trois côtés: Cependant on voit dans les instruments qui sont représentés dans l'arsenal de Scultet une aiguille triangulaire, canulée, toute semblable à cet instrument que cet auteur a proposé pour le même usage, que celui auquel nous emploions le trocar, c'est a dire, pour percer le ventre des hidropiques afin d'en vuider les Eaux. Touvenot

Il y a donc bien de l'aparence que l'on ne fait que perfectioner l'aiguille triangulaire de Scultet en substituant à cette aiguille le poinçon trissécant qui fait l'ouverture un peu plus grande. on lit pourtant dans quelques auteurs Instrumentum Touvenoti, L'instrument de Touvenot. Mais pour dire la chose comme elle est, Touvenot n'est point l'inventeur du Trocar dont on se sert a présent pour la ponction des hydropiques, mais bien d'une Canulle en forme de sonde, dans le conduit de laquelle on pousse une autre sonde dont l'extrémité est terminée par un petit poinçon triangulaire dont Touvenot se servoit pour tirer le pus de la poitrine, d'où l'on a lieu d'inférer que l'instrument de Touvenot et l'aiguille triangulaire de Scultet ont également contribué à mettre le

trocard en l'Etat où il est; l'instrument de Rouvenot a fourni le poinçon trissécant, et l'aiguille de Scultet a donné lieu de réformer la canule en l'accoursissant; le Chirurgien qui fut fort estimé à la Cour de Savoye, mourut à Turin en l'année 1680.

Ibid. pag. 76. de l'Index au bas de la page après ces mots; Anni 1695. ajoutés: Et fut inhumé en l'Eglise de St Gervais, sa paroisse. Il laissa son second fils Docteur en Médecine de la faculté de Paris, qui mourut dans un âge peu avancé.

Buzet — Pag. 80. de l'index, ajoutés: M. Pierre Buzet, né à Bordeaux, mourut le 13. Mars 1702.

Perducat — Ibid. pag. 81. à l'art. Perducat: substitué celui-ci: M. Jean Baptiste Perducat, né à Paris, ancien prevôt, étoit bon opérateur et auroit eû un rang distingué parmi ses confreres si un divorce domestique ne s'étoit opposé à sa fortune. Il mourut le 18. fevrier 1702.

Beissier — Pag. 96. à la fin de l'art. Beissier, ajoutés: il laissa deux fils, l'ainé qui avoit pris le parti de l'Eglise, Docteur en Théologie de la faculté de Paris, abbé de St Clement de Metz; et le plus jeune, Coner auditeur de la Chambre des Comptes de Paris.

Maurice — Pag. 99. après l'art. Nicolas Maurice gigot, qui est le der de l'Index funereus, imprimé; ajoutés.

M. Jean Gaston Daincibure, né dans un Bourg du païs des Basques, nommé Ocar, avoit fait plusieurs Campagnes en qualité de Chirurgien Major du Régiment de dragons de la Reine. Il mourut a Longwy au Duché de Bar le 28. avril 1714. Daincibure

M. Jaques de la Bastie, frére du précédent, né à Vienne en Dauphiné étoit un homme Exempt d'ambition qui voulant mener une Vie tranquile se retira bientôt aprés sa réception a la Maîtrise de paris, dans la Ville de sa Naissance, où il mourut le 11. Juillet 1710. on n'en parle ici qu'aprés 4. ans, parceq'on n'avoit pas jusqu'alors appris son décés.

M. Michel Triboulleau, né a Paris, étoit un homme que sa grande habileté distinguoit parmi ses Confréres; il étoit versé dans la physique, Excellent anatomiste et encore plus recommandable par l'intégrités de ses moeurs, sa piété sincére, sa modestie, son affabilité, et par son bon commerce avec tous ceux de sa profession. outre qu'aucun autre Chirurgien n'a jamais été mieux pourvû des dons naturels et aquis, propres à former un homme parfait dans son Etat. Triboulleau

Aprés avoir fait toutes les Campagnes en flandres, En franche-Comté et en allemagne, où le régiment des gardes françoises dont il étoit Chirurgien Major, avoit été commandé. La réputation qu'il s'aquit non seulement parmi les officiers principaux et subalternes de ce régiment, mais aussi dans toutes les Troupes qui composoient l'armée, égala celle que Podalyre et Machaon, ces anciens héros de la Chirurgie selon les Mythologistes s'acquirent autrefois

dans le Camp des Grecs au Siége de Troyes.

S'étant fait par un si long travail soutinué pendant 27. ans un riche fond de pratique Chirurgicale, il ne le laissa pas inutile quand il se fut déterminé à fixer à Paris sa résidence: Car aiant été depuis ce tems là consulté à toutes les heures du jour par des personnes de tous sexes, de tout âge et de toutes sortes de conditions, et se faisant un plaisir d'entreprendre et de terminer les Cures les plus difficiles, il eût dans cette grande Ville l'estime la plus générale.

Mais en quoi il se montra encore plus loüable, ce fut par le soin qu'il prit des pauvres de sa paroisse, auxquels il donnoit chaque jour à des heures marquées, ses conseils, ses remédes, et ses aumônes; et jamais il ne refusa jusqu'à son décés de les visitter et les panser lui même jusques dans les greniers, quand la nécessité le demandoit, Ce sont été surtout ces oeuvres pieuses qui lui ayant attiré la vénération de tous les gens de bien pendant sa vie, rendront encore apres sa mort sa mémoire prétieuse a la postérité la plus éloignée. Il mourût le 2. Juillet 1714. âgé de 78. ans; il fut inhumé dans l'Eglise des Chanoines réguliers de St Antoine.

M. Christophe Lieutaud, né à Aix en provence, Chirurgien du Roi par quartier s'étoit rendu trés habile dans la dissection anatomique, et aprés avoir servi plus de trente campagnes en hollande, en flandres, en allemagne, en Italie et en Cathalogne, en qualité de Chirurgien Major des hopitaux du Roi, il mourut le 18. août 1714. Père malheureux, mais en quelque façon par sa faute; En ce qu'étant naturellement bysarre et de mauvaise humeur, il traita son fils si durement que l'aiant mis au désespoir, ce fils dénaturé s'oublia jusqu'à a attenter à la vie de son pére par le poison, heureusement sans effet; mais le pére dans le mouvement de sa colere aiant

imploré le Secours de la justice contre un Si atroce attentat, Son fils Se déroba fort àpropos ala peine ignominieuse quil auroit Subie, et Se retira errant et Vagabond dans les pays Etrangers, où l'on dit quil a embrassé le Mahométisme.

M. Jacques de L'arrée, né dans un Bourg de gascogne, nommé Gigeaun, avoit été Successivement Chirurgien ordre de Mesdames les Dauphines de france, Marie-anne Victoire de Bavière, et Marie adelaïde de Savoye; il mourut le 2. Decembre 1714. De Larrée

M. Jean Antoine Colladon, né à Paris, S'étoit plus apliqué au Commerce des Chevaux qu'à la pratique Chirurgicale; il mourut le 19. décembre de l'année 1714. Colladon.

M. Charles haustome, né à Chaalons en Champagne, ancien prevôt, étoit un homme versé dans la belle litterature Il avoit été reçu dans Sa Compagnie lorsquil étoit au Service de Mre pierre Séguier Chancellier de france, en qualité de Son Chirurgien Domestique; après le décès de cet illustre Seigneur aiant exercé Sa profession dans la Ville il S'y aquis la réputation d'un très habile Chirurgien Jl fut choisi ensuite pour Chirurgien Consultant des armées du Roi, et après avoir traité avec toute l'attention et l'assiduité possibles toute Sorte de Blessés indifferemment dans les hopitaux de flandres et d'allemagne pendant plus de 30. ans, affoibli tant par l'âge que par Ses longs travaux, il Soutint avec fermeté les ennuis d'une longue et infirme vieillesse, jusqu'à Son décès qui arriva le 3. décembre 1714... Jl fut inhumé haustome

dans le Cimetiere des S.tes Innocens. Il avoit obtenu en considération de ses longs services deux Canonicats dans l'église Roiale de S.t Quentin, pour ses deux fils.

M. Juste Bainsselin, né au Village de S.t Just près de Beauvais, s'étoit formé à la Chirurgie sous M. Martin d'alencé, Chirurgien célébre dont on a parlé ci-devant, qui le rendit habile dans le traitement des Maux Vénériens. Il mourût le 5. Mars 1715.

M. Charles Gilles, né à Brie Comte Robert, ancien prevôt avoit beaucoup de probité et d'expérience dans son art, Et surtout dans la pratique des accouchemens. après avoir exercé la Chirurgie pendant longtems à l'hôtel-Dieu, il s'acquit son droit de Maîtrise par pour 6. ans de Service à L'hopital général. Il fût aussi envoyé par extraordinaire Chirurgien Consultant dans les hopitaux d'Italie Et de flandres.

M. Zacharie Robert, né a Noyers en Bourgogne, après avoir travaillé longtems à l'hôtel-Dieu, gagna sa Maîtrise par pour 6. ans de Service à l'hopital général; Il servit ensuite dans l'armée d'Italie en qualité de Chirurgien major dans les hopitaux du Roi jusqu'à ce que ces sortes d'Emplois ayant été érigés en Charges, il se revêtit de celle de Chirurgien major de l'armée d'allemagne qu'il exerça jusqu'à la paix. Il mourut le 8. May 1715.

M. pierre froment, né a florensac au bas languedoc, avoit été Chirurgien par quartier de Mgr. le Duc d'Orléans; il etoit versé dans la physique, la Chimie et la Méchanique, Et il donna au public un petit volume sous le titre d'hypotèse raisonnée pour la guérison des fievres; il fit ensuite pendant plusieurs Campagnes la fonction de Chirurgien Major du régiment Colonel de Dragons en flandres Et En allemagne. Il mourut le 19. Mai 1715.

M. françois Larieu, né à acqs, avoit été Chirurgien ordinaire de Madame Margueritte de Lorraine, Vaudemont Duchesse d'Orléans, 2e. Epouse de M. Gaston fils de france. il mourut le 16. aout de l'année 1715 âgé de 77. ans.

M. Jean feuillé, né a Loute au bas Languedoc, étoit un homme fort sage et fort affable, qui avoit exercé sa profession avec honneur. Il mourut le 27. Janvier 1716. âgé de 78. ans.

M. pierre le Roux, né a Paris, frére du précédent, mourut le 8. fevrier de l'année 1716. dans un âge peu avancé.

M. Michel Chauvel né au Bourg de St. Ellier diocèse du Mans aux Confins de la Bretagne, ancien prevôt. Il mourut le 4. fevrier 1716. Il etoit d'un naturel doux Et paisible, mais l'appas du gain le rendit facile à se lier

avec deux de ses Collégues pour seconder le premier Chirurgien du Roy dans l'Etablissement des nouveaux reglemens, au préjudice du bien public, des intérêts et de l'honneur de sa Compagnie, Et le trait d'une sordide avarice le deshonora beaucoup parmi les honnêtes gens de sa Compagnie.

M. Charles Cossé, né en Gascogne Chirurgien du Roi par quartier mourut le 10. mars 1716.

M. Michel Du Vernet, né dans un bourg d'auvergne nommé St Saune, mourut le 21. avril 1716.

M. Claude Charamel, né en Dauphiné ancien Prevôt, mourut le 27. avril 1716.

M. Robert Brache pére, né à Soissy, Chirurgien de l'ancien Collége, mourut le 4. Mai 1716. âgé de 96. ans.

M. Pierre Vivien, né à Paris, ancien prevôt étoit le pénultiéme de ceux qui restoient de l'ancien Collége. Il étoit plein d'érudition litteraire, Et avoit été choisi en 1673. pour Chirurgien major des armées du Roi, et après avoir exercé cette fonction avec honneur; dans l'hopital de Mezieres après la Battaille de Senef, il fut ensuite envoié Chirurgien Major de la Marine au département de Brest, où il ne cessa de donner ses soins au traittement des

Malades et des Blessés qui lui furent addressée dans son hopital pendant plus de 40. ans. Il mourut âgé de plus de 80. ans au mois d'octobre de l'année 1716.

M. antoine Remy père, Chirurgien de Mgr. Le prince de Condé, mourut le 28. Novembre 1716.

M. Jean le Grand, né a Boulogne en picardie, avoit été Chirurgien Major de l'hôtel Roial des Invalides pendant 6. années qui lui avoient acquis le titre de Mtre Chirurgien. Il fut envoié en qualité de Chirurgien Consultant des armées du Roy en Italie, après le Combat de la Marsaille : il mourut le 29. novembre 1716.

M. Jean Gilles père, né a Nogent le rotrou etoit resté le dernier de l'ancien College; il avoit eû dans son tems beaucoup de réputation pour la saignée; il mourut doyen de sa Compagnie âgé de 87. ans, le 13. decembre 1716.

M. Jean Cuquet père né en Dauphiné, ancien Prevôt etoit un homme doux et Bienfaisant et plein de probité; il mourut le 3. Mars de l'an 1717.

M. Denis Duchesne, né a Paris, ancien prevôt, s'etoit revêtu d'une Charge de Chirurgien par quartier de Mgr. le Duc d'orléans, incontinent après le décès de M. Philippe Leauté, dont on a cy devant parlé, sous lequel

il s'étoit formé a la Chirurgie, mais méprisant bientôt après les avantages qu'il auroit pû tirer en gardant cette charge pendant 20 années : il s'en défit afin de se pouvoir donner le relief d'être entré dans la Compagnie par la voie des Epreuves ordinaires qu'il soutint avec succès.

Il sçut réparer amplement son défaut d'Etudes d'humanités par un travail obstiné et par ses fréquentes Conversations avec ceux qui excelloient dans sa profession dont il eût soin de cultiver l'amitié, et par son application à les suivre et à les imiter.

Les amas qu'il fit de toutes parts de mélanges choisis sur tout ce qui pouvoit l'initier aux mysteres les plus cachés de la Chirurgie firent connoitre le grand Empressement qu'il avoit pour acquérir de nouvelles Connoiss.ces et le mirent en état malgré son génie peu favorable, non pas tant d'acquérir, mais qu'enlever de force les Talens qui peuvent former un bon Chirurgien.

Il fut deux fois Elû prévost de sa Compagnie, La 1.ere fois par le Concours unanime des suffrages de ses Confréres, à la maniere accoutumée, et la seconde fois par le Choix que le premier Chirurgien du Roi fit de sa personne, lorsqu'il voulut user du droit qui lui étoit acquis de nommer une seule fois l'un des prevôts ; distinction qui lui fût très honorable.

Dans cette seconde prépositure, pénétré d'un zéle ardent pour l'honneur de sa Compagnie, il eût soin de faire rétablir et augmenter dans la salle du Conseil, les tables qui contiennent les noms et les éloges des défunts Confréres, et il n'oublia rien pour procurer au nouvel Edifice, les ornemens qui pouvoient l'embellir. —

Il fit deux fois avec applaudissement les opérations de Chirurgie en faveur des Etudians dans l'amphitéatre des Ecoles de Médecine.

Sa Charité envers les pauvres, sa fidélité et ses égards pour ses amis, sa franchise avec ses Confréres sa douceur et son affabilité pour tous les Malades dont il prenoit soin lui attirerent l'estime de tous ceux qui le connurent.

Enfin son extrême attention à remplir exactemt. ses devoirs, l'engageant à faire de fréquentes et pénibles courses en des lieux fort eloignés, il fut surpris d'une cruelle inflammation de poitrine, qui l'enleva au 3e. jour de cette terrible Maladie, le 29. Mars de l'an 1717. à l'âge de 39. ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de St. Paul sa paroisse.

M. Raymond Castets, né dans un Bourg du pais des Basques nommé St. ybars, étoit doüé d'un génie excellent pour la Chirurgie. Il profita beaucoup pour s'y perfectionner, des fréquentes conversations qu'il avoit avec Mre. jacques Beissier, Chirurgien des plus habiles dont a ci devant parlé, qui avoit pour lui une considération toute particuliere. S'étant ensuite particuliérement attaché à la cure de la Maladie Vénérienne: il se fit bientôt connoitre pour très habile dans le traittement de ce mal et de ses accidens.

La conduite qu'il eût de la cure d'un grand Prince, que des Charlatans avoient inutilement tentée en differents tems, et qui fut heureusement terminée, tant par ses soins, que par les conseils des Médecins et des Chirurgiens qui lui furent adjoints, lui acquirent une si grande répu=

tation, non seulement a Paris, mais encore parmi les Etrangers, que tout cequ'il y eut ensuite de gens un peu distingués, soit qu'ils fussent atteints de la maladie entiere, ou seulement de quelques uns de ses accidens, regarderent sa Maison comme une piscine salutaire, à laquelle ils s'empresserent d'aborder de toutes parts; ensorte qu'il auroit fait une aussi grande fortune, et peutêtre même plus considérable qu'aucun Chirurgien de son tems, si les longues et fréquentes douleurs dela pierre ne l'avoient fait périr avant d'avoir atteint une Vieillesse plus avancée; Il mourut le 20. avril 1717.

M. Louis Furet, né à Paris, aiant été détenu en prison par ses Créanciers pendant une longue suite d'années, mourut dans une extrême indigence le 19. juin 1717.

M. Antoine le Duc père, né à Meaux, avoit acquis son Titre de M.tre Chirurgien au moien des services qu'il avoit rendu aux pauvres tant à l'hôtel-Dieu qu'a l'hôpital général, et s'étant ensuite donné tout entier aux accouchemens, il y avoit acquis dela réputation: il mourut le 19. aout 1717.

M. Pierre Duvergé, né dans un Bourg dela province de la Marche, nommé S.t Avit près d'Aubusson, étoit un ancien Maître Chirurgien del'hôtel-Dieu, qui avoit été préposé à l'hopital des petites Maisons pour le traitement des pauvres Malades affligés du Mal Vénerien, mais

ses manieres brusques et rebutantes ne lui permirent pas d'y rester longtems. il mourut le 19. aoüt 1717.

M. françois Dionis, fils aîné, né a Paris, avoit été Chirurgien ordre de Madame Marie adelaïde de Savoye, Duchesse de Bourgogne et Dauphine de France, et s'étoit rendu très habile dans la pratique des accouchements. C'étoit un homme fort sage et fort sensé, paisible et modeste, qui aiant eu l'honneur d'accoucher Madame la Duchesse de Berry, pouvoit espérer de prévaloir sur tous les autres accoucheurs de son tems, si une forte apoplexie ne l'avoit enlevé au milieu de sa course; il mourut le 6. Janvier 1718.

M. Edme Joüy, né dans un Bourg apellé Jauvis près Bar-sur-aube, ancien Mtre Chirurgien de l'hôtel Dieu etoit un très habile Lythotomiste, et très expert dans le traittement des obstructions du conduit urinaire. Il mourut le 6. Janvier 1718.

M. Nicolas Boignant, né à Paris, ancien prévôt, étoit fils d'un Chirurgien du même nom, qui avoit acquis son droit de Maîtrise pour avoir traité les pestiférés, mais qui ne s'étoit point fait aggrégér dans la Compagnie; Celui dont est question aimant surtout à paperasser, se fit greffier de la Jurisdiction du premier Chirurgien du Roi, et s'étant toujours ingéré de conduire, ou plutôt dagater les affaires de sa Compagnie, comme font d'ordinaire ces sortes de Chicaneurs, qui sont en matiére de procédure, ceque sont les Charlatans en fait

de Médecine. Ce mauvais Solliciteur des affaires Communes, Sçut pourtant fort bien y faire les Siennes; Semblable en cela aux Intendants des grands Seigneurs à qui la ruïne de la Maison de leurs Maîtres, Sert à mettre la leur sur un bon pied: il mourut le 15. Janvier de l'année 1718.

M. Michel Boucher, né à Richelieu, mourut le 24. Janvier de l'année 1718.

M. Etienne de Leurye, né a Paris, etoit issu d'une famille qui a donné à la Compagnie plusieurs Sujets distingués, dont a fait mention dans le Cours de cette liste. Il mourut jeune le 20. Mars 1718.

M. Etienne des forges, né a Paris, ancien Prevôst, etoit Neveu de celui du même nom dont on a déja parlé. Il avoit donné dans sa jeunesse en faveur des Commençans, un Traité des principes de la Chirurgie selon le Systême des anciens, qu'il avoit mis dans un assés bon ordre, ayant des Lettres et beaucoup d'esprit, et comme il fit ensuite son capital des accouchemens, il ne pouvoit manquer d'être un des meilleurs accoucheurs de son tems, aiant tous les Talens qu'il faut avoir, tant du côté de l'esprit que de la part du Corps pour se rendre agréable aux femmes de qualité, par ses Complaisances et par sa politesse. Il mourut le 15. Septembre 1718.

M. André le Gros, né au Mans, ancien Chirurgien de

La prevôté de l'Hôtel; mourut le 21. Novembre 1718.

M. Jacques Bigot, né à Tarbes, étoit un homme de probité et bien versé dans son art; il mourut le 27. 9bre 1718.

M. Pierre Dionis pére, né à Paris, avoit été premierement chirurgien ordre de la Reine Marie-Thérese d'Autriche, Epouse du Roi Louis XIV. Et successivement Conseiller et Chirurgien de Madame Marie Anne Victoire de Baviére, et Marie Adelaïde de Savoye, Dauphines de France. Il mérita par sa profonde érudition de tenir son rang entre les plus célébres Chirurgiens de son tems.

Il fut le premier Démonstrateur des dissections anatomiques et des opérations Chirurgicales que le Roi Louis XIV. venoit d'établir dans son Jardin Roial des plantes, et après avoir continué ces Exercices pendant quelques années, étant appellé à la Cour, il voulut bien en faire imprimer les discours en deux volumes qu'il a donnés en différents tems pour soulager la mémoire des Etudians, en quoi il a mieux rempli ses devoirs, que ceux qui lui ont succedé dans la même fonction, qui se sont contentés pendant près de 40. années qu'ils ont reçû du Roi des appointemens considérables, de donner des leçons verbales sans rien laisser par écrit des découvertes qu'ils prétendoient avoir faites sur l'anatomie et la Chirurgie, se plaignant au contraire amèrement du Larcin qu'ils prétendent leur être fait quand quelqu'un de ceux qui les ont entendus, ose se servir dans quelques ouvrages, ou discours publier du peu qu'ils ont retenu par mémoire dans leurs leçons publiques, prétendant ainsi que ceux qui les écoutent

Ne doivent tirer aucun profit de leurs instructions. Cequi a donné ~~lieu~~ d'une part et retenu de l'autre Seroit contre toute justice outre que Ceux qui en Sçauroient un peu plus que de Simples Ecoliers S'appercevroient aisément que des discours Etrangers, qui n'étoient pas à la portée de tout le monde d'où ils s'aproprioient le travail et les idées, leur étoient d'un grand Secours, pour faire de leurs nouveautés prétendues. au Surplus ces deux volumes furent Si bien reçus, non Seulement des Chirurgiens du Roiaume, mais aussi des Etrangers, qu'ils furent bientôt traduits en différentes Langues.

Dans la Suite du tems, il mit encore au jour deux autres volumes; le premier concernant les morts Subites, Et l'autre concernant la maniere de Secourir les femmes dans leurs accouchemens naturels et Contre nature, mais quoiqu'on ait remarqué dans le dernier Traité une bonne théorie, comme il n'avoit que très peu pratiqué cette partie de Son art, on s'est bientôt aperçu qu'il n'a fait quant à la maniere d'opérer, qu'abréger le livre du Sr. Mãriceau, quoiqu'il s'en deffende dans Sa préface. aussi cet ouvrage n'a til pas été à beaucoup près tant aplaudi que les précédents.

Enfin si la Solidité du raisonnement et le bon ordre qui regnent dans l'explication des matieres dont il traitte dans Ses différents ouvrages, l'ont fait connoitre pour un Chirurgien des plus exacts et des plus méthodiques, la netteté, l'élégance et la politesse de Son Style, ont fait voir qu'il Sçavoit parfaitement allier à la justesse de Ses pensées, les agrémens de Sa langue naturelle; cet excellent homme mourut également estimé à la Cour et à la Ville le 11. décembre 1718. Il fut inhumé dans une Chapelle qu'il S'étoit acquise et à Sa famille, dans l'Eglise paroissiale de St. Roch à Paris. pere du médecin de la faculté.

M. Jérôme Coureau, né à Angers, ancien prevôt, après de longues infirmités s'étant retiré dans la Ville de sa Naissance, espérant que l'air natal rétabliroit sa santé, il y mourut le 12. Janvier de l'année 1719.

M. Charles Beauvais, né a Bassenay en Brie, ancien Maitre Chirurgien de l'hôtel Dieu, étoit un très habile opérateur, et si les longs et fréquens accès de goute, dont il etoit travaillé ne l'avoient traversé dans sa pratique, il se seroit fait plus de nom dans Paris Et y auroit eû plus de fortune. Il mourut le 26. fevrier de l'année 1719.

M. Antoine Bertrand fils, né à Paris, mourut le 14. Mai de l'année 1719.

M. Louis Mordoly, Chevalier, né à Paris, avoit fait deux Voyages en pologne. Il avoit été emmené en ce pays là bientot après avoir fini son apprentissage sous M. Henri Dinart, Chirurgien Célébre, par le grand Chambellan de la Couronne en qualité de son Chirurgien Domestique, Et après avoir passé 7. années au service de ce Seigneur, il revint à Paris et se fit recevoir dans la Compagnie des Maîtres Chirurgiens. Il fut ensuite mandé de nouveau en Pologne où il fut choisi pour premier Chirurgien du Roi Jean Sobieski, à la Cour duquel il resta jusqu'au décès de ce Monarque. Il suivit ensuite en differents voyages les Sérénissimes Princes de Pologne Jacques et Alexandre, qu'il ne quitta

que lorsqu'ils furent arrêtés et constitués prisonniers à Léipsic, par l'ordre de l'Electeur de Saxe devenu Roi de Pologne auquel ils s'étoient suspects, Et le Chirurgien même qui avoit été arrêté avec Eux, n'obtint sa liberté que par l'intercession de S. M. prussienne. Il passa en dernier lieu au service du Roi Stanislas, et y resta jusqu'à ce que les troubles de pologne obligerent ce prince de sortir du Roiaume et de se retirer à Deux ponts sous la protection du Roi de Suède. Le chirurgien revenu en france, fut malheureusement assassiné à Amboise le 17. Mai 1719.

M. Charles Gorin, second fils né à Paris, mourut le 29. Septembre de l'année 1719.

M. André Prévost, né à Alençon, mourut le 5 octobre de l'année 1719.

M. Charles Girard, né à St Denis en france, s'étoit uniquement attaché à la pratique des accouchemens. Il mourut subitement en allant dans les rues au mois de Novembre 1719. âgé de 60. ans.

M. Marcelin du Moulin, né à Valence en dauphiné avoit longtems travaillé dans les hopitaux du Roy avant de s'établir à Paris et avoit été envoié par extraordinaire Chirurgien Major des hopitaux en flandre après la Battaille de fleurus: il mourut le 15. 9bre 1719.

M. Jean ferdinand l'Estorel, fils, né a Paris, ancien Prevôt, mourut le 29. Novembre 1719.

M. Prudent frader, né dans un Bourg du diocèze de Langres, nommé Trevarto, ancien Prevot, et ancien Mtre Chirurgien de l'hôtel-Dieu, s'étoit fort distingué dans la pratique des accouchemens. il mourut le 20. décembre 1719. âgé de 80. ans.

M. Gabriel Rebours de l'Anos, né au Mans, ancien Prevôt, avoit longtems traité dans l'hopital des petites Maisons les pauvres malades attaqués du mal vénérien Jl mourut le 10 janvier 1720. âgé de 82. ans

M. henry le Dran, péres né a St. Cloud près Paris, ancien prevôt, Chirurgien de Madme la Dauphine avoit fait de bonnes Etudes d'humanités et étoit naturellement doué d'un heureux génie pour sa profession et recommandable par sa droiture; aprés avoir toujours aquis les droits légitimement aquis a sa Compagnie, avec beaucoup de zéle et d'ardeur, il ne voulut pas s'en départir en l'année 1699. pendant sa préposition lors qu'on résolut de feindre la compilation des nouveaux Statuts en exécution simulée du 7éme article du Contrat d'union des deux Compagnies, mais en effet pour satisfaire la passion du premier Chirurgien, et les vües intéressées des trois autres prevôts Electifs, ser-

Collégues. Et s'étant opposé de toutes ses forces a la publication de ces nouveaux reglemens contraire au bien commun de la societé, conjointement avec la plus saine partie de ses confréres, il fut pour cela relégué à orleans, et ainsi contraint par son départ forcé, de laisser a l'autorité de quelqu'uns des Chefs, un champ libre, de faire à cet égard, toutes choses à leur fantaisie, même au préjudice du bien public.

après avoir cultivé les opérations de son art avec beaucoup d'aplication pendant plusieurs années, il acquit dans tout paris la réputation d'un trés habile Chirurgien Et remit en vigueur l'Extirpation du cancer au sein, qui etoit depuis longtems fort negligée en france, (Ce terme en france n'est pas mis sans raison, car si on en croit le Médecin hollandois, helvetius son pére a la haye en avoit extirpé plus de 2000. ce qui n'est pas un article de foy.) Et presque abolie, et il la fit sur plusieurs femmes, le plus souvent avec une heureuse réussite.

Il fut dans la suite revêtu de l'Employ de Chirurgien Major du régiment des gardes françoises à la place de feu M. Michel Triboulleau, Chirurgien trés célébres, et il remplit dans ce poste, non seulement l'idée que l'on s'étoit formée de son habileté, mais il l'a porta même bien au delà de l'Espérance qu'on en avoit conçue.

Dans la Campagne suivante la cure qu'il termina heureusement, d'un coup de feu que le Maréchal Duc de Villars qui commandoit l'armée avoit reçu à la bataille de Malplaquet, lui donna un grand relief parmi les plus habiles Chirurgiens des Troupes royales.

Deux ans aprés la paix s'étant faite avec les Confédérés dans les Congrés d'Utrech, de Rastat et de Basle, il

revint a Paris et brilla tellement parmi ceque cette capitale avoit d'habiles Chirurgiens, que le Roi Louis 14. Se trouvant attaqué d'une gangrène interne, qui faisoit un terrible progrès dans l'une de ses Jambes Et de ses cuisses, il fut mandé en Consultation avec deux de ses Confrères, pour voir si l'on ne pouvoit point apporter un remède efficace à la Maladie de Ce grand Monarque.

Luy et ses Collègues dans la Consultation confirmèrent hautement et d'un concert unanime le funeste prognostique que les Médecins et Chirurgiens de la Cour avoient déjà fait du Mal de ce grand prince, malgré les vaines et flatteuses promesses des Charlatans qui en donnoient de bonnes Espérances à leur maniere ordinaire; Ces fourbes se vantant toujours de guérir les Maux les plus déplorés par des remèdes qui leur sont particuliers.

Cinq années s'étant ensuite écoulées pendant les quelles L'Estime que l'on faisoit de son mérite s'augmentoit de jour en jour; moins accablé du poids des années dont il n'étoit pas encore trop chargé, que terrassé pour ainsi dire, par la violence d'une Maladie incurable et prématurée. Il mourut fort regretté de ses Confrères le 1.er fév.r 1720. âgé de 64. ans et fut inhumé dans l'Eglise de S.t Sulpice.

M. pierre Gervais, né a Bazas, étoit entré jeune au Service de Morangis, Con.er d'Etat, où il s'eleva par dégré jusqu'à devenir son Chirurgien domestique. Ce fut auprès de cet illustre Magistrat qu'il fit un utile apprentissage du Métier de Courtisan, dans lequel son génie souple et pliant lui fit faire un tel progrès, que dès qu'il fut en état par son gain et ses épargnes de se revêtir d'une Charge de Chirurgien du Roi par quartier,

Les inquiétudes empressées sur des riens, les insinuations flatteuses et rampantes auprès des grands seigneurs, les confidences mistérieusement frivoles envers ses égaux; un peu de hauteur bien mesurée avec ses inférieurs, les feintes protestations d'un dévoüement inviolable à ceux dont on voit se pouvoir faire des patrons accrédités, et les embassades prostituées à tous venants, qui composent tout le manège des gens de Cour, lui furent d'abord si naturelles, qu'il ne parût point étranger dans un pays aux usages duquel ceux qui n'y sont pas nés ont souvent beaucoup de peine à se conformer, après y avoir fait un assés long séjour.

Des talens si favorables le menerent assés rapidement aux postes avantageux auxquels il pouvoit prétendre. Le premier fut celui de Chirurgien ordre. du Roi et successivement ceux de premier chirurgien de la Reine et de Mgr. le Dauphin, après quoy les tons décisifs et bien compassés qu'il sçut prendre sur tout ce qui concerne la Chirurgie, comme font d'ordinaire les Courtisans sur les choses mêmes dont ils sont les moins instruits, lui donnerent lieu de faire la fonction de Chirurgien Consultant dans les hopitaux des armées, aussi hardiment que ceux qui sont consommés dans la pratique d'un art, dont il n'avoit qu'une teinture très médiocre.

Il soutint dans tous ces postes durant le cours d'une longue vie, avec une estime qu'on ne refuse jamais dans un pays d'intrigue à ceux qui ont l'adresse d'arriver au but qu'ils se sont proposés d'atteindre: après tout l'on peut dire que si ce Chirurgien n'eut dans sa profession que des connoissances assés bornées,

Il fut au moins homme d'esprit bon, et sçu par son habileté dans le manége dela Cour, acquérir un bien considérable: il mourut le 20. fevrier del'an 1720. âgé de 79. ans.

M. Jean Nicolas Joly fils, né a Paris, mourut dans un âge peu avancé le 4. Mars 1720.

M. Michel Benoist Martin, fils, né a Paris, étoit un homme lettré qui avoit fait des démonstrations d'anatomie et de Chirurgie dans l'amphiteâtre de sa Compagnie et au Jardin Royal. il mourut dans le Cours de sa prépositure le 2. Juin de l'année 1720.

M. Pierre Amand, né au diocése de Riez, aprés avoir exercé l'art des accouchemens avec succès pendant plusieurs années, fit imprimer un recueil d'observations sur cette pratique chirurgicale écrite avec élégance un peu avant son décès, où il se vante d'avoir inventé une machine semblable a une fronde, propre a faciliter l'extraction dela tête du foetus resté seulement dans la matrice; cette invention ressemble à celle qu'on donne aux Enfans pour prendre des oiseaux; c'est de leur mettre un grain de sel sur laqueüe, la difficulté consiste à saisir la laqueüe de l'oiseau pour y mettre le grain de sel, aussi la difficulté du moien que le S.r amand proposa, est d'engager la tête de l'Enfant dans la fronde, ce qu'on ne connoit praticable, qu'avec des difficultés presqu'insurmontables: Cependant comme l'auteur prétend dans son livre s'en être servi avec beaucoup de succès dans la pratique, il faut attendre pour décider, que d'habiles gens, praticiens

qui en auront fait l'épreuve, en ayent bien voulu dire leur sentiment. Il mourut le 22 Juin de l'an 1720.

M. Jacques Courtois, père, né à Paris, mourut le 27. août de l'année 1720.

M. pierre Brioult, fils né à Paris, mourut le 27. août 1720.

M. Mathias Doublet, fils, né à Paris, mourut le 28. août de l'année 1720.

M. Nicolas Simon, né à Losnay en Champagne, ancien Prevôt, après avoir exercé la Chirurgie à l'hôtel-Dieu pendant plusieurs années, auroit pû en faveur des longs services rendus aux pauvres de cet hopital, entrer de plein pied dans la Compagnie des Chirurgiens, mais la voie du chef d'oeuvre lui paroissant plus honorable, il aima mieux s'y soumettre, que de jouir de l'avantage que ses services rendus dans l'hôpital pouvoient luy procurer. Il mourut le 6. Mars 1721.

M. Nicolas Mercier, né dans un bourg de Picardie nommé Leymay, ancien Chirurgien de quartier de Mgr. le Duc d'orleans; mourut le 30. Mars 1721. âgé de 78. ans.

M. Bertrand Cauboüe, né dans un village nommé S.t pierre près Condom, ancien prevôt, avoit été Disciple de M. Jacques Beissier, dont on a ci devant parlé, et avoit été envoié Chirurgien Consultant dans l'armée d'Italie, après la Battaille de la Marsaille, Et dans l'armée de flandres après le combat de fleurus. Il mourut le 19. avril 1721.

M. françois Malissain, né a Paris s'etoit formé à la Chirurgie sous les yeux de M.re george Mareschal, Conseiller et premier Chirurgien du Roi, qui etoit alors Chirurgien en chef du grand hôpital de la Charité des hommes, Cet elève d'un si grand Maître fut ensuite choisi pour premier Chirurgien de Son altesse roiale M.gr le Duc de Loraine, et après avoir servi ce prince pendant plusieurs années, il fut reçu a la réquisition de S. A. Docteur en Médecine dans l'université de Pont à Mousson, et Professeur en Chirurgie dans la même faculté, quoiqu'il fut peu chargé d'érudition de Littérature. Il fut ensuite Médecin de l'hôpital de Lille, Et Chirurgien major en titre d'office des Camps Et armées du Roi. Il mourut à Lille au mois de Juillet 1721.

M. pierre Prudhomme, né à Triel près S.t germain en Laye, s'étoit attaché dans un âge assés avancé à la pratique des accouchemens. Il mourut le 2. Janvier 1722.

M. Jean Chevalier, né a Paris, ancien Prevôt, avoit fait de fréquentes démonstrations d'anatomie et de Chirurgie aux Ecoles de Médecine et dans l'amphiteâtre de Sa-

Compagnie, et pendant le cours d'une longue vie il avoit Exercé sa profession avec honneur et assiduité. Il mourut chargé d'années et de mérites le 4. Janvier 1722. âgé de 79. ans.

M. ~~Jean~~ pierre le Noir, né à Paris, servit d'abord dans les armées du Roy en qualité de Chirurgien Major du Régiment des Bombardiers, il servit ensuite pendant quelques tems dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, après quoi il fut Chirurgien Major dans les armées d'Italie. Enfin aiant fixé sa demeure dans la Ville de Lion, il y exerça son art avec réputation jusqu'à son décès qui arriva à la fin de l'année 1721. âgé de 64. ans. et que l'on n'apprit dans la Compagnie qu'au Commencement du mois de Janvier 1722.

M. Nicolas Nourry, père, né à Paris, avoit été formé à la pratique des accouchemens par M. philippe Peu, fameux accoucheur dont a cy devant parlé: il mourut le 3. avril 1722. âgé de 78. ans.

M. Joseph Remy, fils, né à Paris, mourut à la fleur de son âge dans l'exercice de sa prévôtiture, le 5. avril 1722. âgé de 45. ans.

M. Vincent Denis Droüin, né à Troyes en Champagne, après avoir fait plusieurs Campagnes en qualité de chirurgien major des hopitaux des armées du Roi, puis

d'une Compagnie des Gardes du Corps, fut enfin proposé pour traitter dans l'hôpital des petites Maisons les pauvres Malades attaqués du Mal vénérien. Il avoit composé dans sa jeunesse un petit traité concernant l'anatomie de la tête de l'homme. Il mourut le 14. avril 1722. âgé de 62. ans, avec la réputation d'un très habile Chirurgien.

M. Nicolas Gendron, né à Auxerre, mourut le 28. juin 1722.

M. Michel Martin, pére, né à Brie Comte Robert, ancien prevôt, après avoir fait son apprentissage sous M. Jean baptiste Berducat, dont on a ci-devant parlé, fut ensuite chirurgien Domestique du seigneur de Harlay, procureur général du Parlement de Paris, après quoi il fit plusieurs Campagnes en qualité de Chirurgien Major du régiment de la Reine infanterie, où il exerça sa profession avec honneur. Il mourut âgé de 80. ans le 23. 7.bre 1722.

M. Jean Mery, né dans une petite ville du Berry, nommée Vaten, de l'académie royale des sciences, avoit été chirurgien de la feüe Reine Marie Thérese d'autriche, puis Chirurgien en Chef de l'hôtel-Dieu de Paris, après avoir beaucoup travaillé dans cet hôpital, il acquit son droit de Maitrise par 6. années de services rendus à l'hôtel Royal des Invalides. Il s'étoit dès sa jeunesse très sérieusement appliqué à développer par la dissection du Corps humain les ressorts les plus secrets de la Machine animale; aussi brilla-t-il beaucoup parmi les plus excellens anatomistes, de son tems comme on en peut juger, tant par sa réception à l'académie

en qualité d'anatomiste, que par différents traités concernant l'anatomie qu'il rendit publics, et qui furent très bien reçus. Il n'oublia rien aussi pour acquérir un haut degré de perfection dans la Théorie et dans la pratique chirurgicale, par ses longs travaux dans l'Hôpital; ce qui porta Louis XIV. informé de son mérite à l'envoier à Lisbonne pour donner, s'il etoit possible, quelque soulagement à la Reine de portugal, qu'une maladie opiniâtre avoit réduite dans un facheux Etat, mais cette Princesse étant morte dans l'intervalle d'un si long voiage, le secours de cet habile Chirurgien vint après coup et lui fut inutile.

Dans le der voiage que Louis XIV. fit à Chambord en l'an 1684. il demanda à M. fagon, un Chirurgien qu'il pût mettre en son absence auprès de M. le Duc de Bourgogne encore Enfant, M. ~~fouques~~ fagon lui indiqua M. Méry, qui s'acquitta de cet emploi avec tout le zele et toute l'application possible, mais comme la cour n'étoit pas son Element, il s'en tira le plutôt qu'il lui fut possible, pour venir respirer, dit M. de fontenelle dans éloge, son véritable air natal, qui etoit celui des Invalides et de l'académie.

En 1692. il fit encore un autre voiage en angleterre, par ordre de la Cour, dont on n'a point sçû le sujet, soit qu'il n'ait point voulû le révéler par modestie ou que le secret lui eût été imposé ~~ou~~ par un ordre supérieur.

Depuis ce tems là aiant vécu encore nombre d'années il ne cessa point, même dans le déclin d'un âge avancé toujours accompagné d'incommodités, non seulement de remplir avec beaucoup d'assiduité ses fonctions académiques, mais encore de donner journellement aux pauvres

Malades de son hôpital tous les secours quil leur devoit jusqua son décès qui arriva le 3. 9.bre 1722. agé de 78. ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de St. Christophe en la Cité.

M. Roland Paul arnaud, fils né a paris, ancien prevôt et Chirurgien ord.re du Roy en sa Cour de Parlement, aprés avoir fait de bonnes Etudes d'humanités, se sentit porté d'une forte inclination pour la Chirurgie que son pére avoit exercée avec beaucoup d'honneur. Il en prit les premiers Elémens sous M. Charles Gonin, pére, ancien Chirurgien dont on a ci devant parlé, et il s'appliqua ensuite trés sérieusement à la direction anatomique, et à se rendre en même tems bien versé dans la pratique chirurgicale, suivant pour cela avec assiduité les plus excellens Maitres, ensorte quil ne fut pas plutôt admis dans le Corps des Chirurgiens aprés avoir subi les épreuves ordinaires avec aplaudissement quil fut en Etat de faire aux Ecoles de Médecine, dans L'amphitéâtre de sa Compagnie et au Jardin Royal des plantes, pendant 27. ans consécutifs des démonstrations d'anatomie et de Chirurgie avec un ordre si métodique et si propre, par la netteté, l'élégance et la facilité de ses discours a former de bons Eléves quil brilla d'abord au dessus des Démonstrateurs les plus accrédités. Ce qui établit si bien sa réputation dans toute la ville, à la Cour, chés les Etrangers, et parmi les Chirurgiens de toute espéce, quil ne se présentat depuis presqu'aucune Cure un peu Considérable a faire, sur les personnes mêmes de la plus haute distinction, où il ne fut appellé, soit pour faire lui même les opérations convenables, ou pour aider de ses Conseils

ceux qui en étoient chargés. Il fut enfin au plus haut point de sa grande vogue; lorsqu'après la bataille de Malplaquet ayant été mis au nombre des Chirurgiens Consultants dans les hopitaux des armées du Roi; il se vit quelques années de là à la tête des Chirurgiens qui furent mandés de Paris à Versailles, pour dire leur sentiment sur la derniere maladie du Roi Louis XIV. qui par la rapidité de son progrès, devenue supérieure à tous les remédes enleva ce monarque en fort peu de tems.

Un Chirurgien d'un si grand mérite auroit été sans doute le plus beau modèle qu'on auroit pû proposer à ceux qui aspirent aux premiers postes de la Chirurgie, si l'intégrité de ses moeurs avoit répondu aux rares talens dont la nature l'avoit pourvû ou qu'il avoit acquis par son travail pour l'exercice de son art, mais son peu d'egards et de bonne foi dans le commerce qu'il étoit obligé d'avoir avec ses Confréres; les tours artificieux qu'il mettoit en oeuvre pour les suplanter et se produire à leur préjudice; son infidelité envers sa Compagnie, dans la fabrique des nouveaux réglemens, dont il fut le principal instrument; et la banqueroute qu'il fit à toute probité, en se revêtant furtivement d'une Charge de prevôt erigée en titre d'office, autant pour satisfaire son ambition au dommage de tout le Corps de la Chirurgie, que dans la vüe de remplir par un vil intérêt, le vuide de son insatiable cupidité: tant de moiens obliques, si peu conformes au procédé d'un homme d'honneur, mis dans un jour si éclatant, ne pouront manquer de laisser de lui, dans l'esprit des honnêtes gens qui l'ont connu, une idée très équivoque.

Car si d'une part sa grande capacité dans toute

L'Etendue dela Chirurgie doit en particulier rendre Son Nom recommandable parmi les Chirurgiens. L'irrégularité de Sa Conduite avec laplupart de Ses Confréres, et à l'égard de Sa Compagnie en général, rendra d'ailleurs Sa Mémoire odieuse à tous Ceux qui regardent la droiture et un désintéressement bien reglé comme des qualités essentielles à l'homme de Bien; qualités qui nont pû S'accorder avec Sa duplicité, Son ambition démesurée, non plus qu'avec le Sacrifice honteux qu'il faisoit en toute occasion de toute Candeur à une Sordide avarice.

Enfin ce qui lui attirera plus de blâme que tout le reste, Sera L'aveu ingénu qu'il faisoit hautement à qui vouloit l'entendre de la ferme résolution qu'il avoit prise d'employer indifféremment et Sans nul Scrupule toutes Sortes de moiens licites ou illégitimes, pour arriver à Son but favori, qui étoit de tirer de tout ce qui dépendoit de l'art qu'il avoit embrassé, tout le profit qu'il pouvoit lui produire afin d'avoir la Satisfaction de S'être fait une opulente fortune. Un aveu Si indigne, qui a pourtant été le Seul acte de Sincérité qu'on ait pû remarquer dans toute Sa conduite, mit le comble à Son déshonneur, et ce fut la tache la plus infamante dont il pouvoit Souiller Sa réputation, puisqu'il fit voir par là, comme il en convenoit lui même, qu'il avoit Sur l'article de l'intérêt, Secoüé toute pudeur, et qu'il S'étoit endurci la dessus contre les plus Sanglans reproches qu'on pouvoit luy faire: Ce qui étoit encore une grande marque d'un mauvais fond, et d'un Coeur livré au Mal par goût et de dessein prémédité.

Au reste ce qu'on vient de dire de cet homme Célébre dans Son Etat, en bien ou en mal, étant posé au poids de la vérité, donne lieu de conclure que joignant mille injustices qu'il avoit faites à Ses Confréres, plus d'une

Centaine de Sujets indignes qu'il avoit fait recevoir dans sa Compagnie, en y ouvrant par de nouveaux statuts, trois portes à l'ignorance, qui sont 1°. celle des parchemins 2°. celle des légeres expériences, 3°. celle des besoins de la Compagnie, vrais ou simulés, tout cela, dis-je, donne lieu de conclure que cette Compagnie si utile au public auroit encore son ancien lustre, et se seroit maintenue dans la suite, si ce Confrére transformé en Vautour n'étoit venu fondre sur elle pour la dévorer et la détruire. Il mourut le 23. Janvier 1723. agé de 66. ans et fut enterré dans l'Eglise de St. Etienne Dumont.

Il laissa un fils unique Conseiller du Roi au Chatelet, Dieu veuille qu'il ait dans la Magistrature, autant d'intégrité que son pére a eû de mauvaise foy dans toute sa conduite.

Ici finit L'ouvrage du Sr. de Vaux mort en 1729. Il a été continué jusqu'en 1733. par le Sr. Chateau Chirurgien, son gendre, à qui il avoit laissé son Manuscrit, comme on le verra ci aprés, à l'art. de Jean de Vaux, pag. 61. 513.

Ce qui suit est la Continuation.

M. Urbain Janvier, né à Angers, Chirurgien ord.re de Marie Louise Elisabeth d'orléans Duchesse de Berry. mourut le 2. fevrier de l'an 1723.

M. Silvain Routhonnet, né dans une Ville de la province de la Marche nommée Jarnage, ancien Chirurgien du Roi au Chatelet; mourut le 8. fevrier 1723. âgé de 62. ans.

M. Jacques Soncy, pére, né a Sens, ancien prevôt, étoit un homme paisible, d'une probité sincère et d'un bon commerce avec ses confréres. Il exerça sa profession avec honneur pendant le cours d'une longue vie, jusqu'à [ce que] la caducité d'un âge fort avancé, l'obligea d'abandonner la saignée dans laquelle il avoit excellé, le zéle ardent dont il fut toujours pénétré, pour le bien et l'honneur de sa compagnie, le porta a se charger de la fonction de receveur pour en exclure deux particuliers dont on n'avoit pas lieu d'être content. ces deux faux fréres sous prétexte des sommes qui leur étoient düee, se relaiant dans ce poste, où ils trouvoient leurs avantages. Il avança pour en exclure un, la somme de 3000.ᵗᵗ et la compagnie pour déposer l'autre s'étant cottisée pour faire pareille somme, ils furent l'un et l'autre exclus de cette fonction, où ils se maintenoient injustement; dont tout le corps eût une satisfaction particuliére, outre celle de se voir dans les deux années d'exercice de son nouvel officier, non seulement libre de toute dettes, mais d'avoir encore en réserve dans sa bourse commune une somme assez considérable.

au reste étant naturellement doüé d'une bonne constitution, fort modéré dans son régime et son ambition, s'étant borné à une fortune médiocre; il poussa paisiblement sa carriere jusqu'au delà de sa centieme année. Il mourut Doien de sa compagnie, le 30 janvier 1724. Il fut inhumé dans l'Eglise de St Nicolas Des champs.

Louis Desportes, né à Rouen, avoit d'abord été reçu Mᵉ chirurgien dans sa ville natale où il

avoit acquis par sa grande habileté dans son art, une réputation extraordinaire, aussi bien que dans la plus grande partie de cette province; ce qui s'étoit également soutenu pendant plusieurs années, mais aiant été forcé d'épouser une fille de famille, qu'on l'accusoit d'avoir séduite, l'atteinte que cet Evenement donna a son honneur lui rendant le séjour de Rouen insuportable, il se retira a Paris où s'étant revêtu d'une charge de Chirurgien du Roi par quartier, il crut, a la faveur de quelques Patrons, qu'il seroit aussi considéré des persones de la plus haute qualité, qu'il l'avoit été dans le lieu de sa naissance; mais il apprit bientôt après par une triste Expérience qu'un homme nouveau qui vient pour s'établir à la Cour dans un âge avancé, où les allures sont toutes différentes de celles qu'on a prises parmi le peuple, a rarement la fortune favorable; de manière que pendant plus de 30. années qu'il demeura tant à la Cour qu'à la Ville, quoiqu'il fut un très habile homme, il y fut peu connu. Il mourut à Paris le 31. fevrier 1724. agé de 73. ans, il fut inhumé dans l'Eglise de Saint Sulpice.

Germain Chapillon, né a fleury près d'auxerre, mourut le 19. Mars 1723. agé de 74. ans.

M. Paul Cosine, né dans le diocèze d'agen, Chirurgien officier, mourut le 10. juillet 1724. agé de 52. ans.

Dominique de Lissade, né à St. Jean Pied de port, dans la basse Normandie, Chirurgien d'artillerie, mourut le 26. juillet 1724. âgé de 60. ans.

M. françois Tolet, né à Paris Lythotomiste du Roi en titre d'office, ancien Maître Chirurgien du grand hôpital de la charité des hommes, avoit été Elêve du Sr. Jonnot Excellent Lythotomiste, qui etoit alors à la tête de la Chirurgie dans cet hôpital, profitant alors de cette éducation il fut en Son tems un des plus renommés Lythotomistes. Il composa un traité concernant l'extraction de la pierre hors de la Vessie, dont on a fait plusieurs Editions, et qui est fort estimé, tant en françois, que traduit en langues Etrangeres. Il mourut le 19. aout 1724. âgé de 77. ans.

M. pierre perrin, né au diocese de Tréguier en basse Bretagne, mourut l'an 1724. âgé de 72. ans.

M. Louis Loquet, né au Comté de Nice en Savoye ancien prevôt, mourut le 11. 9.bre 1724. agé de 60. ans.

M. Denis honoré, né dans un Bourg nommé Damontgé sous Dammartin, ancien Chirurgien des Ecuries du Roi, s'étant retiré dans son païs natal au déclin de son age, s'y rendit fort recommandable, en donnant gratuitement ses Conseils et ses remédes à tous ceux qui en—

avoient besoin. Il mourut le 21. Novembre 1724. âgé de 80. ans.

M. pierre Charles Botentuit Langlois second fils, né à Paris, mourut le 3. décembre 1724. âgé de 24. ans.

M. Claude Hérault, né dans un bourg du Vexin françois nommé Bonnovilliere, ancien prevôt, mourut le 19. decembre 1724. âgé de 75. ans.

M. Claude Sambon, pére, né à Montargis, ancien prevot, mourut le 29. decembre 1724. âgé de 77. ans.

M. Guillaume Aurillon, né à Paris Chirurgien par quartier de M. philippe de france, Duc d'orléans, frére unique du Roy Louis XIV. n'avoit pas été prevôt à l'ordinaire, par le concours des suffrages de sa Compagnie, mais à la recommandation de M. de Pontchartrain alors Chancellier de france. Peu de tems après il se revêtit furtivement d'une charge de prevôt erigée en titre d'office par où il fit voir qu'un vile et sordide intérêt, lui étoit plus sensible que l'honneur et le bien de sa Compagnie. L'Etablissement de ces offices tend a bannir toute émulation du corps de la Chirurgie: ~~au~~ reste il ne laissa pas d'avoir de la réputation dans la pratique de la saignée. Il mourut le 8. Janvier 1725. âgé de 80. ans.

M. Guillaume de l'Epine, né dans une petite Ville du Diocèse d'Aire en Gascogne, nommée d'Estam sortoit d'abord instruit de la Chirurgie de sous M. Jacques Beissier dont on a ci-devant parlé aux Eloges. Il épousa la Niéce de l'Epouse de cet Excellent Chirurgien; après quoi il fut à sa recommandation, choisi pour Chirurgien de Mlle Marie Anne Louise d'Orléans Monpensier, fille unique du 1er lit de M. Gaston fils de france, Duc d'Orléans. Après le décès de cette Princesse il exerça sa profession dans Paris avec beaucoup d'honneur et se rendit surtout recommandable par son appliation à traiter les maux vénériens. Il mourut le 6. Mars 1725. âgé de 68. ans, et laissa son fils unique Docteur en Médecine de la faculté de Paris.

M. Antoine Thibault, né au Comté de Namur, dans un village appellé Couillet situé sur la Sombre sous Charle-Roi, Chirurgien en Chef de l'hôtel-Dieu et Juré à Paris, étoit sorti de son pais natal dès sa premiere jeunesse pour venir en france; étant arrivé à Paris, il entra au service d'un particulier qui lui connoissant une constante et très forte inclination pour la Chirurgie lui facilita, quelque tems après être content de ses services, le moien d'en commencer l'exercice à l'hôtel-Dieu en qualité d'Externe, et il s'y distingua tellement pendant 6. années par son attiduité à remplir ses devoirs, qu'il fut enfin admis au nombre des Chirurgiens qui résident actuellement dans l'hopital et à qui on donne pour cela le nom d'internes.

Pour lors s'y voyant assuré de sa subsistance, il s'appliqua uniquement à se bien instruire de la Théorie

Et de la pratique chirurgicale, se proposant pour modèle M. Jacques petit, dont il a été parlé en son lieu, qui étoit depuis longtems Chirurgien en Chef du même hôpital, et que personne n'avoit jusqu'alors égalé tant dans sa longue et exacte persévérance à servir les pauvres que pour sa facilité et son élégance dans toutes sortes de pansemens, et sa dextérité dans la pratique des opérations les plus difficiles. Il imita de plus cet Excellent Chirurgien en ne se livrant pas à l'importun babil, si familier a ceux qui sortent de plusieurs Provinces d'où nous viennent une infinité de Chirurgiens qui trouvent l'art avec un son de voix rapide et composé d'en imposer à la populace, au lieu que celui dont il s'agit sçavoit par des raisonnemens simples, concis, à la portée de tout le Monde et allant au fait, mériter la confiance des gens sensés, qui ne sont pas à la vérité le plus grand nombre; mais sur l'esprit desquels, des discours vagues et peu solides, ne font pas beaucoup d'impression.

Après nombre d'années, son tour étant venu d'acquérir le titre de Me Chirurgien en exerçant pendant 6. ans sa primauté sur tous les Chirurgiens subalternes de l'hôpital à la manière accoutumée, il déroboit à son sommeil le tems qu'il employoit aux dissections anatomiques, au moien de quoi se perfectionnant lui même de plus en plus dans la connoissance de l'œconomie animale, il formoit en même tems à l'anatomie un grand nombre d'Elèves, que l'empressement d'instruire engageoit quoiqu'a des heures indües, d'assister régulièrement à ses Exercices.

Il se rendit aussi dans cette espace de tems si habile dans toutes les opérations de son art; il fit surtout la Lithotomie avec un tel succès qu'il s'acquit un grand Nom,

Non seulement dans l'hôtel-Dieu, mais encore dans toute la Ville, de maniere que s'il étoit sorti de l'hopital après les 6. années d'Epreuves, il n'auroit tenu qu'à lui de se faire un Etablissement avantageux en quelqu'endroit de Paris, où il auroit voulû se fixer; mais l'occasion s'étant présentée de choisir un successeur à feu M. Mery à cause de son âge avancé, il se vit pour toujours attaché à l'hôtel-Dieu. M. L'archevêque et M.rs nos premiers Présidents des Cours souveraines administrateurs nés de ce premier hôpital du Roiaume, fortement prévenus en faveur de son mérite, l'aiant préféré pour remplir un poste si important, à tous ceux qu'il avoit de Concurrents.

Cette pénible fonction capable seule de l'occuper, ne l'empêcha pourtant pas, sa réputation croissant d'un jour à l'autre, d'être appellé par tout ailleurs chés les personnes du rang le plus distingué, même chés les Cardinaux et chés les princes, dans les Cas les plus pressans et de la plus grande Conséquence, ensorte qu'après les services rendus à l'hôtel-Dieu aux heures marquées, il ne lui étoit presque pas permis de prendre aucun repos.

Une Vie si laborieuse ne pouvoit pas être de longue durée, aussi une Maladie cronique l'a termina t'elle trop tôt, pour le bien qu'il pouvoit faire encore dans cette grande Ville, où il fut généralement regretté de tous ceux qui l'avoient connû, par sa franchise, sa probité et sa Charité envers les pauvres auxquels il avoit distribué de son vivant, une grande partie du produit de son travail, laissant après sa mort des marques sincères de sa bienveillance à sa famille et à ses amis. Il mourut le 17. mars 1725. âgé de 58. ans; Il fut inhumé dans l'hopital de S.t Louis dépendant de l'hôtel-Dieu où il avoit fait une fondation pieuse, et beaucoup réparé la chapelle dud. hopital, l'aiant aussi désiré par son Testament.

M. Jacques Laureau, né dans un village nommé Etréchy près d'Etampes: il mourut le 18. avril 1725. âgé de 47. ans. il est pere de M^r. Laureau de fonsmagne de l'académie françoise.

M. françois Barat, né à Soissons, avoit été reçû M^tre. Chirurgien dans sa ville natale, et y avoit exercé sa profession avec honneur pendant plusieurs années, jusqu'à ce que M. Roland paul Arnaud, très célébre chirurgien son beaufrére, dont on a ci devant parlé, le fit venir a Paris, où il fut à sa recommandation reçû dans la compagnie des Chirurgiens de cette Capitale; mais n'étant pas avantageusement partagé de certains airs de politesse, sans lesquels il est difficile de rouler un peu agréablement parmi les gens ~~..~~ un peu distingués, et se trouvant privé par la dureté de son beaufrére du support qu'il en avoit attendu, il éprouva le sort de certains arbres que l'on s'avise inconsidérement de transplanter du lieu où ils ont pris leur entier accroissement, dans une terre qui ne leur convient pas et dans laquelle ils périssent. ainsi fit-il dans ce second établissement une assés triste figure jusqu'à son décès qui arriva le 22. aoüt 1725. âgé de 70. ans.

M. Philipes Guillot, né au Diocese de Bourges en Berry, ancien prevot, étoit un très habile homme dans la pratique de son art; il s'étoit distingué entre les meilleurs Chirurgiens des Troupes royales, par un bon nombre de campagnes qu'il avoit faites en qualité de Chirurgien major du Régiment Roial Etranger, et il s'étoit montré en toute occasion très zélé pour l'honneur de sa Compagnie. Il mourut le 11. decembre 1725. âgé de 82. ans.

M. Michel Gaudart du Pleissie, mourut le 15. janvier 1726.

M. Robert Gervais, né à Paris, ancien Prevôt Chirurgien de l'hopital de la Charité des femmes, très bien versé dans la pratique de son art; il entreprenoit volontiers et d'ordinaire avec succès l'extirpation du cancer, des plus énormes tumeurs de toute espèce et nottamment celles qui étoient prêtes à dégénérer en des cancers du 3.e degré, et beaucoup d'autres dont plusieurs Chirurgiens aprehendoient de se charger dans la crainte d'une mauvaise issüe; s'étant acquis par une longue et sérieuse application à la pratique des opérations les plus difficiles, une si grande réputation dans toute la ville, qu'en l'année 1715. il fut mandé à Versailles avec deux de ses Confrères les plus accrédités au sujet de la derniere Maladie de Louis XIV. qui étoit attaqué d'une gangrene interne à l'une des extrémités inférieures, pour en dire leur sentiment et n'en pût faire qu'un très funeste pronostic: cet habile Chirurgien mourut le 23. janvier 1726. et fut inhumé dans l'Eglise de St. Paul sa paroisse.

M. Jacques Lardy, né dans une petite ville de la Province de la Marche nommée Bourganeuf, après avoir fait plusieurs campagnes sur Mer en qualité de Chirurgien Major de Vaisseau du Roi, avoit épousé la fille de M. Tancrede, premier Chirurgien de M. Philippe de France, frère du Roi Louis XIV. son beau-

père lui donna pour Dote, la Charge de Chirurgien ordinaire du prince et la Survivance de celle de 1er Chirurgien qu'il possédoit. Il l'exerça pendant quelques années aux plus considérables opérations de la Chirurgie dans le grand hopital de la Charité des hommes, Et après le décès de M. frère du Roi, il fut le premier Chirurgien de S. A. R. M. le Duc d'orléans petit fils de france et depuis Régent du Roiaume, qu'il suivit dans toutes ses Campagnes, en flandres, En Espagne et en Italie où il pensa le prince qui avoit reçu au bras un coup d'armes à feu à la levée du Siège de Turin dans le Combat qui fut donné à l'attaque des lignes par le prince Eugène de Savoye qui commandoit l'armée de l'Empereur, qui etoit venu au secour de la place, Et le prince fut parfaittement guéri de sa blessure par les Soins de son premier Chirurgien, qui etoit aussi Chirurgien ordre de Madame la duchesse de Berry; après avoir encore servi M. le Duc d'Orléans premier Prince du Sang: il mourut le 22. avril 1726. âgé de 87. ans.

M. françois le Seigneur, né a Pau en Bearn, avoit exercé pendant quelques années la Charge de Chirurgien du Roi au Chatelet de paris. La grande passion qu'il avoit pour la Chasse fut cause qu'ayant un jour fait une partie avec un de ses amis pour cet exercice, dans une querelle qui se forma entre ceux de sa Compagnie Et quelques avanturiers, il reçût dans le Combat qui s'ensuivit un coup d'arquebusade qui lui fracassa l'Epaule, dont il mourut le 8. 7bre 1726. âgé de 59. ans.

M. Guillaume Gaultier, né à Nampart en Languedoc, mourut le 16. Septembre 1726. âgé de 64. ans.

M. Jean baptiste Flatier, né à Paris, Chirurgien Major d'une des Compagnies des gardes du Corps du Roi, et associé à l'archiconfrairie royale des Chevaliers voiageurs du St. Sépulchre de Jerusalem : il mourut vers la fin de sa prépositure le 22. 7.bre 1726. âgé de 72. ans.

M. François Olivier, né dans la Ville de Ville franche en Rouergue, laissa par son testament la somme de 3000.tt pour établir dans sa Ville natale des Ecoles de charité et des exhortations pieuses, qui doivent être faites en certains tems de l'année par des Missionnaires Il mourut le 22. octobre 1726. âgé de 76. ans.

M. Jean Morand pére, né dans une petite Ville de la province de Limosin nommée Chabannois, avoit pris les premieres teintures de la Chirurgie pratique dans l'hôtel Dieu de Paris, où il avoit servi pendant plusieurs années : il fut ensuite choisi pour Chirurgien Major dans l'hopital des troupes du Roi qui étoient pour lors emploiés près Maintenon aux travaux de la riviere d'Ure : Ces travaux étant faits, il passa dans l'hopital Roial des Invalides, ses six années en qualité de principal Chirurgien, service qui le fit recevoir dans la Compagnie des Chirurgiens jurés à Paris, après quoi il fut honoré du titre de chirurgien Major et perpétuel

de cette maison Royale, fonction qu'il a très bien remplie pendant 38. années consécutives.

Il fut le premier qui entreprit de faire l'amputation d'un bras dans la jointure même de l'Epaule que les autres Chirurgiens rejettoient absolument dans la crainte d'une mauvaise réussite, mais qui entre ses mains eût un merveilleux succès longtems même avant ~~qu~~ un célèbre Chirurgien, que l'on croyoit avoir eû le premier la hardiesse de l'entreprendre à son honneur.

L'utile aplication qu'il eût dans cette à des recherches anatomiques lui fournissoit l'occasion d'apercevoir dans le cadavre d'un Italien la situation de tous les visceres de la poitrine et du Ventre inférieur. Il communiqua cette rare observation à M. Méry célèbre anatomiste pour la faire insérer dans les mémoires de l'académie royale des Sciences. La réputation de l'habileté de cet Excellent Chirurgien, ne se borna pas dans l'enceinte de l'hôtel royal des Invalides, mais aiant donné dans la ville en toutes occasions des preuves autentiques de son érudition et de sa dexterité. L'estime dont on étoit prévenu en sa faveur se répandit à Paris dans son entier. Il mourut le 7. Novembre 1726. et fut inhumé dans l'Eglise de la Maison royale où il avoit rendu de si grands services, âgé de 68. ans. Il laissa son fils unique Chirurgien juré à Paris, et de l'académie Royale des Sciences, successeur de son Employ et de son mérite.

M. Benoit Simon, né dans un Bourg nommé d'Olincourt près de Joinville en Champagne, après avoir travaillé pendant quelque tems à l'hôtel-Dieu de Paris, entra au

Service de Mad.e la Duchesse de Lesdiguieres en qualité de Chirurgien Domestique. Le gain qu'il fit au service de cette dame lui donna lieu de se revêtir d'une charge de Chirurgien du Roy par quartier. Il mourut le 15 Décembre 1726. âgé de 36. ans.

M. Simon Aubert, né dans un Village de la banlieue de Paris nommé fontenay aux Roses, s'étoit fort apliqué aux dissections anatomiques. Il mourut le 30. decembre 1726. agé de 66. ans.

M. Etienne Lombard, né dans un petit village de Provence nommé Sybours, Doyen des Chirurgiens du Châtelet de Paris, après avoir exercé cette charge avec honneur, pendant 30. ans, mourut le 31. Xbre 1726. âgé de 86. ans.

M. pierre Du Teil, né dans Bourg du diocèse de Bayonne, nommé Barracho, Chirurgien de l'hopital Royal des quinze vingts, mourut le 3. fevrier 1727. âgé de 66. ans.

Simon franchet, ~~frère du précédent~~, né à Noyon, ancien Chirurgien de M. le Duc d'orléans frère de Louis XIV. mourut le 22. Mars 1727. âgé de 69. ans. Et de 67. selon L'imprimé page 612.

M. pierre Binos, né dans un Bourg du diocèse de Comminges, nommé Sirop, étoit Chirurgien du Commun dans la Maison de la Reine, et Prevôt en Charge des Chirurgiens de Versailles quand il se revêtit de cet office qui donna lieu à son aggrégation dans la Compagnie des Chirurgiens de Paris, il mourut peu de tems après laditte aggrégation en l'année 1727. âgé de 63. ans.

M. Jacques Poncelet, né à Paris, ancien prevot, avoit fait en differens tems des démonstrations anatomiques et Chirurgicales au jardin royal des plantes, aux Ecoliers de Médecine et dans l'amphitéatre de sa Compagnie. Il avoit aussi fait quelquefois la fonction de lieutenant du premier Chirurgien du Roi en l'absence du titulaire. Il mourut le 26. juillet 1727. âgé de 65. ans.

M. adrien Banuel, né à Paris, aiant acquis son droit de Maitrise dans les hopitaux de lad. Ville, mourut le 20. octobre 1727. agé de 39. ans.

Pierre Loiseau, né au Village d'Percé en Bourgogne étoit Chirurgien de M. le Duc d'orléans premier Prince du Sang, il mourut le 21. octobre 1727. âgé de 44. ans.

Nicolas de Leurye père, né à Paris avoit fait son capital de la Chirurgie des accouchemens; il soutint ~~ont~~ avec honneur dans sa pratique, La réputation que ses ancêtres s'étoient acquise dans l'ancien Collége des Maîtres Chirurgiens, où ils s'étoient beaucoup distingués. il mourut le 24. octobre 1727. âgé de 52. ans et de 39. selon l'imprimé pag. 642.

M. Jean Gantes, né a Paris, Chirurgien du Roi en la Prevôté de l'hôtel, suivant la Cour, avoit tout ce qu'on pouvoit désirer de vigilance et d'activité ~~pour~~ les Malades qui se mettoient entre ses mains....

.... Mais leur traittement étoit à peine fait qu'il exigeoit son honoraire avec une extrême véhémence, et savoit si bien enfler ses mémoires, par une longue Kirielle de médicamens fournis, que malgré l'attention des magistrats à modérer ses prétentions en justice reglée il recevoit toujours le double de ce qui devoit lui apartenir selon l'usage ordinaire.

Cette maniere d'agir lui procura par un long travail un bien considérable, mais il a laissé de lui un souvenir qui ne lui a pas fait d'honneur. Entre plusieurs Chirurgiens qui ont régulierement suivi sa Méthode, je n'en ai connu aucun qui en ait tiré de grands avantages, tous à son Exception s'étant attiré un renom odieux dans le Public. Il faut donc pour avoir réussi par cette Métode qu'il ait eû le bonheur d'avoir affaire à bien des gens qui n'estiment rien d'avantage que ce qui leur est vendu bien cher. Il mourut le 13. Janvr. 1728. âgé de 80. ans.

M. pierre du Vernay, 1er du Nom Sur le Catalogue
né dans le Comtat d'avignon, etoit frère de M. joseph
Du Vernay Docteur en Médecine de l'académie roiale
des Siences, professeur en anatomie et en Chirurgie
au Jardin Roial des plantes, Et connû dans toute
L'Europe pour un des plus excellens anatomiste de son
tems. Celui dont il s'agit étoit un Chirurgien très bien
versé dans son art, qui avoit fait plusieurs Campagnes
En qualité de Chirurgien major d'une Compagnie des
gardes du Corps du Roi. Il mourut En Provence
dans Le Courant du mois d'août 1728. âgé
de 78. ans.

Antoine Mathieu Aubert, fils, né à Paris, ancien prevot
mourut Subitement en faisant un accouchement le 19.
Septembre 1728. âgé de 36. ans.

M. Julien Clement, né à arles en Provence, fit dans la
même Ville Ses Etudes d'humanités, et Son aprentissage
de Chirurgie; puis S'etant rendu à Paris dès Sa premiere
jeunesse, il entra en qualité de Serviteur Chirurgien
dans la Maison de Mr. Jacques le fèvre l'un des plus
fameux accoucheurs de Son tems. Il y demeura plusieurs
années après quoi le Maître voyant Son disciple Suffi=
samment ferme dans la théorie et la pratique des accou=
chemens; contens d'ailleurs de lui avoir toujours connu
Beaucoup de droiture, d'assiduité à remplir Ses devoirs,
Et une Sage conduite en toute occasion, après l'avoir conduit

à la Maitrise, il n'hésita point à lui donner sa fille en Mariage.

alors le nouveau gendre donnant encore plus d'aplication qu'il n'avoit fait à la Chirurgie particulière à laquelle il s'étoit entièrement dévoüé, il fit un merveilleux progrès et s'aquit une si grande réputation par les accouchemens les plus difficiles, que M. fagon Médecin ordre du Roi, qui avoit mieux connû son génie et ses talens que qui que ce soit, dans un assès long voyage qu'il avoit fait aux Eaux de Barrège, pour y conduire le Duc du Maine où Clement s'etrouvoit en qualité de Chirurgien du prince, M. fagon dis-je, la Dauphine de france, se rencontrant alors assès près de son terme, ne manqua d'assurer le Roi Louis XIV. dont il avoit la confiance, que sa Majesté ne pouvoit mettre cette princesse pour son prochain accouchement en de meilleures mains qu'en celles de Clément, dont il connoissoit à fond la prudence et la capacité. Le témoignage si formel de M. fagon, fit un tel effet sur l'esprit du Monarque, qu'il ne fut plus parlé de plusieurs Chirurgiens fort accréditez qui n'oublioient rien pour obtenir la préférence, et le Roi s'en tint absolument à la recommandation de M. fagon.

Un accouchement de cette importance aïant eû entre ses mains tout le succès possible, il fut ensuite presque le seul appellé, pour secourir en pareil cas les dames de la plus haute qualité, et toutes les dames de france; ce qui lui établit dès lors une fortune très considérable; car les bourgeoises un peu distinguées étant d'ordinaire, les singes des dames du plus haut rang, ne voulurent plus, autant qu'il leur fut possible, avoir d'autre accoucheur que celui qui étoit du goût de la Cour.

quelques années après aiant été mandé expressément pour aider de son Ministère la Reine d'Espagne, Soeur dela Duchesse de Bourgogne, ce ne lui fut pas un petit honneur, en trois accouchemens de cette grande Reine, de recevoir àleur naissance trois princes dedsuitte àlagrande Satisfaction du Roy d'Espagne, detoute Sa Cour et de ses Royaumes; et après en avoir eu des Congratulations les plus autentiques. Il avoit toujours leplaisir de revenir En france chargé depresens dignes dela magnificence d'un Sigrand Roy.

En l'année 1711. leRoi Louis XIV. voulant dignement reconnoître les Services que cet habile homme avoit rendû à Sa famille royale, outre les gratifications quil avoit déja receües de Sa Majesté et entr'autres lacharge de premier Valet de Chambre de Madame la Duchesse de Bourgogne, dont il avoit été gratifié, il lui plût encore delui donner et a Sa posterité des Lettres de Noblesse, lui enjoignant en même tems, de ne pas laisser pour cela d'exercer Sa profession, afin que les princesses de Son Sang dont l'heureuse fécondité avoit donné tant de princes et princesses à Sa Royale famille, ne fussent pas privées d'un Secours Si efficace pour en augmenter le nombre, et que les Dames les plus qualifiées, ainsi que Celles detout autre Etat en puissent aussi profiter dans l'occasion.

Parfaittement Soumis à l'ordre du Roi qui lui étoit un Surcroix de bienveillance et d'Estime, Cet Excellent homme continua pendant quelques années d'exercer Son art comme il avoit fait auparavant, Secourant les riches

Et les pauvres avec une vigilance et une affection pareilles, jusqu'à ce que l'âge l'eu mis hors d'état de soutenir les mêmes fatigues, l'obligerent de passer ses dernieres années dans la retraitte pour ne plus penser qu'à l'éternité. Il mourut le 7. octobre de l'an 1728., et 1729. selon l'imprimé pag. 616., âgé de 80. ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de S.t andré des arts. Il n'avoit point eû d'Enfans de son premier Mariage; de son second, il eut deux fils, l'ainé conseiller du Roi En la Cour de Parlement de Paris,# le Cadet avoit été pourvû de l'abbaye de S.t Calez, et revêtû d'une Charge de Con.er au grand Conseil. # on trouve encore de sa posterité dans l'ancien parlement. V. l'almanach Roial de 1770.

M. René des Rochers de Bordegarais, avoit été aggregé dans la Compagnie pour subvenir en partie aux frais de la construction du nouvel amphiteâtre. Il mourut le 20. octobre 1728. âgé de 30. ans et de 37. selon l'imprimé pag. 616. mort en 1729. Le médecin de la faculté de même nom étoit son fils.

M. françois d'Athy, né à Paris, il étoit Chirurgien major d'une Compagnie des Gardes du Corps, et l'un des Confreres hospitaliers du S.t sépulchre de Jérusalem. Il mourut le 27. fevrier 1729. âgé de 81. ans.

M. Joseph Rolland, né à Beaufort en anjou, ancien Prevôt, mourut le 13. (ou le 3. selon l'imprimé pag. 616.) fevrier 1729. âgé de 60. ans.

Pierre Guitard, né au bas languedoc dans la Ville de Som

S.t Esprit, ancien Prevôt, mourut le 26. Mars 1729. âgé de 81. ans.

M.

M. Bassat, étoit du Duché d'Uzès; il mourut le 19. avril 1729. âgé de 77. ans.

M. Jean de Vaux, né à Paris en 1649. ancien prevôt, avoit été destiné à la Chirurgie dès sa plus tendre jeunesse, par ses parens qui estimoient qu'étant l'ainé de plusieurs Enfans, il devoit par droit de succession primogénitale embrasser la profession que son pére exerçoit avec réputation, sans se mettre en peine s'il avoit les talens nécessaires pour y réussir.

Il lui en manquoit quatre des principaux, qui sont

1.° un grand desir d'embrasser cette profession pour laquelle il n'avoit aucun attrait.

2.° une ample et fastueuse loquacité.

3.° Un bas et servile patelinage.

4.° un penchant très vif à ~~prouver~~ prôner sans cesse et sans fin ses vraies ou fausses ~~prouesses~~ prouesses; Talens naturellement acquis à ceux qui sont nés sous le climat de la Garonne, mais que beaucoup d'autres ont souvent de la peine à acquérir; sans quoi néanmoins, il est presqu'impossible de se distinguer dans la pratique de la Médecine et des arts qui en dépendent surtout à Paris, où le nombre des sots étant plus grand encore que n'est par tout celui des sages, et où ce grand peuple d'Idiots de ne donner plus ou moins de créance aux suppots de cet art, qu'à proportion qu'ils sont plus flatteurs, plus forfandes et plus babillards, ce qui leur fait avoir pour l'ordinaire les Rieurs de leur

1729 × [illegible] copié.

côté, pour peu qu'ils aient pardevers Eux une légere routine, dans la partie de L'art dont ils font Leur Capital.

Le peu de goût qu'avoit celui dont il s'agit pour la pratique Chirurgicale, n'empêcha pourtant pas qu'il n'ait fait passablement ses Cours d'humanités et de philosophie, qu'il n'en apprit aisément la Théorie dont il fut instruit par M. Claude David, depuis premier Chirurgien de la Reine, qui en possédoit excellemment les préceptes; mais la secrette répugnance pour l'exercice de cet art, fut cause qu'il ne s'appliqua d'abord à le pratiquer que par bienséance, Et pour complaire à sa famille qui le vouloit dans cet Etat, ce qui le porta même durant quelques années, pour se dédommager en quelque sorte de cette contrainte, à se trop livrer aux plaisirs d'une vie un peu licentieuse, sans néanmoins abandonner ses Etudes particulieres, puisqu'il donna pour lors son premier ouvrage intitulé <u>le Médecin de soi-même</u>, imprimé à Leyde En 1682.

Il mit au jour peu de tems après une dissertation critique sous le titre de découverte, imprimée chés Cusson En 1684. pour L'opposer à un Libelle qu'un avanturier nommé Blegny, venoit de publier sous le nom de découverte du véritable remède anglois, dans lequel il ne découvroit rien de ce qu'il promettoit, aussi n'étoit-ce qu'une affiche raisonnée pour inviter les acheteurs de son quinquina.

après Cela se trouvant obligé d'intervenir dans une dispute mûe entre les Srs Mauriceau et Peu, célèbres accoucheurs de ce tems là, pour justifier d'un fait où il

étoit impliqué, et que le S.r Peu avoit faussement raporté dans ~~ses~~ ses observations sur la pratique des accoucheurs, Il composa une réponse en forme de factum imprimée chés D'houry en 1687. où cette fausseté fut relevée par de fortes preuves, et par des certificats qui ne souffrent point de réplique.

Il mit ensuite en Etat de voir le jour, un traitté de la Saignée dont M. Emmanuel Meurisse son Confrère lui avoit fourni un Cannevas assés informe; et ce traité fut imprimé chés d'houry en 1689. [meurisse avoit donné 2 édition de cet ouvrage avant que de Vaux donnât la 3.e] [cela est faux.]

Il fut élû deux fois Prevôt de sa Compagnie, et à la fin de sa premiere prépositure, il fut relégué pendant quelques jours à Soissons; deux de ses Collégues eûrent le même sort, et le furent, l'un a Chartres, L'autre a Beauvais, Et les deux autres, l'un à Sens, et l'autre à Evreux, pour s'être opposés à la délivrance d'une somme dont le Demandeur ne fournissoit aucun Titre, mais que le Lieutenant du premier Chirurgien du Roi prétendoit être légitimement dûe, en cela suspect, étant parent du Demandeur.

En 1695. le décès de son pére avec lequel il vivoit étant arrivé, il quitta toutes sortes de vains amusemens, et s'appliqua trés sérieusement à la pratique de son art, faisant en cela de nécéssité vertu, puis donnant au Cabinet tout le tems qu'il avoit de reste, il traduisit bientôt aprés les Elémens de Médecine de Corneille Bontekoë, Médecin hollandois, qui furent imprimés chés d'houry en 2. Vol. in 12. L'an 1698.

Il forma ensuite un travail suivi d'observations chirurgicales, par le choix qu'il fit d'un grand nombre de faits écrits à la hâte que feu M. Saviard m.e Chirurgien

de l'Hôtel-Dieu de Paris lui avoit mis en main sur des feuilles volantes, peu de tems avant son décès et le mit en Etat d'être imprimé in 12. chés Colombat en 1702.

Il donna en 1703. son raport en Chirurgie imprimé chés d'Houry en un Vol. in 12.

En l'année 1711. Duazin imprima en un Vol. in 12. la traduction qu'il avoit faite de la pratique Médecinale de Creutznac, au Palatinat du Rhin, fondée sur les principes de Bontekoë, dont cet auteur avoit été disciple.

Et il mit au jour la même année la traduction avec des notes du Traitté de la Maladie Vénérienne de Charles Musitan, Médecin de Naples, imprimé à Trévoux en 2. Vol. in 12.

La Liste funèbre des Chirurgiens de Paris depuis l'an 1315. qu'il continua jusqu'à son décès fut aussi imprimé à Trevoux en 1714. en langue latine avec de courts éloges de ceux qui s'étoient distingués dans leur profession. Il l'a traduisit en françois avec des augmentations considérables, pour la laisser au Sr. Chateau son gendre en l'invitant de la continuer après son décès et de la faire imprimer quand il le jugeroit à propos. 1729 [illegible]

Il fit insérer en 1721. dans l'Edition qui fut faite des opérations Chirurgicales du Sr. Verduc imprimé chés d'Houry, une dissertation assés étendue sur la possibilité de réussir en faisant l'opération Césarienne sur une femme vivante.

Il s'appliqua les années suivantes à la réunion des deux Excellens ouvrages qu'un habile Chirurgien de Province (Mauquest de la Mothe Chirurgien à Valogne) lui avoit addressés pour les mettre en Etat d'être imprimés; l'un concernant les accouchemens, et l'autre étoit un Corps

[illegible] 1714 [illegible] juillet 1713.

entier de Chirurgie pratique, tant l'un que l'autre accompagnés d'observations et de réflexions. Ils furent tous deux imprimés en 1722. le p.er in 4o. chés D'houry, L'autre en 3. Vol. in 12. chés Cavelier.

En la même année le S.r Jean Palfin, Chirurgien et anatomiste de la ville de Gand, son ancien ami l'engagea à corriger le stile et la diction d'un Corps entier d'anatomie Chirurgicale que cet auteur avoit traduit en françois après l'avoir composé en flamand; et comme la Langue françoise lui étoit moins familliere que sa Langue Naturelle, L'ouvrage n'auroit pû sans revision être mis sous la presse, comme il le fut depuis, il entra chés Cavelier, auquel L'auteur avoit laissé son Manuscrit. Il paroit par là que Celui dont on fait mention étoit toujours prêt à rendre à ceux de sa profession et à ses amis, les bons offices dont il étoit Capable.

En 1724. La traduction qu'il avoit faite en Langue françoise de L'abrégé anatomique du S.r Laurent Heister, Professeur à ~~Ossuorf~~ helmstadt, fut imprimé chés Lottin en 1. Vol. in 12.

Il traduisit encore en françois sur l'Edition Latine de Londres, deux traités de Chirurgie, composés par M. Deidier, Professeur à Montpellier, l'un concernant la maladie Vénérienne, et L'autre sur la nature et la Curation des Tumeurs. Il fit de plus en françois la traduction d'un Commentaire sur les aphorismes d'hippocrate écrit en latin par un auteur (M. hecquet) anonyme, imprimé en 2. Vol. in 12. chés Cavelier 1724. Et la traduction fut imprimée chés d'houry en 1726. pareillement en deux Vol. in 12.

Il traduisit aussy de latin en françois la pratique

Médicinale abrégée de M. allen Médecin anglois en 3. vol. in 12. chés huart 1728.

Enfin quoique depuis la mort de son pére, il eût pendant plus de 30. ans pratiqué son art avec assiduité, ce fut néanmoins avec un tel désinteressement que s'il en sçût tirer honnêtement son nécessaire, la disgrace des tems ne lui permit pas de thésoriser. Il eût de son mariage contracté à 48. ans deux filles, dont la jeune mourut bientôt après qu'elle se fut engagée dans la vie Religieuse. Il maria son ainée le 20. juin 1715. au Sr. Chateau Chirurgien Juré, auquel il avoit toujours reconnu un grand attachement tant pour la Théorie de son art que dans la pratique, ce qui le mit en Etat de le soulager beaucoup dans sa Vieillesse: Il mourut le 2. Mai 1729. âgé de 80. ans 3. mois.

Il a encore laissé en Etat d'être imprimé les traductions de cinq différens ouvrages, sçavoir

1°. La Vertu des Médicamens de M. herman Boerhaave.

2°. Le Traité de la Nature, des Causes, des Symptômes, Et de la Curation du Mal Vénérien par Guillaume Cokkbürn

3°. Traité des Maladies aigües des Enfans par le Sr. harris, et sur la Nature, L'origine et la Curation de la Maladie Vénérienne traduit de L'anglois.

4°. Un traité des Maladies qui arrivent aux parties génitales des deux Sexes par le Sr. Jacques Vercelloni traduit de L'anglois.

5°. De l'Emmenalogie, ou Traitté de l'Evacuation ordinaire aux femmes, par le Sr. Freind & traduit de l'anglois.

Lesquels Traités ont été imprimés chés les Srs. osmons fréres, par les soins du susd. Sr. Chateau en l'année 1730.

2, 1. V. 5

M. Arnaud Remia, natif de Bayonne, il étoit âgé de 74. ans, il avoit été reçu à la Maitrise de Chirurgie dans le tems de la prépositure de M. de Vaux en 1689. ils s'étoient mutuellement conservé une grande amitié pendant leur vie, le Seigneur a permis à ces deux amis de ne survivre l'un a l'autre que de 4. heures; il mourut le 2. Mai 1729.

M. Melier, étoit natif de St. Lo en Basse Normandie; il étoit âgé de 33. ans, il décéda le 19. Mai 1729.

M. de la Brunerie, étoit de la ville d'agen en gascogne, il etoit agé de 65. ans, il mourut le 21. juillet 1729.

M. Benoit Montouchet, il étoit Natif Du Maine, de la parroisse de St. Jean, âgé de 57. ans, il décéda le 13. octobre 1729.

M. Edme Renault, né dans la Ville de Chavult, diocèse de Langres, âgé de 50. mourut le 23. octobre de l'an 1729.

M. Jean Catelant, natif d'avis en Champagne, âgé de 33. ans, décédé le 24. décembre 1729.

M. pierre Lescourieux, né à Paris, il étoit agé de 69. ans, il mourut le 28. decembre 1729.

M. Jacques Burguet, natif de St Martiat en Périgueux, agé de 70. ans, mourut le 30. Janvier 1730.

M. Claude Gautier Dr, Natif de St Cloud près Paris agé de 27. ans décédé le 16. Mars 1730.

M. Nicolas Laurent Dionis, fils, Son pére S'étoit fort apliqué dans les recherches anatomiques, il avoit fait de très excellens Disciples dans cette partie de la Chirurgie. le Traité d'anatomie qu'il a donné au public a été parfaittement bien reçu en ce tems la; il y en a eu plusieurs Editions, la derniere a été augmentée par M. Jean de Vaux: il S'étoit adonné aux accouchemens avant Son décés Il etoit âgé de 62. ans natif de Paris, il mourut le 26. Mars 1730.

M. françois Bourdau, étoit un des Chirurgiens de Son tems qui exerçoit le plus l'art de Saigner, il étoit de Poitou, il mourut le 11. avril 1730. âgé de 63. ans.

M. Charles Philipe Chauvet, né à Paris, mort agé de 62. ans. Il avoit exercé Sa profession avec toute l'exactitude

dont on peut être capable, sans qu'il lui fût jamais arrivé aucune impéritie dans la partie de la chirurgie, je veux dire, de la saignée, qui est la plus familliere et en même tems la plus dangereuse, et dont on paye le plus souvent, si mal l'honoraire dû à ceux qui ont le bonheur d'y bien réussir, et dont la réputation de celui qui fait cette opération est très exposée lorsqu'il a le malheur qu'il survient au bras qu'il a saigné quelque léger accident, et principallement aux personnes d'un rang distingué, et qu'il est pour ainsi dire, impossible de prévenir. Celui de qui je parle, fut mandé pour saigner une personne de ses amis, il lui piqua l'artère, il fut fort effraié de l'accident qui lui venoit d'arriver, ce qui fit qu'il y remédia mal, enfin aiant sçu qu'on se disposoit à l'inquiéter par la voye de la justice, joint au chagrin qu'il avoit par raport à la personne, ce qui lui causa la mort le 14. août 1730.

M. Antoine Vivier, né près Avignon agé de 27. ans et quelques mois, il fit son chef d'œuvre pour sa reception à la maitrise de chirurgie avec honneur, et donnoit à connoître par l'action qu'on lui voyoit avoir pour sa profession beaucoup de dispositions pour pouvoir parvenir à être un bon chirurgien. Il fut reçu maître le 12. 7bre 1729. et mourut à Courçon le 9. Octobre 1730.

M. Bernard Sarancot dupré, décédé le 3. 9bre 1730. agé d'environ 100. ans, natif d'agen en gascogne.

M. Jean Bujet, natif de lé Tour paroisse de Saint Gervais âgé de 41. ans, mourut le 22. novembre 1730.

M. françois Prignot, natif de Paris, agé de 60. ans mort le 4. fevrier 1731. a été inhumé à Ste. Marguerite faubourg St. antoine sa paroisse.

M. françois Du Tertre, né à Paris, il fut reçu à la Maitrise de Chirurgie le 8. Mai 1666. mort le 6. fevrier 1731. âgé de 86. ans.

M. Guillaume lefevre, natif de Paris, agé de 30. ans mourut le 17. Mars 1731. inhumé a Ste. Marguerite faubourg Saint antoine, sa parroisse.

M. Charles Castera, natif de Lupiat Evêché d'auch, âgé de 30. ans, décédé le 23. août 1731.

M. antoine le Tellier, âgé de 78. ans, natif de Paris, décédé le 25. Novembre 1731.

M. alexandre lefévre, pere, mort le 2. mars 1732. agé

de 82. ans, natif de Moury en Picardie, inhumé à Ste Marguerite fauxbourg St. antoine, sa parroisse.

M. Michel Montereau, natif de Chateaudun, décédé le 13. Mars 1732. âgé de 60. ans.

M. Claude Batissier, natif de Lussenet en Bourbonnois, âgé de 70. ans décédé le 28. Janvier 1732.

M. Charles Ferrier 1er, natif de Magny, âgé de 87. ans décédé le 12. Mai 1732.

M. Bayer 1er, natif de Clioux en Languedoc âgé d'environ 50. ans décédé le 20. Mai 1732.

M. Piquelet, natif de Flavacourt près Gisors, âgé de 73. ans, décédé le 22. Juin 1732.

M. Jean pierre Paulart, natif d'herizy près fontainebleau, âgé de 44. ans, mort le 1er avril 1732.

M. Martin Blanchard, avoit fait de très bonnes Etudes d'humanités, et possédoit en perfection la langue grecque, aiant toujours exercé sa profession avec beaucoup d'honneur, tant dans la Théorie, que dans la pratique

Chirurgicale, il instruisoit un des mieux les aspirans lorsqu'il étoit nommé pour les interroger. Il étoit Natif de Chevreuse diocèse de Chartres. Il mourut le premier aout 1732. agé de 77. ans 4. mois.

Jean Baptiste de Lon, natif de la parroisse de St. pierre de Cologne en Limoges, âgé de 75. ans et 6. mois, mourut le 18. Septembre 1732.

M. Ambroise Flandier du Monblanc, agé de 66. ans, natif de Provence, décédé le 22. 1732.

M. Claude Etienne Sambon, Natif de Paris, agé de 47. ans, décédé le 15. Décembre 1732.

M. Jean Baptiste Bessiere, natif de Boulogne En Picardie, mourut le 3. Mars 1733. agé de 78. ans.

M. Jean François Despontez, natif D'auviler en gascogne, mourut le 28. Mars 1733. agé de 77. ans et demi.

M. René Jallet 1er. natif d'Angers, mourut le 28 avril 1733. âgé de 74. ans.

M. Nicolas de Beaufils, natif de la Ville d'Eu, mouru le 15. Mai 1733. âgé de 71. ans.

M. Claude Georges de Beaulieu, natif de Provins Diocèse de Sens, mouru le 7. Juin 1733. agé de 77. ans.

Jean de Tursan II. natif de Plaisance au Bas armagnac, diocèse de Tarbes, mouru le 14. Juin 1733. agé de 66. ans.

M. Martin Maublanc natif de Bourges en Berri, mouru le 14. Juillet 1733. âgé de 72. ans.









Hen Meis. p. 455.